

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur



التصميم الجهوي لإعداد التراب لجهة فاس مكناس

الوثيقة الخاصة

## SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE FES MEKNES



DECEMBRE 2017

التصميم الجهوي لإعداد التراب لجهة فاس مكناس  
الوثيقة الخاصة



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET  
DE LA REGION FES MEKNES

DOCUMENT SRAT

## Table des matières

Introduction .....	5
1. Orientations et choix stratégiques pour assurer un développement durable à l'horizon de 2042 .....	8
1.1 Améliorer l'efficacité du modèle de développement régional .....	14
1.2 Orientations et choix stratégiques : .....	20
2. Cadre général du développement régional durable .....	34
2.1. Le positionnement territorial de la région dans l'espace national. ....	35
Les principaux atouts de la région.....	35
Un espace métropolitain structuré par le plus grand bipôle du pays «Fès-Meknès» .....	36
2.2 Espaces de développement et secteurs stratégiques .....	40
2.3 Proposition de découpage en espaces homogènes et territoires de projets dans la RFM. ....	43
La mise en place de la nouvelle région Fès-Meknès et la recomposition des territoires .....	43
2.4. Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes .....	47
2.5. Les espaces projets de la région de Fès Meknès.....	49
L'espace projet du Prérif .....	49
L'espace projet Métropolitain.....	50
- La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l'Inaouen, .....	51
- La partie centrale.....	51
L'espace projet du Moyen Atlas.....	51
L'espace projet de la Moulouya .....	53
2.6.Les orientations stratégiques d'aménagement .....	55
Analyse de l'armature urbaine au niveau des espaces projets de la région de Fès Meknès .....	56
2.7. Présentation des options stratégiques .....	74
Options Stratégiques pour l'ensemble de l'armature urbaine de la région : .....	74
Options Stratégiques par espace projet : .....	75
Options Stratégiques par espace projets et par domaines stratégiques .....	82
2.8. Développement humain et promotion du genre .....	82
Profil démographique des espaces projets retenus .....	82
Indicateurs de développement humain au niveau des espaces projets .....	82
2.9.Développement économique et attractivité.....	108
Caractéristiques économiques des espaces projets .....	109
1.22.2. Orientations stratégiques par espace projet .....	116
1.22.3. Les options stratégiques de développement de l'économie de la région .....	120
1.22.4. Les actions stratégiques sectorielles .....	131
2.10.Transport et infrastructures .....	132
Les enjeux d'aménagement et de développement de la région .....	132
Les choix stratégiques concernant la vision de développement .....	134
2.11.Environment.....	145
Présentation et analyse des indicateurs de l'environnement au niveau des espaces projets .....	145
Projections des besoins au plan environnemental au niveau des espaces projets à l'horizon de 2040 .....	146

Options stratégiques selon les quatre espaces projets .....	149
Actions stratégiques à mener .....	154
<b>2.12.Patrimoine et Culture.....</b>	<b>156</b>
1 Enjeux et dimensions stratégiques du patrimoine dans le développement territorial :.....	157
Principales orientations stratégiques de valorisation du patrimoine dans la RFM.....	159
2 Vision stratégique « patrimoniale » au niveau de la région : le plus grand pôle de patrimoine du Maroc.....	161
Vision stratégique pour le développement intégré et durable du secteur de patrimoine dans la région .....	164
3 Vision et actions stratégiques dans les espaces de projets .....	167
<b>2.13.Gouvernance et organisation de la région .....</b>	<b>179</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>183</b>
<b>Acronymes .....</b>	<b>192</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>196</b>

## Introduction



En s'engageant dans un processus de régionalisation avancée, basé sur une configuration territoriale complètement remodelée, notre pays améliore les bases de son organisation territoriale pour mieux récolter les fruits d'une prise de conscience précoce des nécessités de l'Aménagement volontariste du territoire national.

Si la loi organique n°111.14 relative aux régions a tenu à faire du SRAT le document stratégique de référence pour l'aménagement de l'espace de l'ensemble de chacune des douze nouvelles régions, c'est que le législateur a tenu à doter nos régions d'une vision stratégique et prospective. Cet accent mis sur l'importance d'élaborer de manière concertée une vision prospective à long terme, de développement et d'aménagement du territoire régional, participe au souci de faire avancer le chantier la régionalisation avancée de concert entre l'Etat et la région de façon à faire des orientations et des choix de développement régional un véritable canal vers la mise à niveau de nos différentes régions et leur promotion progressive selon les exigences de la compétitivité internationale.

Après avoir achevé la phase de diagnostic stratégique territorial dans le cadre de l'élaboration du SRAT, la région de Fès Meknès poursuit l'approfondissement des enseignements tirés de ce diagnostic stratégique dans une optique prospective, de long terme et donc vers de meilleures possibilités pour l'avenir de cette région. Sur la base d'analyses et de projections muries, l'élaboration du SRAT s'est faite dans une optique de réadaptation et d'articulation des résultats des diagnostics et des stratégies de développement des régions ou portions de région en fusion, traduites en projets régionaux structurants et tenant compte des perspectives que dessine le nouveau contexte territorial et institutionnel.

Il importe ici de rappeler, à la lumière de ce qu'implique le tout nouveau découpage régional, qu'un réajustement des espaces – projets s'est imposé pour circonscrire les nouveaux projets structurants ou qui constitueront des indications et des repères en matière de priorités premières de la région FM, en conformité avec les grands choix nationaux d'une part, et compte tenu des visions fondées et des stratégies objectives des régions voisines, d'autre part.

La mise en place de ce cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux de notre région ne pourrait devenir effective et produire les résultats escomptés si notre action tarde à se doter des outils d'aide à la décision (expertises, observatoires, etc.) qui permettent d'évaluer les chantiers du développement régional et de procéder à des ajustements le cas échéant. Elle nécessite aussi des ressources humaines douées de grandes compétences stratégiques et donc en mesure de penser le territoire et son devenir. Bien plus, et pour que nous soyons en symbiose avec la philosophie de la régionalisation avancée telle que l'a rappelée notre auguste souverain dans le discours du trône, nous devons ensemble, élus et administration territoriale, veiller à inventer et à pratiquer une nouvelle forme de gouvernance dédiée au seul intérêt de notre région et de notre pays, une gouvernance qui fait place à la coordination et à la concertation comme mode de conduite et repère des valeurs présidant à l'exercice de nos compétences.

L'arsenal de programmes, recommandations et projets, élaborés suite aux sessions du Conseil régional et sur la base de réunions de concertation et d'ateliers de prospective, indique que nous sommes face à une œuvre de longue haleine. Si les effets ne seront que peu ressentis à court terme, nous restons convaincus qu'avec toujours plus de cohérence et de continuité dans les actions entreprises, nous apporterons notre contribution à l'édification d'une économie régionale, diversifiée et performante, novatrice et solidaire.

Par leur richesse et leur diversité, les choix contenus dans cette stratégie régionale traduisent une profonde conviction en l'avenir de notre région. Conviction dans les capacités de notre région à vaincre ses difficultés économiques grandissantes, dans un contexte national dynamique et un environnement mondial toujours plus incertain. Mais surtout une certitude que l'avenir de notre région dépend de ce que nous déciderons d'en faire. Ces projets et programmes montrent que notre voie est bien celle du développement durable et solidaire.

# 1.

## Orientations et choix stratégiques pour un développement durable à l'horizon de 2042



## 1. Orientations et choix stratégiques pour assurer un développement durable à l'horizon de 2042



Le SRAT a pour objectif de répondre sur le long terme à plusieurs problématiques et questionnements liés à la région en termes de potentiel de développement mobilisable. Il doit tracer la voie d'un développement durable et intégrateur au profit de l'ensemble des espaces qui composent le territoire de la région et en se focalisant sur un certain nombre d'objectifs et plus particulièrement :

- La mobilisation de l'ensemble des ressources humaines et naturelles et l'implication de l'ensemble des acteurs autour d'un projet fédérateur qu'est celui de la région ;
- La recherche des conditions et moyens d'accroître l'attractivité du territoire régional ;
- L'énoncé des conditions requises pour le lancement d'un processus du développement inclusif permettant d'assurer un minimum de bien-être social à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un partage équitable des richesses créées.

L'objectif ultime du SRAT consiste à éclairer l'évolution souhaitée de la région FM et des territoires qui la composent, leurs rôles spécifiques et leurs interrelations par rapport aux territoires voisins, dans le cadre plus large des choix nationaux et l'évolution du contexte international. Il fixe donc les principales orientations du développement et de l'aménagement de la région FM, comme l'une des douze régions du Royaume.

Ce faisant, le SRAT est l'intégrateur territorial des émanations locales des aspirations de la population à un développement harmonieux et des déclinaisons régionales des politiques et stratégies sectorielles du pays. Celles-ci peuvent être plus finement précisées et territorialement ventilées en toute une panoplie de plans et schémas thématiques interdépendants et complémentaires dont les programmes des espaces de projets. Certains choix de localisation peuvent être guidés par des nécessités et urgences, voire des contraintes autres que strictement territoriales.

Le **SRAT** est censé répondre aux défis et besoins de la vie des citoyens et notamment les acteurs économiques et sociaux appelés à contribuer au façonnage de l'avenir du territoire et son développement durable, à travers :

- La formulation des orientations stratégiques permettant d'assurer un développement viable aux différentes composantes de la région ;
- La définition d'objectifs concrets et ambitieux pour la région FM, dans une perspective volontariste à l'horizon 2042 ;

- L'identification de mesures de mise en œuvre opérationnelles, accompagnées de recommandations ouvertes et non contraignantes ;
- L'élaboration d'un cadre juridique permettant un partage des responsabilités et des engagements ;
- La proposition d'une structure de mise en œuvre territoriale affirmant le caractère pluriel de la région FM et renforçant ses atouts.

Le processus de réforme de la gouvernance territoriale au Maroc a progressivement mis en place une architecture administrative qui assigne aux différents acteurs publics locaux des compétences sectorielles différenciées. Celles-ci ont été rationalisées et réajustées depuis le milieu des années 1970 au regard du murissement de la décentralisation, de la déconcentration et de la régionalisation.

A l'ère de la régionalisation avancée, on s'achemine vers une association entre des échelles territoriales et des compétences sectorielles. Et c'est la région qui est élue pour mettre en œuvre les instruments de promotion et de développement au service d'objectifs ciblés et territorialement circonscrits.

En confiant à la région des compétences d'ordre plurisectoriel, on traduit ainsi deux avancées de taille : un changement de conception sur les modalités de traitement des spécificités territoriales, d'une part, et l'apparition sur l'agenda politique national de questions relevant de plusieurs domaines d'action publique et nécessitant l'intervention conjointe de plusieurs niveaux d'action mais sous la supervision directe de la même entité territoriale.

Selon les termes de la loi 111-14, **la stratégie de développement du territoire régional** est encadrée par le **Schéma Régional d'Aménagement du Territoire**, dont la mise en œuvre est enrichie et précisée par le PDR (voir articles 5, 82-83, 88-90, ...). En effet, le **SRAT exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la région**. Par la force des dispositions de la loi 111-14, il vise à parvenir à une entente entre l'Etat et la région sur les mesures d'aménagement de l'espace et de sa mise à niveau, selon une vision prospective et stratégique, de manière à permettre de définir les orientations et les choix de développement régional. L'article 89 de loi organique sur les régions assigne au SRAT trois principales fonctions :

- Mettre en place "un cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux" ;
- Fixer "les choix relatifs aux équipements et aux grands services publics structurants de la région" ;
- Définir "les domaines des projets régionaux et la programmation des mesures de leur valorisation ainsi que leurs projets structurants".

Sur cette base, le SRAT doit servir de référence et pour le long terme, faut-il le souligner, à l'instruction et à l'élaboration des nombreux programmes, permis ou autres révisions de

plans de zone ou secteur à l'intérieur de la région. C'est donc un outil de redéploiement économique et de nivellement social.

### **Des Ambitions régionales fondées pour conforter les visées du développement durable**

Le SRAT de Fès-Meknès se veut un document prospectif à l'horizon 2042. Pour ne citer que quelques chiffres, le taux d'activité de la région FM s'élève actuellement à 46,4% et son taux de chômage dépasse 16% de sa population active. Pour une région qui abrite près de 13% de la population totale, qui contribue à concurrence de moins de 10% de l'ensemble du PIB du Maroc et dont le rythme de croissance se situe au sixième rang du classement des nouvelles douze régions, les défis s'annoncent d'emblée fort problématiques. Vu la nature des problèmes économiques et sociaux et leurs multiples enchevêtrements entre espaces ruraux accumulant les manifestations de la pauvreté et de la vulnérabilité et espaces urbains sous-intégrés empilant des maux sociaux menaçants, la région de Fès-Meknès est tenue de faire plus que de « simplement » sauvegarder et poursuivre ce qu'elle fait aujourd'hui. C'est vers une voie de dépassement et de rénovation soutenue et volontariste qu'elle doit mettre le cap. Et c'est en direction d'une véritable rupture que le Conseil Régional, via le SRAT, entre autres, doit mettre l'ancre. C'est notamment sous un angle de rénovation et de reconversion que devraient être mis en œuvre les choix du SRAT, avec la flexibilité nécessaire à cet objectif supérieur qu'est le déclenchement d'une dynamique vertueuse de développement territorialisé, mais aussi dans la recherche d'articulation positive avec les autres options stratégiques de l'Etat. Cette mise en œuvre ne doit laisser aucune place à l'hésitation et à une approche timorée ou hésitante du développement économique régional.

Les discussions et délibérations du Conseil Régional, à propos du Diagnostic stratégique, ainsi que les débats de l'ensemble des ateliers de concertation, montrent une instance totalement convaincue que la voie du développement régional doit faire sien le cadre d'une utilisation rationnelle et durable du territoire régional. Pareil cadre doit faire l'objet de l'acquiescement et de l'attention principale de toutes celles et ceux qui mettront en œuvre ce nouveau SRAT et le décliner en projets opérationnels. La région FM y est vue et mise en perspective à travers sa place et son rôle au sein du Maroc et ses fonctions comme région marocaine dans le processus de globalisation.

La place de la Région FM au Maroc et la place du Maroc dans le monde, en termes de dynamiques interrégionales et transrégionales, ont été évoquées dans le diagnostic stratégique et guident l'analyse de tous les aspects relevant du SRAT. Ce sont des considérations que le BET a jugé centrales en matière de territoire et qui dépassent la répartition spatiale des investissements publics, l'accueil d'entreprises étrangères ou la perspective d'intensification des relations avec la zone nord ou l'impact d'une prochaine réouverture de la frontière est du pays ... Les économies des régions dépendent de l'économie nationale et mondiale et chaque économie régionale s'avère particulière à un instant donné. Les différences de dynamique des économies régionales mettent en lumière les atouts et les limites des spécificités structurelles des régions. Le développement régional de FM et la réalisation de plusieurs objectifs cités dépendent en effet en (grande) partie des échanges de biens, services et savoirs que la région FM développerait au-delà de ses frontières. La mise en œuvre pratique de ces dynamiques suprarégionales et internationales nous semble aussi prioritaire.

Les objectifs du SRAT ont une portée **d'orientation** et la mise en œuvre concrète de ceux-ci ne peut passer outre la définition d'une échelle des priorités. C'est pour cela que les propositions ont été formulées, au-delà du réalisable et du souhaitable, en tenant compte du voulu et du faisable dans le cadre d'une véritable dynamisation–rénovation des vocations régionales. Mais si la question des vocations économiques nous semble indispensable dans tout projet de développement régional, elle ne doit pas jouer dans le sens d'accentuer ou de figer la structure productive en place et les spécialisations qui en découlent.

### **Programmation minutieuse des moyens et mobilisation générale et conséquente des acteurs du développement territorial**

Le diagnostic territorial a bien montré que les **potentialités exploitées de l'agriculture sont bonnes** et que les principaux centres urbains offrent, outre les gisements **de rénovation de l'artisanat**, des opportunités particulières pour l'installation **d'une industrie prospère** et de filières de services performants. La consolidation des bases existantes d'industrialisation est souhaitable, mais la sauvegarde de l'avenir exige que l'on dirige cette industrialisation vers les activités dynamiques à forte valeur ajoutée : la grande gamme des activités de transformation de l'output agricole (l'agro business).

Afin d'éviter que la mise en œuvre des nouveaux outils du SRAT et du PDR ne conduit à un véritable moratoire de plusieurs années sur le territoire de la région FM, il importe d'aller dans le sens de la maîtrise des délais par le biais d'une programmation minutieuse des moyens financiers dédiés et une mobilisation conséquente pour les rendre disponibles.

Les propositions, ci-dessous formulées, tiennent compte aussi des articulations verticales et horizontales sans lesquelles le SRAT serait dénué de cohérence. Elles ont été avancées en veillant à intégrer autant que possible les dynamiques, plans et règlements supérieurs ayant une influence directe ou indirecte sur l'aménagement du territoire régional. La région de Fès-Meknès et ses différents acteurs disposent certes d'une totale liberté pour agir mais dans le cadre de la stratégie globale de l'Etat. Ce faisant, ils doivent pour partie, intégrer des contraintes qui les dépassent, notamment nationales et internationales. L'articulation avec les politiques engagées au niveau national a été évoquée dans le document relatif au diagnostic et elle figure comme arrière fond de la panoplie des programmes et projets constituant l'ossature du SRAT à long terme.

Pour soutenir et conforter le projet régional et outre les clefs de répartition et d'arbitrage qui seront définies pour les futurs fonds de mise à niveau et de solidarité régionale, il serait légitime et édifiant de s'interroger sur l'articulation pratique du SRAT avec les actualisations des autres grands codes et réglementations qui touchent directement l'action régionale (code minier, de l'environnement, du logement, forestier...). La réussite de l'action régionale dépend aussi de l'effort qui serait déployé pour aplanir et/ou contourner toute une série de difficultés de nature réglementaire. A propos de ces autres codes et réglementations, nous nous permettons d'évoquer les nécessaires modifications/ amendements des usages des sols et des délimitations des périmètres urbains mais aussi des critères de sauvegarde des zones rurales, entre autres.

De même, compte tenu de l'action du Conseil Régional, matérialisée à travers des programmes précis du SRAT, plusieurs objectifs et mesures auront un impact en termes de valeur du foncier via notamment certaines contraintes nouvelles. Les ambitions de la Région en la matière s'avéreront loin d'être neutres. Une véritable concertation préalable avec les acteurs sur ce sujet s'impose afin d'éviter tout effet pervers ou contreproductif des plus-values dégagées. Le développement régional peut et doit être impulsé par des sources de financement et des montages financiers privilégiant des péréquations judicieuses et équitables. Cet élément n'est donc pas à négliger, au titre de la contribution et de la participation à l'effort de développement régional. Il doit venir épauler et secourir l'exercice de quantification argumentée et flexible des objectifs de mise à niveau et de promotion du territoire régional.

### **Fonder l'opérationnalisation du SRAT sur la responsabilisation de tous les acteurs**

Si le SRAT, une fois adopté par le Conseil Régional, sur la base de la concertation la plus large possible, se veut dynamique et évolutif, il faut pouvoir l'évaluer et l'adapter au fur et à mesure des avancées dans la mise en chantier des programmes, ici et là dans les différents espaces-projets. Le souci est de pouvoir se servir du SRAT comme un outil réel d'orientation, et de ne pas devoir refaire un travail complet d'évaluation et de remise en question de ses objectifs. Les objectifs quantifiés doivent pouvoir être revus à terme sur la base de l'évolution de la conjoncture, de besoins nouveaux de la région Fès-Meknès et des éléments d'évaluation de ses principaux programmes de promotion et de développement.

Les propositions contenues dans chaque programme des espaces projets retenus n'ont pas omis de susciter une implication plus grande du secteur privé dans l'aménagement du territoire régional. Si les grandes entreprises comprennent et plaident effectivement pour une meilleure implication du secteur privé dans l'initiative d'aménagement et de mise à niveau de leur espace territorial de proximité, le très large tissu des PME-PMI n'a pas encore pris conscience de ce que pourrait lui apporter, un aménagement dynamique et concerté. La raison tient au fait que certaines procédures sont ouvertes aux demandeurs privés, d'autres non (révision de plan de secteur pour inscrire une nouvelle zone d'habitat ou un élargissement de la zone d'activités économiques par exemple). L'équité de traitement devrait ici devenir la règle pour permettre aux différents segments du privé d'être à l'initiative de certaines procédures qui ne lui sont pas ouvertes actuellement tout en restant sous le contrôle de l'autorité publique. Parallèlement à cela, le secteur privé doit, de manière globale, pouvoir être davantage considéré comme un partenaire des pouvoirs publics et bénéficier de l'appui de ceux-ci, devenir l'origine d'impulsion et de montage de bons projets concertés dans un contexte gagnant-gagnant.

Enfin, compte tenu de la très grande hétérogénéité du territoire régional, la conduite du projet de développement régional suscite d'énormes questions de suivi et de gestion. La question des échelles territoriales et de mise en œuvre des objectifs et des mesures à ces différents niveaux fait immédiatement référence à des questions de gouvernance. S'il est indéniable que les acteurs ont, en tant que tels, un rôle dans l'œuvre d'aménagement du territoire, la mise en conformité des acteurs avec la philosophie des objectifs du SRAT nous semble être un objectif général qui devrait être mis en concordance avec les espaces d'intervention. D'où

l'effort de définition des espaces de projets sur la base de critères précis. Cette délimitation a portée purement gestionnaire traduit certes une réelle volonté de modifier et faire évoluer les structures administratives, et non de rajouter des structures territoriales, du reste fort coûteuses. Les objectifs poursuivis contiennent, entre autres, la responsabilisation des acteurs qui seront demain garants de la bonne réalisation des projets d'envergure régionale dans leur zone ou localité. Par cette responsabilisation, la région se donne autant de relais et de catalyseurs pour que les imbroglios des compétences territoriales ne deviennent pas des freins à l'opérationnalisation des objectifs du développement de la région.

### **Des espaces de projets comme déclinaisons territoriales nécessaires à l'aboutissement et à la réussite du Projet régional global**

Le recours aux espaces de projets intervient pour que l'échelle régionale jusqu'alors retenue devienne concrètement bien adaptée pour qualifier et promouvoir les systèmes économiques locaux. Le découpage d'un projet en sous-ensembles maîtrisables est essentiel à la conduite du projet et donc à son bon aboutissement et à sa réussite. Le découpage du projet régional global permet également de procéder plus facilement à sa planification. Une méthode communément employée afin de conduire un projet à son terme en respectant les impératifs de qualité, coût et délai est le découpage du projet en phases temporelles et en portions territoriales. Chaque phase est accompagnée d'une fin d'étape destinée à formaliser la validation de la phase écoulée avant de passer à la phase suivante.

Le diagnostic territorial a mis l'accent sur la diversité et l'étendus des disparités socio-économiques qui jonchent le territoire régional. Pour parer aux disparités les plus criantes entre communes rurales et urbaines mais aussi pour traiter les disparités intra et interprovinciales, il importe d'adopter une grille d'analyse et un mode d'intervention qui reposent sur les deux critères d'efficacité économique et d'équité sociale. Le recours aux espaces de projet vise à introduire de nouvelles formes d'efficacité économique mais qui ne tendent pas à exacerber les inégalités sociales et à s'opposer à l'objectif d'équité.

Du point de vue économique, l'intervention publique régionale repose sur deux principaux arguments : (i) l'équité ou logique redistributrice, afin de répondre à des inégalités sociales issues de différenciations dans la localisation de la base économique ; (ii) l'efficacité économique ou logique allocative, pour soutenir ou renforcer la présence d'activités aptes à contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et à promouvoir le tissu économique. Du point de vue social, les efforts de la région doivent s'ajouter à ceux de l'Etat et ses interventions et programmes sont aussi appelés à innover pour compenser les handicaps des espaces ruraux et des zones périurbaines s'opposant à l'égalité des chances dans l'accès aux biens et services primaires ou entraînant des surcoûts de production liés à l'éloignement, au désenclavement et aux carences d'équipements publics.

Avec le découpage en espaces projet, le but est de déterminer la diversité des périmètres du projet régional global et sa faisabilité territorialisée. Il s'agit de définir pour chaque composante individualisée de l'espace régional, ce qui sera inclus dans les objectifs du projet, et ce qui ne le sera pas et quand le projet doit bien être lancé. Il revient à l'étude de faisabilité de déterminer si la région via son agence d'exécution est bien en mesure de mener le projet à son terme. Dans cette perspective, il va falloir qu'elle dispose des compétences, des

ressources et des fonds nécessaires. Mais, il importe également de scruter les risques de faire et les difficultés auxquelles il faut s'attendre dans le déroulement de chaque projet ou programme et les moyens de les prévenir, d'une part, et les risques de ne pas faire et donc les enjeux pour la région si tel ou tel projet n'est pas lancé et mené à terme d'autre part.

## 1.1 Améliorer l'efficacité du modèle de développement régional

### Quelle vocation choisir pour la région Fès Meknès ?

La base économique de la région FM est assez diversifiée mais dominée par le secteur tertiaire et principalement le commerce et les services. Le potentiel de développement de la région se focalise au niveau de trois secteurs, à savoir : l'industrie, le tourisme et l'agriculture. La présence territoriale de ces secteurs reste concentrée à l'échelle d'un espace assez réduit. Ce qui donne l'impression de l'existence de deux territoires totalement dichotomiques ; l'un développé et l'autre l'est moins. Cette dichotomie n'est pas le résultat des moyens et des ressources disponibles, mais plutôt d'un cumul issu d'un mode d'aménagement historiquement non rationnel.

La région dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres régions dans trois secteurs économiques à savoir : l'agriculture, l'industrie, les services et l'artisanat. Toutefois, la valeur ajoutée de l'agro-business (industrie de transformation), qui constitue un levier commun entre l'industrie et l'agriculture peut représenter pour la région dans le futur proche sa principale locomotive de développement. Cela n'empêcherait pas que la région puisse continuer de se positionner sur d'autres niches de développement liées à l'industrie de voiture qui représente aujourd'hui pour le Maroc une opportunité pour développer son industrie et ses exportations vers le reste du monde. Les autres niches de développement concernent principalement : l'artisanat, le tourisme, les autres services de forte valeur ajoutée et l'économie de savoir où la région dispose d'atouts non négligeables à ce niveau. Ainsi, la région de Fès Meknès peut avoir l'agro business comme première vocation, et des vocations secondaires liées à l'économie de savoir, le tourisme et les services. L'agro-business est un secteur d'avenir pour le Maroc et pour la région FM. Ce secteur engendre une forte valeur ajoutée et ses débouchés s'avèrent nombreux à l'export et sur le marché local. De surcroît, l'agro business engendre des effets d'entraînement en cascade à la fois sur l'industrie et l'agriculture. La création d'un écosystème autour de l'agro business au niveau de la région aurait un impact progressif mais certain sur la modernisation de l'agriculture dans le cadre du plan Maroc vert et le développement de l'industrie dans le cadre du plan d'accélération industrielle.



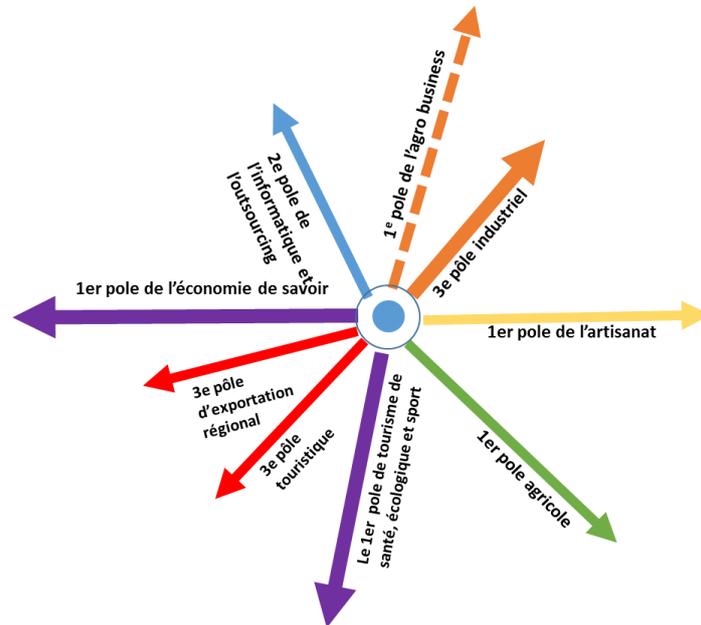
### Schéma qui résume les vocations économiques futures de la région Fès Meknès

#### Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2042

Il est totalement peu rationnel, improductif et handicapant, de continuer à naviguer à vue comme en laissant la région évoluer sans objectifs et sans modèle de développement clair et précis. Pour les vingt-quatre prochaines années (horizon 2042), la région doit se doter des moyens pour atteindre une meilleure position sur l'échiquier régional au plan économique et social. Mais pour que FM intensifie son rayonnement et hisse sa contribution à la croissance nationale à la hauteur de son potentiel réel et de son histoire, elle doit se fixer des horizons stratégiques objectifs et précis à atteindre sur le long terme. Des objectifs qui vont guider et orienter les actions de développement des acteurs sur le moyen et long terme. En principe, ces objectifs doivent traduire les atouts mais aussi le potentiel de développement visible et dormant de la région. Dans ce sens, **le positionnement stratégique** à l'horizon 2042 de la région Fès Meknès peut se résumer ainsi en termes de performances à atteindre :

- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'agro business ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle agricole, trifonctionnel : céréales-arboriculture-maraichère-élevage (export et marché local);
- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'artisanat à forte valeur ajoutée ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'économie du savoir ;
- Le 2<sup>e</sup> pôle de l'informatique et l'outsourcing ;
- Le 3<sup>e</sup> pôle touristique ;

- Le 3<sup>e</sup> pôle industriel ;
- Le 3<sup>e</sup> pôle d'exportation régionale



### Schéma de positionnement stratégique de la région FM à l'horizon 2042

Ces positionnements stratégiques sont réalisables et objectivement accessibles pour la région, compte tenu de l'ensemble des atouts et du potentiel de développement dormant de la région. À condition toutefois, de pouvoir déclencher et réussir une mobilisation totale des acteurs et une utilisation optimale des ressources existantes et particulièrement le capital humain, l'intégration de la femme dans le marché du travail, la préparation de l'environnement propice pour la relance de développement dans le cadre d'une rupture avec les pratiques anciennes ayant conduit à la situation actuelle. Une situation caractérisée par une défaillance sinon une atonie sur plusieurs plans et une régression sur le long terme des principaux agrégats économiques et des indicateurs de développement humain (Cf. résultats du diagnostic stratégique territorial).

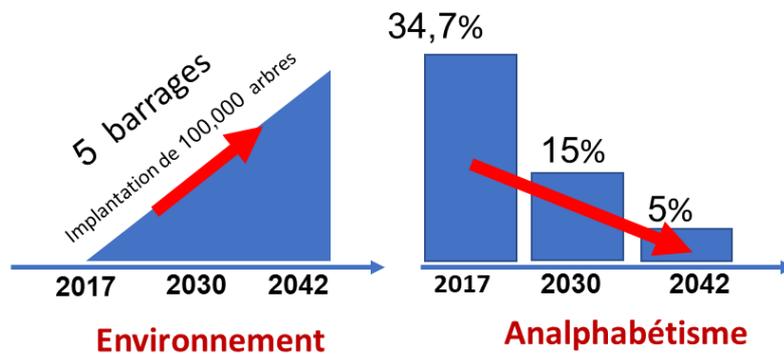
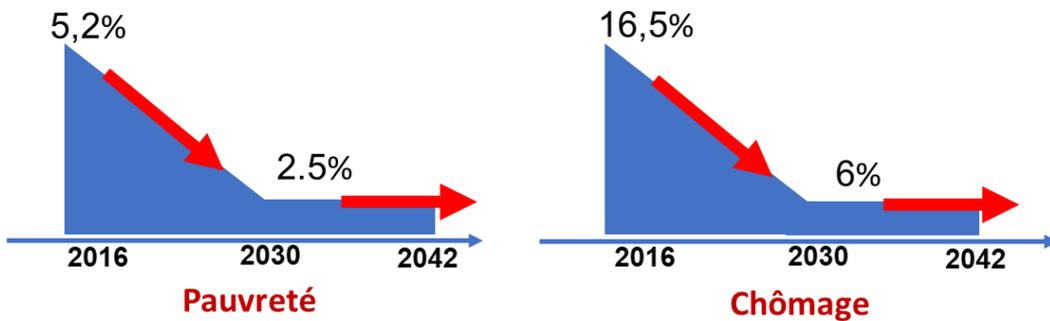
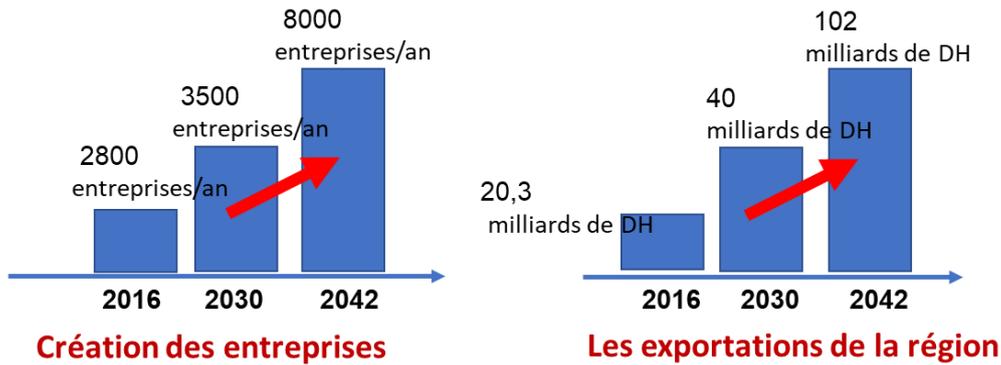
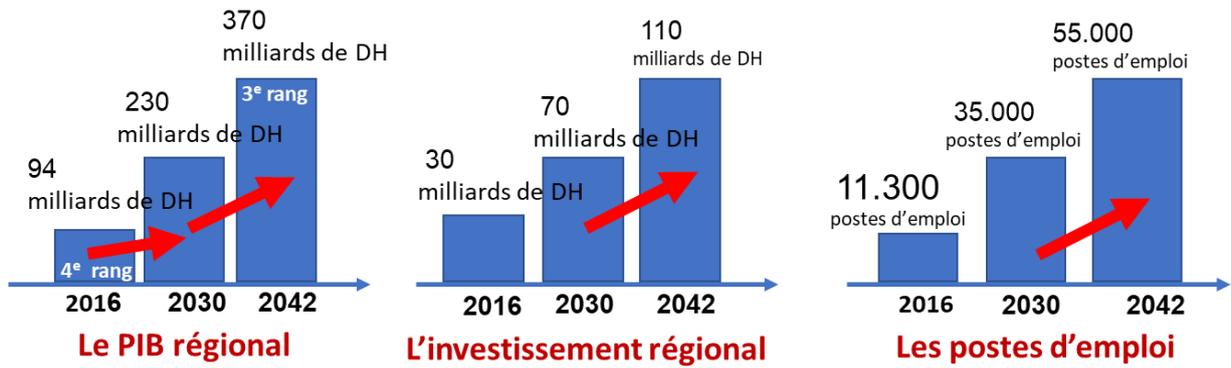
### Objectifs stratégiques quantifiés pour le long terme

En principe, le SRAT de FM doit fixer la **vision globale** de développement de la région sur le long terme. Il est également appelé à formuler des objectifs stratégiques quantifiés qui vont constituer des repères précis pour aiguillonner le processus de développement sur le long terme. En effet, le contenu du positionnement stratégique fixé ci-dessus, doit se traduire en objectifs quantifiés susceptibles d'encadrer et d'orienter en permanence l'action de développement sur le long terme. Les objectifs stratégiques expressément quantifiés de la région FM se résument comme suit :

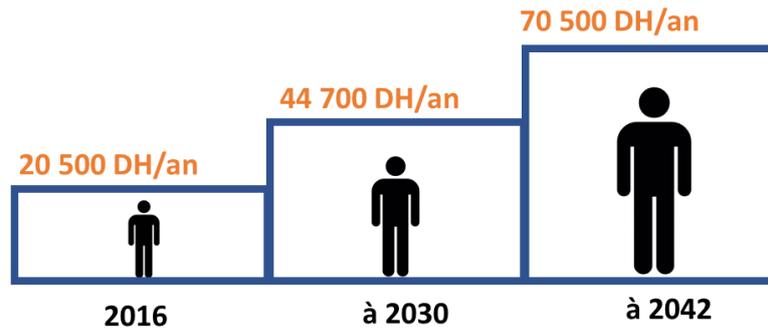
- Se positionner au 2<sup>e</sup> rang en termes de création de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 230 milliards de DH à l’horizon de 2030 et de 370 milliards de DH à l’horizon de 2042 ;
- Drainer des investissements à hauteur de 70 milliards de DH comme moyenne pour la période 2018-2030 et 110 milliards de DH comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Créer au moins 35 000 emplois par an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 55 000 emplois comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 3500 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 8000 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Augmenter la capacité d’export de la région en mettant en place un plan ambitieux pour atteindre 40 milliards de DH d’exportations<sup>1</sup> et 102 milliards de DH à l’horizon de 2042 ;
- Faire baisser le taux de pauvreté à 2.5% et 5% pour le milieu rural, à l’horizon de 2030;
- Faire passer le taux de chômage à moins de 6% à l’horizon de 2030 ;
- Faire passer le taux d’analphabétisme à moins de 15% à l’horizon de 2030 et moins de 5% à l’horizon de 2042.

---

<sup>1</sup> Il s’agit des exportations des produits industriels finis et semi-finis, y compris les produits de l’artisanat, et des produits agricoles brutes.



La réalisation de l'ensemble de ces objectifs quantitativement exprimés est de nature à permettre l'amélioration du PIB par tête des habitants de la région FM de 3,4 fois. Le PIB par tête passerait d'une moyenne de 20 500 DH/an actuellement à 44 700 DH/an en 2030 et 70 500 DH/an en 2042.



**Evolution du PIB par tête de la région Fès Meknès**

Tels qu'ils sont quantifiés, ces objectifs stratégiques ont été fixés sur la base des résultats du diagnostic territorial stratégique. Il s'agit particulièrement des éléments suivants :

- Les tendances lourdes antérieures des indicateurs stratégiques concernés (PIB, investissements, emploi, exportation, PIB/tête, ...)
- Les capacités de production déjà installées ;
- Le potentiel dormant en terme des ressources naturelles disponibles (terres agricoles, eaux, forêts, mines, ...) et du capital humain ;
- Le niveau de développement des autres régions avancées ;
- Le fait que la part de la région dans le total de chaque agrégat macroéconomique ne doit pas être inférieure à 8.3% comme minimum qui représente la moyenne régionale.

**Concernant la méthode de calcul des objectifs stratégiques quantifiés, elle se présente comme suit :**

- Concernant le calcul du PIB, un taux de croissance de 6% a été retenu comme objectif à atteindre pour les 24 prochaines années. Ce taux de croissance est faisable à la lumière des résultats du diagnostic territorial stratégique et de la performance réalisée au niveau d'autres régions ;
- Le nombre d'emplois à créer dépend en général des investissements qui seront réalisés durant cette période. Il existe une forte corrélation entre les flux des investissements et les emplois créés par l'économie. Sur la base de cette relation que le nombre d'emplois à créer a été estimé en tenant compte du montant des investissements qui seront réalisés ou drainés au courant de cette période ;
- L'investissement a été fixé sur la base de l'objectifs du PIB fixé au niveau du premier point. Au Maroc le Ratio investissement /PIB est d'une moyenne de 30% sur le long terme. Sur la base de cette relation l'investissement global a été fixé ;
- Le montant des exportations a été fixé sur la base de la capacité d'exploration existante (industrie, produits agricoles, produits d'artisanat, ...) et sur la base de la part que mérite la région dans l'ensemble des exportations du pays au cours des 24 prochaines années ;

- Les créations des entreprises sont calculées sur la base de la tendance observée au niveau de la région, les performances des autres régions et la part minimale de la région à atteindre dans les créations d'entreprises ;
- Le taux de pauvreté est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité d'une manière générale, la performance des autres régions et l'hypothèse d'amélioration des revenus par tête de 3.4 fois ;
- Le taux de chômage est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, la performance des autres régions, les emplois à créer dans les prochaines années et les investissements à réaliser au cours des prochaines années ;
- Le taux d'Analphabétisme est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre l'analphabétisme, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des personnes prévues dans les 24 prochaines années. ;

## 1.2 Orientations et choix stratégiques :

Le SRAT a pour vocation de fixer les orientations et des choix stratégiques pour les 24 prochaines années. A ce niveau, 10 orientations stratégiques sont fixées et qui touchent à l'ensemble des domaines d'intervention de la région directement ou indirectement. Ces 10 orientations stratégiques sont déclinées à 100 sous-orientations stratégiques qui visent le développement de la région sur plusieurs plans et principalement pour atteindre les objectifs stratégiques quantifiés fixés ci-dessus. Ces orientations sont ventilées par domaines stratégiques d'intervention de la région. Ces mêmes orientations seront déclinées selon les espaces de projets au niveau du chapitre suivant.

les 10 orientations stratégiques sont présentées comme suit :

- 1. Consolider la justice sociale et spatiale sur l'ensemble du territoire de la région ;**
- 2. Mise en place de nouvelles approches pour mieux planifier le développement des villes et moderniser leurs infrastructures ;**
- 3. Modernisation des infrastructures de la région ;**
- 4. Promouvoir la formation et la recherche ;**
- 5. Reconstruire les bases économiques de la région sur de nouveaux critères et de nouvelles priorités ;**
- 6. Améliorer l'attractivité de la région ;**
- 7. Développer le milieu rural pour mieux l'intégrer dans la dynamique globale de la région;**
- 8. Préserver l'environnement et des ressources naturelles ;**
- 9. Faire du capital immatériel de la région un levier essentiel du développement ;**
- 10. Améliorer la gouvernance.**

Par domaines d'intervention, les orientations stratégiques peuvent être synthétisées comme suit :

#### A. Développement humain, justice spatiale et intégration de la femme :

1. Désenclaver toutes les communes de la région et particulièrement celles isolées en saison hivernale ;
2. Généralisation des infrastructures de base (électricité, eau potable, assainissement) en milieu urbain et rural et une attention particulière doit être accordée aux zones décentralisées et isolées ;
3. Améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu urbain et rural ;
  - Ciblage plus judicieux des zones et des catégories défavorisées et démunies ;
  - Innovation en matière des approches de ciblage et d'intervention ;
  - Accorder un rôle plus important de la société civile.
4. Généralisation de l'enseignement particulièrement dans les zones isolées en assurant les chemins d'accès aux écoles et en s'appuyant particulièrement sur les outils didactiques informatiques ;
5. Généralisation de dispensaires équipés et dotés en personnel médical particulièrement dans les zones isolées et en milieu rural ;
6. Mise en place d'une politique intégrée de l'emploi particulièrement envers les jeunes diplômés :
  - Formation ciblée et adaptée aux besoins du marché du travail ;
  - Drainer plus d'investissements vers la région ;
  - Renforcer l'esprit d'entrepreneuriat dans tous les cycles de formation de base et universitaire ;
  - Augmenter la capacité des centres de formation professionnelle, diversifier leur spécialisation et élargir leur présence dans l'ensemble de la région ;
  - Privilégier au titre de la commande publique l'entreprise locale ou celle qui emploie le plus de main d'œuvre locale ;
7. Promouvoir le rôle de la femme dans les activités économiques ;
  - Faire passer le taux d'activité de la femme de 20% à 70% à l'horizon 2042 ;
8. Améliorer les infrastructures sanitaires et particulièrement dans les zones vulnérables ;
  - Faire passer le nombre de centres de santé en milieu rural de 300 à 600 unités
  - Faire passer l'effectif médical (Généralistes et Spécialistes) de 160 à 480.
  - Doter les grandes villes de la région de plus d'hôpitaux de spécialité ;

9. Poursuivre les programmes de lutte contre l'habitat insalubre ;
10. Généralisation des infrastructures sportives de proximité et des maisons d'animation de quartier au profil des enfants et des jeunes ;
11. Créer des partenariats de développement entre les communes démunies et les grandes entreprises et fondations nationales moyennant des motivations et avantages économiques spécifiques aux territoires mal lotis en infrastructures.

## **B. Armature urbaine**

12. Améliorer la planification urbaine en généralisant les documents de la planification urbaine (PA, SDAU, ...) ;
13. Donner plus d'importance à l'organisation des villes en termes de fonctions principales (zones administratives, zones d'activités et industrielles, zones de savoir, zones de loisir, ...) ;
14. Doter la capitale de la région en équipements structurant modernes : Tramway, bus électrique, Grand Théâtre, Grand Musée, Espaces verts, Zoo national, Parc des jeux et loisir, ...
15. La métropole de Fès, est appelée à se développer davantage dans le cadre d'un projet économique-spatial ambitieux avec Meknès pour constituer un espace métropolitain locomotive de développement de la région ;
16. Les villes de Fès et Meknès doivent jouer un rôle plus important au niveau des grandes villes du royaume, en se dotant des infrastructures modernes à l'instar de grandes villes ayant bénéficié de programmes de développement spécifiques (Tanger, Casablanca, Marrakech, ...)
17. Renforcer et développer les villes moyennes de la région en termes des équipements et d'infrastructures et des équipements collectifs ;
18. Renforcer et développer les petites villes et centres émergents en termes des équipements et des infrastructures et des équipements collectifs et des zones d'activités ;
19. Augmenter l'offre foncière urbanisable au niveau de zones de forte pression à des prix abordables, en utilisant les réserves foncières publiques disponibles, et en contrecarrant toutes les formes de spéculation foncière ;
20. Faire des grandes villes de la région des villes intelligentes.

## **C. Développement économique et de l'attractivité :**

### **C.2. Secteurs de l'industrie et des mines :**

21. Faire du foncier au prix abordable, de la main d'œuvre qualifiée de l'aéroport, du réseau auto routier, de l'infrastructure de formation supérieure, technique et technologique des éléments d'attractivité pour la région ;
22. S'inscrire dans la stratégie nationale de l'accélération industrielle et bénéficier des ressources du Fonds de Développement Industriel et de l'Investissement ;
23. Développer l'offre promotionnelle liée au secteur de l'industrie en termes d'opportunités faisables et mise en place d'un site web dédié à la promotion de la région ;
24. Améliorer le climat des affaires (délais, dématérialisation des procédures d'autorisation, ...) ;
25. Améliorer l'attractivité de la région en augmentant **l'offre foncière industrielle** tout au long de l'axe Fès Meknès à des **prix abordables** (location long terme) et préférentiels et des surfaces variées permettant d'attirer toutes les catégories d'investisseurs et particulièrement les jeunes et les PME. Envisager l'option de location sur le long terme ;
26. Promouvoir des zones industrielles spécialisée (Agro Business, Textile, Produits pharmaceutiques, ...) ;
27. Promouvoir les zones franches autour de l'aéroport de Fès-Meknès et au long de l'axe autoroutier Fès-Meknès que sur l'axe Taza- El Hoceima ;
28. Encourager les investissements dans le secteur minier de la région en mettant en place une carte des opportunités existantes et potentielles ;
29. Aménager aux normes internationales le terrain réservé par la commune de Meknès pour recevoir le Grand projet de Parc des expositions des Salons et Foires de Meknès et qui abritera l'évènement annuel du SIAM ;

### C.3. Secteurs de l'agriculture :

30. Poursuite de la politique d'extension des terres irriguées par des aménagements d'eau aux terres irrigables, la mise en place des équipements d'irrigation, l'entretien des barrages existants et la construction des barrages programmés et de barrages nouveaux ;
31. Soutenir le projet de création de l'Office de Mise en Valeur de Sais ;
32. Introduction des nouvelles techniques de production afin d'améliorer les rendements ;
33. Spécialisation dans les produits à forte valeur ajoutée en liaison avec l'agro business
34. Drainer plus d'investissements au secteur de l'agriculture ;
35. Développer le secteur des plantes aromatiques ;
36. Développer l'élevage ;

37. Développer un réseau régional des coopératives agricoles ;
38. Développer la capacité de stockage et de frigorification de la région en produits agricoles, à travers des zones de stockage et d'entreposage dédiées aux produits agricoles ;
39. Encourager la recherche développement agronomique dans la région ;
40. Promouvoir et Organiser la collecte et la commercialisation des produits agricoles ;

#### **C.4. Secteur du tourisme :**

41. Améliorer les facteurs d'attractivité touristique (sécurité, qualité, animation, prix, propreté des villes, les infrastructures de qualité de la ville, ... ) ;
42. Implanter de nouvelles zones touristiques et diversifier l'offre touristique et la structurer : tourisme hivernal, tourisme de santé, de congrès et événementiels, spirituel, sport, écologique, ... ;
43. Faire de la diversité géographique, du climat et des atouts naturels de la région un levier touristique ;
44. Encourager l'investissement dans le tourisme de masse et des jeunes par l'aménagement des zones dédiées aux endroits appropriés : barrages, lacs, forêts, ... ;
45. Améliorer et réhabiliter les médinas et les monuments de forte attractivité touristiques ;
46. Doter le site de volubilis d'un aménagement touristique adapté
47. Augmenter l'offre de la région en matière d'animation et de loisir ;
48. Promouvoir Fès comme ville d'organisation des congrès mondiaux et des grands événements de premier ordre national et international.

#### **C.5. Secteur de l'artisanat :**

49. Accompagner les artisans pour améliorer la qualité, les procédés et la conception ;
50. Développer de nouvelles zones d'activité pour l'artisanat selon les métiers ;
51. Soutien à la formation continue des artisans ;
52. Appui logistique aux mono artisans pour se transformer en entreprises organisées ;
53. Développement de la commercialisation des produits d'artisanat et appui à la commercialisation et à l'export des produits d'artisanat et particulièrement vers l'Afrique ;
54. Organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès.
55. Mise en place d'une place internationale de vente des produits d'artisanat et organisation du salon international annuel de l'artisanat au niveau de Fès.

### C.6. L'économie de savoir :

56. Faire de l'économie de savoir un vecteur de développement de la région ;
57. Poursuite de l'installation de nouvelles structures universitaires dans de nouvelles disciplines des technologies de pointes (l'agronomie, l'électronique, la biotechnologie, la nanotechnologie, ...)
58. Soutenir le projet de création d'une grande école de commerce initié au niveau de la ville de Meknès ;
59. Créer la city universitaire de la région au niveau de Fès qui regroupe les universités nationales et internationales et les grandes écoles de la région ;
60. Développer la formation au profit de l'Afrique ;
61. Promouvoir la recherche et l'innovation au niveau des universités au profit du développement régional, national et multinational ;
62. Encourager les centres de recherches internationales à s'installer au niveau de la région ;
63. Promouvoir l'investissement dans le secteur universitaire en facilitant l'obtention du foncier aux investisseurs.

### C.7. Promouvoir l'entrepreneuriat :

64. Soutenir les jeunes entrepreneurs par des aides financières, foncières et par l'accompagnement ;
65. Construire une base de données des opportunités d'affaires pour les TPE ;
66. Soutenir et accompagner les entreprises en difficulté et celles qui cherchent à quitter la région ;
67. Mise en place des zones d'activité dédiées aux jeunes entrepreneurs et aux TPE ;
68. Privilégier les entreprises locales pour la commande publique régionale ;
69. Soutenir les petites activités opérant dans l'informel à se transformer en entreprises
70. Créer plusieurs zones d'activités dédiées aux startups ;
71. Faire de l'informatique un vecteur de développement de la région.

### C.7. Autres orientations pour améliorer l'attractivité

72. Constitution d'une réserve foncière stratégique pour assurer le développement des zones d'activités économiques ;
73. Mettre à niveau l'aéroport de la région pour qu'il devienne un hub international de l'export et du tourisme et lui donner le nom d'aéroport de Fès -Meknès ;

74. Organiser annuellement des salons de : L'agro business, l'Agriculture, l'Artisanat, la restauration traditionnelle ;

#### D. Développement rural :

75. Soutenir les efforts de développement rural en matière de rattrapage des déficits sociaux et infrastructurels dans un cadre de perfection des mécanismes de financement et surtout les pratiques d'exécution des programmes et projets de développement ;

76. Donner un intérêt particulier au renforcement des capacités des acteurs locaux (communes, promoteurs privés, société civile...) et au décloisonnement des politiques et programmes sectoriels, pour une plus grande mutualisation des synergies et une grande coordination entre les différentes institutions ;

77. Poursuite de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural à travers les programmes en cours (INDH, ...) et à travers des actions plus ciblées ;

78. Développer les coopératives et renforcer leurs capacités d'organisation et de gestion ;

79. Soutenir et développer les associations de développement en milieu rural ;

80. Renforcer les capacités des élus et des collectivités locales en général, en matière de projets de développement local ;

81. Développer des activités de valorisations des produits agricoles (produits de terroir de forte valeur ajoutée) et des produits d'artisanat ;

82. Développer l'éco tourisme et la restauration bio au niveau des zones adaptées (montagne, forêts, ...) ;

#### E. Infrastructures

- **1er axe stratégique : développement humain, justice spatiale et intégration de la femme (désenclavement et amélioration des conditions de vie des populations)**

83. Désenclaver et doter le Rif et le Prérif en infrastructures de base permettant la valorisation de leurs potentialités ;

84. Améliorer l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées dans des zones de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour éviter des situations d'enclavement et améliorer les conditions de vie des populations de la région ;

- **2ème axe stratégique : développement économique et attractivité de la région :**

85. Activer la connexion de la région avec les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la

région de Marrakech-Safi, pour ne pas limiter ou freiner le développement de la région ;

86. Assurer une meilleure connexion de la région au nord du Royaume pour lui permettre une ouverture sur l'étranger via un meilleur accès au littoral et aux infrastructures portuaires proches ;
87. Mettre à niveau les différents types d'infrastructures existantes (extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région, électrification de la voie ferrée Fès-Oujda, mettre à niveau les anciennes liaisons ferroviaires de la région) et assurer leur interconnexion dans une vision globale de desserte de la région et au sein des plateformes logistiques ;
88. Activer l'équipement des ports secs et des plateformes logistiques identifiés dans la région.

- **3ème Axe stratégique : améliorer la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale**

89. Améliorer l'accessibilité de l'ensemble de la région aux grandes infrastructures qui la traversent (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse)
90. Favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport qui facilitent les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région,
91. Améliorer le système de transport rural y compris l'intégration du transport informel ainsi que le transport en commun ;

#### **F. Culture et patrimoine**

92. Faire du patrimoine et de la culture un vecteur de développement de la région en synergie avec le tourisme et l'artisanat ;
93. Sauvegarder l'ensemble des médinas de la région afin de réhabiliter leurs fonctions sociales, économiques et culturelles ;
94. Valoriser le site archéologique de volubilis ;
95. Donner de l'élan et plus de rayonnement aux cultures locales, aux moussems et festivals.

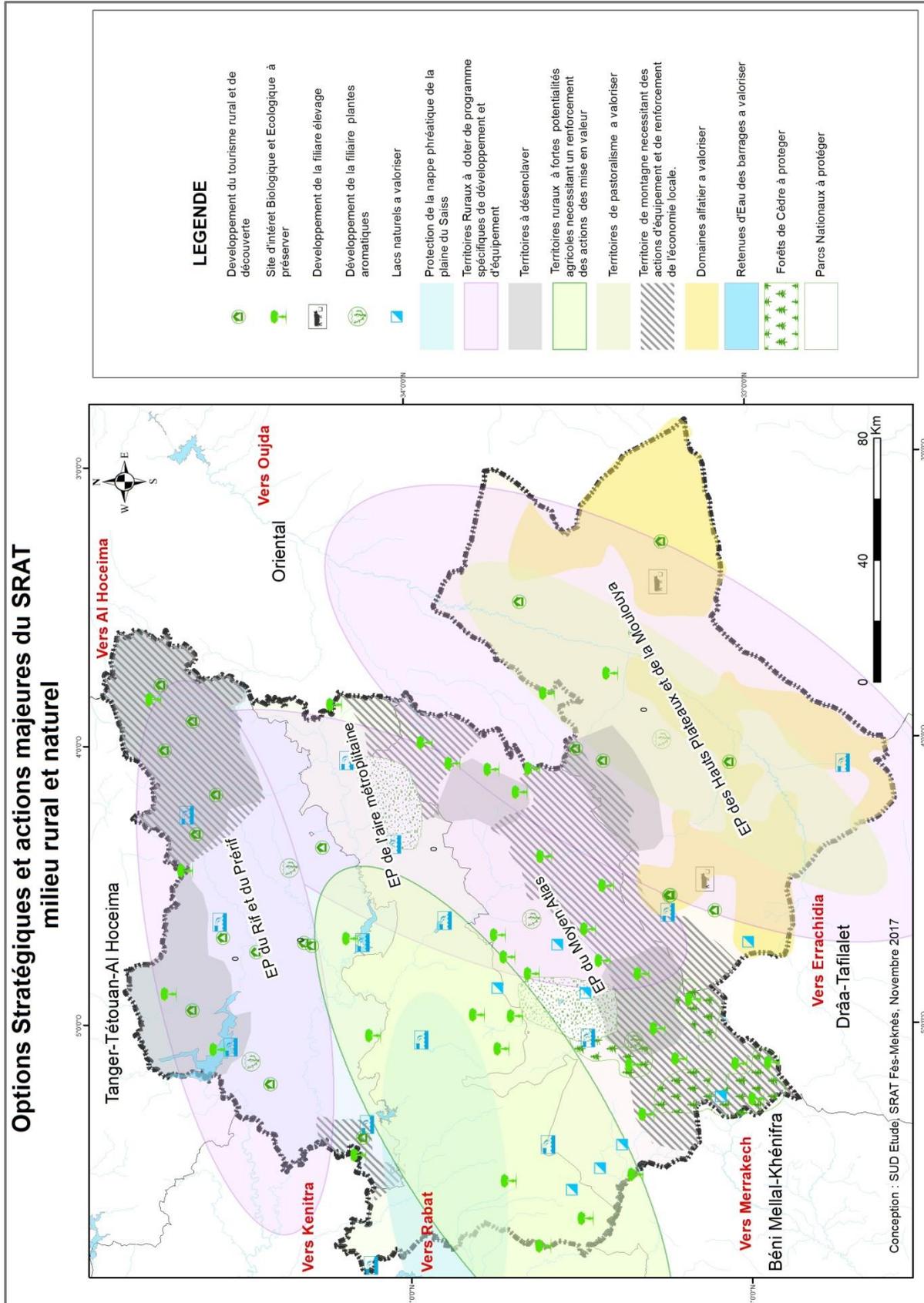
#### **G. Environnement et développement durable**

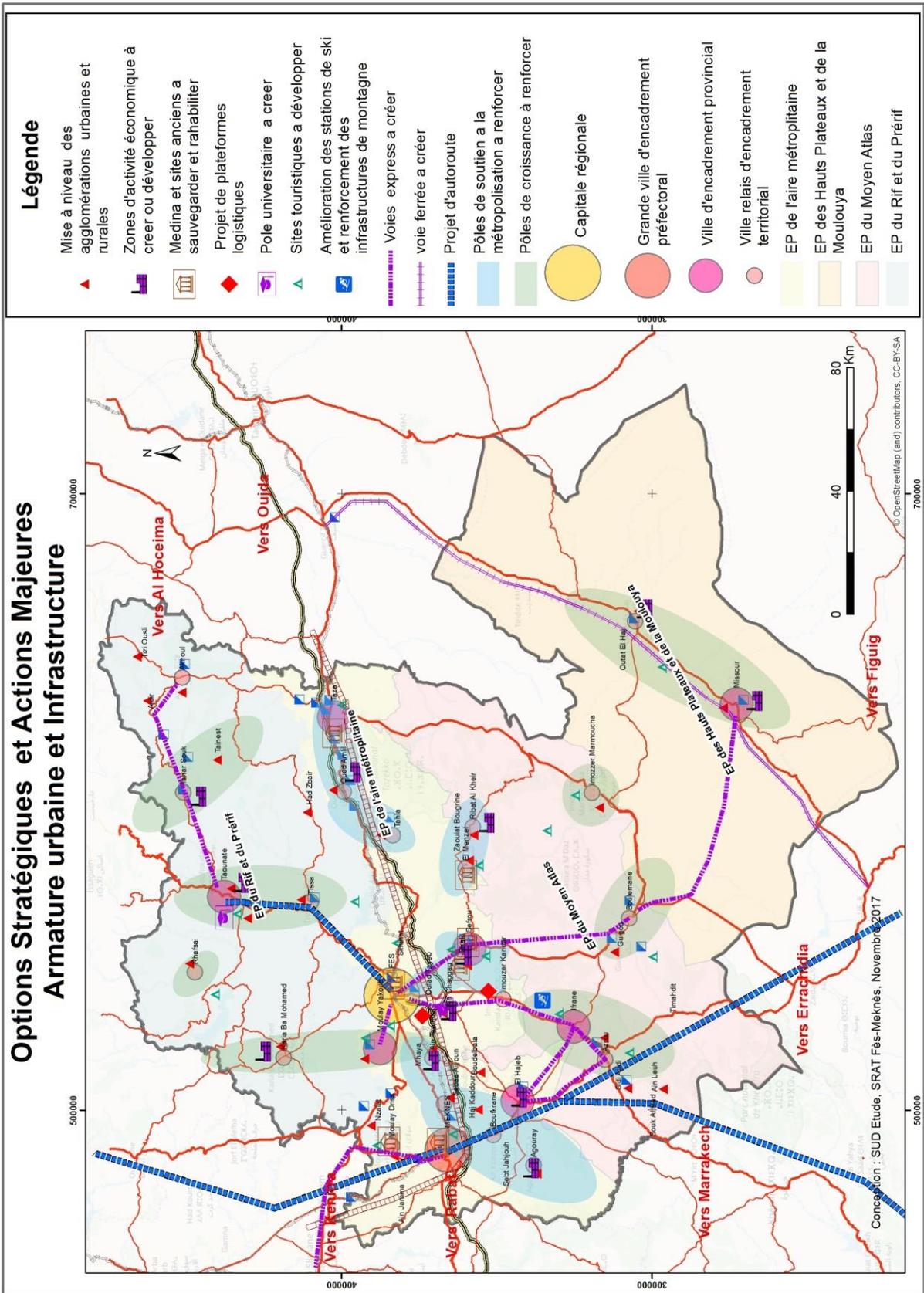
96. Préserver les ressources stratégiques (eau, forêt, biodiversité, paysages ...) de l'espace projet du Moyen Atlas, en palliant la marginalisation économique et sociale des populations ;
97. Mettre en place des mécanismes de protection et de sauvegarde pour mieux bénéficier des potentialités naturelles de la région ;

98. Accélérer le programme de généralisation des décharges publiques organisées et les stations de traitements des rejets liquides ;
99. Exploitation et valorisation du potentiel important que recèle la région de Fès-Meknès en matière d'énergies solaire, éolienne, hydro-électrique, géothermique et liées à la biomasse.
100. Renforcer les programmes en cours contre les inondations, la croissance des catastrophes naturelles sur les territoires auprès des acteurs locaux et de la population ;
101. Intégrer la plupart des risques naturels, climatiques et géophysiques, dans les documents d'urbanisme et la réalisation des études intégrées du risque au niveau de la Région de Fès-Meknès.

#### **H. Gouvernance régionale :**

102. Renforcer les capacités de l'administration de la région (organisation, profil ; outil informatique, échanges d'expériences, ...);
103. Diversifier et renforcer les ressources financières de la région (budget général, Etablissements publics, ressources fiscales, financement privé ...);
104. Mettre en place une instance régionale de planification et de coordination de politiques publiques dans le cadre de la vision globale du SRAT et du PDR;
105. Promotion organisée et outillée de la diplomatie régionale d'investissement et Mise en place d'une instance régionale qui se charge de l'accompagnement des investissements nationaux et étrangers au niveau de la région ;
106. Créer une forte synergie entre la région et les collectivités locales d'une part, et la région et les administrations sectorielles d'autre part ;
107. Développer la coopération nationale et internationale pour attirer les meilleures pratiques en matière de développement ;
108. Adopter la numérisation de l'ensemble des administrations de la région ;
109. Mettre en place un observatoire d'évaluation de l'impact des politiques de planification et d'un système statistique dédié à la région ;
- 110.** Renforcer le marketing territorial de la région FM : Guide, Site web, Salons, ... .



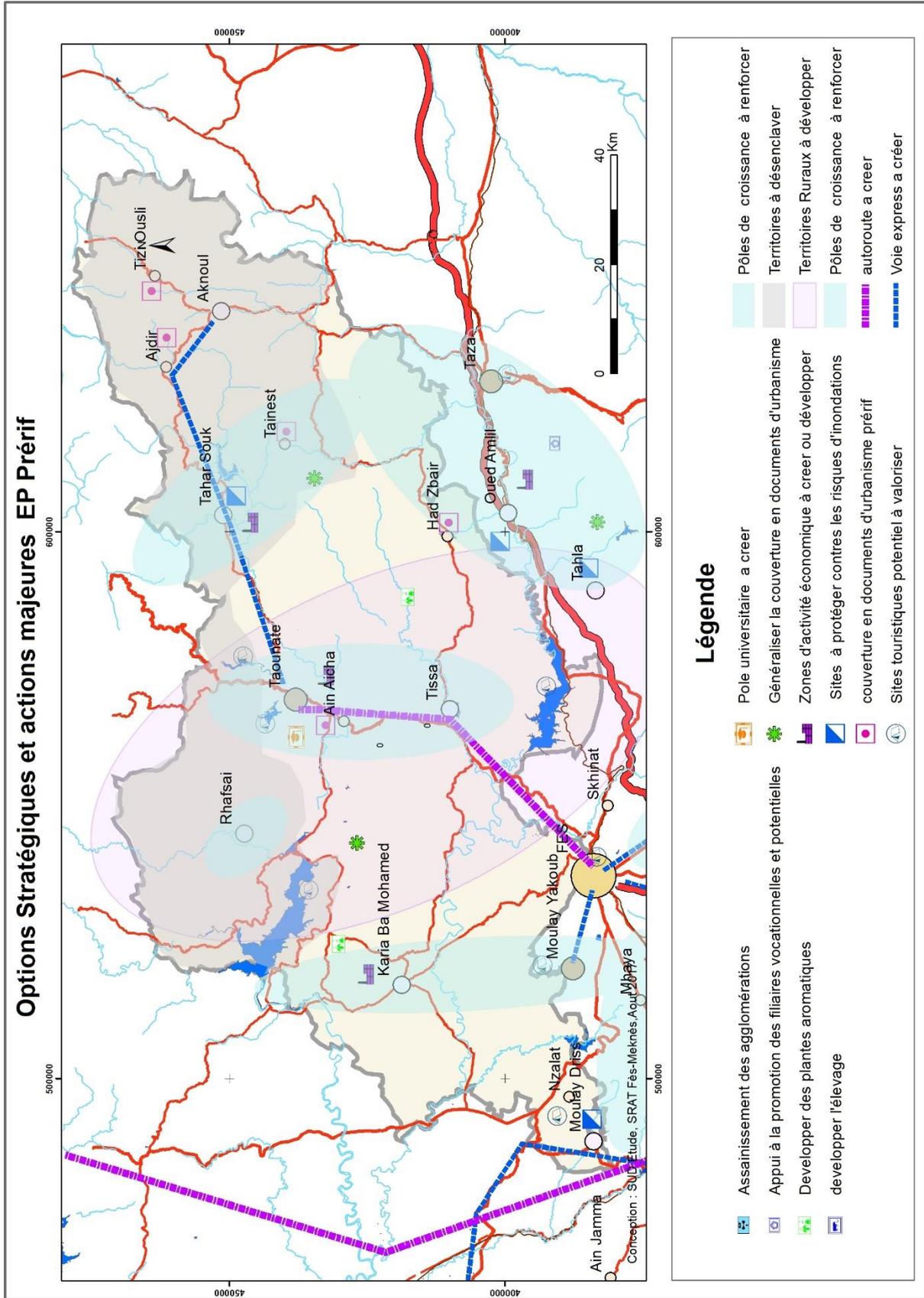


**Conclusion** : Ce chapitre a été consacré à la définition des vocations économiques de la région FM et à la formulation des objectifs et des orientations stratégiques pour assurer un développement plus accéléré à la région afin de pouvoir rattraper les déficits sociaux cumulés, de créer un climat favorable aux affaires en vue de drainer plus d'investissements, et enfin pour garantir les conditions d'un mieux-être social au sein de la région.

La diversité des mesures ci-dessous formulées s'inscrit dans le cadre d'un grand objectif principal : doter la région d'un ensemble d'orientations pour pouvoir impulser une nouvelle dynamique dans tous ses champs de compétences : renforcement de la base économique régionale, grands chantiers d'infrastructures publics, déplacement et transport, recherche et innovation, transition énergétique, santé et protection civile et sociale....

Le chapitre qui suit s'inscrit dans une logique de choix de localisation des interventions et programmes à mener en fonction des besoins des différentes composantes territoriales. Il est consacré à la définition des espaces de projets. Ces espaces sont au fait des territoires plus homogènes en termes d'un certain nombre de critères objectifs définis préalablement. Ce faisant, ils feront l'objet d'orientations stratégiques plus adaptées afin de les mettre sur la voie d'un développement économique et social adapté à leur atouts et ressources, mais aussi à leurs contraintes.

Options Stratégiques et actions majeures EP Prérif



# 2.

## Cadre général du développement régional durable



## 2. Cadre général du développement régional durable



Les grands identifiants d'une région sont perceptibles de différents angles. A une échelle historique et « mondiale », la région Fès-Meknès paraît être repérée avant tout par son appartenance à la grande région au Maghreb et au Royaume du Maroc. Vue sous cet angle, sa centralité force l'attention de par l'éclat de notoriété qu'impose l'évocation de Fès et aussi de Meknès. Pour le présent, le positionnement reste tributaire du poids de la région. Celui-ci est susceptible de générer une identité distinctive pour la région si les fondements de celle-ci se consolident et évoluent positivement de manière durable.

La région de Fès-Meknès est traversée par les grandes voies de communications qui structurent le territoire national notamment :

- **La route nationale n°4**, qui relie Kénitra à Figuig et traverse la région Fès-Meknès en empruntant l'ancien tracé de la RN4 dans les provinces de Meknès et Moulay Yacoub, l'ex R503 dans la wilaya de Fès et les provinces de Sefrou et Boulemane, puis la RP5108, la RN15 et la RR601 dans la province de Boulemane ;
- **La route nationale n°6** qui relie la côte Atlantique au niveau de Rabat à la frontière Est du pays au niveau d'Oujda.
- **La route nationale n°8**, qui relie la côte méditerranéenne de la ville d'Al Hoceima au littoral Atlantique sud au niveau de la ville d'Agadir. Cette route traverse trois grands ensembles de domaines géographiques : le Rif, le Moyen et le Haut Atlas.
- **La route nationale n°13**, qui relie Chefchaouen à Errachidia en traversant la région Fès-Meknès sur un linéaire de 160 km ;
- **La route nationale n°15**, reliant les villes d'El Aroui-Nador sur le littoral méditerranéen au Moyen atlas central au niveau de l'agglomération de Midelt, en passant par les territoires Est de la région ;
- **La route nationale n°27**, reliant Meknès à Moulay Bouselham qui traverse la région sur un linéaire de 24 km dans la province de Meknès ;
- **La route nationale n°29**, qui relie Kassetta à Zhiliga et traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 303 km en **empruntant** les RR 505 et 507 dans la province de Taza puis la RP5115, la RR502 et la RR503 dans la province de Boulemane.

Ce réseau de routes nationales dessert pratiquement toutes les grandes agglomérations de la région, il est maintenant renforcé par deux axes autoroutiers et ferroviaires qui structurent le couloir central de la région.

- **L'autoroute A2**, qui relie Rabat à Oujda en passant par Meknès, Fès et Taza, constituant le tronçon marocain de l'axe méditerranéen de l'autoroute Trans-maghrébine devant relier les capitales Maghrébines Nouakchott, Rabat, Alger, Tunis et Tripoli.

- **La ligne ferroviaire** reliant Casablanca à Oujda via Rabat, Kenitra, Meknès, Fès et Taourirt. Un embranchement à Taourirt permet de desservir Nador sur le littoral méditerranéen. L'infrastructure est composée d'une voie dédoublée de Fès vers Rabat, et une voie unique en direction d'Oujda une liaison ferroviaire relie également Fès à Tanger via Meknès Sidi Kacem et Sidi Slimane (c'est la ligne Tanger Fès) L'infrastructure ferroviaire ne couvre que la partie centrale de la région (le couloir métropolitain). Il existe cependant les traces d'une ancienne ligne reliant Guercif à Midelt en passant par les villes d'Outat El Haj et Missouri, cette ligne servait à l'acheminement des minerais des sites de Mibladen et Ahouli.
- **La région dispose d'un aéroport international, l'aéroport de Fès Saïs**, récemment, objet d'extension, (l'aéroport est en mesure d'accueillir tous les types d'avions commerciaux ; sa capacité d'accueil est de 2,5 millions de voyageurs par an). Elle dispose également de **deux aérodromes régionaux** : l'ancien aérodrome de Taza situé à Sidi Hammou Miftah à une altitude de 575m qui est une ancienne base aérienne militaire et l'aérodrome régional d'Ifrane situé à 1664 m d'altitude.

## 2.1. Le positionnement territorial de la région dans l'espace national.

### Les principaux atouts de la région

- + **La région renferme le principal château d'eau du Maroc** La Région de Fès-Meknès est située au cœur du **réseau hydrographique national**. Avec les deux grands bassins hydrauliques (Sebou et Moulouya) et son climat humide, elle couvre l'essentiel du « **château d'eau** » du Royaume. La préservation et valorisation de ce potentiel hydrologique est stratégique pour le pays, et devient un objectif prioritaire pour la région de Fès-Meknès.

La ressource hydrologique de la région doit être préservée, d'autant plus que les villes du Saïss polluent fortement les eaux du bassin du Sebou. Par ailleurs sous l'effet de la récurrence des sécheresses et de la tendance à la diminution des précipitations, les ressources en eau de la région, aussi bien superficielles que souterraines, devraient connaître une baisse tendancielle qui pourrait être de l'ordre de 15 à 20 % à l'horizon 2030.

Le stress hydrique qui caractérise de plus en plus la région nécessite en urgence une politique de réduction de la pollution urbaine et industrielle, le développement et l'utilisation des eaux recyclées pour l'irrigation, afin d'économiser la ressource eau.

Le projet hydroagricole du Mdez en cours de réalisation va permettre ainsi une amélioration substantielle de l'utilisation des ressources en eau. L'infrastructure de transfert depuis le barrage de M'Dez jusqu'à la Plaine du Saïss va permettre l'apport d'eaux de surface supplémentaires, la réduction de la pression sur la ressource en eau souterraine actuelle, et une meilleure résilience au changement climatique de l'agriculture dans la Plaine du Saïss.

- + **La Région abrite un des plus vastes ensembles forestiers du pays**, étendu sur la plus grande partie du versant nord du Moyen Atlas. Le patrimoine forestier est riche par sa biodiversité, joue un rôle régulateur sur l'alimentation des nappes phréatiques des plaines

et des hauts plateaux de la région. Il constitue également une ressource économique importante pour le développement sociale et territorial de la région

- ✚ Une position stratégique à ouvrir sur les autres régions du royaume :

La région FM est au carrefour de deux axes stratégiques :

- Axe de l'intérieur, de Fès à Marrakech, relié au littoral par Fès-Tanger et au Sud par Fès Marrakech-Agadir. Le SNAT accorde une importance particulière, aux relations et interactions entre les villes en proposant cette liaison nationale de premier rang. « Cette voie constitue un axe moderne très cohérent, la trans-marocaine de l'intérieur faisant pendant à l'axe littoral en appui sur le Dir et les villes impériales. La mise en avant de ce tracé constitue une option forte de l'aménagement du territoire ».
- Axe Est-Ouest (Rabat-Meknès -Fès-Oudja) qui se prolonge vers les villes et capitales maghrébines (Alger et Tunis). Cet axe est «un élément primordial aussi bien de l'organisation de l'espace national que de l'intégration au Grand Maghreb » (SNAT).

La région est également traversée par d'autres liaisons nationales :

- La route nationale n°13 constituant l'axe trans-atlassique reliant les espaces de montagne et du sud en passant par Meknès, El Hajeb, Azrou,
- la route Midelt - Missouri - Outat el Haj - Guercif.
- Meknes-Fès-Taounate-El Hoceima ;
- Meknès-Fès-Taza-Nador ;
- Fès-Sefrou-Boulemane-Midelt-Errachidia
- Fès -Ifrane-Azrou-Khénifra- Béni mellal ;
- Nador-Outat El Haj-Missour Midelt Errachidia ;
- Al Hoceima- Taza – Maghraoua- Boulemane- Zhiliga.

Ces grands éléments de l'ossature routière nationale forment le cadre indispensable, à long terme au développement de la région de Fès-Meknès.

## Un espace métropolitain structuré par le plus grand bipôle du pays «Fès–Meknès»

Le développement du bipôle Fès Meknès est une des options majeures du schéma national d'aménagement du territoire sur le long terme. L'articulation de ce bipôle se fera autour de trois axes stratégiques :<sup>2</sup>

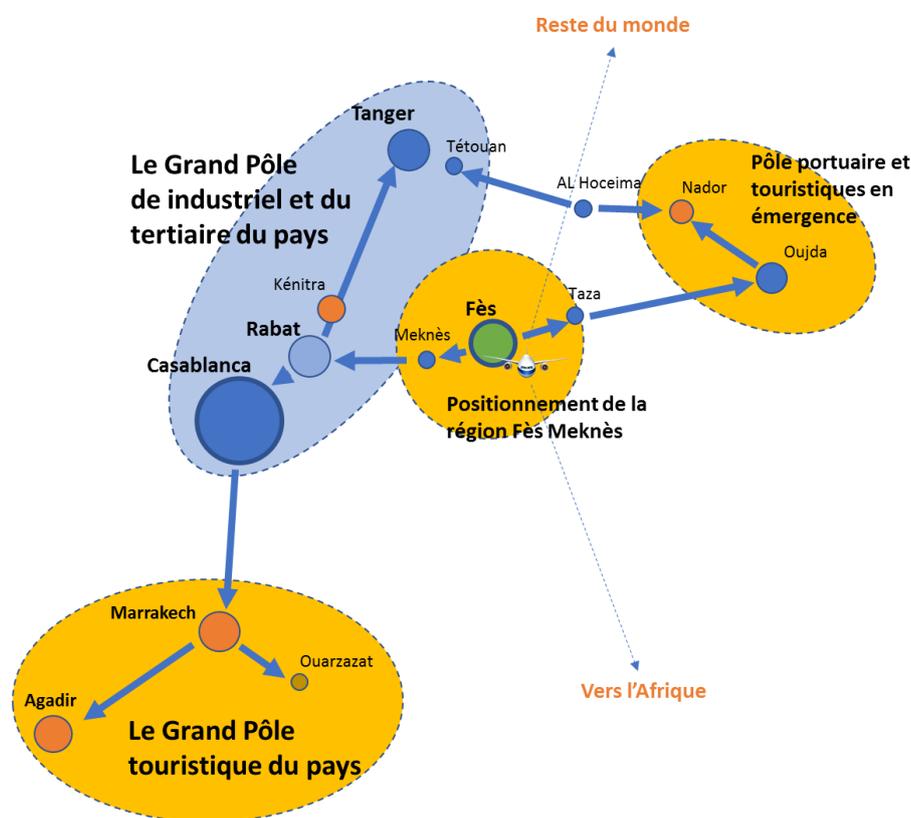
- **Le premier concerne la cohérence des choix de programmation entre les deux villes de sorte à assurer spécialisation, complémentarité et synergies.** Cette option vise les

---

<sup>2</sup> SRAT Fès-Boulemane Diagnostic Territorial stratégique  
 Etape 1 : Rapports sectoriels les facteurs de l'intégration régionale  
 URAM Int 2013

- investissements de l'Etat et pourrait s'étendre à ceux du secteur privé par le biais d'un système crédible d'incitations. C'est l'objet du SRAT.
- **Le deuxième axe stratégique concerne les territoires environnants les deux villes** englobant notamment Sefrou, Ifrane et El Hajeb qui doivent être associées à la dynamique de développement de l'aire métropolitaine. Cet objectif sera repris dans l'option d'aménagement de l'espace projet métropolitain de la présente étude.
  - **Le troisième axe se rapporte à la mise en place d'un outil de gouvernance territoriale unifié** (à l'échelle des deux villes ou à celle de leurs territoires respectifs) qui coordonne, planifie, programme et budgétise les interventions dans le cadre d'un plan d'action pluri annuel. Cet outil existe maintenant à travers la région et ses organes de gestion et planification territoriales.

Figure : Schéma de positionnement géographique de la région Fès Meknès



Source : SUD développement – SRAT FM

L'aire métropolitaine du bipôle Fès-Meknès comprend les territoires des Préfectures de Fès et Meknès, et des Provinces de Sefrou, Ifrane et El Hajeb, soit une superficie d'environ 13 300 km<sup>2</sup>.

Ce bipôle est caractérisé par un potentiel naturel et patrimonial, sous-exploité, un réseau dense de petits centres urbains, un accroissement démographique et des flux migratoires importants, autour de grandes villes, pôles de croissance et d'attractivité (investissements productifs, emplois, promotion sociale, formation universitaire et professionnelle...).

Toutefois, les « déficits » restent importants dans les domaines des infrastructures (transports, infrastructures urbaines, accès aux services de base), des équipements (formation de la main- d'œuvre destinée à l'économie), et du niveau de vie, qui révèlent de façon directe la problématique spatiale des inégalités entre territoires. <sup>3</sup>

La faible compétitivité de l'aire métropolitaine réside dans un certain nombre de pesanteurs et lacunes :

- Une économie faiblement intégrée et orientée vers les activités d'avenir.
- Un surcoût du transport routier.
- Insuffisance de plateformes modernes, avec une logistique et une gestion globale des services aux entreprises.
- Insuffisances en aménagements touristiques adaptés (hébergement, équipements, etc.).
- Une marginalisation par rapport aux grandes infrastructures de niveau national.

De ce fait, les principaux objectifs du bipôle sont :

- Asseoir une complémentarité positive entre les deux agglomérations du bi pôle permettent d'atteindre une vraie métropolisation ;
- Sortir la région de sa situation marginale ;
- Développer l'implantation d'activités industrielles et tertiaires nouvelles hors des filières traditionnelles ;
- valoriser au maximum les secteurs où la région dispose encore d'avantages comparatifs;
- tirer parti de la grande notoriété de la région sur le plan culturel.
- Mettre à profit le grand potentiel en matière de patrimoines

Quant aux projets de développement de l'aire métropolitaine Fès-Meknès, on peut les énumérer ainsi :

- L'amélioration des transports entre l'aire métropolitaine et les autres régions du pays : Création d'une liaison rapide ente la zone du Détroit et l'aire métropolitaine Fès Meknès et la continuation autoroutière vers Béni Mellal et Marrakech
- L'amélioration des liaisons internes reliant l'aire métropolitaine au reste de la région.
- La création d'une zone industrielle et d'une plateforme logistique de niveau national : une grande zone logistique et industrielle, au cœur de l'aire métropolitaine.
- Le développement de stratégies touristiques communes groupant les atouts de Fès, Meknès et de leurs territoires environnants.

---

<sup>3 3</sup> Schéma National d'Aménagement du territoire : Les espaces de croissance Direction de l'aménagement du territoire 1999-2000

- La promotion et le développement des industries traditionnelles dans l'aire métropolitaine.
- La promotion d'actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine historique : Sauvegarder les médinas et développer un centre de hautes qualifications en matière de réhabilitation et de restauration des ensembles historiques.
- La promotion du tourisme écologique et rural dans l'arrière-pays de chaque agglomération.
- Le développement d'un instrument commun de promotion et de marketing territorial par la mise en œuvre d'une campagne de marketing territorial.
- Développer à un ou deux autres domaines d'excellence de la région l'expérience positive du Salon International de l'Agriculture de Meknès (par exemple un salon international de l'artisanat à Fes).

Il va de soi que chaque projet ne pourrait se révéler opérationnel que sous certaines conditions et notamment ses nombreuses complémentarités et liens de dépendance avec d'autres projets et programmes.

#### Une Capitale régionale à vocation de pôle de croissance de portée nationale

Pour le SNAT, la force de Fès tient à son rayonnement culturel et à la vitalité de son artisanat. Elle est au centre d'un dispositif important, couvrant au nord, le pré-Rif (vers Ketama, Taza-Aknoul, Guercif-Saka) et au sud le triangle Fès-Azrou-Meknès, mais la ville doit s'attacher à résoudre ses problèmes urbains qui limitent voire entravent son rayonnement régional et national.

Trois domaines prioritaires pour faire de Fès un véritable pôle de croissance : sa médina, sa gestion foncière et sa politique de l'habitat.<sup>4</sup>

#### *La médina*

Au niveau des médinas, le SNAT insiste sur le nécessaire desserrement de la ville historique par la délocalisation d'activités polluantes et l'amélioration des conditions de vie qui doivent permettre de maintenir à l'intérieur du tissu une population stable et à revenus corrects. Par ailleurs, une meilleure desserte doit permettre de maintenir des activités non polluantes, créatrices d'emplois. Cela devrait passer par l'ouverture des accès, le désenclavement et l'équipement des quartiers intérieurs et le montage d'opérations de consolidation des blocs

---

<sup>4</sup> Schéma National d'Aménagement du territoire : Les espaces de croissance Direction de l'aménagement du territoire 1999-2000

SRAT Fes-Boulemane Diagnostic Territorial stratégique  
 Etape 1 : Rapports sectoriels les facteurs de l'intégration régionale  
 URAM Int 2013

de logements, de sorte que les familles puissent vivre en vieille ville avec les mêmes sécurités de logement et d'emplois que dans la ville moderne.

### *Le foncier*

Pour le SNAT, il importe d'urbaniser les larges superficies interstitielles sur la base d'un plan d'ensemble cohérent, en bataillant contre la spéculation foncière et en y apportant la viabilisation primaire. La maîtrise du développement spatial de l'agglomération impose de poursuivre les efforts de construction des grandes pénétrantes et rocades au Sud-Ouest, au sud et au Sud-Est, mais aussi de concevoir et de mettre en œuvre rapidement une maille de voies intermédiaires.

### *L'habitat*

Malgré les difficultés, des opérateurs mènent un travail important en matière de lutte contre l'insalubrité et la mise à niveau urbaine ; mais ces opérations devraient s'accompagner d'un meilleur suivi.

Au cours de la dernière décennie et grâce aux différents programmes nationaux : l'habitat social, villes sans bidonvilles, la mise à niveau urbaine et la lutte contre l'habitat menaçant ruine, les déficits sont fortement réduits mais de grands efforts restent encore à faire dans le secteur de l'habitat notamment en milieu rural et au profit d'une population aux revenus limités.

Les mêmes domaines d'intérêt doivent être également pris en considération pour le développement de Meknès, deuxième capitale de la région.

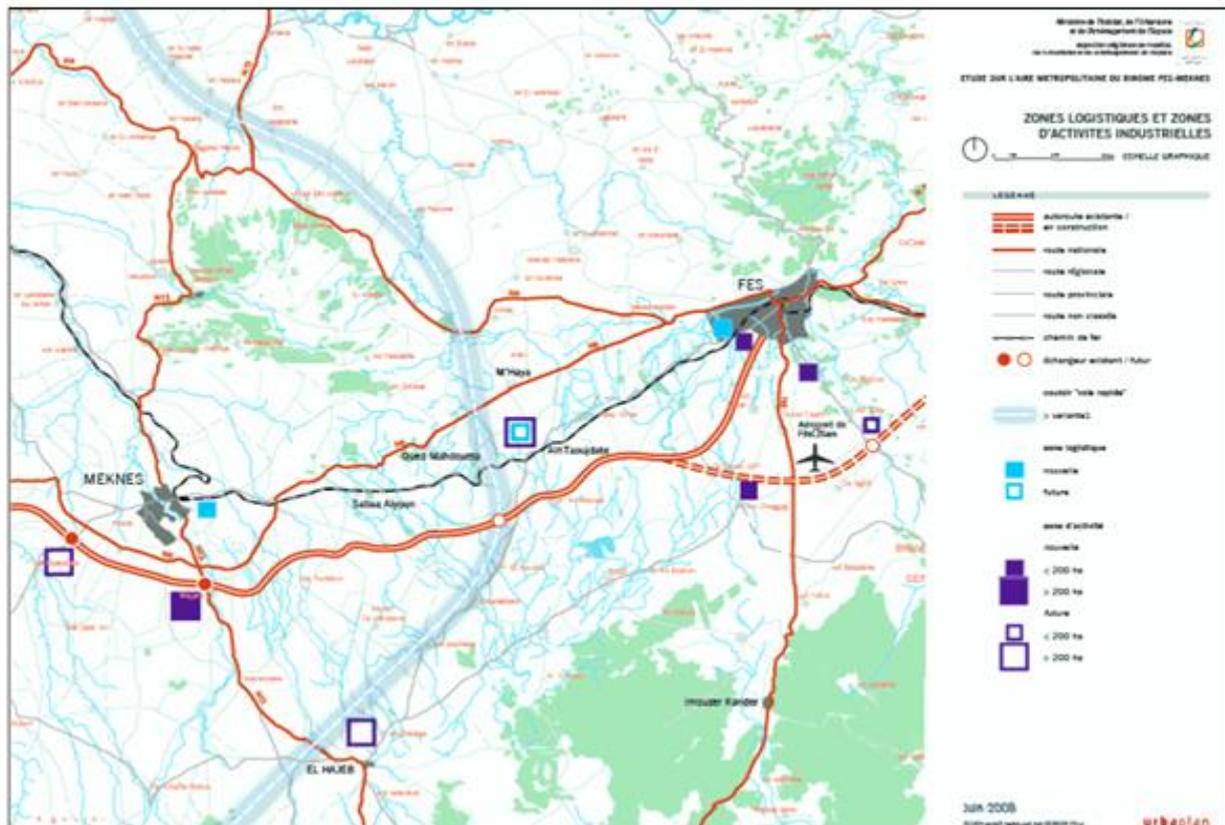
## **2.2 Espaces de développement et secteurs stratégiques**

Pour faire émerger des espaces de développement dans la région, les études stratégiques en développement et aménagement territorial et notamment « le SNAT, les SRAT de Fès Boulemane, Meknès Tafilalet et Taza Taounate El Hoceima, le Schéma d'Aménagement métropolitain Fès- Meknès », proposent une série d'actions que nous pouvons résumer comme suit :

### *L'industrie :*

Pour assurer aux zones industrielles de la région une compétitivité constante en termes logistiques, il faudra les positionner sur le réseau de transport et par rapport aux centres villes afin d'attirer des entreprises porteuses de croissance quantitative et qualitative.

Figure : Zones logistiques et zones d'activités industrielles du Bipôle Fès – Meknès



Source : Etude sur l'aire métropolitaine du binôme Fès Meknès / Schéma d'aménagement métropolitain et modalités de mise en œuvre

### *Le tourisme,*

Les offres de Fès et de Meknès doivent être enrichies en explorant de nouveaux domaines (séjours, résidence secondaire, golf, sport).

Le tourisme culturel, culturel et de découverte reste la base de toute activité touristique dans la région. Le développement de ce secteur passe cependant par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique représenté par les médinas, les sites archéologiques, les stations thermales, les sites naturels et le développement de l'attractivité culturelle et identitaire de la région.

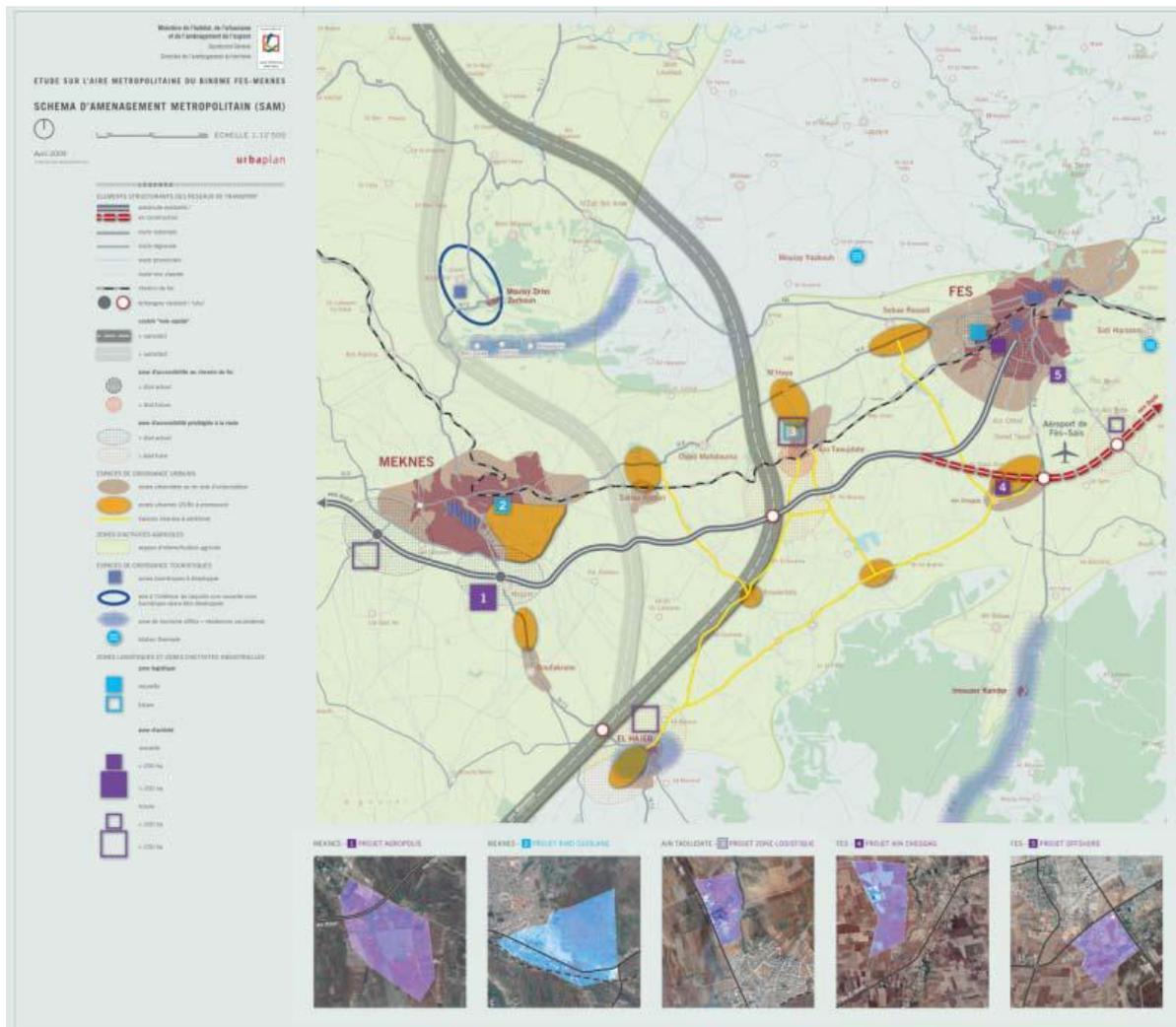
L'amélioration du niveau de vie de la population urbaine entraîne des demandes de plus en plus importantes pour les résidences secondaires, ce phénomène se développe déjà dans des villes comme Ifrane, Imouzzer Kandjar, Azrou, El Hajeb, etc. Des potentiels importants existent dans d'autres territoires de la région

### *Des espaces de développement urbains :*

Le passage d'une organisation bipolaire séparée par un arrière-pays développé spontanément de façon désordonnée vers un véritable espace métropolitain doté d'un réseau de transports

efficace et d'une organisation fonctionnelle cohérente et touchant l'ensemble du territoire<sup>5</sup>, doit se faire sur la base d'un schéma structurel englobant l'ensemble du territoire métropolitain. Or le schéma proposé par le SAM Fès Meknès, pour orienter et équiper ces zones de croissance, tend à confiner les deux agglomérations de Fès et Meknès des grands projets actuels, et à développer des pôles secondaires d'urbanisation, le long de l'axe principal ferroviaire et routier entre les deux grandes villes.

Figure : L'aire métropolitaine du Bipôle Fès – Meknès



Source : Etude sur l'aire métropolitaine du binôme Fès Meknès / Schéma d'aménagement métropolitain et modalités de mise en œuvre

<sup>5</sup> SNAT

### *Elargissement de l'aire métropolitaine :*

Dans le cadre du processus de métropolisation engagé par les deux principales villes, Fès et Meknès, il est primordial d'élargir ce même processus aux villes satellites de chaque agglomération (rayon de 30 à 40 km) voire l'étendre aux autres agglomérations du couloir central de la région pour inclure la ville de Taza et ses centres satellites.

Le processus de métropolisation devrait inclure les différentes potentialités et atouts de l'arrière-pays, tant au niveau touristique (éco et Agro-tourisme, thermalisme...), qu'au niveau de la qualité de vie, du cadre urbain et de certaines activités artisanales et commerciales.

## **2.3 Proposition de découpage en espaces homogènes et territoires de projets dans la RFM.**

La définition des espaces de projets fait partie des fondements de la démarche territoriale, dans la mesure où l'objet ultime de l'aménagement du territoire est le développement territorial durable par le biais de l'équité territoriale et l'efficacité économique.

Aussi, et conformément au CPS, nous proposons l'identification des territoires (espaces) de projets afin d'aider à la territorialisation des actions.

Cette question sera abordée selon quatre niveaux à savoir : l'impact de la mise en place de la nouvelle région sur la recomposition des territoires, la présentation des principaux critères de définition des espaces de projets (ou espaces homogènes), la présentation et définition des grands espaces de projets issus de la phase diagnostique, et la décomposition des "espaces homogènes" en sous-espaces de projets

### **La mise en place de la nouvelle région Fès-Meknès et la recomposition des territoires**

La définition de la nouvelle région a permis la recomposition territoriale induisant la formation de grands territoires homogènes susceptibles de dégager des sous-espaces de projets à caractéristiques spécifiques et à vocations particulières.

La mise en place de la nouvelle entité régionale a permis la formation de quatre grands territoires définis par des spécificités communes, dont trois ont été constitués par regroupement (le Moyen Atlas septentrional, l'ensemble pré-rifain, le Sais et les couloirs) et le domaine de la Moulouya.

### *Le moyen Atlas septentrional :*

Ce territoire a été découpé selon l'ancien découpage régional en trois parties. Une partie relevant des provinces de Midelt, Khénifra, Ifrane et Elhajeb (régional Meknès-Tafilalet). Une partie relevant des provinces de Sefrou et Boulemane (région Fès-Boulemane). La partie nord orientale relevant de la province de Taza (région Taza-Al-Hoceima-Taounate).

Actuellement, ces trois parties forment une entité à traits généraux similaires de moyenne montagne (traits physiques, humains et sociaux...). Toutefois, des spécificités locales permettent d'y dégager des sous-espaces de projets qui seront décrits plus loin.

#### L'ensemble pré-rifain : une zone de collines et basses montagnes.

Ce territoire a été lui aussi écartelé entre trois régions. Le pré-rif de Taza et Taounate (région Taza-Al-Hoceima-Taounate).

Le pré-rif de la province de Moulay Yacoub (région Fès-Boulemane). Le pré-rif du massif de Zerhoun et collines du R-dom relevait de la préfecture de Meknès (région de Meknès-Tafilalet).

Malgré la diversité de ces espaces aux spécificités particulières, ce territoire possède des traits communs liés à la fois aux aspects physiques du milieu, et des traits humains, historiques et socio-économiques.

#### Le territoire du Sais et les couloirs ; l'espace de métropolisation.

Cet espace a lui aussi été réparti sur trois régions. Le Sais de Meknès et le couloir du R-dom (région de Meknès-Tafilalet). Le Sais de Fès (région Fès-Boulemane). Le couloir de l'Inaouene relevait de la région Taza-Al-Hoceima-Taounate.

Son regroupement fait de lui un véritable espace homogène de métropolisation grâce notamment aux trois grandes agglomérations (Fès, Meknès et Taza), mais aussi à un réseau de communications assez développé.

#### Le territoire des plaines et plateaux de la Moulouya :

C'est le seul territoire qui n'a pas connu de modification ou de recomposition. Identifié comme espace homogène par l'ancien SRAT (Fès-Boulemane), il constitue une zone de transition du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. Mais également un espace de liaison avec la moyenne Moulouya du pays de Guercif (au nord) et la haute Moulouya du pays de Midelt (au sud).

Cette lecture rapide et sommaire de la nouvelle recomposition territoriale révèle en filigrane des espaces homogènes majeurs, qui, une fois étayés par des critères pertinents pourraient constituer l'ossature d'un découpage en territoire de projets, ce qui nécessite une présentation des principaux critères retenus dans le cadre de cette identification



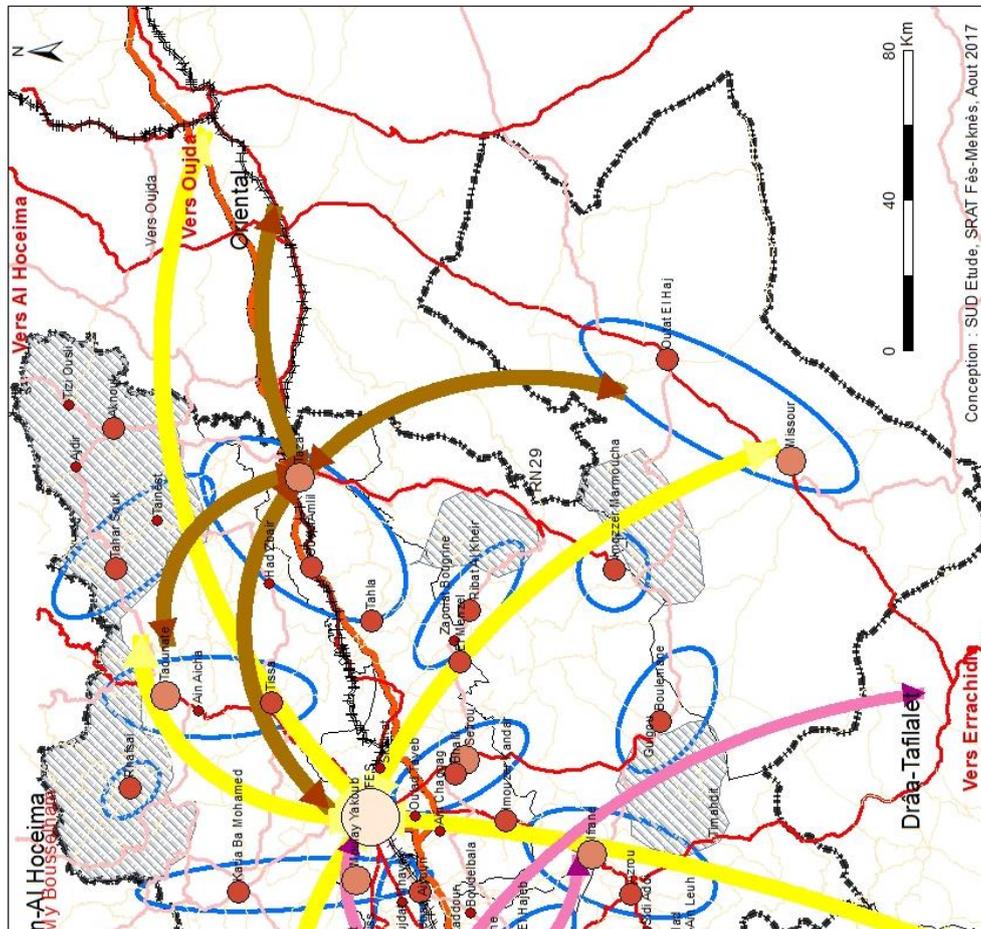
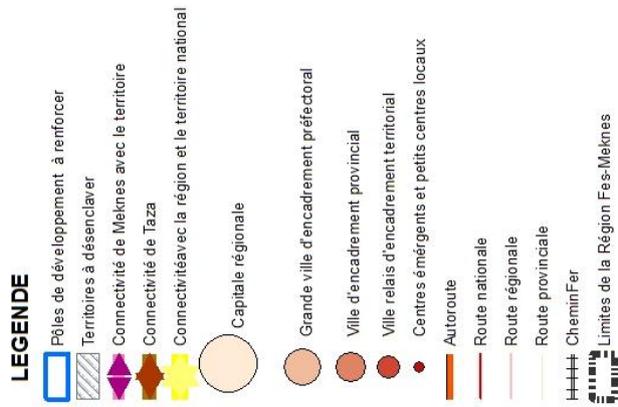


Figure : L'armature et les zone d'influences des principales villes de la région FM



## 2.4. Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes

L'élaboration d'un SRAT et sa formulation sous forme d'actions et de projets de territoire, mettent en évidence la nécessité d'optimiser l'action des divers acteurs sur un espace déterminé, dont le développement dépend de la combinaison la plus adéquate possible des actions sectorielles, à engager sur un espace spécifique.

Ce territoire, dont l'échelle varie, dépend de plusieurs critères ou facteurs liés à sa situation, son milieu, ses ressources, mais également à son type d'organisation sociale, ses relations et ses acteurs économiques et sociaux (internes et externes) etc. En somme, tout ce qui est susceptible de révéler, développer et conforter sa vocation.

C'est dans ce sens que la définition d'un espace, ou territoire de projet ne peut s'appuyer sur un seul facteur ou critère, mais bien sur une combinaison de critères qui permettent de déterminer ce "territoire", compris avant tout, comme une entité ou "unité socio-territoriale" (U.S.T).

A l'appui de ces considérants nous avons retenu six groupes de critères pour définir les espaces et territoires de projets, énumérés ci-après, sans toutefois tendre à l'exhaustivité.

### CRITERES PYSIQUES DU MILIEU

Bien qu'en apparence, ils peuvent paraître les plus importants, ils sont loin d'être les plus déterminants.

Toutefois selon les milieux ces critères peuvent constituer soit un atout majeur, soit un grand handicap. C'est le cas du relief (plaines, collines, montagnes), le climat qui joue un rôle important dans la vie économique et sociale des territoires, par la biodiversité qui en découle (forêts, couvert végétal naturel, pâturages, sols..), ainsi que les ressources hydrauliques (précipitations, cours d'eau, nappes phréatiques...).

### CRITERES HUMAINS

Les critères humains sont également un facteur déterminant dans l'approche des territoires à travers les facteurs démographiques (dynamique et rythme d'accroissement...), densités générales, répartitions, localisation, types d'agglomération, historique du peuplement des principaux groupes ethniques, organisation sociale etc.

Les facteurs historiques peuvent éclairer les processus de mise en valeur et d'occupation du territoire (conjointures, ruptures, mutations, faire savoirs..).

### CRITERES LIES AUX SPECIFICITES ET RESSOURCES TERRITORIALES :

Cette question est essentielle dans la définition des territoires homogènes. La similitude des potentialités (abondance, rareté, diversité...) et du degré de valorisation permet de concevoir des projets intégrés sur des espaces complémentaires.

L'approche territoriale préconise la prise en compte de l'ensemble des ressources (naturelles, patrimoines et savoirs faire, culturelles et cultuelles, et coutumes... Celles qui sont déjà mises en exploitation et ressources latentes ou mobilisables etc...

#### CRITERES LIES AUX PRINCIPALES VOCATIONS :

S'appuyant sur les ressources et les caractéristiques territoriales, l'approche territoriale vise en évidence les vocations, ou la vocation des espaces projets, afin d'initier des programmes appropriés et adopter les mesures adaptées au milieu et aux acteurs locaux.

#### CRITERES LIES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES :

Il s'agit d'identifier et mettre en relief les activités principales exercées dans un territoire donné : élevage, cultures, exploitation de la forêt, artisanat, commerces, services, tourisme etc.

Le degré de développement de ces activités est appréhendé en fonction des équipements, d'infrastructures existantes, de l'organisation, de la nature et importance de l'urbanisation.

#### CRITERES LIES AUX RELATIONS, CONNECTIVITE ET L'APPORT DES ACTEURS EXTERNES AU TERRITOIRE :

Un "territoire" quelle que soit son échelle ou sa taille est d'abord déterminé par les relations qu'entretiennent les groupes humains qui l'occupent et l'exploitent. Mais il est autant plus important d'analyser les rapports dudit territoire avec les espaces environnants et même les plus lointains. Cette dimension peut s'apprécier par le degré d'attractivité et d'intervention d'acteurs externes au territoire (investisseurs de la région, d'autres régions du territoire national, de l'étranger ...).

En résumé, la délimitation des espaces de projet (quelle que soit la taille et l'échelle), s'établit sur la base de plusieurs critères liés à la continuité des milieux physiques (unités agro-écologique), à une vocation dominante au niveau des ressources territoriales, aux systèmes et modes production, aux problématiques communes et traditions de relations, de dialogues et collaborations établies entre les groupes et d'appartenance et ancrage dans le territoire.

Plusieurs de ces critères ne sont pas mesurables par des taux ou ratios, mais appréciés qualitativement, et de manière intégrée, ils permettent de déterminer et délimiter des territoires "homogènes" susceptibles d'être le support adéquat de projets de territoires dans une vision intégrée, contractuelle, partenariale et concertée.

C'est sur la base de cette approche "systémique" que nous proposons à l'appréciation des acteurs du territoire, sous réserves des modifications même profondes qui peuvent être apportées à la suite des travaux des ateliers de restitution, un découpage territorial de la région en "espaces homogènes" et sous-espaces de projets.

## 2.5. Les espaces projets de la région de Fès Meknès

### L'espace projet du Prérif

Il englobe la totalité des communes de la Province de Taounate, la partie nord de la province de Taza, soit 20 communes : (BniFrassen, Ouled Zbair ; Bni lent ; Rabba El Fouki, Taifa, Traiba, Msila, El Gouzate, Bragha, Kaf El Ghar, Tainaste, Bni Ftah, Tainaste, Jbarna, Aknoul, Gzenaya el Janoubia, Bourd, Aidir, Tizi Ouzli, et Sidi Ali Bourakba ; 7 communes de la province de Moulay Yacoub : (Mikkes, Oulad Mimoun, Sebt Loudaya, Sidi Daoud ; Laajajra, Louadaine et Ain Bouali) et 5 communes du massif de Zarhoun relevant de la préfecture de Meknes : (Charquaoua, Nzalat bni Amar, Moulay Idriss zarhoun ; Oualili, et Karmet Ben Salem).

C'est un espace dont les caractéristiques physiques, morphologiques, humaines et économiques se distinguent par rapport au reste du territoire de la région, zone de montagne et de collines, au climat rude et humide, zone de peuplement ancien profondément rural, l'agriculture de subsistance est l'activité dominante de cet espace, le niveau d'équipement en infrastructure de base est relativement faible. **L'espace du Prérif se caractérise par une forte densité d'occupation humaine c'est également un foyer d'émigration important vers les grandes métropoles nationales et internationales. Il dispose cependant d'importantes réserves hydrologiques mobilisables pour le développement d'une agriculture moderne intensive.**

L'étendue et les particularités locales de l'espace du prérif font ressortir à l'intérieur 3 sous espaces distincts : Le prérif de Taza, le prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha et les territoires de Moulay yacoub et le massif de Zarhoun.

#### *Le prérif de Taza :*

C'est une zone de collines et de montagnes aux conditions climatiques rigoureuses entraînant un enclavement et un isolement renforcé par la faiblesse voire l'absence d'infrastructure de liaison et de communication. L'occupation humaine est importante, le territoire est jalonné de petits et moyens centres ruraux accueillant des souks ruraux très actifs. L'économie du territoire est dominée par une agriculture de subsistance traditionnelle : céréaliculture et élevage et les activités informelles. L'érosion très active et brutale, en raison de la nature des sols (marnes prédominants) et la violence des eaux, fait de cet espace un pays de badlands et un milieu répulsif. **C'est un territoire à fort taux d'émigration vers l'Europe.**

#### *Le Prérif de Taounate et Moulay Yacoub*

C'est un pays de collines et de basses montagnes au climat humide (500 à 600 mm/an), le territoire est traversé par d'importants cours d'eau : Oued Lebène, Oued Ouergha et Oued Sebou. Le territoire est structuré par plusieurs centres urbains et gros bourgs ruraux qui assurent les services de base à une population rurale importante. Ce territoire à lui seul

regroupe près de 18% de la population de la région en majorité rurale entre 85 et 87 %. C'est un territoire qui accuse un TAAM presque nul (-0.06 pour le territoire de Taounate et 1,4 pour le territoire de Moulay Yacoub) ; **L'infrastructure de communication est déficiente, l'espace est fortement polarisé par la ville de Fès.**

### *Le massif de Zarhoun ;*

Zone de transition entre la plaine du Sais et les collines du préif , le massif de Zarhoun se distingue par sa position excentrique du reste du territoire de la région où les communes de ce territoire restent peu intégré économiquement au reste de la région malgré leur proximité à la riche plaine du Sais. L'agriculture est peu développée en raison des conditions physiques difficiles. C'est une zone de peuplement ancien dotée d'un patrimoine architectural et archéologique de grande valeur : La ville de Moulay Driss Zarhoun et son mausolée, les vestiges romains d'Oualili.

Malgré la proximité de ce sous-espace aux deux grandes agglomérations de la région (Fès et Meknès,) il reste relativement sous équipé et enclavé.

### **L'espace projet Métropolitain**

Il s'étend du couloir de Taza ou pays de l'Inaouen jusqu'aux grands espaces de la plaine du Saiss en intégrant le couloir du R'dom au Nord qui assure la connexion avec les pays du Gharb et la zone du Dir au Sud qui fait la transition avec le Moyen Atlas . Cet espace englobe:

- 13 communes de la province de Taza : Galdamane, Meknassa Al Gharbia, BabMarzouka, OuladChrif, GhiataAlGharbia, OuedAmlil, Bouhlou, Bouchfaa, Matmata, Tahla, Ait Saghrouchen , la ville de Taza et Meknassa Acharkia

-3 communes de la province de Moulay Yacoub : Moulay Yacoub, Ain Chkeff et Sebaa Rouadi

-4 communes de la préfecture de Fès : Fès, Ouled Tayeb, Sidi Harazem et ain Beida

-13 communes de la province de Sefrou : Bhalil, Sefrou, El Menzel, Immouzer Kandari, Ain Timeghnai, Bir tam tam, Mtarnagha, Ras Tabouda, Ain Chegag, Ait sebaa Lejrourf, Kandari sidi Khiair et Sidi Youssef Ben Ahmed

-Toutes les communes relevant de la province d'El Hajeb.

-Toutes les communes relevant de la Préfecture de Meknès à l'exception des 5 communes qui font partie de l'espace projet du Préif et qui constituent le massif de Zarhoun.

C'est un territoire composant une unité géographique distincte par rapport au reste de la région, zone de plaine et de collines moyennes, sols fertiles, agriculture développée, moderne et intensive, niveau d'équipement satisfaisant, connexion avec le territoire national

satisfaisante, indice de développement humain satisfaisant, taux d'urbanisation élevé (90%), supérieur à la moyenne régionale et nationale, présence de pôles de croissance dynamiques avec amorce d'un processus de métropolisation. Disponibilités de réserves foncières importantes, terres collectives, terres de la réforme agraire, tissu urbain structuré et développé, potentialités touristiques et culturelles satisfaisantes.

A l'intérieur de cet espace on peut distinguer 3 sous-ensembles :

- **La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l'Inaouen**, elle correspond à la vallée de l'Inaouene au climat favorable propice à une agriculture en irrigué à fort rendement, c'est un territoire de séparation naturelle entre les deux massifs montagneux de la région, le Moyen Atlas oriental au sud et le Rif au Nord d'où son nom de couloir, c'est un véritable carrefour géologique, climatique et ethnique ; Si l'agriculture est la principale activité de ce territoire, sa situation de carrefour en fait un espace d'activités non agricoles importantes en liaison avec la route et le chemin de Fer qui lient l'Est à l'Ouest du Royaume. La ville de Taza à l'extrême est de ce couloir et le centre de Oued Amlil dynamique par sa position routière structurent le territoire et constituent deux pôles de développement du couloir.

- **La partie centrale** : composée du Saiss oriental et du Dir central, cette zone recouvre toute la préfecture de Fès, trois communes du sud de la province de Moulay Yacoub et 13 communes de la province de Séfrou, c'est un territoire qui concentre l'essentiel des infrastructures et équipements structurants de la région, les activités du tertiaire supérieur, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est le premier espace de croissance de la région de Fès Meknès.

- **La partie occidentale** : correspond au territoire de la province d'El Hajeb et à celui de la préfecture de Meknès à l'exception du massif de Zarhoun. C'est l'espace agricole le plus riche et le plus développé de la région, c'est un territoire qui est fortement urbanisé et structuré par de gros centres urbains : El hajeb, Sebaa Ayoun, Ain Taoujdate. La ville de Meknes qui regroupe près de 60% de la population urbaine de la zone assure l'essentiel des services et activités pour la zone. Le couloir du R'dom au nord assure une ouverture vers le pays du Gharb.

La zone du Saiss et du Dir structuré par le bipôle Fes-Meknès, constitue le support d'un espace métropolitain en gestation, qui nécessite des actions et programmes structurels pour faire de ce territoire avec son prolongement le couloir de Taza, un véritable espace de croissance pour toute la région de Fès-Meknès.

### L'espace projet du Moyen Atlas

Il est composé de tout le territoire de la province d'Ifrane, de 9 communes de la province de Sefrou : Ribat el Kheir, El Adrej, Dar el Hamra, Ighezrane, Ouled Mkoudou, Tafajight, Ahl Sidi Lahcen, Laanoussar et Tazouta ; de 9 communes de la province de Boulemane : Boulemane, Imouzzer Marmoucha, Ait Bazza, Ait El Mane, El Mers, Guigou, Skoura M'Daz, Talzemt et

Ouled Ali Youssef et de 6 communes de la province de Taza : Smiaa, Zrarda, Tazrine, Maghraoua, Bab Boudir et Bouyablane. C'est un territoire entièrement montagneux où la forêt occupe près de 70% des terres ; les conditions d'accessibilité difficiles sont aggravées par la nature du milieu naturel, climat et relief.

Le niveau d'équipement et d'infrastructure est modeste, les activités économiques sont représentées par une agriculture de subsistance à faible rendement, l'élevage et l'exploitation forestière. Le taux d'urbanisation est relativement faible, Les agglomérations existantes sont essentiellement des centres d'encadrement territorial et de services primaires. L'indice de développement humain est faible avec des niveaux de pauvreté moyens à élevés.

L'atout de cet espace est la richesse de sa biodiversité et ses potentialités écologiques et hydrologiques, la contrainte est son enclavement et isolement.

Trois sous-espaces composent ce territoire, à savoir :

#### *Le Moyen Atlas Oriental :*

Il est composé des 6 communes qui relèvent du territoire de la province de Taza, territoire très montagneux relativement enclavé, isolé et sous équipé. Le taux de pauvreté y est assez élevé, c'est un foyer d'émigration important, il possède toutefois d'importantes potentialités à mettre en valeur, la biodiversité du milieu, (Parc de Tazzeke) et le tourisme de montagne.

#### *Le Moyen Atlas Central*

Il correspond aux territoires des 18 communes relevant des provinces de Boulemane et Séfrou, c'est la zone centrale du massif du Moyen Atlas aux conditions naturelles rudes, relief montagneux et climat humide et froid en hiver. Le niveau d'équipement en infrastructure de communication est insuffisant, l'urbanisation est assez faible avec et le taux de pauvreté est assez élevé.

La contrainte majeure de cet espace est l'enclavement et le sous équipement, son atout est sa biodiversité et ses ressources naturelles.

#### *Le Moyen Atlas Occidental*

Il correspond entièrement au territoire de la province d'Ifrane, c'est un territoire géographiquement homogène, la desserte en voies de communication est satisfaisante pour un espace de montagne. L'activité économique est dominée par l'élevage notamment ovin (90% du troupeau). Les villes sont bien équipées et structurée ; Ifrane et Azrou.

Les potentialités sont importantes : produits de la forêt, tourisme de montagne, lacs, centre d'estivage. Les contraintes sont la rudesse du climat, la surexploitation et la dégradation de la forêt.

## L'espace projet de la Moulouya

Il est constitué de 14 communes qui relèvent de la province de Boulemane : Ouizeght, Oulad Youssef, Serghina, Ksabi Moulouya, Tissaf, Sidi Boutayeb, Ait Bazza, Almis Marmoucha, El Orjane, Enjil, Ermila, Fritissa: Missouri et Outat El Haj.

C'est le territoire le plus septentrional de la région, composé des hauts plateaux et la vallée de la Moulouya. C'est une zone de transition des montagnes du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. L'économie du territoire est variée elle repose essentiellement sur l'agriculture le pastoralisme, la cueillette de l'alpha et l'exploitation minière, c'est une économie conditionné par le milieu naturel, la rareté des terres arables, les sècheresses récurrentes, l'érosion et l'avancée de la désertification.

C'est un espace relativement enclavé et excentré par rapport au reste du territoire de la région, présentant un déficit important en équipement, services et développement humain.

L'atout majeur de l'espace projet Moulouya : ses ressources pour les énergies propres (le solaire), ses ressources pour la filaire élevage et production de viande rouge, ses ressources pour les activités minières.

On distingue deux sous-espaces distincts :

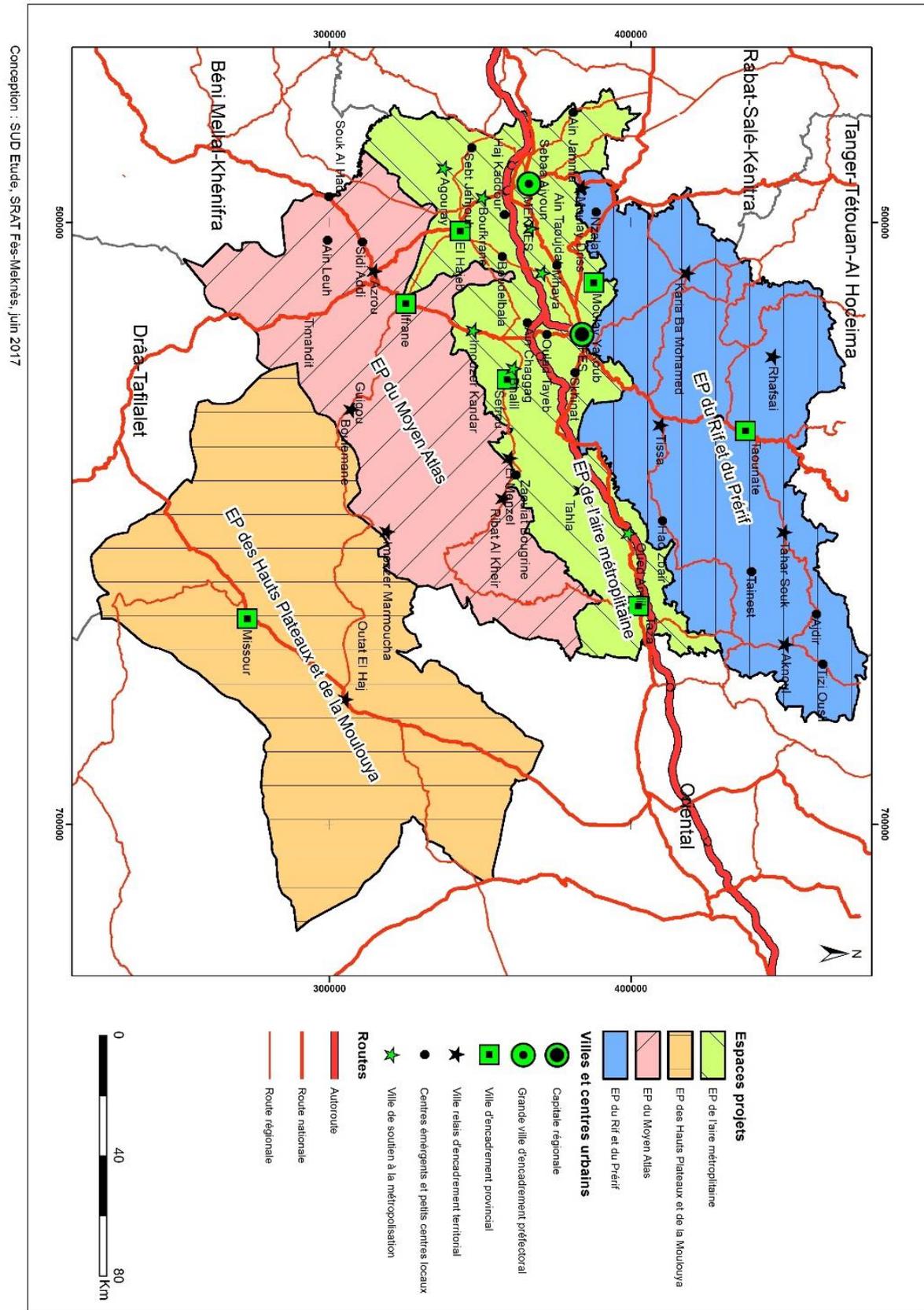
### *La zone des hauts plateaux :*

Ce sont des territoires semi désertiques très peu peuplés ; l'activité dominante est le pastoralisme. Le niveau d'équipement en infrastructure est faible, l'enclavement et le taux de pauvreté sont assez élevés. C'est un territoire très peu urbanisé, jalonné par de petits centres d'encadrement local.

### *La vallée de la Moulouya :*

La présence de la Moulouya a permis le développement d'une agriculture rentable le long de la vallée, l'arboriculture notamment l'olivier occupe une place de choix dans l'économie de la zone. L'occupation humaine est concentrée dans deux agglomérations principales : Missouri et Outat el haj, d'autres centres connaissent un développement sensible le long de la vallée : Ermila, El Orjane, Tandite et Fritissa.

Figure : Les Espaces projets proposés pour la région Fès Meknès



## 2.6. Les orientations stratégiques d'aménagement

La région de Fès Meknès est caractérisée par :

- Un appareil productif régional diversifié mais dominé par le tertiaire :

Le secteur industriel occupe 13% de l'ensemble des établissements industriels disponible au niveau national. L'emploi industriel représente 9% de celui enregistré au niveau national et la part du chiffre d'affaires est de l'ordre de 6%. Le secteur agricole mobilise 17% de la superficie de cultures céréalières nationale et assure 24% de la récolte annuelle. Les ressources minières sont importantes et les gisements variés. Le tourisme représente près de 10% du parc hôtelier national classé et 8,4% de la capacité nationale en nombre de lits. L'artisanat très présent reste cantonné à la médina de Fès et celle de Meknès,

- Un monde rural nécessitant des efforts de développement intensifs et novateurs :

Les zones de montagne et les hauts plateaux de la Moulouya qui couvrent les  $\frac{3}{4}$  du territoire de la région sont singulièrement défavorisées et sous équipées. Les efforts de développement rural doivent être consolidés et plus soutenus en matière de rattrapage des déficits sociaux et infrastructurels

- Un déficit notoire en infrastructure routière :

Le réseau routier en général et celui des routes rurales situées dans les zones de montagne (Prérif, Moyen Atlas) est extrêmement défaillant et nécessite d'importants efforts de mise à niveau, d'amélioration et de réorientation.

- Une armature urbaine macrocéphale et une métropolisation en gestation nécessitant des appuis forts.

L'armature urbaine affiche une hiérarchie très marquée et fortement déséquilibrée. En dehors de Fès et de Meknès, aucune ville secondaire ne possède véritablement des bases solides de développement.

- Des efforts importants accomplis en matière de développement humain mais des déficits persistent contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le taux de pauvreté est élevé en milieu rural, 10,5%. Avec une faiblesse des bases économiques et des niveaux d'équipements.

- Des patrimoines naturels, culturels, historiques matériels et immatériels riches et variés et à forte valeur ajoutée mais insuffisamment mis en valeur.

La sauvegarde et la valorisation durable des richesses de la région nécessitent la mise en œuvre continue de programmes d'actions pour leur sauvegarde, réhabilitation et mise en valeur.

- *Un environnement et cadre de vie attractifs mais insuffisamment exploités et mis en valeur.*

Les potentialités naturelles sont riches et variées mais la région ne tire pas vraiment avantage de ses potentialités. Diverses nuisances et menaces affectent profondément les écosystèmes de la région : déboisement, pollution, surpâturage, surexploitation. La pression exercée par le développement de certaines activités économiques et par le mode d'évolution urbanistique s'avère catastrophique, voire calamiteuse.

## Analyse de l'armature urbaine au niveau des espaces projets de la région de Fès Meknès

### *L'armature urbaine de l'espace projet du prérif*

C'est une unité géographique distincte du reste de territoire de la région caractérisée par une occupation humaine dense, des activités agricoles très disparates d'une zone à une autre et un niveau d'équipement en infrastructure de base et de service peu développée. L'Espace du Préfif est habité par plus de 985.000 habitants soit près de 23% de la population totale de région. C'est également l'espace où le taux d'urbanisation conventionnelle est le plus faible : 17,6%. Il est structuré par une armature urbaine composée de 11 agglomérations de taille moyenne variant de 37.616 habitants pour Taounate la grande ville de ce territoire à 4403 habitants pour la petite municipalité d'Aknoul. Selon les prévisions démographiques et au regard de la dynamique urbaine constatée lors de la phase diagnostique, l'armature urbaine de l'espace projet du Préfif sera composée à l'horizon 2040 d'une vingtaine d'agglomérations et centres émergents. Aux 11 agglomérations existantes actuellement s'ajoutent les centres suivants : Moulay Bouchta, Aïn Mediouna, Aïn Aicha, Ouled Daoud, Ratba, RasTbouda, Bni frassen, Tainaste et Bni Lent.

Trois sous espaces distincts composent cette zone :

1. Le Préfif de Taza composé essentiellement de communes et agglomérations rurales, une seule agglomération urbaine polarise ce territoire, la ville d'Aknoul. Le centre de l'Ouled Zbair grand bourg rural (17747 habitants) connaît un développement important, c'est un centre émergent dynamique. A terme, ce bourg rural formera avec Aknoul un binôme urbain structurant du sous espace du Préfif de Taza.

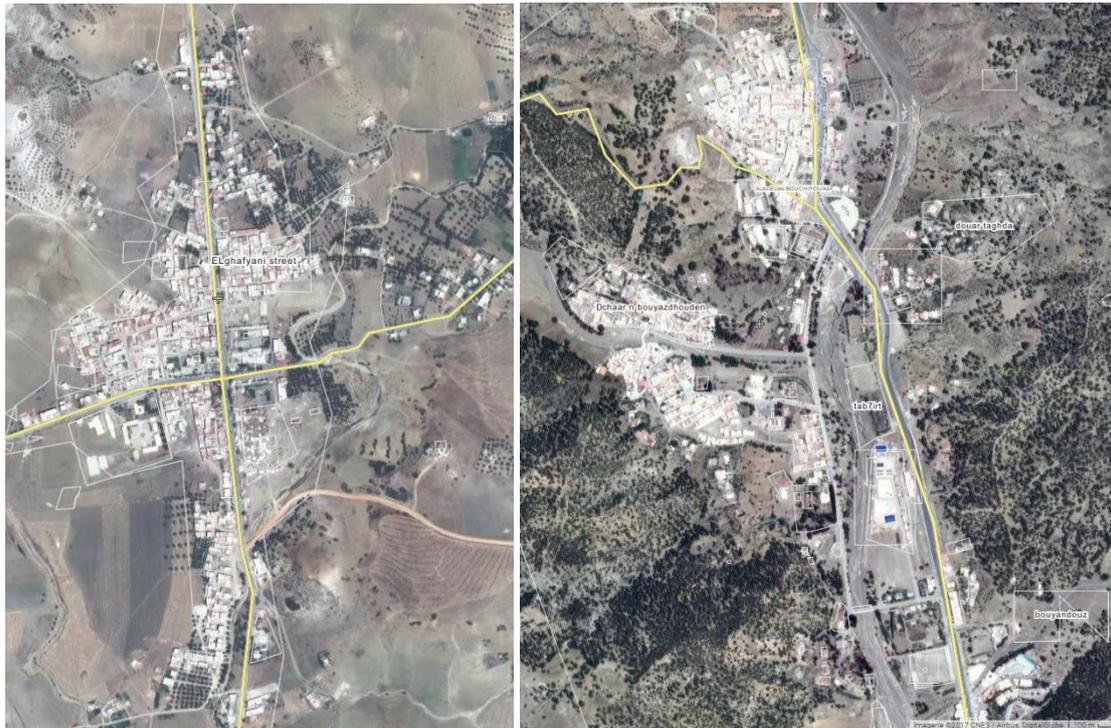


Figure: Centre Ouled Zbair

Figure: Ville d'Aknoul

2. Le Prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha : Neuf agglomérations urbaines structurent ce sous-espace qui constitue la zone centrale du Prérif dans sa globalité. La ville de Taounate (37616 habitants) également chef-lieu de Province, est le maillon central d'un réseau urbain composé de villes et centres urbains de petites à moyennes tailles (entre 5000 et 18000 habitants). Le pays de Ouergha zone agricole assez riche est jalonné d'agglomérations spécialisées dans les services et la commercialisation des produits agricoles. Ce sont des villes à dynamique "urbaine" perceptible, nécessitant des actions de mise à niveau et d'organisation de leurs espaces en évolution urbaine. Les villes de Taounate, Karia, Tissa, Ghafsai, Tahar Souk croient à un rythme important entre 3 et 4% nécessitant des mesures de maîtrise et d'organisation de leur croissance urbaine désordonnée. Le centre d'Ain Aicha, gros bourg rural sur oued Ouergha connaît également une croissance assez importante transformant l'agglomération en un centre émergent dynamique.



Figure: Ville de Taounate



Figure: Centre de Karia Ba Mohamed



Figure: Centre de Tissa



Figure: Centre d'Ain Aicha

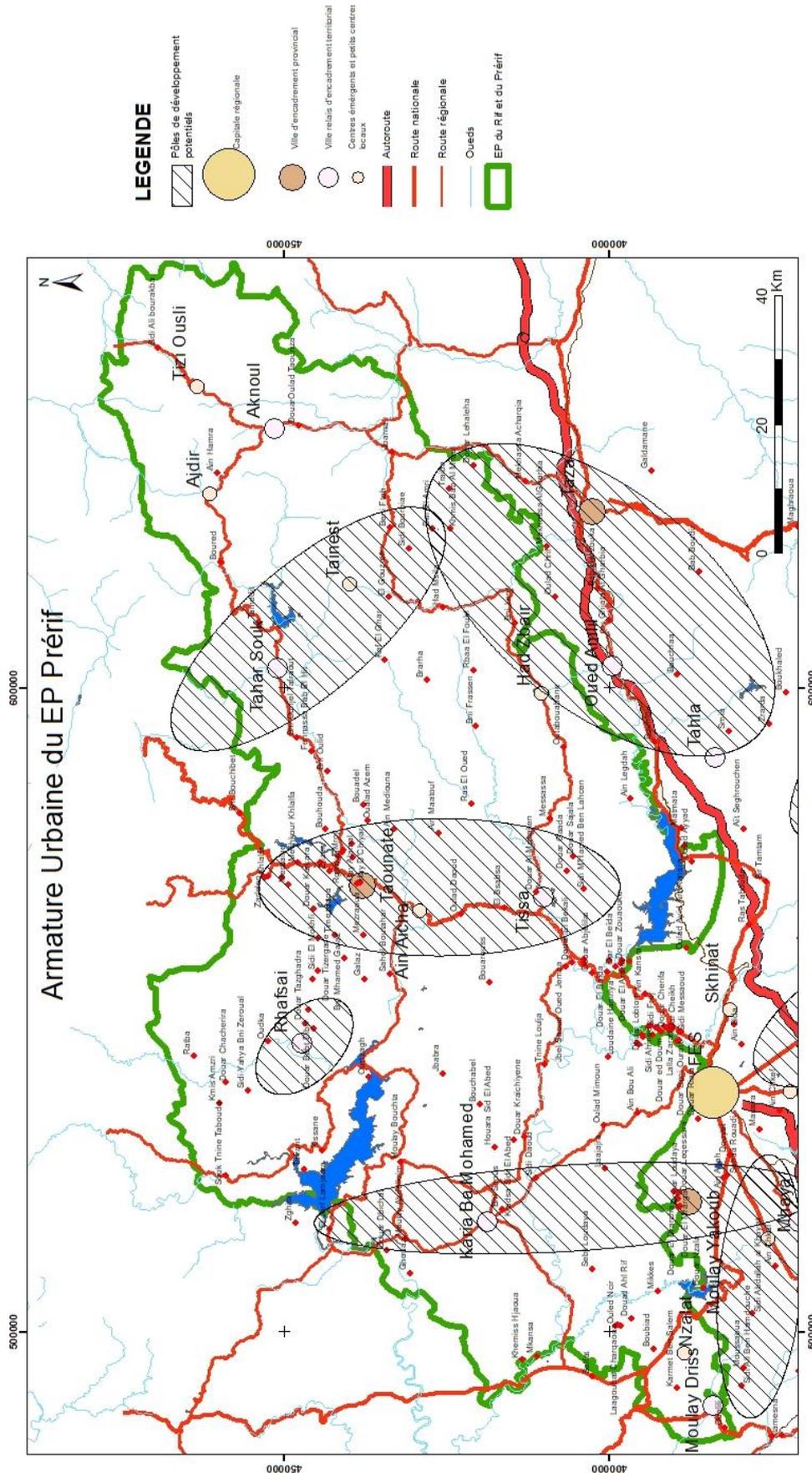
3. Les territoires de Moulay Yacoub avec le massif de Zerhoun : Faisant partie intégrante de l'espace du Prérif, ce territoire présente des particularités différentes du reste du Prérif. Il se distingue par l'absence totale d'une armature urbaine structurante avec une seule agglomération de taille moyenne, la ville de Moulay Driss Zerhoun : (11615 habitants). C'est un territoire sous une double et forte polarisation directe de Fès et Meknès.



Figure : Ville de Moulay Driss Zarhoun

L'armature urbaine de l'espace projet du Prérif est structurée par un réseau urbain assez développé et connaîtrait probablement au cours des deux prochaines décennies un dédoublement en termes d'agglomérations urbaines par la promotion des agglomérations rurales et centres émergents. Le territoire nécessite cependant des actions majeures de désenclavement et d'amélioration du réseau routier, pour assurer une bonne intégration de l'armature de ce territoire avec le reste de la région et plus particulièrement avec l'espace métropolitain.

Figure: Espace Projet du Prérif



### *L'armature urbaine de l'espace projet Métropolitain :*

Il occupe une position centrale dans le territoire de la région et s'étend des limites Ouest jusqu'à la frontière Est de la région. Territorialement, il est le moins étendu des quatre espaces mais le plus peuplé (2.804.227 habitants), soit plus de 66% de la population totale de la région, c'est également l'espace projet le plus urbanisé de la région : 77,7% de la population réside en milieu urbain, répartie sur une vingtaine de villes et centres urbains. Cependant, la taille et la dynamique urbaine est très variable. En outre, c'est l'espace projet qui présente les contrastes urbains les plus prononcés entre les agglomérations : la ville de Fès capitale régionale avec plus d'un million d'habitants (1.112.072) côtoie la ville de Moulay Yacoub située à 15 km au Nord et qui abrite seulement 4612 résidents permanents.

Nous avons souligné, dans la phase précédente de cette étude, la dynamique et les caractéristiques de l'armature urbaine du couloir central qui s'étend de Taza à l'est jusqu'à Meknès à l'Ouest. C'est un territoire structuré par le bipôle Fès Meknès, mais également par un ensemble de villes moyennes d'encadrement territorial, dont Taza, Séfrou et El Hajeb constituent les principaux pôles de ce réseau urbain.

Selon les prévisions élaborées à l'horizon 2040, l'armature urbaine de l'espace métropolitain, sera composée du double des agglomérations actuelles. Plusieurs centres ruraux et centres émergents accéderont au rang de ville ou d'agglomération urbaine de taille moyenne. La population urbaine de l'espace métropolitain atteindra sans doute les 3,2 millions d'habitants sur les 3,5 millions prévisibles à cet horizon, soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 91%. La capitale régionale Fès détiendra à elle seule la grosse proportion de 52,5% de la population urbaine de l'aire métropolitaine soit 1.682.808 habitants en 2040. Suivie par Meknès, avec 898.545 habitants soit 28% de la population urbaine du territoire métropolitain.

Toutes choses égales par ailleurs, le bipôle Fès Meknès abriterait à l'horizon 2040 une population de l'ordre de 2,5 millions soit 80% de la population prévisible de l'aire métropolitaine, telle que délimitée dans la présente étude. Les villes moyennes et les petites agglomérations urbaines de l'espace métropolitain sont appelées à connaître des développements importants constituant ainsi un réseau urbain dense structurant une armature urbaine quantitativement dynamique.

Les agglomérations du Saiss : Ain Taouijdate, Mhaya, Toulal, Sebaa Ayoun, Ain Cheggag, Ain Chkeff, Ras el Ma...; et celles du Dir : Bhalil, El Menzel, Imouzzer kandar ... évolueront certainement pour constituer, à l'horizon 2040, de véritables villes satellites du bipôle Fès Meknès.





Figure: Ville de Sefrou



Figure: Ville de Taza

La ville de Moulay Yacoub pourrait constituer une exception : c'est une ville à fort potentiel touristique avec ses riches sources thermales et son infrastructure médico-touristique mais elle reste handicapée par la nature du site et sa géomorphologie qui limite sérieusement l'extension de l'agglomération. Moulay Yacoub en 2040 resterait certes un centre thermal, fort cantonné dans son site actuel, mais insuffisamment restructuré et réaménagé pour répondre aux besoins touristiques et thérapeutiques d'une clientèle de plus en plus exigeante. A moins qu'interviennent des travaux colossaux de viabilisation de ce site où gît cette opportunité de développement et de rayonnement sans égal.



Figure :La ville de Moulay Yacoub

Les agglomérations du pays de l'Inaouen ou couloir central : Oued Amlil, Tahla, actuellement centres émergents développant essentiellement des activités de services et de commerce sont appelés à assumer de nouveaux rôles de villes satellites aux fonctions multiples au sein ou en marge du futur espace métropolitain. L'avenir de ces agglomérations est à repenser sur la base de l'existence de synergies entre grands centres urbains et relais territoriaux, dessinant parfois une armature de réseau plus ou moins spontané ou formalisé.



Figure: Oued Amlil



Figure: Tahla

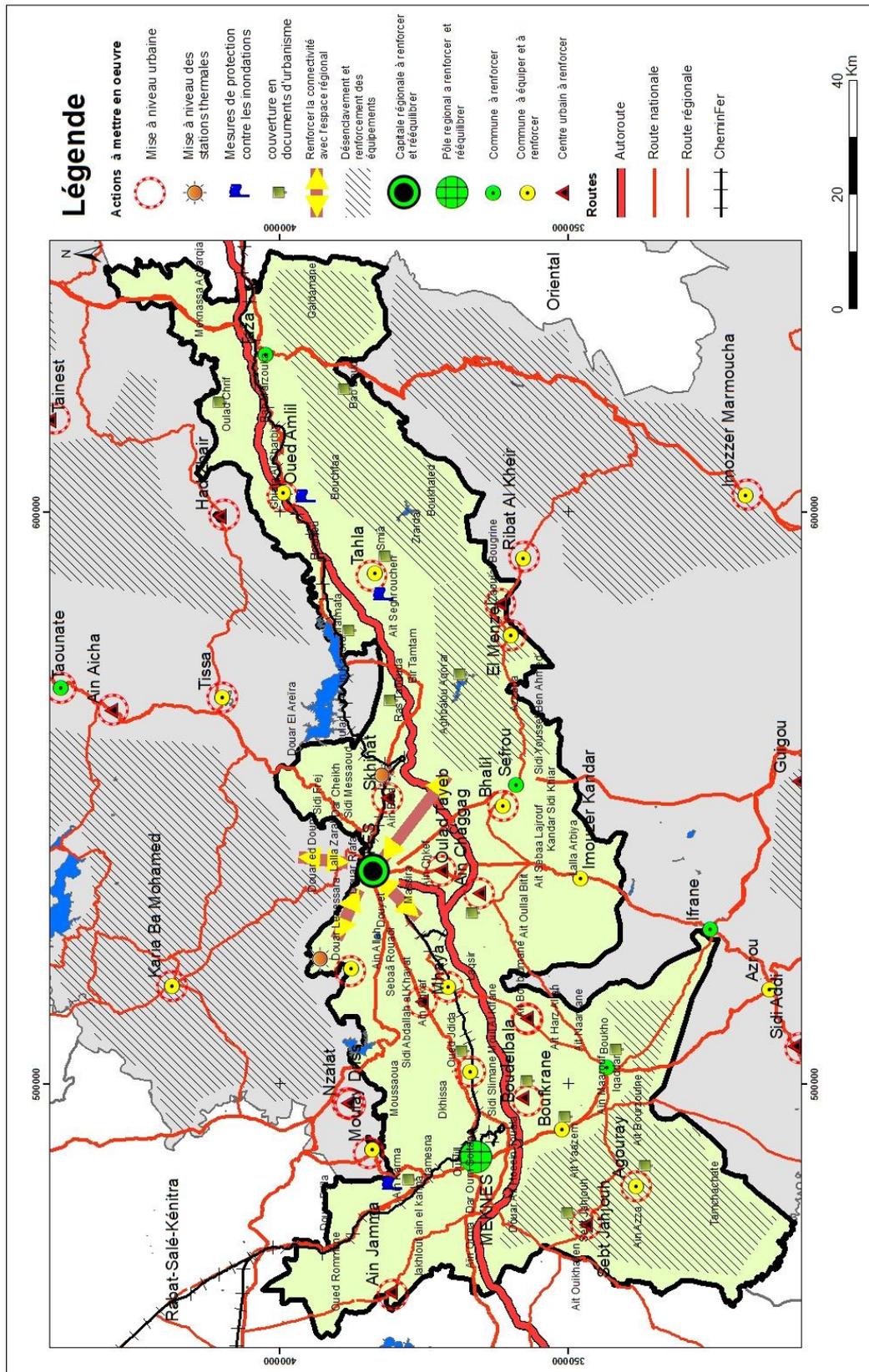
La zone du Rdom, espace de transition du Sais vers le Gharb et accessoirement zone de contact entre le massif de Zarhoun et le Sais, ne dispose pas d'une armature urbaine structurée. C'est un espace rural à fort potentiel, mais encore peu intégré à la dynamique agricole du Sais, l'intégration de cette zone à la dynamique économique, sociale et infrastructurelle de la zone métropolitaine, nécessite des actions fortes en terme de lancement de chantiers d'équipement, de restructuration et de mise à niveau des établissements humains existants.



Figure: Ain karma Principale agglomération de la zone du Rdom

Le couloir central épine dorsale de l'espace métropolitain est appelé à se renforcer grâce à son réseau et son armature urbaine, pour constituer l'axe principal du développement et la région Fès Meknès.

Figure : Espace Projet Métropolitain



### *L'armature urbaine de l'espace projet du Moyen Atlas :*

Cette entité occupe l'espace central de la région, c'est le territoire des montagnes et du domaine forestier, c'est aussi le territoire où prennent naissance les principaux cours d'eau qui traversent la région et le centre nord du Maroc. Les conditions naturelles de cet espace ne favorisent pas le développement de foyers d'urbanisation susceptibles d'expansion démesurée. Toutefois, c'est espace habité par près de 300.000 habitants, soit 7% de la population de la région, la population urbaine en 2014 est de 97.000 habitants soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 32%. Les agglomérations sont de taille moyenne allant de 54.000 habitants pour Azrou à 4.000 habitants pour Imouzzer Marmoucha. Les deux villes chef-lieu de provinces présentes dans cet espace sont Ifrane : 14.659 habitants et Boulemane 7.104 habitants, la ville de Ribat el kheir dans la zone centrale du moyen atlas dépasse à peine les par 16.000 habitants.

La particularité de l'armature urbaine du Moyen atlas réside dans son isolement et son éclatement sur le territoire, excepté le binôme Azrou- Ifrane, relativement complémentaires et proches l'un de l'autre. Dans leur ensemble, les autres agglomérations n'entretiennent pratiquement pas de relations et d'échanges directs entre elles. Même Imouzzer Marmoucha et Boulemane qui dépendent administrativement d'un même commandement territorial entretiennent peu ou pas de d'échanges entres eux.

Cette situation trouve son origine dans le contexte historique de création et de développement de ces centres urbains du Moyen Atlas. A l'origine, c'étaient des bastions militaires développés lors du protectorat pour contrôler et pacifier la population du Moyen Atlas. Les fonctions premières et principales à ces centres sont de nature administrative, des fonctions de services et d'encadrement de la population. Depuis, ces fonctions ont très peu évolué excepté pour la ville d'Ifrane qui a acquis la double fonction d'un haut lieu du tourisme de montagne et capitale provinciale abritant une grande université de prestige (El Akhayouine). Azrou ville jumelle d'Ifrane maintient son dynamisme urbain grâce aux activités administratives et de services qu'elle garde toujours. La ville de Boulemane dont la province porte le nom mais n'abrite pas le siège est handicapée dans son développement par sa situation et son site, nichée sur le versant Sud du Moyen Atlas dans un lieu de passage difficile, la ville subit les contraintes des conditions naturelles et de son isolement.



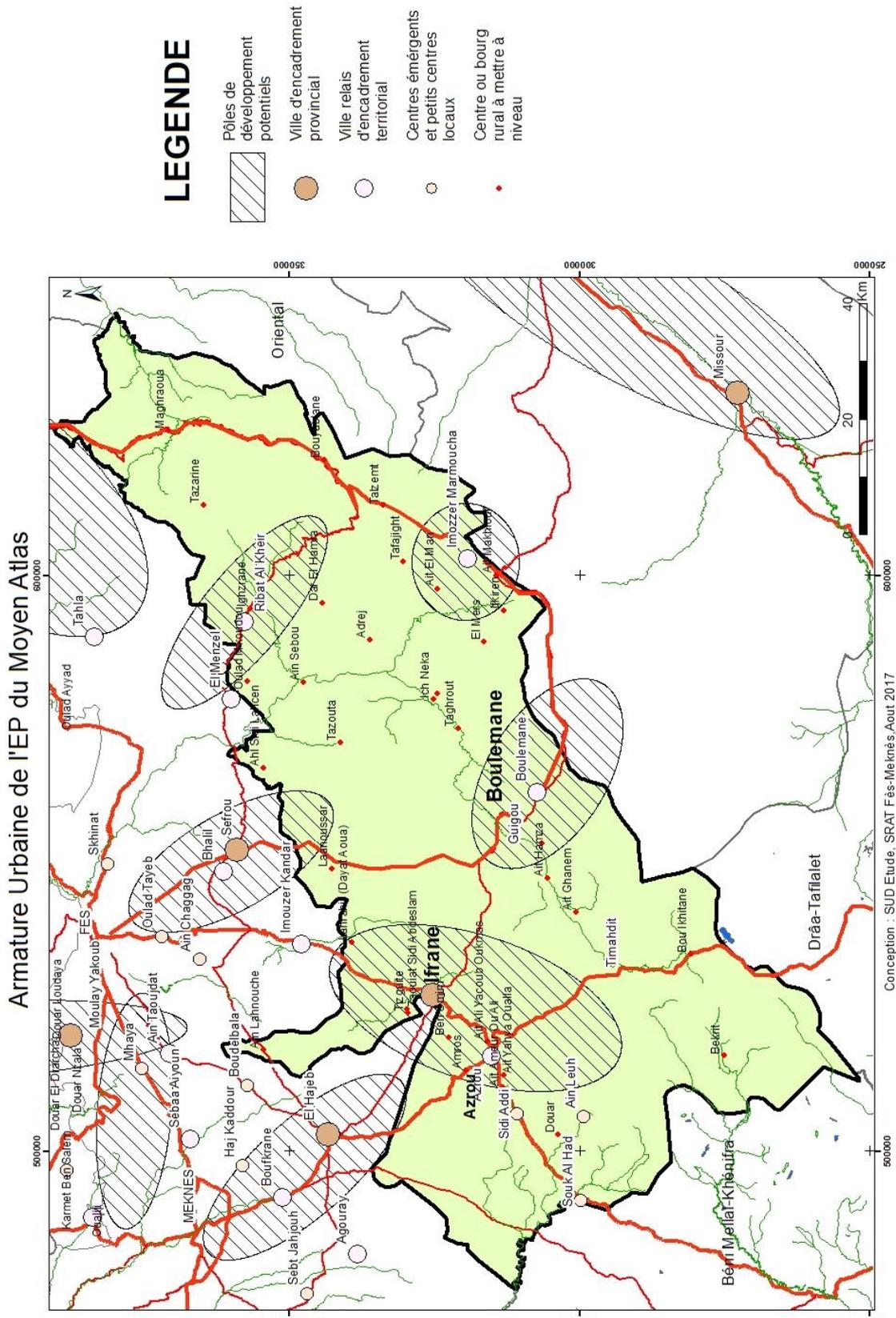


Figure: Ribat El Kheir

Il est à noter que la frange orientale du Moyen Atlas qui relève du commandement de la province de Taza, est dépourvue d'agglomérations et centres urbains nécessaires au maillage de l'espace économique moderne. Au sein de ce territoire aux conditions naturelles assez difficiles, les établissements humains existants sont de petits centres ruraux de montagne, enclavés et qui nécessitent des programmes urgents de désenclavement et d'équipement.

L'armature urbaine de l'espace projet du Moyen Atlas, est peu développée. Le réseau des villes qui constitue cette armature est faible et éclaté, les fonctions urbaines sont essentiellement des fonctions administratives et de service. Les villes exercent peu ou pas d'influence sur leur territoire environnant. La problématique globale du territoire se résume dans l'urgence de son désenclavement. En 2040, l'armature urbaine du Moyen Atlas connaîtrait probablement peu de transformations par rapport à la situation actuelle, le croit urbain des villes serait assuré uniquement par les relents de la dynamique démographique. Celle-ci est manifestement condamnée à rester assez modeste avec des taux d'accroissement qui varieraient de 0.7 à 1.5%.

Figure 2: Espace Projet du Moyen Atlas



### *L'armature urbaine de l'espace projet de la Moulouya:*

Il est l'espace projet le plus vaste de la région, mais le moins peuplé 145.971 habitants (3,4% de la population de la région). C'est également l'espace projet le moins urbanisé où deux agglomérations urbaines structurent tout le territoire : la ville de Missour chef-lieu de province et la ville de Outat El Haj. Ces deux agglomérations où se manifestent les grands traits de la désarticulation des agglomérations encadrant de vastes espaces ruraux, abritent une population de l'ordre de 42.000 habitants, soit 28,7% de la population de l'espace projet. Les rôles des deux agglomérations sont confinés à des fonctions exclusivement administratives, de service et de commerce local.



Figure: La ville de Missour

Figure: La ville de Outat El Haj

L'espace projet de la Moulouya dont les conditions naturelles et climatiques sont difficiles, est une zone semi-aride où l'agriculture de subsistance et l'élevage sont les principales activités et sources d'emplois de la population. Autour des deux principales villes et sur les axes routiers, se développent des centres ruraux émergents qui à terme peuvent constituer les noyaux d'une future armature urbaine étoffée : tel que les centres de Sidi Boutayeb dans la périphérie de Missour, Al Orjane et Ermila dans la périphérie de Outat El Haj, Enjil, Fritissa et Tissaf le long des axes routiers traversant le territoire.

### *Les centres ruraux émergents*

Le réseau des centres ruraux émergents peut constituer avec les deux principales agglomérations de la zone à l'horizon 2040, une armature urbaine structurée et équilibrée. A cet effet le territoire de l'EP de la Moulouya doit faire l'objet d'un chantier de désenclavement total par le renforcement de l'axe Nord-Sud Guercif, Outat el haj, Missour, Midelt. Cet axe de forte portée, faut-il le rappeler, part de la ville de Nador sur la coté méditerranéenne pour rejoindre la ville de Rachidia au Sud en traversant le territoire de l'EP de la Moulouya. Il importe aussi de programmer et d'activer d'urgence le chantier de renforcement de l'axe Est-Ouest : Missour Boulemane et Ifrane, pour se raccorder aisément aux grands axes de communication de l'intérieur de la région.



Figure: Al Orjane

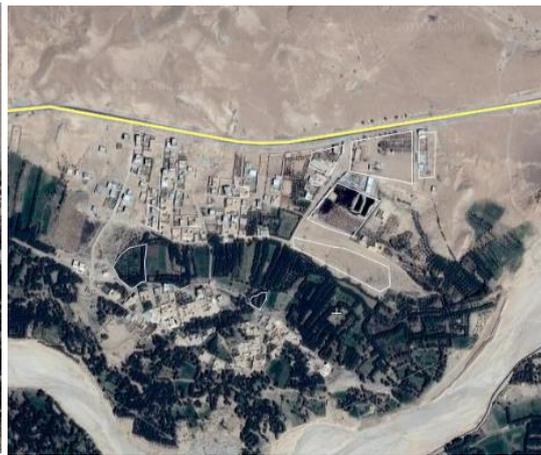
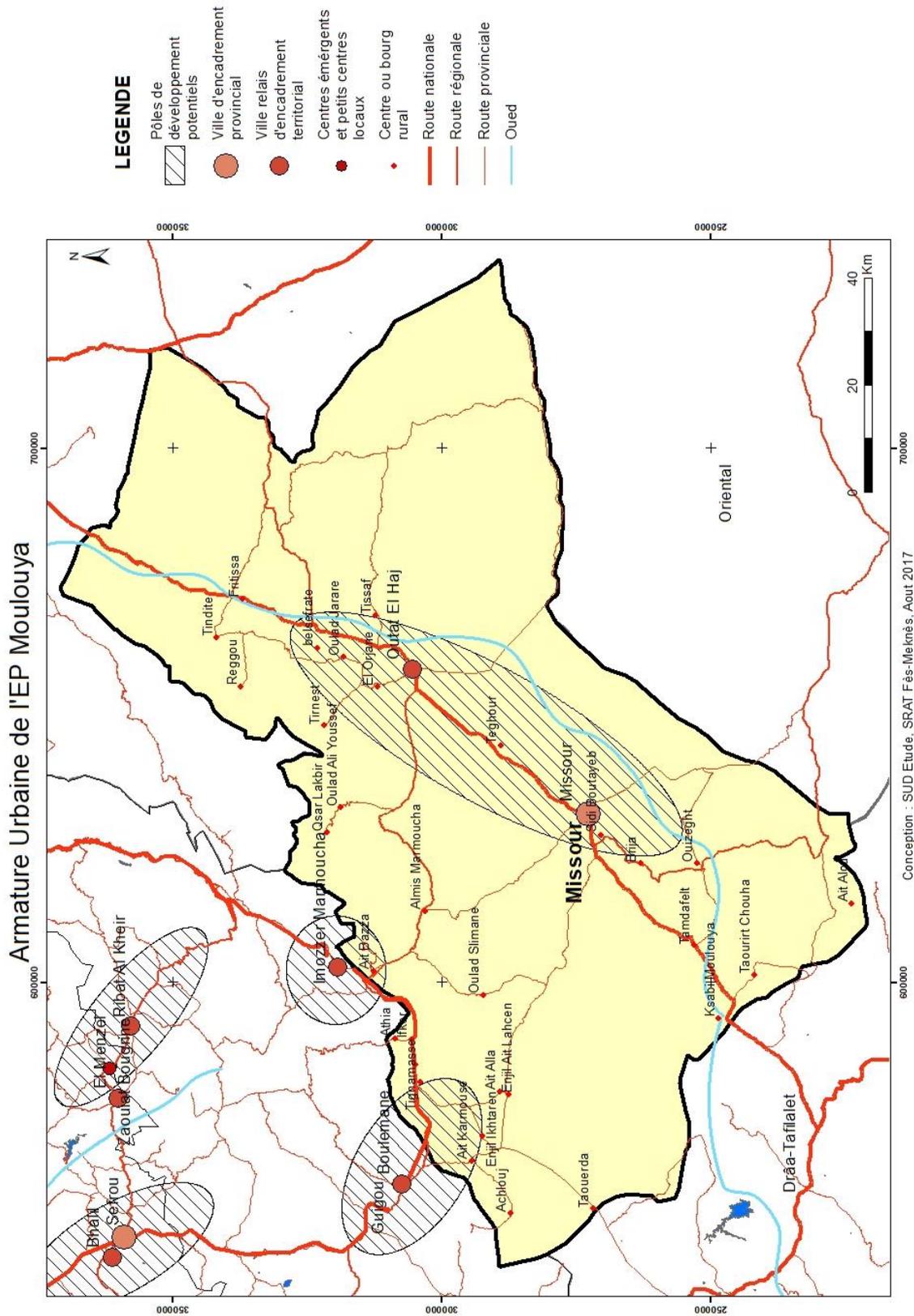


Figure: Sidi Boutayeb

Figure: Espace projet de la Moulouya



## 2.7. Présentation des options stratégiques

### Options Stratégiques pour l'ensemble de l'armature urbaine de la région :

- 1) Renforcer la métropolisation par l'intégration et les interrelations entre Fès et Meknès
- 2) Dynamiser la région et promouvoir son attractivité
  - Déclarer toutes les villes de la région villes sans bidonvilles
  - Mettre en valeur et exploiter le potentiel touristique de la région : culturel, patrimonial, architectural, thermal, et naturel
  - Mettre en valeur le potentiel de l'économie du savoir de la région avec ses cinq universités et ses grandes écoles
- 3) Développer d'avantage les villes moyennes notamment : Taza, Séfrou, Ifrane, El hajeb et Azrou.
  - Poursuivre la Politique de mise à niveau urbaine des petites et moyennes villes
  - Encourager les programmes d'habitat social dans les petites et moyennes agglomérations.
- 4) Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine historique et architectural des tissus anciens.
  - Régénérer les centres urbains anciens tels que: Bhalil, El Menzel et Zarhoun
  - Sauvegarder et réhabiliter les médinas de Sefrou et de Taza
  - Poursuivre les programmes de réhabilitation des Médina de Fès et Meknès.
- 5) Renforcer l'assise économique et de service des centres locaux et émergents pour constituer des noyaux intermédiaires entre les grandes villes et le milieu rural. Cette action est d'autant plus urgente dans les territoires de montagne (Moyen Atlas et Prérif) et l'espace projet de la Moulouya.
- 6) Rééquilibrer le territoire et éradiquer la pauvreté :
  - Corriger les déséquilibres sociaux grâce à des politiques publiques (services publics...) et l'élaboration de plans spécifiques dans les zones défavorisées ;
  - Faciliter la connexion du milieu résidentiel et celui de l'emploi à travers le renforcement des transports en commun ;
- 7) Atteindre une plus grande cohésion sociale et territoriale :
  - Instaurer un modèle territorial plus équilibré fondé sur la durabilité, l'habitabilité et la qualité de vie. Un centre et une périphérie plus intégré et accessible. L'idée est d'impacter la qualité des espaces publics pour encourager les relations sociales et l'intégration culturelle ;
  - Définir les mécanismes d'intervention urbaine intégrée et participative, afin d'éviter la ségrégation extrême des usages (espaces urbains mixtes), réduire le coût des services publics et les échanges socio-économiques et promouvoir l'intégration sociale.
- 8) Mettre en œuvre un nouveau modèle urbain :
  - Promouvoir des programmes intégrés d'aménagement urbain qui intègrent la participation et l'exploration de nouvelles sources de financement et des partenariats public-privé en coordination avec les autorités compétentes ;

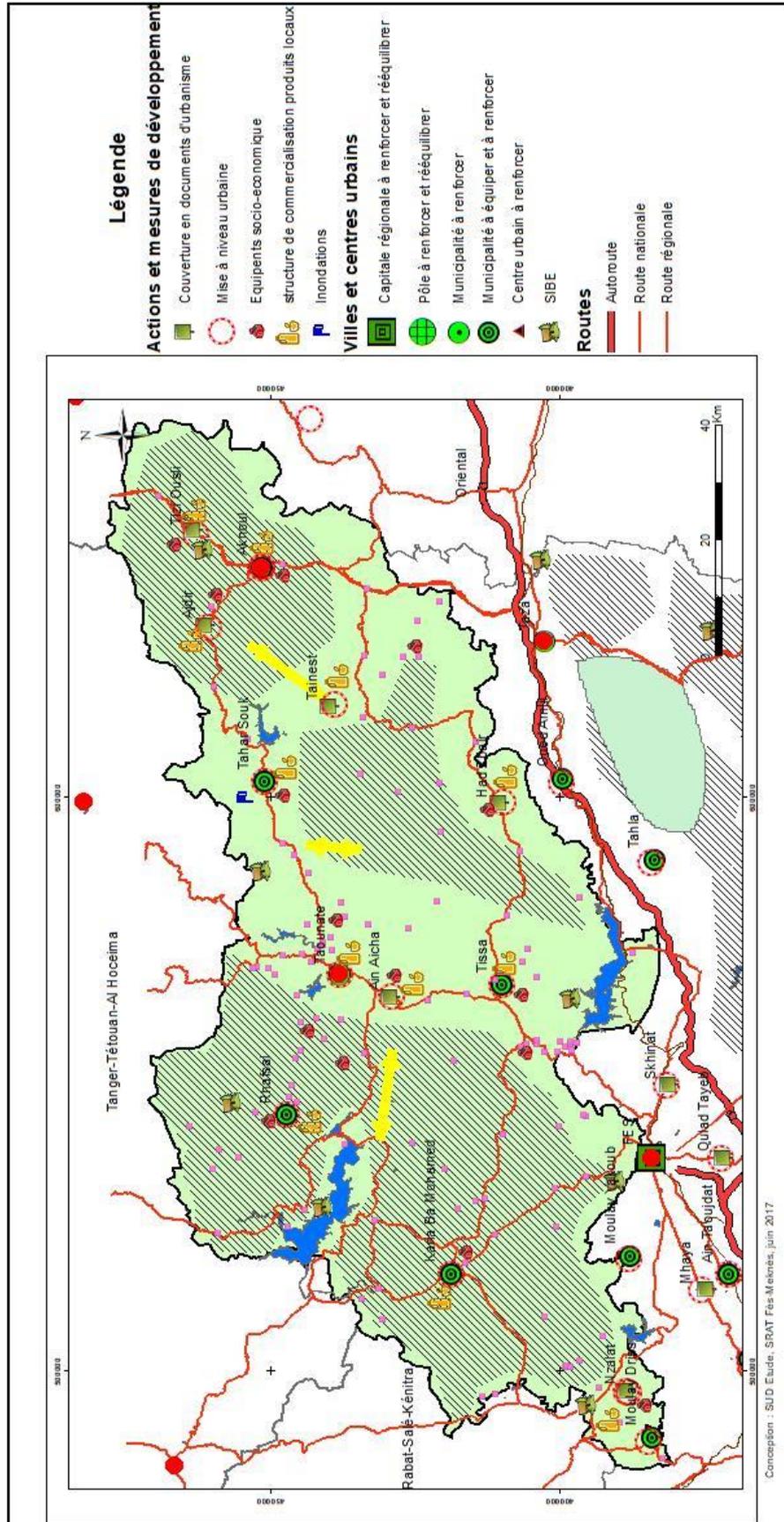
- Utiliser d'une façon efficace les terrains dans les zones périphériques et les nouveaux développements urbains pour répondre à la demande sans compromettre la qualité de vie. Cela permettra une augmentation des établissements et équipements publics, des zones d'activité économique et rendre la mobilité plus efficace ;
- 9) Adéquation de la ville aux défis du changement climatique :
  - Epargner et optimiser l'utilisation des ressources énergétiques et autres (eau, etc.), le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets ;
  - Promouvoir et assurer la cohérence entre les mesures et actions prises et anticiper l'impact sur les différentes dimensions (économiques, sociale...) au niveau territorial.
- 10) Mettre en place une politique de logement de qualité :
  - Réhabiliter et rénover les Médinas et les quartiers des années 30 et 40 dans les grandes villes, pour améliorer la qualité de l'espace résidentiel et éradiquer l'habitat insalubre.
  - Restructurer les zones d'habitat sous équipées.
- 11) Améliorer la compétitivité urbaine
  - Développer des initiatives qui favorisent le dynamisme de l'activité économique ;
  - Développer le centre urbain pour soutenir les activités innovantes et mixtes à travers la révision des règlements des documents d'urbanisme.
  - Définir une stratégie de gestion du patrimoine communal et du domaine public qui visent l'amélioration de la qualité de l'espace urbain et la revitalisation des espaces d'activités économiques.

## Options Stratégiques par espace projet :

### *EP du Prérif :*

- Restructuration et mise à niveau urbaine des agglomérations.
- Désenclavement des territoires et des centres ruraux avec amélioration des services de base et services sociaux pour lutter contre l'exode rural
- Mise à niveau et renforcement du réseau routier avec dédoublement de la route nationale
- Renforcement des liaisons internes de la zone du Pré-rif
- Protection des agglomérations contre les inondations.
- Couverture total des centres urbains et ruraux en documents d'urbanisme pour orienter et maîtriser le développement urbain.
- Achever les programmes nationaux de traitement de l'habitat insalubre : bidonvilles, habitat sous équipé,
- Amélioration du cadre bâti de l'habitat rural
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour la population rurale.

Figure : L'EP du Prérif Options Stratégiques



**EP Métropolitain :**

- Renforcer la connectivité de Fès avec le territoire de la région et avec le reste du territoire national ;
- Mise à niveau urbaine et renforcement des équipements et services de base dans les centres émergents ;
- Mise en œuvre des options du bipôle pour une meilleure maîtrise et efficacité du processus de métropolisation de Fès Meknès ;
- Renforcement des liaisons interurbaines dans l'espace métropolitain ;
- Désenclavement et équipement des zones rurales prioritaires ;
- Renforcer l'attractivité des petites et moyennes villes par l'implantation d'équipements structurants délocalisés des centres et pourtours de Fès et de Meknès.
- Achever les programmes nationaux de traitement de l'habitat insalubre : bidonvilles, habitat sous équipé et sous-intégré, habitat menaçant ruine
- Protection et prévention des villes, centres urbains et ruraux, contre les inondations causées par les crues des Oueds Inaouen , Sebou, larbaa, lahder, Ourgha, Sra ;

L'EP Métropolitain, Options Stratégiques

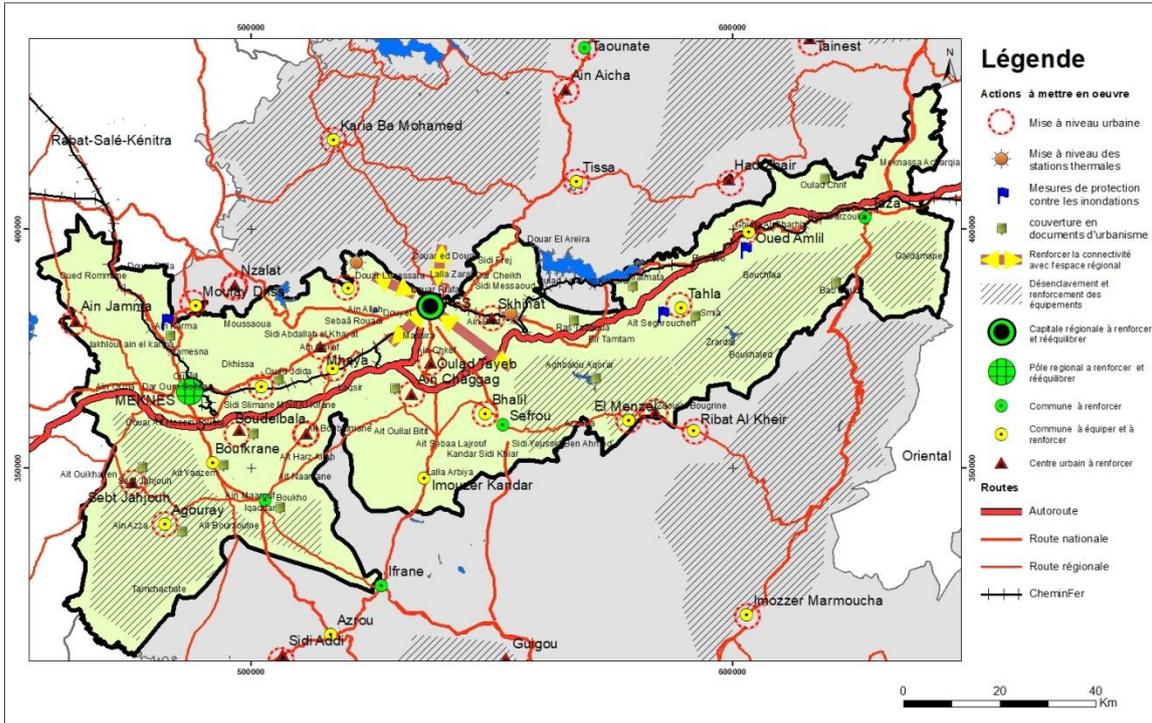


Figure : Espace Bipôle, Options Stratégiques

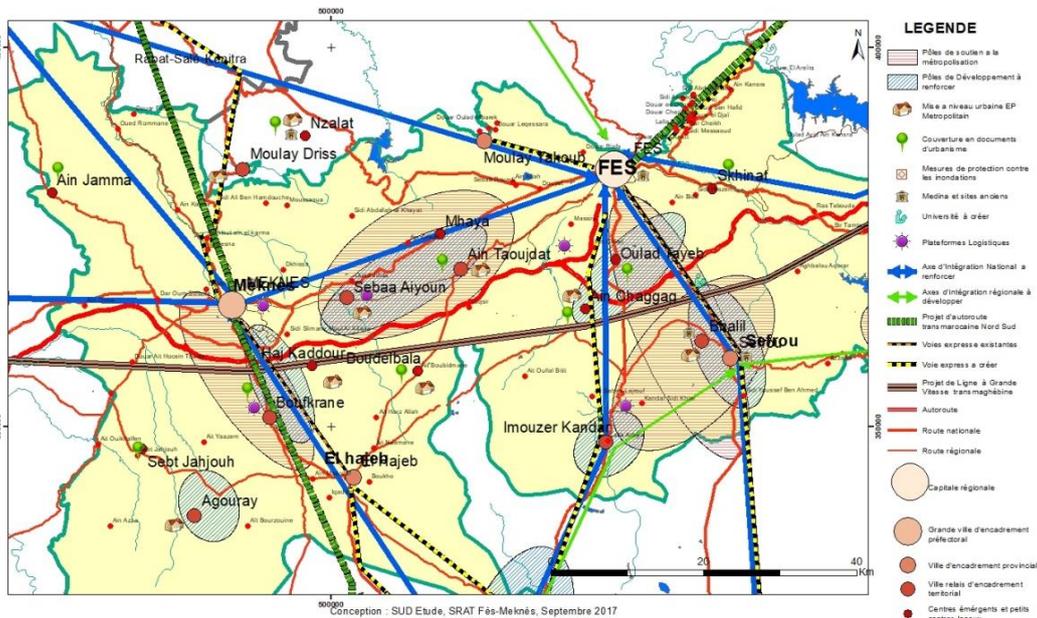
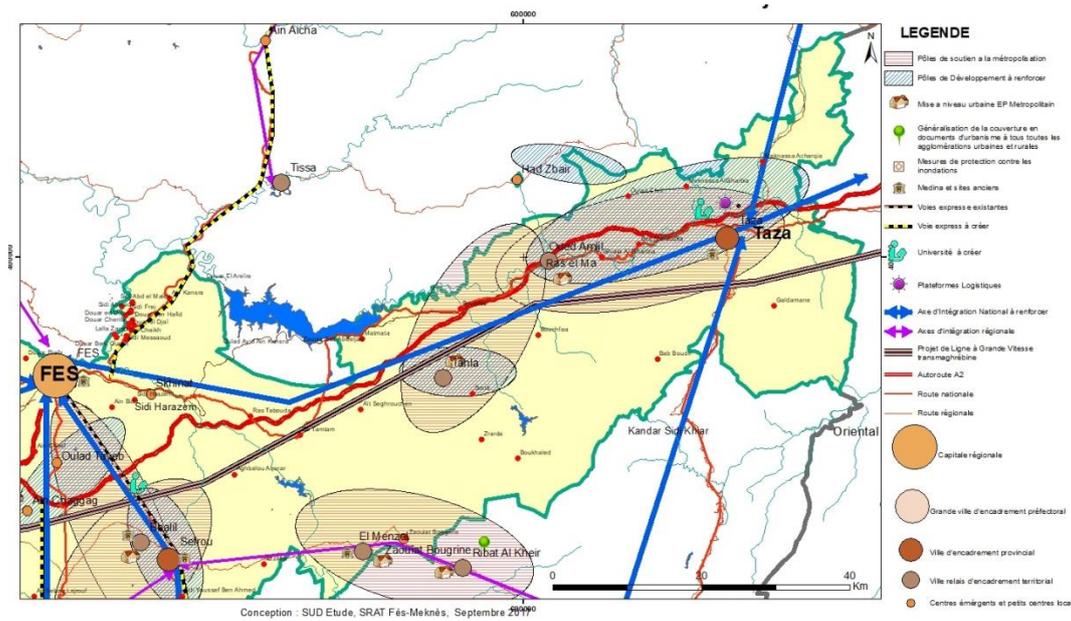


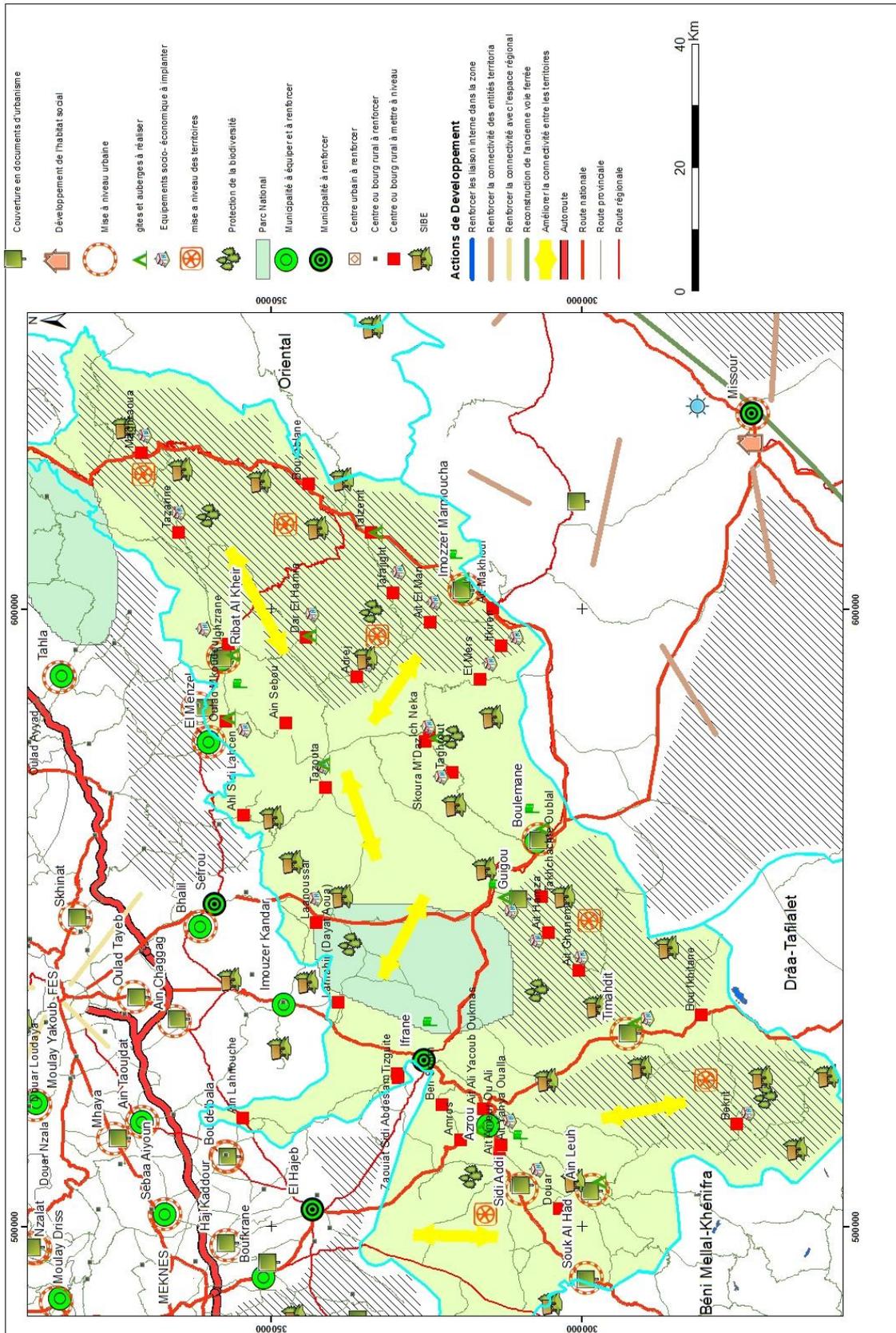
Figure : Espace Couloir Fès-Taza, Options Stratégiques



*EP du Moyen Atlas :*

- Mise à niveau urbaine des centres émergents et renforcement de l'attractivité des villes par l'implantation d'équipements prioritaires structurants ;
- Désenclavement des zones rurales et territoires isolés ;
- Renforcement et mise à niveau du réseau routier pour améliorer la connectivité des villes;
- Orienter et maîtriser les extensions urbaines pour améliorer le cadre bâti et protéger la population contre les zones à risque ;
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour garantissant la promotion de la population rurale.

Figure : L'EP du Moyen Atlas, Options Stratégiques

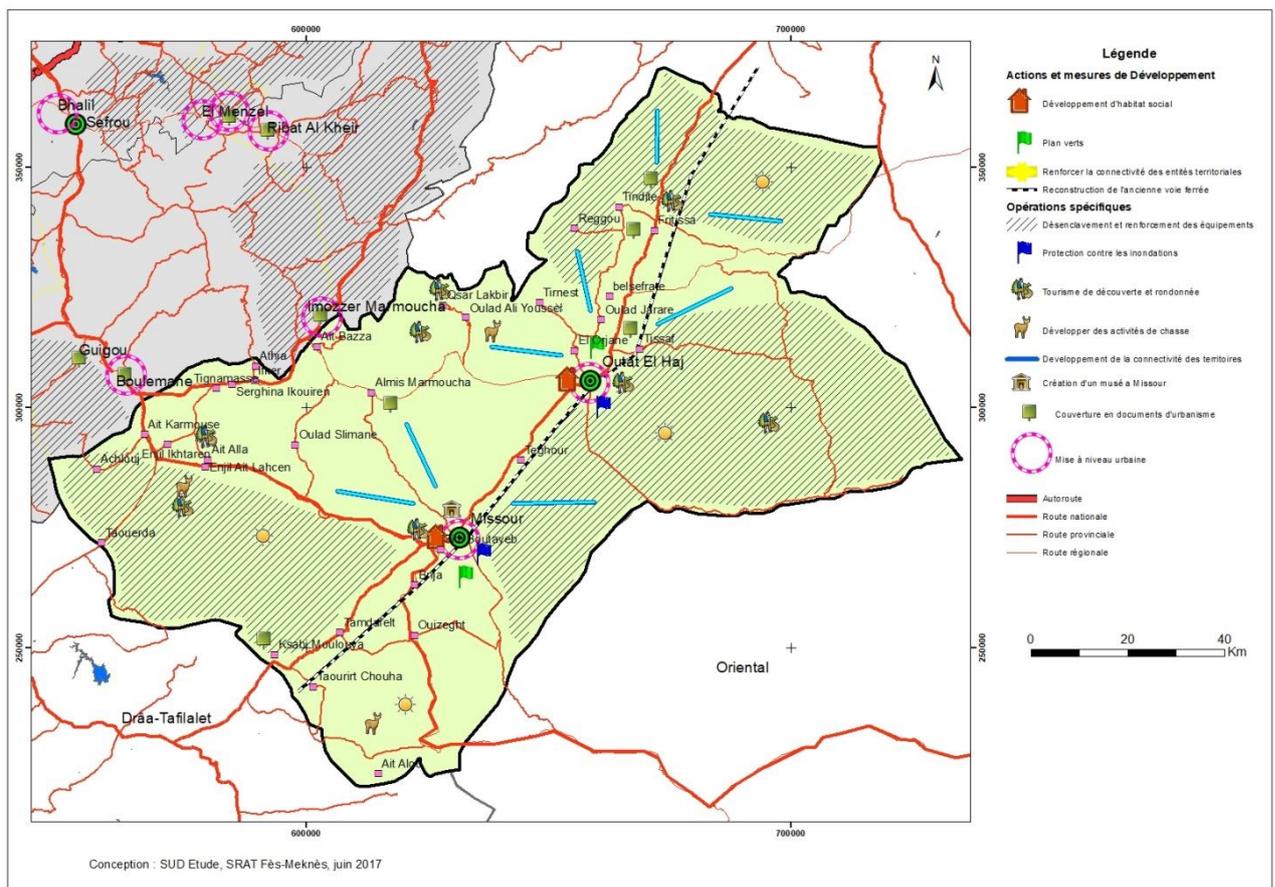


Conception : SUD Etude, SRAT Fes-Meknes, juin 2017

**EP de la Moulouya :**

- Désenclavement des territoires ruraux
- Mise à niveau des centres ruraux émergents
- Création de villages pilotes dotés des équipements et des services de base pour la population rurale
- Développement de programme d’habitat social à Missour et Outat el haj
- Améliorer la connectivité des villes et centres du territoire avec le reste de la région.
- Protection des villes de Missour et Outat el haj contre les risques d’inondations.
- La reconstruction de l’ancienne voie ferrée, Guercif- Outat El Haj –Midelt.

Figure: L’EP de la Moulouya, Options Stratégiques



## Options Stratégiques par espace projets et par domaines stratégiques

Cette section est consacrée à la présentation en détail des orientations stratégiques déjà énoncées d'une manière globale. Ces orientations stratégiques seront présentées par espace projet et par domaine de développement. Le but de ce travail est donner une teneur plus précise aux orientations stratégiques en fonction des spécificités des espaces projets en terme de leur niveau de développement et leurs problématiques spécifiques.

### 2.8. Développement humain et promotion du genre

*Développement humain dans les espaces projets : des territoires fragiles pour leur majorité bien qu'ils ne manquent pas d'opportunité de développement*

Pour tenir compte de la spécificité des territoires de la région de Fès Meknès, l'étude du SRAT a retenu quatre espaces projets. L'essentiel des composantes de ces espaces projets se trouve dans des espaces fragiles situés en montagne ou confrontés à l'aridité.

Vus à travers l'angle de développement humain les espaces en question présentent également une grande richesse et de grandes disparités.

#### Profil démographique des espaces projets retenus

Entre 2004 et 2014, l'espace projet métropolitain a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 1,51%, qui est supérieur au Taux national évalué à 1,25%. Alors que l'espace projet du Prérif a connu au cours de la même période inter censitaire un TAAM négatif de près de -0,31%. Les deux espaces projets du Moyen Atlas et de la Moulouya ont enregistré des taux annuels moyens respectifs de 0,53% et 0,81% en bas du taux de 0,9% relevé au niveau de la région de Fès Meknès, qui est lui-même bien en bas du Taux de 1,25% enregistré au niveau de l'ensemble du Maroc (tableau et carte ci-après).

Le constat de l'évolution des effectifs démographiques à l'échelle de la commune montre que la majorité de ces pierres angulaires de l'organisation territoriale du pays et de la régionalisation avancée en cours de mise en place progressive connaît un recul ou une stagnation démographique liés au manque d'emploi sur place et à la faiblesse des revenus.



Ce qui est frappant dans l'évolution démographique des espaces projets c'est que le nombre de ménages croit beaucoup plus vite que l'effectif de la population particulièrement au niveau des communes et des espaces qui se vident de leurs ressources démographiques. Ceci s'expliquerait très probablement par deux faits majeurs, d'abord la migration sélective concernant les ressources formées ou non qui chercheraient des emplois ailleurs et du fait que ceux qui partent parmi les plus démunis laissent leurs ménages d'origine sur place. Cette évolution est également en relation avec la transformation des structures familiales ou la taille de la famille de jadis est de plus en plus appelée à se réduire sous la pression du coût de la vie quotidien, la faiblesse du revenu familial et l'évolution sociologique de la société rurale.

**Tableau : Evolution de la population et des ménages des espaces projet entre 2004 et 2014**

Espace projet	Ménages			Population		
	2004	2014	TAAM 04/14	2004	2014	TAAM 04/14
Ep du Moyen Atlas	58 017	67 401	1,51%	285 861	301 320	0,53%
EP du Prérif	170 886	189 739	1,05%	1 016 761	985 374	-0,31%
EP la Moulouya	22 763	27 490	1,90%	134 607	145 971	0,81%
EP Métropolitain	527 097	634 867	1,88%	2 415 058	2 804 227	1,51%
Région FM				3873214	4236892	0,90%
Maroc				<b>29 891708</b>	<b>33 848 242</b>	<b>1,25%</b>

Source HCP, Calculs BET SUD

Le tableau, ci-dessus, présente le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) pour chacun des espaces projets de la Région Fès Meknès au cours de la période intercensitaire 2004-2014. Bien qu'assez bas, le taux d'accroissement de 0,53% constaté au niveau de l'Espace Projet du Moyen Atlas cache des taux concernant certains territoires de cet Espace encore plus faibles. A titre d'exemple, la commune de Bouiblanc qui disposait d'une ancienne station de tourisme qui pourrait être semblable à celle d'Ifrane, perd annuellement près de 4% de sa population. Cette commune se trouve dans la limite du cercle de Tahla et manque d'infrastructures de base, à commencer par les deux petites routes impraticables qui la relient à sa province via Maghraoua ou Tahla.

Au niveau de l'espace projet du Moyen Atlas, si on exclut les localités urbaines, en tant que centres administratifs connaissant des activités de commerce et de services locaux et jouant également des fonctions de relais pour la migration, la majorité écrasante des communes de

la montagne connaissent un recul démographique confirmé. Seules trois communes rurales de l'EP Moyen Atlas ont enregistré au cours de la période intercensitaire 2004-2014 un taux d'accroissement annuel moyen au voisinage ou légèrement supérieur au TAAM national. Il s'agit de :

La commune rurale de Guigou (1,28%) qui dispose d'un "autre centre urbain au sens du RGPH" de plus de 10 000 habitants, jouant le principal rôle de commerce et de service pour cette commune, et qui développe des activités agricoles maraichères reconnues à l'échelle nationale ;

Dayat Aoua (1,25%) et Tizguite (1,27%), dont l'explication de leur croissance démographique est à rechercher en relation avec leur position géographique en milieu forestier et la pratique de l'élevage de la race Timahdite.

Au niveau de l'EP du Prérif, le rythme de croissance démographique présente pratiquement deux niveaux respectivement "positif ou négatif" : celui des municipalités qui remplissent des fonctions administratives et commerciales en plus de la commune rurale de Oualili et celui des communes rurales qui se vident de leurs ressources démographiques ou qui connaissent un taux de croissance ne permettant pas le remplacement des cohortes actuelles. L'espace projet du Prérif comprend la totalité de la province de Taounate qui compte parmi les douze premières provinces et préfectures du Royaume dont le poids démographique dans la population du Maroc est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030 bien que sa part va passer de 2,0% en 2014 à 1,8% en 2020 et à 1,5% en 2030.

L'espace projet de la Moulouya, caractérisé par une dispersion importante de la population sur une grande superficie pour un effectif démographique de la taille d'une ville marocaine moyenne (moins de 150 000 habitants en 2014), connaît un recul démographique pratiquement à l'échelle de toutes les entités territoriales communales. Seules les deux municipalités de cet espace, que sont la ville de Missouri en tant que siège de la province de Boulemane, et Outat Oulad El Haj, chef-lieu du cercle de même dénomination situé à l'entrée de la zone des steppes des collines de Dahra.

L'espace projet Métropolitain a présenté entre 2004 et 2014 une évolution démographique des communes urbaines diversifiée selon le sous espace de localisation, la nature de la principale fonction de chaque ville et l'action d'aménagement qui a concerné ces agglomérations. Ainsi, seul cet espace projet comporte des villes qui ont enregistré une croissance démographique négative suite probablement aux opérations de mise à niveau et de redéfinition du zoning de certaines zones urbaines de ces espaces. Il s'agit de :

- L'arrondissement Agdal de la métropole Fès (-0,2%);
- La Municipalité Méchouar Fès Jdid (-2,85%.) ;
- L'arrondissement Fès-Médina (-2,56%).
- L'espace projet Métropolitain dispose de

- Une deuxième classe de municipalités de l'espace projet Métropolitain comprend celles qui ont stagné sur le plan démographique. C'est le cas de :
  - Sidi Harazem (0,91%) ;
  - L'arrondissement El Mariniyine (0,92%.)
  - El Menzel (0,96%) ;
  - Tahla (0,78%) ;
  - Taza (0,61%).

Une troisième catégorie de municipalités comprend celles qui ont vu leur effectif augmenter à un rythme supérieur à ce qui est observé à l'échelle de la Région de Fès Meknès et du Royaume et parfois même de manière substantielle. On trouve dans ce groupe, l'arrondissement de Zouagha avec un taux de 4,79%, l'arrondissement de Saiss (3,85%), Boufakrane (7,42%), Ouislane (6,28%) et les autres municipalités de Saiss avec celles remplissant des fonctions administratives, commerciales et tertiaires.



Signalons que l'espace projet Métropolitain présente une grande diversité démographique. Il comprend

d'une part la préfecture de Fès pouvant tirer le développement de cet espace vers le haut. La préfecture de Fès se trouve au troisième rang après Casablanca et Marrakech parmi les douze premières provinces et préfectures dont le poids démographique dans la population du Maroc est le plus élevé. L'Espace Projet Métropolitain comprend d'autre part une bonne partie de la province de Taza qui compte parmi les provinces qui connaissent une forte régression et un taux négatif de près de -1%.

### Indicateurs de développement humain au niveau des espaces projets

La présentation et l'analyse des indicateurs de développement humain au niveau des communes des quatre espaces projets de la Région de Fès Meknès sont réalisées à travers les données du RGPH et celles extraites de la Carte de Pauvreté de 2014 à l'échelle de la commune qui vient d'être publiée vers la fin du premier semestre 2017 par le Haut Commissariat au Plan, remercié d'avoir construit pendant de longues années un système national de suivi et d'évaluation de l'amélioration des conditions de vie de toutes les couches de la population du Royaume. Le volet de suivi de la pauvreté par ledit système national est harmonisé avec les systèmes de suivi de ce fléau au niveau international. Les démarches retenues par les services compétents du HCP pour l'approche et l'évaluation de la pauvreté sont en parfaite

concordance avec celles des organismes spécialisés des Nations Unies et sont basées sur les données du terrain des opérations statistiques nationales bâties au Maroc entre 1960 et 2014.

Dans le rapport de diagnostic, nous avons présenté la situation de la pauvreté et des principaux indicateurs de développement humain publiés en premier lieu à l'échelle de la région. Le bilan chiffré présenté dans le livrable de la première phase du SRAT FM montre qu' : « En passant de 16,6% à 5,2% entre 2001 et 2014, le taux de pauvreté monétaire de la région de Fès Meknès a été divisé pratiquement par trois, mais reste aux alentours de 10,5% au niveau des zones rurales de la région».



La carte régionale de la pauvreté monétaire, émanant du HCP, montre la situation de la Région

de Fès Meknès parmi celles des autres régions du Royaume. Avec un taux de pauvreté monétaire de 5,1% en 2014, Fès Meknès occupe une place entre celle de sa voisine la Région de l'Oriental (5,2%) et son homologue Marrakech- Safi (4,5%). Sa position n'est pas assez loin de celle de Rabat – Kenitra (4,1%).

La position des provinces de la région Fès Meknès en termes de pauvreté monétaire est également présentée parmi l'échiquier des préfectures et provinces du pays dans la carte réservée à ce niveau territorial du découpage administratif du pays.

Les taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire à l'échelle des municipalités, des communes rurales et de localités relevant du territoire des communes rurales mais présentant des caractéristiques en termes d'habitat et d'équipements de commerce et de services qui motivent leur traitement en tant que "autres centres urbains du RGPH".

En effet, l'urbain au sens statistique comprend les municipalités auxquelles on ajoute des localités relevant administrativement de communes rurales mais présentant un cadre socio – spatial très proche à celui des municipalités.

Bien que les principaux concepts relatifs au thème de la pauvreté ont été précisés dans le livrable de diagnostic précédent, est – il nécessaire de rappeler que Le Haut- Commissariat au Plan –Maroc (HCP) mesure le seuil de la pauvreté monétaire conformément aux normes de la FAO-OMS (composante alimentaire) et la méthode d'estimation, par la Banque Mondiale, de la composante non-alimentaire de ce seuil. Le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant l'ingestion calorique minimale requise

par la norme recommandée par l'AFO et l'OMS. Le minimum requis en calories par individu et par jour a été établi en appliquant la Table des besoins énergétiques recommandés (Recommended Daily allowance, FAO-OMS) à la structure de la population selon le sexe, l'âge et la situation des femmes vis-à-vis de la grossesse et de l'allaitement.

La méthode de mesure de la vulnérabilité à la pauvreté consiste à estimer la part de la population dont le niveau de consommation par tête se situe dans une fourchette comprise entre le seuil de pauvreté et une fois et demie de ce seuil. Elle permet de renseigner sur la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de tomber dans la pauvreté. (Séminaire 26-10-2010, Note de synthèse Pauvreté-Inégalités).

L'estimation de l'IDH<sup>6</sup> est effectuée selon la formule suivante utilisée avant 2011 par le PNUD: indice santé (EPV) + indice éducation (2/3 taux d'alphabétisation, 1/3 du taux de scolarisation) + indice PIB/tête.



Ainsi, il faudrait disposer de l'espérance de vie à la naissance par commune pour pouvoir reconstituer

l'ESV de chacun des Espaces Projets. Idem pour ce qui concerne le PIB communal qui fait également défaut. Par conséquent, nous avons retenu quatre indicateurs choisis parmi les plus importants pour apprécier la situation de développement humain dans chacun des espaces projets de la région de Fès Meknès. Il s'agit du taux de pauvreté monétaire, du taux de scolarisation, du taux d'analphabétisme et du taux de chômage. Un seul de ces indicateurs aurait pu faire l'affaire : le taux de pauvreté qu'on a en fait observé en parallèle avec le taux de vulnérabilité.

Les localités qui viennent en tête du peloton en termes de taux de pauvreté au niveau de l'espace projet Moyen Atlas sont les quatre localités parmi les communes les plus enclavées de la province de Taza, qui manquent en premier lieu de routes pouvant faciliter leur contact

---

<sup>6</sup> Nous avons souhaité utiliser l'Indice de Développement Humain pour le traitement du volet de Développement Humain du SRAT mais les données nécessaires pour le calcul de l'IDH à l'échelle des communes et la reconstitution des chiffres pour les niveaux d'analyse retenus pour le SRAT que sont les Espaces Projets ne sont pas disponibles.

et la commercialisation au moins de leurs atouts naturels. Il s'agit de Bouyablane, Bab Boudir, Maghraoua et Tazarine. Des localités de paysages touristiques fantastiques mais cachées et isolées dans une partie de la région difficile à visiter par un véhicule de tourisme. On a l'impression qu'elles ont été épargnées pour un avenir fleurissant qui s'annonce pour bientôt.

Les localités de l'espace projet du Moyen Atlas les moins touchées par la pauvreté sont les municipalités et les autres centres urbains, qui sont heureusement investis de fonctions administratives et de commerce et de services au profit de leurs habitants et des résidents des communes rurales voisines.

Ceci dit, il faudrait noter que les taux de vulnérabilité sont à prendre vraiment en compte. En effet, les vulnérables peuvent facilement basculer vers les pauvres. Une personne parmi les vulnérables peut facilement se trouver parmi les pauvres sur le champ dès qu'elle subit des frais additionnels inattendus (frais d'hospitalisation ou autres).

Le tableau, ci-après, présente le niveau de quatre indicateurs retenus pour l'apprécier la situation de développement humain dans chacun des espaces projets de la région de Fès Meknès.

**Tableau : Taux de pauvreté, de scolarisation, d'analphabétisme et de chômage par espace projet en 2014**

Espace projet	Taux de Pauvreté	Taux de Scolarisation	Taux d'analphabétisme	Taux de chômage
Moyen Atlas	8,2%	93,6%	42,7%	15,6%
Prérif	9,2%	90,9%	48,1%	11,4%
Moulouya	13,5%	90,9%	41,1%	13,9%
Métropolitain	3,2%	96,7%	29,2%	18,2%

Source : Calcul des taux sus-indiqués en tant que moyenne arithmétique des taux de la carte de pauvreté et du RGPH, pondérés par la population des communes et des autres centres urbains, BET SUD, août 2017.

Ainsi, l'espace projet Métropolitain enregistre un taux de pauvreté monétaire de 3,2% bien en bas du niveau que connaît la région de Fès Meknès (5,2%), alors que les trois autres espaces enregistrent des taux de pauvreté bien loin de celui de l'espace charnière de la région. Le taux de pauvreté de 13,5% que connaît l'espace de Moulouya est même au-delà du taux affiché au niveau du monde rural de la région de Fès Meknès (10,5%). Les espaces projets du Moyen Atlas et du Prérif présentent des taux de pauvreté respectifs de 8,2% et 9,2%.

*S'il est incontestable que la pauvreté dans le monde rural crée des tensions et des risques directs d'amplification des migrations, elle comporte des conséquences en cascade sur l'aménagement des territoires, voire la perte des terroirs et d'activités rurales. Dans ce contexte économique et social, il est essentiel d'avoir une compréhension approfondie de la pauvreté au sein des différents espaces de projet et ajuster les mesures destinées à corriger leurs fragilités. Les acteurs régionaux ont besoin d'analyses plus détaillées pour une meilleure programmation et formulation des politiques cohérentes et efficaces.*

*La multiplicité des mesures proposées précédemment a pour but d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance d'éviter, en matière de traitement la pauvreté et/ou de la vulnérabilité, des interventions d'où n'émergent que des politiques floues.*

---

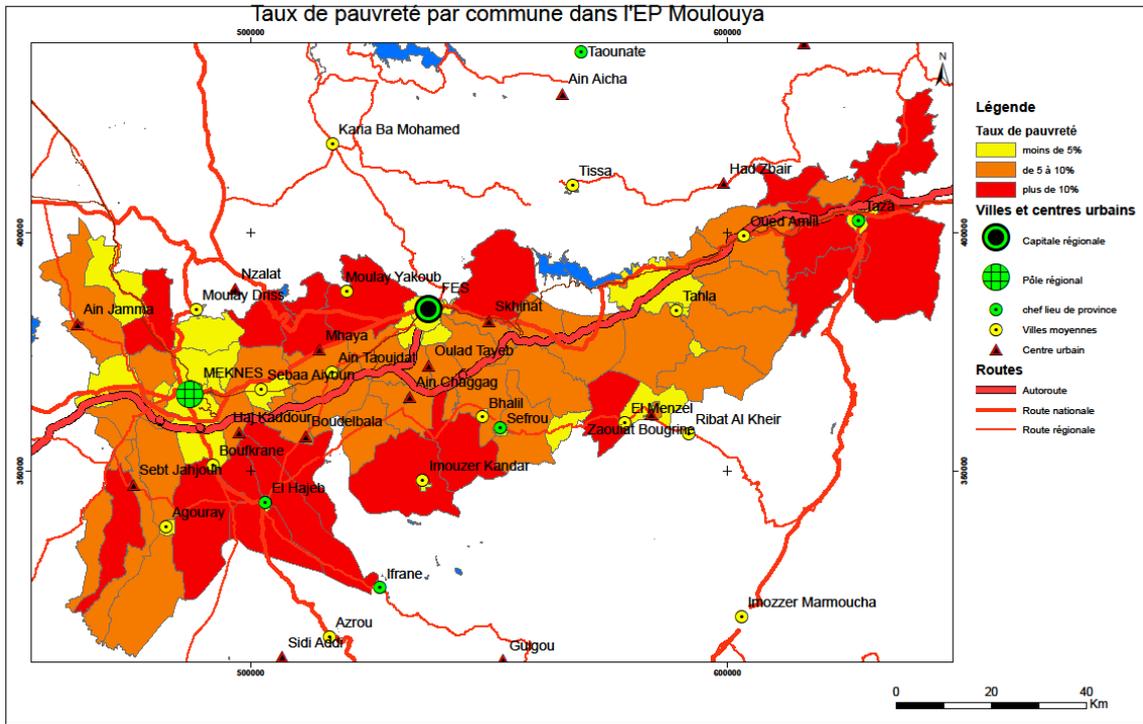
Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au niveau de chacun des espaces projets se situe à plus de 90%, ce qui reflète les performances quantitatives du système scolaire, mais connaît quand même certaines disparités en variant de 91% pour le Prérif et la Moulouya à 97% dans le métropolitain en passant par près de 94% enregistré dans le Moyen Atlas. A titre de comparaison, le taux de scolarisation enregistré au niveau national en 2014 est de 95,1% contre 94,4% au niveau de la région de Fès Meknès. Pour les communes les plus enclavées où le chemin de l'école est problématique, le taux de scolarisation est encore assez bas : à Bouyablane au Moyen Atlas il est de 68,8%, à Tissaf dans la Moulouya il est de 70%.

Le taux d'analphabétisme de la population d'âge supérieur ou égal à 10 ans connaît malheureusement plus de disparité en variant de près de 30% dans l'espace métropolitain à près de 50% dans le Prérif. Au niveau des espaces projets de la Moulouya et du Moyen Atlas, l'analphabétisme est présent parmi plus de 40% de la population âgée de 10 ans ou plus. Ainsi, le niveau d'analphabétisme dans le métropolitain est en bas des niveaux que connaissent la Région Fès Meknès et la Nation, respectivement de 34,7% et 32,2%. Dans les autres espaces projets les taux d'analphabétisme sont bien au-dessus du niveau national et régional.

Le taux de chômage au niveau de la Région de Fès Meknès est de 16,5% de la population active âgée de 15 ans ou plus, contre 16,2% au niveau du Royaume. Au niveau de l'espace Métropolitain, le taux de chômage est de 18,2% se rapprochant du niveau du taux de chômage urbain de 19,3% au niveau de la Nation et 20,4% au sein de la Région Fès Meknès. Le poids des agglomérations urbaines de l'espace Métropolitain et l'attraction des migrants exercée par les agglomérations de Fès Meknès sont à la base de ce niveau élevé du taux de chômage métropolitain. La baisse du chômage dans le Prérif est en quelque sorte répercutée sur l'agglomération de Fès, ce qui est un constat classique révélé depuis longtemps par tous les recensements et enquêtes sur l'emploi. Autrement dit, le traitement des questions d'activité au niveau de l'agglomération fassi est en liaison avec la situation du Périf.

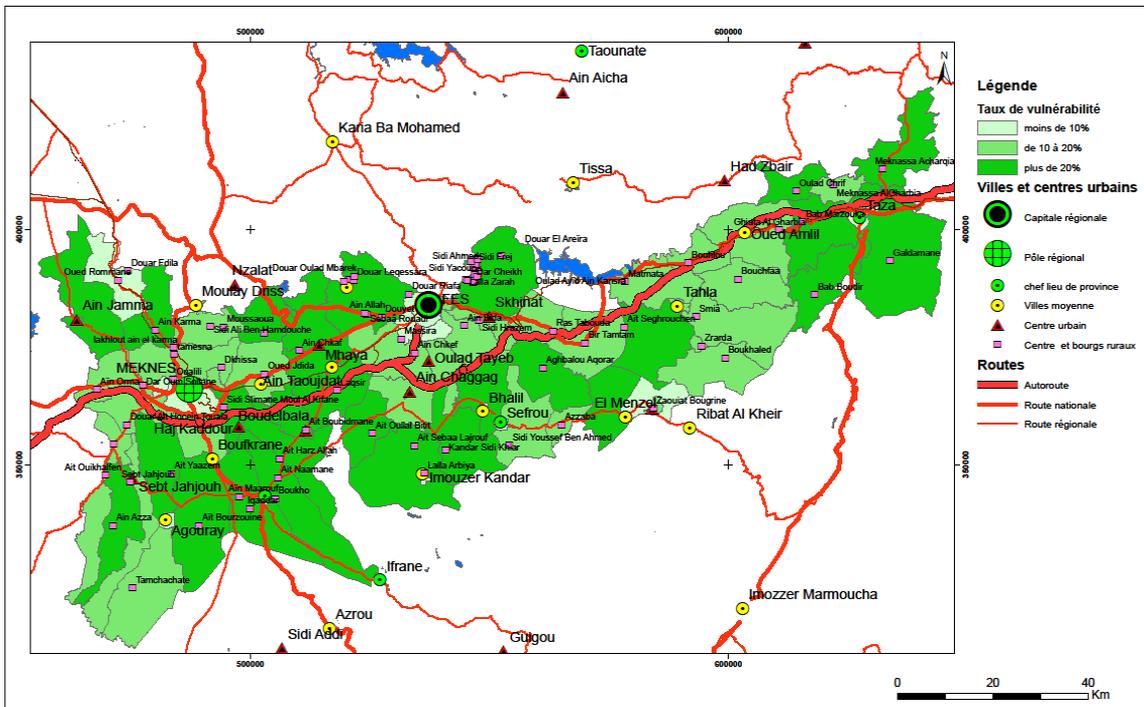
Les indicateurs ainsi examinés peuvent être exploités en faveur d'une véritable stratégie de développement humain au niveau de chacun des espaces projets en question, ce qui constitue un atout en faveur d'un développement équilibré de la Région Fès Meknès.

Carte : Spatialisation du taux de pauvreté au niveau de l'EP Métropolitain



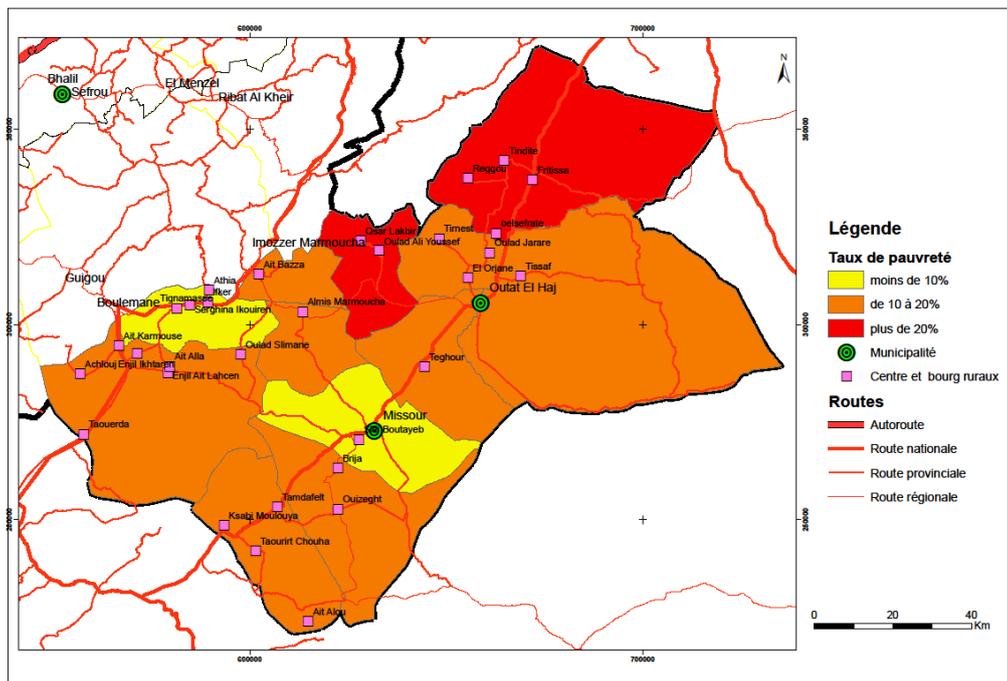
Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Aout 2017

Carte : Spatialisation du taux de vulnérabilité au niveau de l'EP Métropolitain

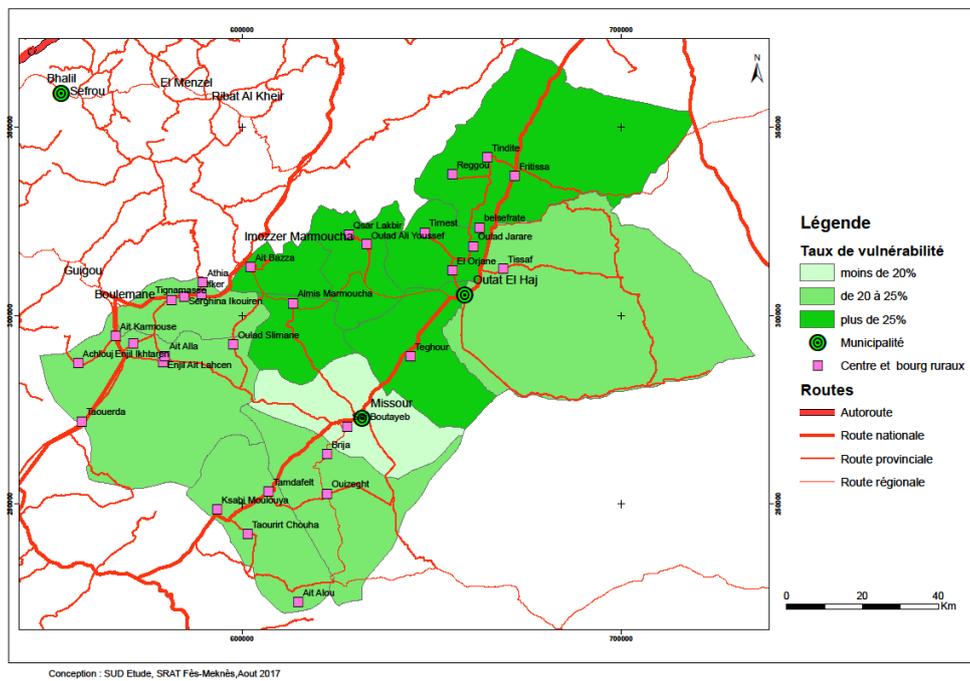


Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Aout 2017

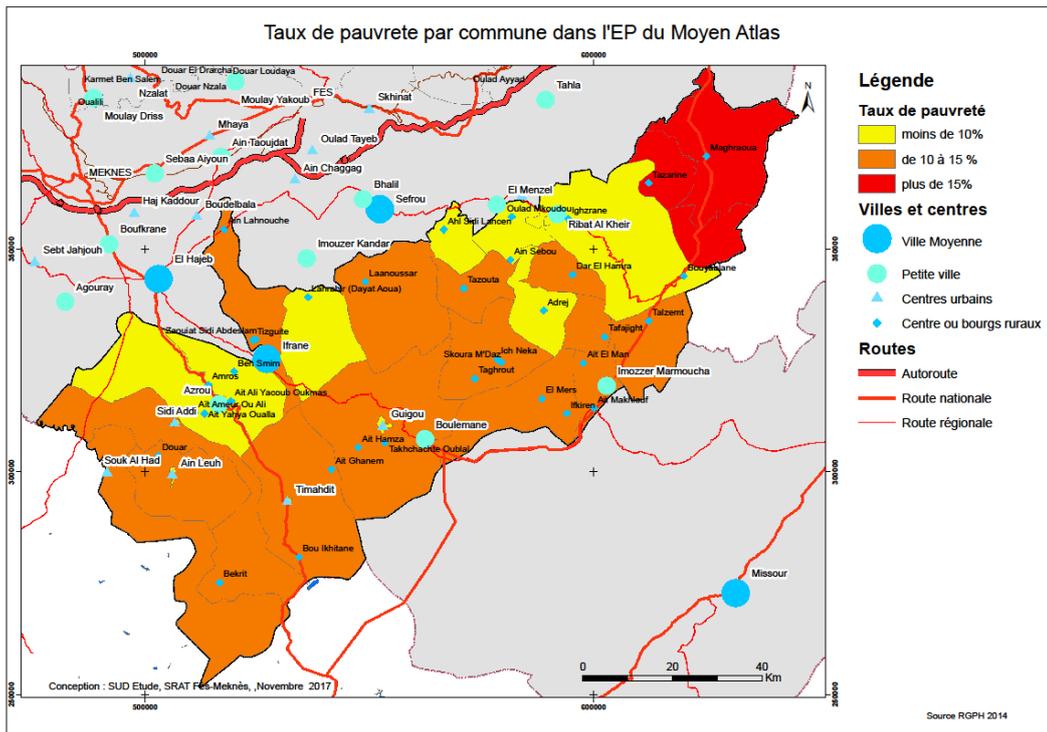
Carte : Spatialisation du taux de pauvreté au niveau de l'EP Moulouya



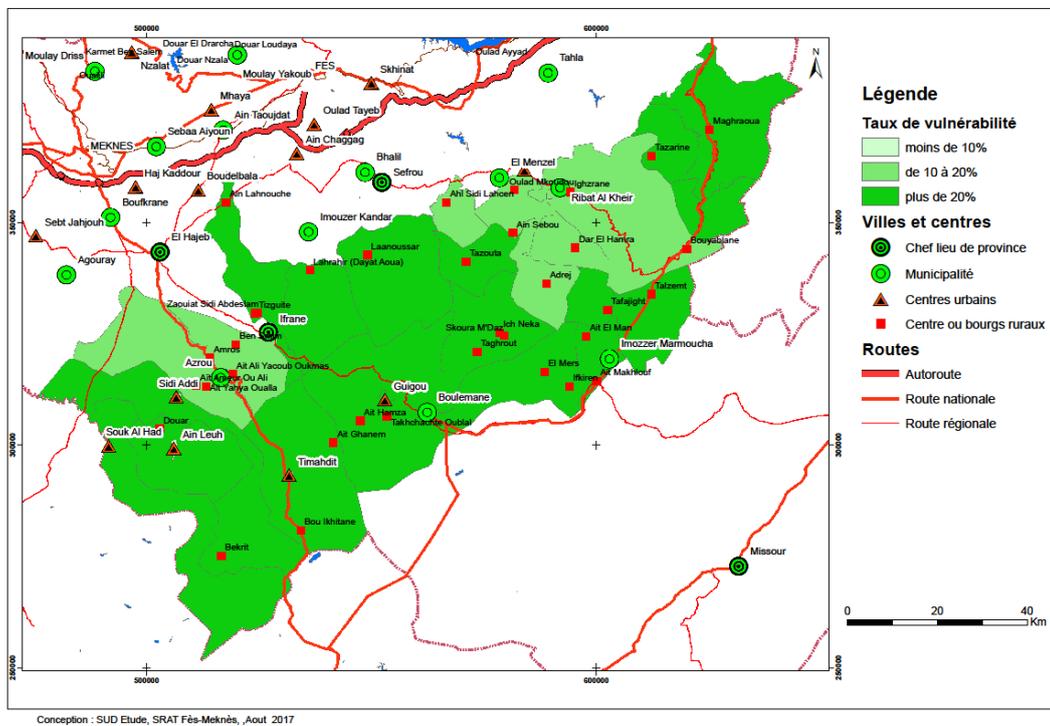
Carte : Spatialisation du taux de vulnérabilité au niveau de l'EP Moulouya



Carte : Spatialisation du taux de pauvreté au niveau de l'EP Moyen Atlas

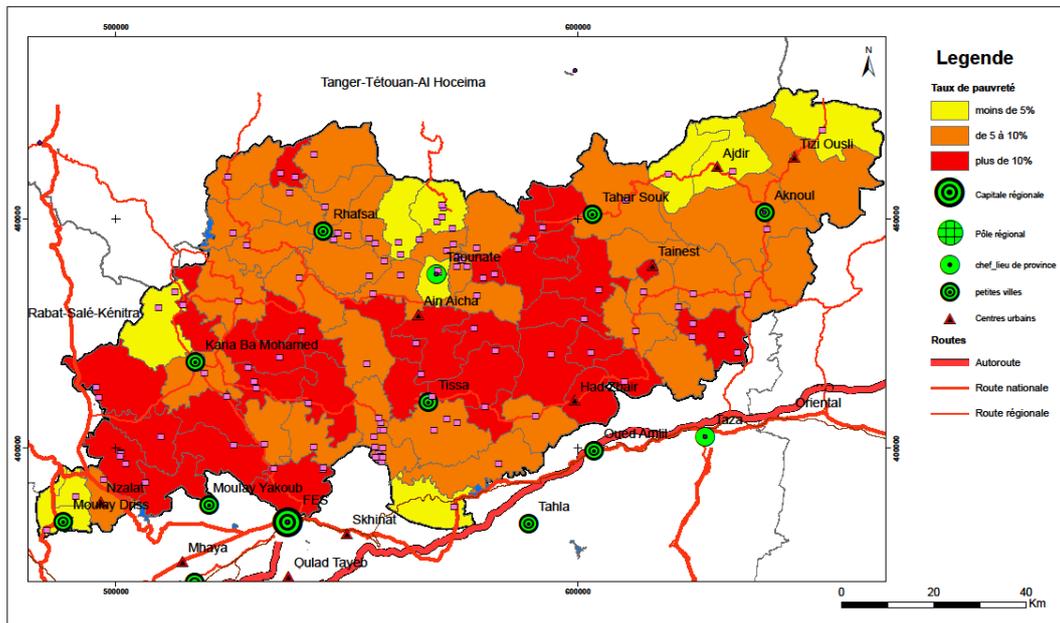


Carte : Spatialisation du taux de vulnérabilité au niveau de l'EP Moyen Atlas



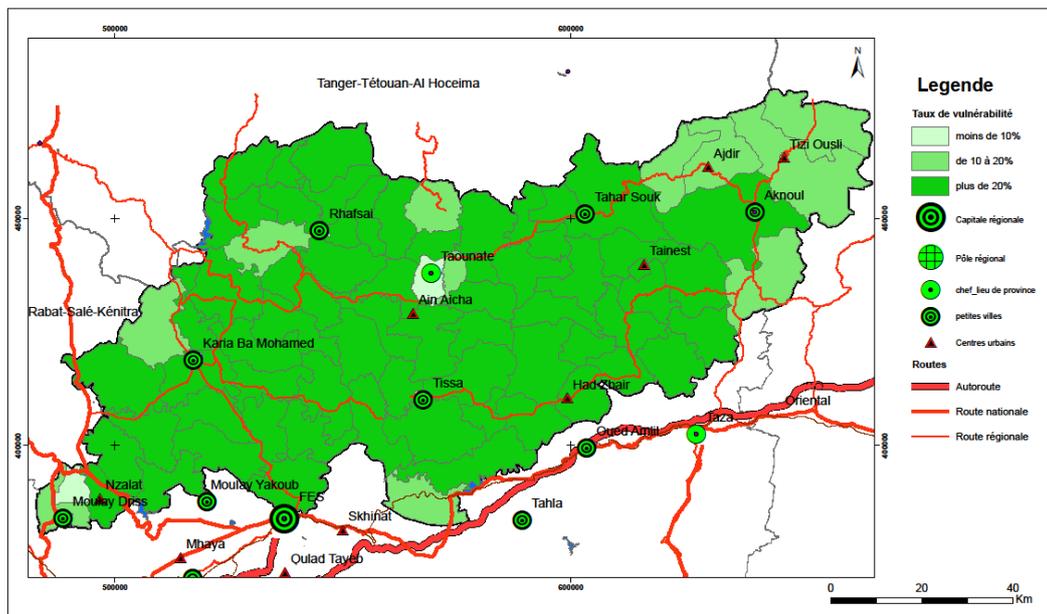
Carte : Spatialisation du taux de pauvreté au niveau de l'EP Pré rif

Taux de pauvreté par commune dans l'EP du Pré-Rif



Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Aout 2017

Carte : Spatialisation du taux de vulnérabilité au niveau de l'EP Pré rif



Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Aout 2017

### 3. Projections démographiques au niveau des espaces projets

Le Centre d'Etudes et Recherches Démographiques (CERED) relevant du HCP vient de diffuser des projections démographiques officielles des régions et des provinces du Royaume à l'horizon 2030 et des projections de la population et des ménages du Maroc à l'horizon 2050 (Cf. Projections démographiques, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), HCP, Mai 2017).

A titre d'avertissement tout au début du document de présentation des projections concernant les régions, les démographes du HCP soulignent : « ... que les projections démographiques n'ont pas pour prétention de déterminer avec certitude la population future mais plutôt de prévoir l'effectif et les caractéristiques de la population si telle ou telle autre hypothèse venait à se réaliser ».

Le niveau scientifique de la démarche suivie pour la réalisation de ce travail est à saluer à plus d'un titre, à commencer par l'honnêteté scientifique des humbles auteurs de ce travail de valeur, dont le cadre du SRAT ne se prête pas à sa présentation détaillée. Cependant, Il est à signaler que malgré l'importance et le volume de la production de données démographiques au niveau du HCP et par d'autres départements tels que celui de la Santé, les experts du CERED apportent le témoignage suivant : « Etant donné que nous ne disposons pas de données exhaustives sur la mortalité, la fécondité et les migrations au niveau des régions et des provinces/préfectures, nous n'utiliserons pas la méthode des composantes mais plutôt une méthode mathématique et en particulier celle des proportions (ou rapports) ».

Les experts du CERED soulignent que « l'hypothèse commune aux méthodes mathématiques est que la croissance de la population obéit à une loi mathématique simple qui fait que les composantes réelles de l'accroissement, c'est-à-dire la natalité, la mortalité et les migrations se combinent de façon à toujours avoir le même effet sur cet accroissement. La méthode des proportions est fondée sur l'hypothèse d'une évolution logistique et lente des proportions de populations des entités géographiques concernées ». Ils reconnaissent également que « l'un des inconvénients de la méthode est qu'elle confère une très lourde responsabilité aux tendances passées et ne tient pas compte de façon explicite et détaillée des tendances futures ». Les experts du BET SUD, relevant de la même école que leurs amis et collègues du CERED, ont obtenu pour la Région de Fès Meknès des résultats très proches de ceux publiés par le HCP en s'efforçant d'utiliser la méthode des composantes sur la base des données démographiques produites au Maroc entre 1994 et 2014.

Les projections dont les chiffres ont été utilisés dans le livrable de la première phase du présent SRAT couvrent la période 2016-2036, c'est à dire 30 ans. Elles sont donc à la fois des projections à court, moyen et long terme.

Ce paragraphe présente les projections démographiques de la région Fès-Meknès avec comme population de départ les chiffres obtenus à partir du recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

La population est projetée selon la méthode classique des composantes fondée sur un ensemble d'hypothèses les plus plausibles concernant la mortalité, la fécondité et la migration sur la base de l'analyse des tendances récentes.

La réalisation des projections démographiques nécessite plusieurs étapes. Après avoir défini la zone géographique et la période de projection, il s'agit ensuite de collecter les données relatives à l'année de base. Les données minimales sont la répartition de la population selon l'âge et le sexe, l'indice synthétique de fécondité et l'espérance de vie à la naissance. Il va sans dire que la qualité des projections dépend fortement des données sur lesquelles elles se basent. Ainsi, il est indispensable de s'assurer que les données mobilisées sont adéquates et fiables.

Les projections démographiques nécessitent également de formuler des hypothèses sur les niveaux futurs de l'indice synthétique de fécondité (ISF), de l'espérance de vie à la naissance. Des hypothèses concernant les tables types de fécondité et de mortalité les plus appropriées sont également nécessaires. Ces hypothèses devraient être examinées avec précaution.

Pour les présentes projections, les données relatives à l'année de base proviennent des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 pour la région de Fès-Meknès et qui sont disponibles sur le site du Haut-Commissariat au Plan ([www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)). Il s'agit de la répartition de la population selon les groupes d'âges et le sexe par milieu de résidence, de l'indice synthétique de fécondité, des taux de fécondité par groupes d'âges

#### Hypothèses sur les niveaux futurs de l'indice synthétique de fécondité :

Celles-ci se basent sur le niveau actuel de l'ISF obtenu pour la région de Fès-Meknès au recensement de 2014 combiné à l'évolution future de cet indice basée elle-même sur les tendances passées de la fécondité qui permettent de formuler une hypothèse sur l'évolution future de ce phénomène. Les sources utilisées pour cela se réfèrent aux données sur la fécondité des Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé de 1987 et 1992 (ENPS-I et II / DHS), les estimations directes de l'Enquête nationale sur la population et la santé (ENPS / DHS) de 1995, l'Enquête nationale sur les niveaux de vie de 1998-1999, l'enquête nationale démographique 2009-2010 et l'Enquête nationale sur la population et la santé 2010-2011 et des recensements de la population de 1982, 1994 et 2004.

#### Hypothèses sur les niveaux futurs de l'espérance de vie :

D'après les estimations de la mortalité infantile et juvénile, en supposant que le profil de mortalité selon l'âge est initialement conforme au modèle de mortalité résultant du mélange du modèle Est et Ouest des Tables de Coale-Demeny.

### Hypothèses sur les niveaux futurs de la mortalité par âge :

Tables de Coale-Demeny, modèle Est.

### Hypothèses sur les niveaux futurs de la mortalité infantile :

D'après des données sur les enfants nés-vivants et survivants classés selon l'âge de la mère à partir de l'Enquête mondiale sur la fécondité de 1980, les recensements de 1982, 1994 et 2004, les enquêtes nationales sur la population et la santé (ENPS- I et II / DHS) de 1987 et 1992, l'Enquête Panel sur la Population et la Santé (EPPS / DHS) de 1995, l'Enquête PAPCHILD 2003-2004, l'enquête nationale Démographie 2009-2010 ainsi que les estimations réalisées par l'UNICEF publiées en septembre 2012.

Au moment où les experts du BET SUD ont fait tous ces efforts pour réaliser des projections pour Fès Meknès il n'y avait pas de projections officielles. Actuellement, il y a des projections de la population et des ménages du Maroc à l'horizon 2050 et des projections de la population et des ménages des 12 régions du pays à l'horizon 2030 ce qui ne suffit pas aux besoins du SRAT de la Région de Fès Meknès, qui s'inscrit dans un terme plus loin, mais ce qui permet de trouver une solution pour bien avancer.

En tout cas, quel que soit l'horizon retenu les projections obtenues seront révisées dès la prochaine actualisation des perspectives démographiques à l'échelle du Maroc et de ses régions.

D'ailleurs, les démographes du HCP signalent que «Les présentes projections de la population et des ménages du Maroc (de 2017) succèdent à une série de projections réalisées par le CERED relevant du Haut Commissariat au Plan (HCP) dont les plus récentes sont celles réalisées sur la base des résultats de l'enquête démographique à passages répétés (ENDPR) de 2009-10 et de la structure par âge et sexe découlant du recensement général de la population et de l'habitat de 2004 » (Cf. CERED, document Op. cit.).

Autrement dit, les projections de 2017 seront révisées dès la réalisation d'une nouvelle enquête démographique de grande envergure ou au plus tard dès l'exécution du prochain RGPH (2024) ; c'est tout à fait normal. Les transitions démographiques qui se succèdent au Maroc se traduisent par l'actualisation des perspectives dans le domaine et l'actualisation des projections.

Ainsi, concernant les projections de la population de la région de Fès Meknès, on retient pour les besoins du SRAT :

1- les projections du CERED concernant la région de Fès Meknès pour la période 2014 – 2030. Nous constatons que les calculs mathématiques faits dans le cadre du CERED se sont traduits par des chiffres de population qui donnent annuellement de 2014 à 2030 au milieu urbain et

au milieu rural de la région une part de près de 12% du total de l'urbain national et de près de 12% du total du rural national.

2- de 2031 à 2046, nous disposons de la population totale du Maroc par milieu, fournie par les projections de la population du Maroc entre 2014 et 2050 (Cf. CERED, document Op. cit.).

Nous considérons que la population rurale de la région ne peut pas continuer à baisser au-delà de 2030 car le monde rural ne peut pas continuer à transférer ses ressources humaines ailleurs du fait de l'impact positif des projets réalisés par les secteurs publics et privés. Aujourd'hui, on est en train de bâtir le SRAT qui va avoir également des répercussions positives sur les différents espaces projets de la région. Nous pensons que la population rurale va connaître une légère augmentation après 2030 et après une certaine stabilité. Non seulement les efforts des différents acteurs apporteront un souffle nouveau pour le monde rural mais une sorte de migration en sens inverse pourrait s'opérer vers les espaces de vie ruraux de la région qui sont très prometteurs. Quant à la population du milieu urbain elle va continuer à augmenter, mais probablement pas selon le même rythme ni dans les mêmes espaces si la stratégie du SRAT actuel est mise en exécution.

En tout cas, la part de la population de la région de FM qui découle des projections du CERED de 2014 à 2030 par rapport à la population annuelle de chacun des deux milieux fournis par les mêmes projections varie de 12,48% à 11,6% pour le rural et de 12,56% à 11,89% pour l'urbain (cf. tableau ci-après).

**Tableau : la part de la population de la région de FM qui découle des projections du CERED de 2014 à 2030**

Milieu	2014	2030	2031	2046
Rural	12,48%	11,60%	11,66%	12,48%
Urbain	12,56%	11,89%	11,94%	12,56%

3. Il est conseillé d'actualiser les projections démographiques concernant la région tous les dix ans, à l'image de ce qui se fait par tous les organismes de statistique et de démographie.

Le tableau suivant donne les projections démographiques obtenues pour la région, par milieu de résidence entre 2014 et 2046 suite à un calage raisonné sur la base des chiffres annuels de la population de la région par milieu fournis par les deux projections disponibles du CERED.

**Tableau : projections démographiques obtenues pour la région, par milieu de résidence entre 2014 et 2024**

Région FM	2014	2020	2024
FM URBAIN	2 555 611	2 805 055	2 962 010
FM RURAL	1 673 968	1 600 807	1 549 730
Ensemble	4 229 579	4 405 862	4 511 740
Région FM	2025	2031	2035
FM URBAIN	2 999 284	3 224 314	3 430 134
FM RURAL	1 536 601	1 470 158	1 471 910
Ensemble	4 535 885	4 694 473	4 902 044

Région FM	2036	2042	2046
FM URBAIN	3 479 509	3 756 938	3 924 192
FM RURAL	1 472 181	1 470 329	1 464 564
Ensemble	4 951 690	5 227 267	5 388 756

Source : CERED et BET SUD, 2017.

Pour les espaces projets récemment définis, il n'y a pas de données sur la mortalité, la fécondité et les migrations. Autrement dit, on ne dispose pas des bases nécessaires pour réaliser des projections démographiques selon la démarche démographique en vigueur. Cependant, on dispose des projections démographiques concernant les milieux urbain et rural de la région de Fès Meknès pour la période allant de 2014 à 2046. On dispose également du poids démographique de ces espaces projets dans la région, de leurs taux annuels moyens de croissance entre 2004 et 2014, de la répartition de leurs populations par milieu de résidence, du rythme de croissance des effectifs de la population urbaine et rurale schématisé d'ailleurs dans les projections obtenues, etc. Aussi, on sent venir le retour des investissements et des actions qui doivent influencer l'évolution des taux de croissance démographiques actuels des territoires progressivement dans le temps du fait de leurs actions indirectes sur les mouvements de population. Il s'agit en fait d'une accumulation d'éléments qui peuvent permettre la formulation d'hypothèses plausibles afin de répartir entre ces quatre espaces projets les chiffres projetés pour la région.

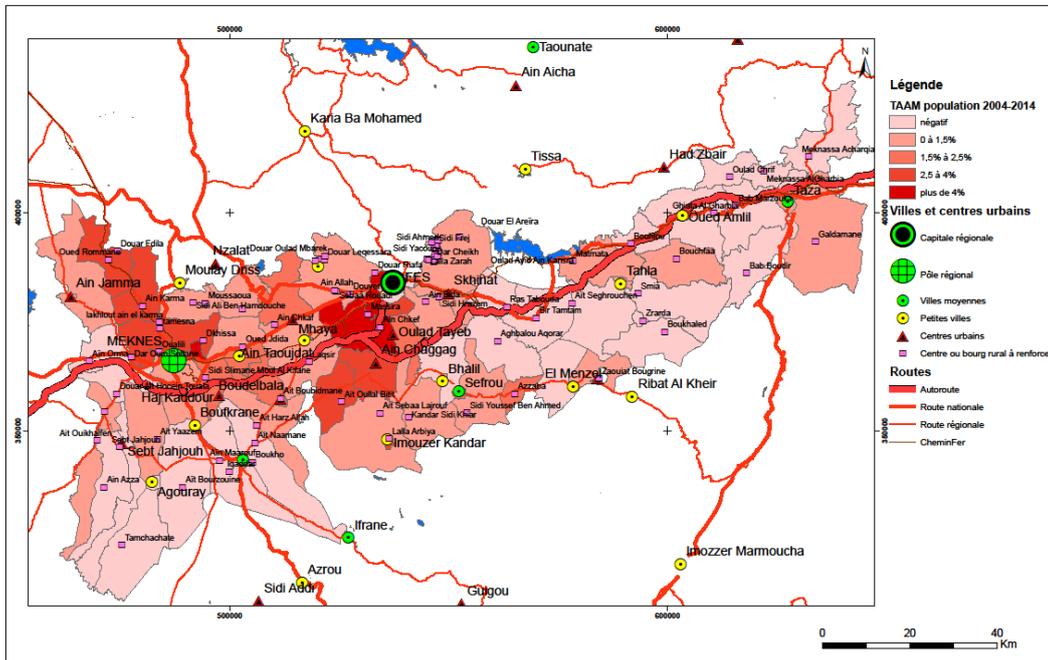
Tableau : Taux d'accroissement des effectifs démographiques des Espaces projets entre 2004 et 2014

Espace projet	Ménages			Population		
	2004	2014	TAAM 04/14	2004	2014	TAAM 04/14
Moyen Atlas	58 017	67 401	1,51%	285 861	301 320	0,53%
Préif	170 886	189 739	1,05%	1 016 761	985 374	-0,31%
Moulouya	22 763	27 490	1,90%	134 607	145 971	0,81%
Métropolitain	527 097	634 867	1,88%	2 415 058	2 804 227	1,51%
Région FM				3873214	4236892	0,90%
Maroc				29 891708	33 848 242	1,25%

Sources ; RGPH & Reconstitution des données et calcul BET SUD

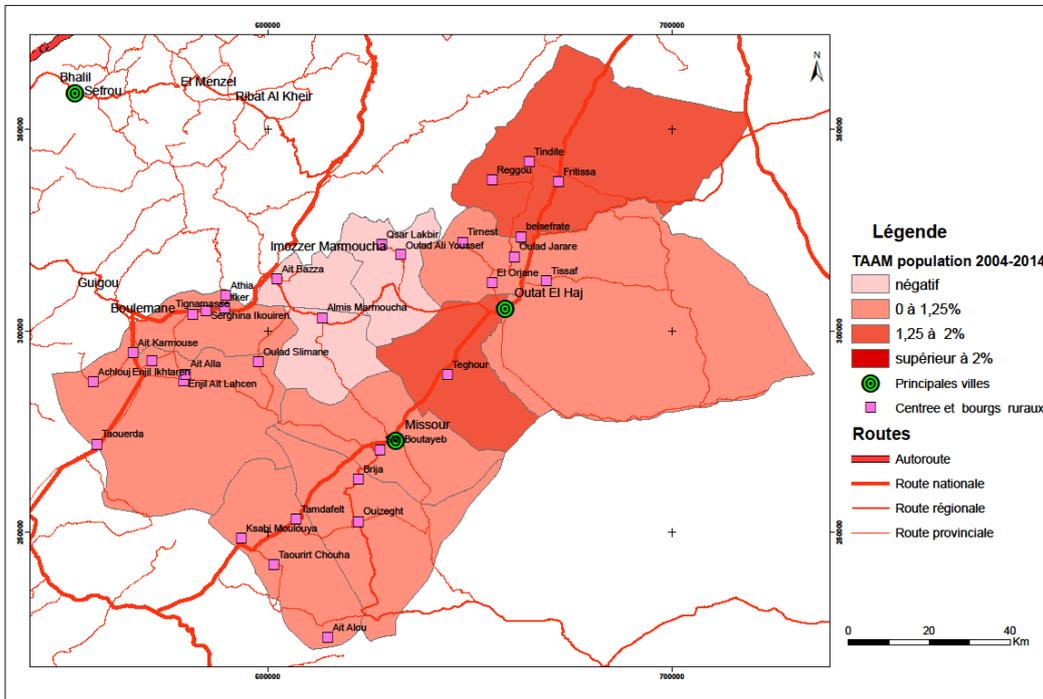
Les actions de développement en cours et à venir auront un impact de réduction et de réorientation des flux des mouvements de population. La stratégie du SRAT et l'effort de développement engagé au Maroc particulièrement depuis le début du siècle en cours parviendront certainement à réduire l'intensité des flux migratoires orientés vers les grandes agglomérations de la région, celles de l'espace projet métropolitain qui reçoivent l'essentiel des personnes en quête de conditions de vie meilleures. Les habitants qui quittent le Préif pour question de travail ou d'études pourront trouver des revenus près de chez eux, ceux qui veulent étudier trouveront des établissements d'enseignement supérieur dans leurs provinces, ceux qui souhaitent travailler en ville voisine tout en habitant chez eux trouveront du transport à leur portée, etc. Les réponses à ces attentes relèvent des soucis des acteurs intervenant dans la conception des différents volets du SRAT de Fès Meknès. Les plans d'actions du SRAT à l'échelle des différents axes sont dans ce sens très prometteurs.

Carte : Spatialisation de la dynamique démographique au niveau de l'EP Métropolitain



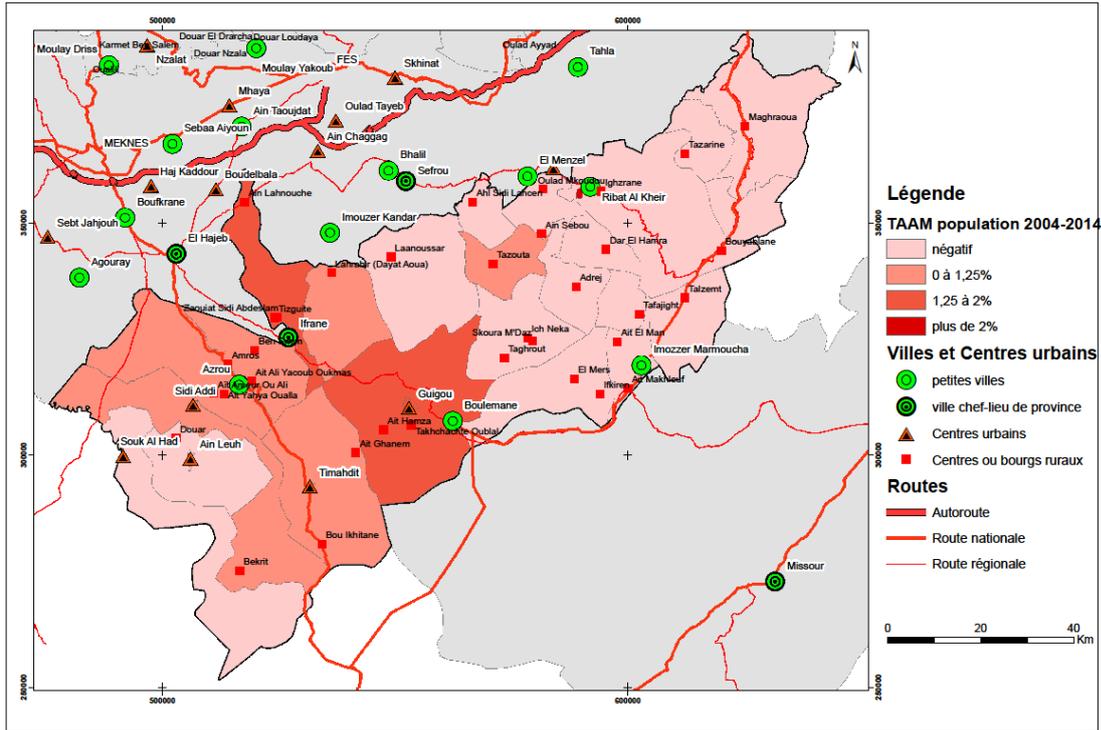
Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Aout 2017

Carte : Spatialisation de la dynamique démographique au niveau de l'EP Moulouya

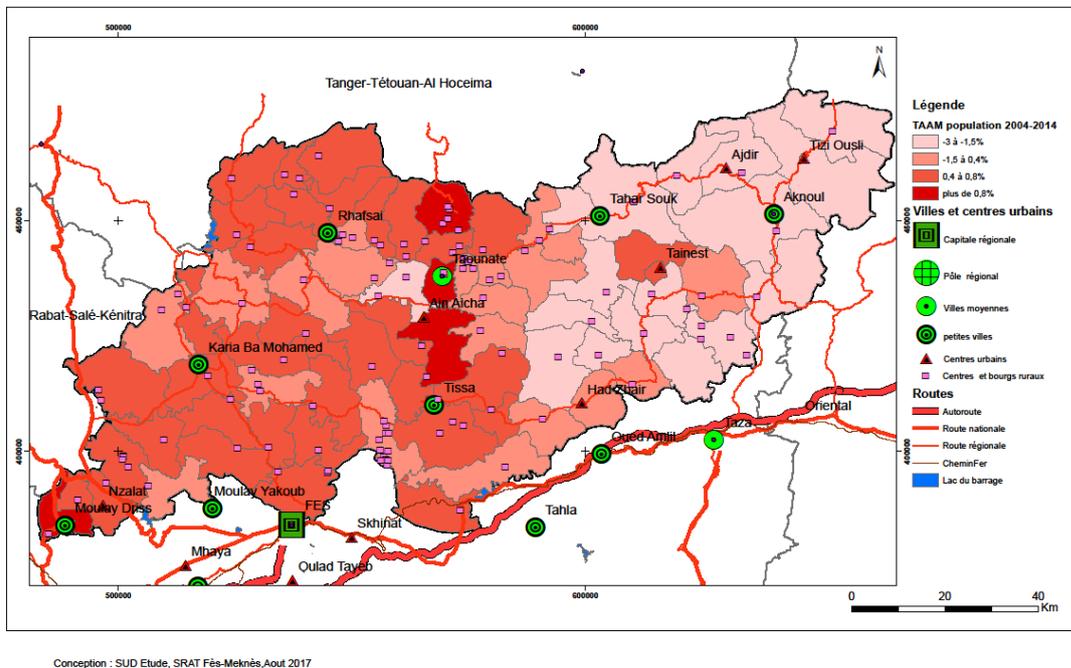


Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès Aout 2017

Carte : Spatialisation de la dynamique démographique au niveau de l'EP Moyen Atlas



Carte : Spatialisation de la dynamique démographique au niveau de l'EP Pré rif



La stratégie proposée dans le SRAT de la Région de Fès Meknès qui en a émané va forcément avoir des impacts sur les mouvements de la population à l'intérieur des espaces projets entre

les communes rurales et les villes et localités urbaines, entre ceux-ci et les grandes agglomérations urbaines de la région ou du Royaume.

L'une des hypothèses qui nous semble plausibles consiste à avancer que la structure de répartition des populations urbaine et rurale entre les quatre espaces projets de la région et à l'intérieur de chacune de ces entités va être modifiée tous les cinq ans mais pour alléger la présentation et avoir des chiffres bien différenciés nous raisonnerons pour les hypothèses retenues sur des périodes successives de dix ans : 2014 – 2024 ; 2024 – 2034. et 2034 – 2042 (8ans).

Partons de la structure de répartition de la population de 2014 entre les milieux urbain et rural de chaque espace projet, et considérons les actions de la stratégie du SRAT de la Région de Fès Meknès nous considérons que : l'armature urbaine va être progressivement renforcée à l'échelle de chacun des espaces projets ;

Selon les projections du CERED et du BET SUD, les parts des populations urbaine et rurale de la région dans leurs populations homologues du pays vont reprendre leur évolution à la hausse vers la fin des années vingt du siècle en cours et de manière plus importante au-delà de 2030. En effet, on prévoit que la Région de Fès Meknès ne va pas céder ses ressources démographiques aux autres régions au même rythme que par le passé récent ;

Les flux orientés à ce jour essentiellement vers les plus grandes agglomérations de l'espace projet métropolitain, dont particulièrement les villes de Fès et Meknès, vers d'autres régions du Royaume, seront progressivement atténués et réorientés vers les villes et centres urbains de chacun des espaces projets, etc.

Compte tenu :

- Des projections démographiques du HCP et du BET SUD ,
- Des conclusions du diagnostic réalisé en première phase de l'étude et des actions retenues pour pallier aux déséquilibres constatés,
- Des stratégies retenues pour chacun des volets du SRAT,

Les hypothèses qu'on peut retenir pour répartir les chiffres des projections entre les quatre espaces projets sont comme suit :

H1. L'évolution attendue fait qu'à l'horizon de la période finale du SRAT, Fès Meknès serait en 2042 une région avec une population de plus de 70% en milieu urbain et moins de 30% en milieu rural. A cet horizon, les niveaux socio-spatiaux qui seront atteints dans les deux milieux rendraient inutile de parler de deux milieux différents.

H2. L'Espace Projet métropolitain cédera aux autres espaces projets une partie de sa part démographique le long des décennies 2014-2024. 2024-2034 et entre 2034 et 2042 tout en restant assez dominant en tant que grand pôle urbain de la Région, mais dont la croissance serait appelée à la modération grâce aux actions prévues au niveau des zones de départ des

flux de migration, particulièrement ceux émanant du Prérif. Au cours des trois décennies prochaines cet Espace se confirmera de plus en plus en tant que grande zone métropolitaine de la Région Fès Meknès dont le taux d'urbanisation sera très proche des 90%.

H3. A l'horizon 2042, la population de l'Espace Projet du Prérif relèvera à 80% du milieu rural. Bien que le taux d'urbanisation dans cet espace aura presque doublé en passant de 11% à 19% entre 2014 et 2042. Cependant, l'espace rural dont on parle au stade terminal du SRAT sera un cadre de vie spatial équilibré où les conditions de vie seraient en mesure d'attirer même des populations parmi les résidents du milieu urbain. Les actions de développement prévues se traduiront par une grande amélioration des indicateurs de développement humain.

H4. L'Espace du Moyen Atlas verra son taux d'urbanisation de 35% en 2014 passer à 57% en 2042. Le Moulouya s'urbanisera à un rythme moins important, la part de sa population urbaine passera de 29% à 38%.

Le tableau suivant présente l'allure des structures de répartition de la population de la Région Fès Meknès entre les espaces projets retenus, auxquelles on pourrait s'attendre au cours des années à venir :

Tableau : Structures de répartition des populations urbaine et rurale des espaces projets

	URB14	RUR14	URB24	RUR24	URB34	RUR34	URB42	RUR42
FM (*)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyen Atlas (**)	5,3%	10,0%	5,1%	9,9%	5,1%	9,8%	5,1%	9,8%
Prérif (**)	4,3%	52,3%	4,8%	52,6%	5,4%	52,9%	5,9%	52,9%
Moulouya (**)	1,6%	6,2%	1,6%	6,4%	1,6%	6,5%	1,6%	6,5%
Métropolitain (**)	88,8%	31,5%	88,6%	31,2%	87,9%	30,8%	87,4%	30,8%

Les projections qui ressortent des structures ci-dessus, sont comme suit :

Tableau : Projections de la population urbaine et rurale des espaces projets 2014- 2042

		FM (*)	Moyen Atlas (**)	Prérif (**)	Moulouya (**)	Métropolitain (**)
2014	URBAIN	2 555 611	134 190	109 509	41 972	2 269 940
	RURAL	1 673 968	167 130	875 865	103 999	526 974
	TOTAL	4 229 579	301 320	985 374	145 971	2 796 914
2024	URBAIN	2 962 010	150 293	142 362	46 169	2 623 186
	RURAL	1 549 730	153 302	814 554	98 561	483 313
	TOTAL	4 511 740	303 595	956 916	144 730	3 106 499
2034	URBAIN	3 379 902	172 837	182 223	52 560	2 972 282
	RURAL	1 471 506	144 251	777 955	95 738	453 562
	TOTAL	4 851 408	317 088	960 178	148 298	3 425 844
2042	URBAIN	3 756 938	191 849	222 312	58 342	3 284 436
	RURAL	1 470 329	144 107	777 177	95 642	453 403
	TOTAL	5 227 267	335 956	999 489	153 984	3 737 838

4. Présentation des besoins sociaux qui se dégagent de ce croit démographique : éducation, santé, habitat, emploi, lutte contre la pauvreté et la précarité.

Les besoins sociaux par domaine qui se dégageraient des projections obtenues comprennent :

- le volet des besoins devant résorber les retards accumulés par domaine ;
- les besoins des nouveaux demandeurs par domaine.

4.1. Cas de l'éducation : il faut préparer la carte régionale annuelle de l'éducation qui retrace les besoins de manière précise et spatialisée au niveau de chacune des entités territoriales de chaque espace projet et la réponse précise à chaque besoin. Le tableau suivant schématise la procédure à suivre et les principaux indicateurs à utiliser dans ce cadre.

Niveau (1)	Population cible (2)	Déficit à combler (3)	Besoin nouveau (4)	Equipements à programmer en plus de l'existant (5)	Lieu d'implantation (6)	Observations
Pré-scolaire	Enfants de 5 à 6 ans d'âge	(1 - taux du pré-scolaire)* Nombre d'enfants de 5 à 6 ans révolus.	Nombre d'enfants de 5 ans au 1 <sup>er</sup> octobre.	Nombre de salles de classes, à raison de 20 enfants par salle	Espaces projets et communes concernés.	-
Primaire	Enfants de 7 à 12 d'âge	(1 - taux de Scolarisation)* Nombre d'enfants de 5 à 6 ans révolus.	Besoins pour les enfants de 7 ans au 1 <sup>er</sup> octobre.	Nombre de salles de classes, à raison de 30 élèves par salle	Espaces projets et communes concernés.	Prendre en compte les besoins des enfants à ramener à l'école.

Après la détermination des besoins en infrastructure et de matériel de travail, on aborde les besoins conséquents en termes d'enseignants et de personnel nécessaire.

#### 4.2. Cas de la santé

La région de Fès Meknès a hérité de certains territoires où l'espérance de vie à la naissance avait en 2009 un décalage de près de 10 points par rapport à celle du Casablanca Settât. Avant d'aborder les besoins en termes d'infrastructure sanitaire et de personnel médical, il faudrait également aborder les besoins concernant le traitement de l'hygiène du milieu et des risques environnementaux.

Le traitement des besoins de santé de la population de Fès Meknès nécessite l'examen de la carte sanitaire actuelle et son analyse au regard des besoins de la population de chacun des espaces projets et ses composantes territoriales en vue de dégager le reliquat à combler par zone en termes de catégorie d'établissement à créer et de personnel médical, paramédical et administratif à mobiliser.

#### 5. Les objectifs de développement humain retenus par le SRAT de la Région Fès Meknès

A l'horizon 2042, la Région Fès Meknès aura rattrapé les déficits actuels et atteint un niveau de développement humain bien à sa portée où le taux de pauvreté monétaire sera aux alentours de 2,5% en milieu urbain et 5% en milieu rural, c'est-à-dire qu'il sera aux alentours de 3,2% au niveau de la Région Fès Meknès au terme de la période du SRAT actuel.

## 6. Définitions des orientations stratégiques à atteindre pour chaque espace projet en matière de développement humain

Le développement humain est en fait le résultat de toutes les actions de développement entreprises à l'échelle de tous les secteurs de la vie économique, sociale et environnementale de la Région de Fès Meknès. Sans revenir sur les objectifs retenus pour les différents domaines du SRAT, nous présentons ci-après les objectifs stratégiques des actions ciblées en termes de développement humain qu'on peut regarder en tant qu'actions d'accompagnement parallèles et complémentaires à tout ce qui se fait par ailleurs.

Ainsi, une centaine d'orientations stratégiques est proposée pour atteindre les objectifs stratégiques du SRAT. Ces orientations sont ventilées par domaine stratégique. Ces orientations ont été déclinées selon les espaces de projets. En termes de développement humain, 11 orientations ont été proposées ;

6.1. Désenclaver toutes les communes de la région et particulièrement celles isolées en hivers.

Généralisation des infrastructures de base (électricité, eau potable, assainissement) en milieu urbain et rural et une attention particulière doit être accordée aux zones isolées ;

6.2. Améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu urbain et rural ;

- Plus de ciblage des zones et des catégories concernées
- Innovation en matière d'approches retenues
- Rôle plus important de la société civile

6.3. Généralisation de l'enseignement particulièrement dans les zones isolées en assurant les routes et les chemins d'accès aux écoles et en s'appuyant particulièrement sur l'enseignement à distance selon les moyens audiovisuels ;

6.4. Généralisation des dispensaires particulièrement dans les zones isolées et en milieu rural ;

6.5. Mise en place d'une politique intégrée de l'emploi et particulièrement envers les jeunes diplômés et les femmes:

- Formation ciblée et adaptée aux besoins du marché du travail ;
- Drainer plus d'investissements à la région ;

- Renforcer l'esprit d'entreprenariat dans tous les cycles de formation de base et universitaire ;
- Augmenter la capacité des centres de formation professionnelle, diversifier leur spécialisation et élargir leur présence dans l'ensemble de la région ;
- Privilégier pour la commande publique les entreprises locales ou celles qui emploient le plus de main d'œuvre locale ;

6.6. Promouvoir le rôle de la femme dans les activités économiques ;

- Faire passer le taux d'activité de la femme de 20% à 70% à l'horizon 2042 ;

6.7. Améliorer les infrastructures sanitaires et particulièrement dans les zones vulnérables ;

- Faire passer le nombre de centre de santé en milieu rural de 300 à 600 unités
- Faire passer l'effectif médical (Généralistes et Spécialistes) de 160 à 480.
- Doter la région de plus d'hôpitaux de spécialités.
- Créer la fonction publique régionale pour assurer la disponibilité d'un corps médical et paramédical dans les espaces projets, etc.

6.8. Poursuivre les programmes de lutte contre l'habitat insalubre ;

6.9. Généralisation des infrastructures sportives de proximité et des maisons d'animation de quartier au profil des enfants, des jeunes et des personnes souffrant d'handicap;

6.10. Créer des partenariats de développement entre les communes démunies et les grandes entreprises et fondations nationales moyennant des motivations et avantages économiques spécifiques aux territoires mal lotis en infrastructures.

6.11. Pour chaque option stratégique, les actions à mener sont définies par secteur selon la localisation, les partenaires et l'échéance (court, moyen et long termes)

Ceci dit, la conduite du développement humain dépend dans une large mesure de ce qu'on peut réserver à l'enfance et à la jeunesse en termes de formation, d'emploi, d'actions socio-éducatives et sportives, de nouvelles technologies, de qualité d'environnement, de participation et de promotion féminine, etc. Pour gagner ce pari, il faut :

- Intensifier les actions socio-éducatives et sportives en collaboration avec les différents intervenants dans le domaine ;
- Intensifier les actions intéressant la jeunesse et l'enfance pour favoriser la protection des jeunes des phénomènes de déviation sociale et morale ;
- Intensifier les actions de développement concernant la jeunesse féminine et son cadre de vie ;

- Investir dans des formations en relation avec les besoins actuels et futures du marché du travail ;
- Intensifier les actions d'éducation en faveur de la sauvegarde de l'environnement pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain, etc.
- Assurer un contexte d'égalité des chances entre les différentes sous populations (enfants, jeunesse, femmes, population de 3ème âge, population souffrant d'handicap), entre les Sous Espaces Projets et les territoires de la Région de Fès Meknès.
- Combattre la précarité et la pauvreté à l'échelle des territoires où le niveau de développement humain est assez faible, tel est le cas de l'Espace Projet de Moulouya.
- Accorder une place plus importante aux sports dans les différents Espaces projets de la Région.
- Réaliser des projets structurants dans le domaine des sports :
  - Un complexe olympique à Meknès
  - Un complexe olympique à Fès
  - Un complexe de concentration des sports multiples à Ifrane,
  - Un complexe des sports et de tourisme de montagne à Bouiblane
  - Un complexe des sports équestres à Tissa
  - Un complexe des sports de la chasse à Taza
  - Réaliser des salles de sport couvert
  - Réaliser des terrains de sport de proximité
  - Réaliser des terrains de sport pour personnes souffrant d'handicap.

### *Conclusion :*

Le diagnostic de développement humain de la région de Fès Meknès tel que présenté dans le livrable de la première phase du SRAT FM montre qu' : « En passant de 16,6% à 5,2% entre 2001 et 2014, le taux de pauvreté monétaire de la région de Fès Meknès a été divisé pratiquement par trois, mais reste aux alentours de 10,5% au niveau des zones rurales de la région».

Le travail sur le thème de développement humain dans le cadre du deuxième livrable du SRAT de la région de Fès Meknès montre que plusieurs territoires ruraux des espaces projets se trouvent en situation de pauvreté qu'on peut qualifier de très grave (rapport phase de diagnostic) : Pauvreté et vulnérabilité dans les espaces projets de la Région FM en 2014).

En effet, que l'on soit dans l'espace projet du Moyen Atlas, de la Moulouya, du Prérif ou dans l'espace Métropolitain ; certains territoires présentent des taux de pauvreté et de vulnérabilité importants, dont l'agrégation révèle que plus du tiers des habitants de certaines communes est dans une situation de pauvreté ou de vulnérabilité inquiétante.

Certains sous espaces de projets sont entièrement désenclavés et c'est là que la pauvreté fait des ravages démographiques en forçant des habitants à fuir leurs cadres de vie d'origine.

Le développement humain est l'affaire de tous les acteurs, tous les territoires de la Région FM et tous les secteurs.

C'est le résultat de toutes les actions et toutes les initiatives prises à l'échelle de chacune des portions de la chère Région de Fès Meknès.

Compte tenu des compétences de ses ressources humaines, de la richesse diversifiée de ses territoires, sa position géographique, son patrimoine multiple et l'effort de planification stratégique à différents niveaux et la pérennité de cette culture nous permettra de voir cette région évoluer à des rythmes plus accélérés.

La deuxième phase du SRAT a connu la délimitation de quatre Espaces Projets, qui présentent des disparités très claires en termes de développement humain, dont la prise en compte de leurs spécificités et de la situation de leurs sous espaces permettra d'accélérer le rythme de développement humain et d'assurer l'égalité des chances entre les différentes composantes des populations et entre les territoires de ces Espaces de la Région de Fès Meknès.

Le niveau des indicateurs suivants, calculés pour lesdits Espaces Projets après la reconstitution de leurs données par le BET SUD à travers les chiffres officiels du HCP, montre les décalages entre les quatre espaces projets à rattraper grâce aux efforts de développement menés actuellement ou prévus dans le cadre du SRAT:

**Tableau : Niveaux des principaux indicateurs de développement humain dans les**

E. Projet	Tx Pauvreté	Tx Scolarisation	Tx d'analphabétisme	Tx chômage
<b>Moyen Atlas</b>	8,2%	93,6%	42,7%	15,6%
<b>Prérif</b>	9,2%	90,9%	48,1%	11,4%
<b>Moulouya</b>	13,5%	90,9%	41,1%	13,9%
<b>Métropolitain</b>	3,2%	96,7%	29,2%	18,2%

Le niveau du Taux de pauvreté de 3,2%, atteint au niveau de l'espace métropolitain, abritant les deux tiers de la population de la région en 2014, prouve qu'il est bien à la portée de la Région de Fès Meknès de ramener les Taux concernant les autres Espaces Projets, de poids démographique beaucoup moins importants (1/3 de l'effectif régional), vers des niveaux plus bas.

Ainsi, parmi les objectifs de développement humain les plus significatifs retenus par le SRAT, il y a lieu de:

- Faire baisser le taux de pauvreté à 2,5% à l'horizon de 2030 pour l'ensemble de la région et 5% pour le milieu rural.

- Les potentialités de la région de Fès Meknès, la volonté de ses populations et de ses acteurs économiques et sociaux permettront aux projets de développement du SRAT de triompher en permettant d'atteindre les objectifs escomptés.

## 2.9. Développement économique et attractivité

La présente section aborde les orientations stratégiques relatives au développement économique, l'attractivité de la région et le développement rural au niveau les quatre espaces projets résultant du découpage du territoire de la région de Fès Meknès.

Dans les développements réalisés ci-après, et pour chaque espace projet, seront :

- Présentés et analysés des indicateurs économiques en matière d'emploi, de tourisme, d'industrie, d'agriculture, d'artisanat, ... ;
- Définis des objectifs stratégiques à atteindre à l'horizon de 2040 au plan économique, développement rural et agriculture ;
- Scrutées les options stratégiques proposées pour assurer le développement de l'économie de la région ;
- Proposées par domaine de compétence, pour chaque option stratégique, les actions stratégiques à mener, la localisation et l'échéance de réalisation.

Comme le montre le tableau ci-après, c'est l'Espace projet Métropolitain qui est le plus peuplé puisqu'il abrite 67% de la population de la région de Fès Meknès, soit 69% des ménages régionaux. Il est suivi de l'Espace projet du Prérif où ces deux ratios sont respectivement de 23% et 21%. Les deux espaces projet du Moyen Atlas et de la Moulouya sont les moins peuplés puisque ces taux y sont respectivement de 8%, 8% et 3%, 3%.

**Tableau : Répartition des espaces projet selon les effectifs de population et de ménages**

Espaces projets	Population	%	Ménages	%
Espace projet du Prérif	993 578	23%	191 148	21%
Espace projet Métropolitain	2 822 472	67%	639 021	69%
Espace projet du Moyen Atlas	321 867	8%	71 468	8%
Espace projet de la Moulouya	145 971	3%	27 490	3%
<b>Total</b>	<b>4 236 892</b>	<b>100%</b>	<b>919 497</b>	<b>100%</b>

Source : recensement général de la population et de l'habitat 2014

## Caractéristiques économiques des espaces projets

### *L'espace projet du Prérif*

#### ▪ L'emploi

D'après les données du recensement général de la population et de l'Habitat 2014, l'espace projet du Prérif, composé essentiellement de la province de Taounate, revêt, sur le plan des caractéristiques de l'emploi, les valeurs tendanciennes de cette province :

- Le taux net d'activité est de 45,6% contre 46,4% au niveau de la région ;
- Le taux de chômage est de 11,3% contre 16,5% au niveau de la région ;
- Des prédominances, de statuts de situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé, des actifs indépendants représentant 43,8% contre 30,2% au niveau de la région, des salariés dans le secteur privé dont le pourcentage s'élève à 24,4% contre 44,6% au niveau régional et les aides familiales pour lesquelles ces ratios sont respectivement de 22,5% et 8,6%.

#### ▪ Le tourisme

L'espace projet du Prérif est insuffisamment doté d'équipements touristiques. On y relève l'existence de 2 établissements touristiques classés, soit près de 0,8% du total régional des équipements touristiques. Ils offrent une capacité de 66 lits, soit près de 0,4% de la capacité régionale.

#### ▪ L'industrie

Sur le plan industriel, l'espace projet du Prérif bénéficie d'environ 36 établissements industriels, soit 3,6% du nombre total des établissements industriels implantés au niveau de la région et 0,46% du total national de ces établissements.

#### ▪ L'agriculture

L'espace projet du Prérif se distingue par une part assez élevée d'environ 32% des superficies de cultures céréalières de la région de Fès Meknès. La part de cet espace s'élève à 27% en ce qui concerne les productions céréalières régionales.

Concernant l'élevage, l'espace projet du Prérif détient respectivement près de 7,8%, 13% et 34,3% des effectifs caprins, ovins et bovins de la région de Fès Meknès.

D'une manière générale, l'espace projet du Prérif possède des vocations propres de céréaliculture, d'élevage et d'arboriculture. Il recèle des potentialités intéressantes en matière d'extension de l'agriculture irriguée et de plantations fruitières et dans le domaine de valorisation et de promotion d'activités touristiques de montagne et autour de beaux sites naturels. Au départ, c'est un territoire



qui doit être absolument et dûment désenclavé et doté d'infrastructures de base et d'équipements socioculturels. IL doit être aussi expressément ouvert sur l'espace projet Métropolitain pour que soit instaurée une interactivité en matière d'échange, de communication, de solidarité territoriale et de développement durable.

#### 1.22.1.2. L'espace projet Métropolitain

##### ▪ L'emploi

Dans le domaine de l'emploi, l'espace projet Métropolitain comprenant les préfectures de Fès, de Meknès et de Sefrou et les provinces de Taza, Moulay Yaâcoub et EL Hajeb, se caractérise par :

- Un taux net d'activité de l'ordre de 46,8% contre 46,4% au niveau de la région ;
- Un taux de chômage est de 17,7% contre 16,5% au niveau de la région.
- Des taux forts de la catégorie de salariés dans le secteur privé atteignant 58,3% dans la province d'El Hajeb, 55,3% dans la préfecture de Fès, 50% dans la préfecture de Meknès, 42,1% dans la province de Sefrou contre 36,3% dans la province de Moulay Yaâcoub, 34,7% dans la province de Taza et 44,6% au niveau régional.

##### ▪ Le tourisme

Au sein de l'espace projet Métropolitain, le secteur du tourisme est le plus répandu puisqu'il comprend 226 établissements touristiques classés, soit 88,3% du total des établissements touristiques classés au niveau de la région. L'ensemble de ces équipements offre une capacité litière de 14.799 lits, soit 84,2% de la capacité litière régionale.

##### ▪ L'industrie

Au terme de l'année 2013, le secteur industriel regroupe 940 établissements industriels, soit 94,3% du total des établissements industriels implantés au niveau de la région et 12% de l'ensemble des établissements industriels existants au niveau national.

Il est à relever que 61,6% des établissements industriels de l'espace projet Métropolitain se localisent sur le territoire de la préfecture de Fès et 18,5% au sein de la préfecture de Meknès.

#### ▪ L'agriculture

L'espace projet Métropolitain détient au terme de l'année 2014 près de 487.500ha de superficies de cultures céréalières, soit 58,3% de la totalité des superficies affectées à ces cultures au niveau de la région. Les productions céréalières enregistrées en cette année s'élèvent à 10,63 millions de quintaux, soit 63% des productions céréalières régionales totales.



En 2014, l'effectif des caprins en élevage sur le territoire de l'espace projet Métropolitain avoisinait 404.850 têtes, soit 59,7% du total régional des caprins. Ces deux indicateurs sont respectivement de 1.497.683 têtes et 50,3% pour les ovins et 197.635 têtes et 55,5% pour les bovins.

#### ▪ L'artisanat

L'espace projet Métropolitain concentre la quasi-totalité des activités du secteur de l'artisanat en raison essentiellement de la forte vocation en matière d'artisanat de la ville de Fès faisant partie de cet espace. En effet, on note au titre de l'année 2014 que :

- La valeur des exportations des produits de l'artisanat s'est élevée à 27 millions de dirhams en représentant 6,5% de la valeur nationale des exportations des produits artisanaux ;
- Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel ayant avoisiné près de 3,7 milliards de dirhams, soit près de 16,8% du chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel enregistré au niveau national ;
- L'emploi dans le secteur de l'artisanat a atteint 50639 employés, soit 12,5% de l'emploi dans le secteur de l'artisanat au niveau national ;
- La productivité en milieu urbain, atteinte particulièrement dans la ville de Fès, s'élève à 81.138 dirhams supérieure à la moyenne urbaine nationale de 71.710 dirhams et venant en deuxième position après Casablanca dont la valeur de la productivité est estimée à 122.272 Dirhams.

De par sa constitution géographique et administrative, l'espace projet Métropolitain possède l'essentiel des infrastructures et équipements structurants de la région, les activités du tertiaire supérieur, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le positionnement qu'occupe la région de Fès Meknès au niveau national

compte tenu des résultats économiques qu'elle affiche découle de l'importance des résultats de ces domaines d'activités.

Sommaires toutes, cet espace reste largement ouvert aux possibilités d'extension, de diversification et de renforcement de ses activités économiques, culturelles et sociales. Bien qu'il comprend un secteur agricole qui est considéré comme le plus riche et le plus développé de la région de Fès Meknès, il peut devenir le lieu d'expansion et de modernisation d'une agriculture en irrigué à fort rendement couplée d'activités de soutien et de valorisation en amont et en aval de la spécialisation agricole.

### 1.22.1.3. L'espace projet du Moyen Atlas

#### ▪ L'emploi

L'emploi dans l'espace projet du Moyen Atlas se caractérise par :

- Un taux net d'activité estimé à 45,7% contre 46,4% au niveau de la région ;
- Un taux de chômage de l'ordre de 14,3% contre 16,5% au niveau de la région.

Comme dans les espaces projet précédents, on soulignera, sur la base des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, que par rapport à la situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé, le statut de salarié dans le secteur privé est prédominant : 45,8% dans la province d'Ifrane et 35,9% dans la province de Boulemane. Le taux de ceux ayant un statut d'indépendant est respectivement de 26,1% et 34,3% pour ces deux provinces.

#### ▪ Le tourisme

L'espace projet du Moyen Atlas comprend 28 établissements touristiques classés, soit près de 11% des équipements existants au niveau régional. Cela correspond à une capacité de 2711 lits, soit 15,4% de la capacité litière régionale.

#### ▪ L'industrie

L'activité industrielle ne s'est pas encore implantée d'une manière significative dans l'espace projet du Moyen Atlas. On n'y compte, au titre de l'année 2013, que 21 établissements industriels, soit 2,10% du nombre total de ces établissements au niveau régional et 0,27% du nombre total des établissements du secteur industriel national.

#### ▪ L'agriculture

Le secteur agricole se caractérise sur le territoire de l'espace projet du Moyen Atlas par des superficies de cultures céréalières estimées en 2014 à 75.300 ha, soit 9,35% de la totalité des superficies de cultures céréalières régionales. Les productions céréalières s'élèvent au titre de la même année à 1,29 millions de quintaux, soit 7,67% des productions céréalières régionales totales.

Dans le domaine de l'élevage, l'espace projet du Moyen Atlas se distingue par l'importance de l'élevage des deux espèces d'ovins et de caprins dont les effectifs de têtes sont estimés respectivement à 1.093.351 têtes et 219.650 têtes en 2014, soit dans un ordre respectif 36,7% et 32,4% des effectifs totaux régionaux. Au titre de cette même année, l'effectif de bovins est estimé à 36.417 têtes, soit 10,2% de l'effectif total régional de bovins.

Mises de côté les deux villes d'Ifrane et d'Azrou qui sont relativement bien équipées et structurées, le reste de l'espace projet du Moyen Atlas demeure enclavé, sous équipé et en grande partie isolé et pauvre.

Il est à relever que l'espace projet du Moyen Atlas possède des vocations agricoles en matière de céréaliculture et d'élevage qu'il convient de développer davantage et de moderniser. Il recèle aussi d'importantes potentialités relatives aux ressources naturelles, à la biodiversité du milieu et au tourisme de montagne qu'il s'agira de mettre en valeur et d'intégrer dans un processus de développement local et régional durable.

#### *1.22.1.4. L'espace projet de la Moulouya*

L'espace projet de la Moulouya couvre un territoire enclavé et notoirement isolé du reste de la région.

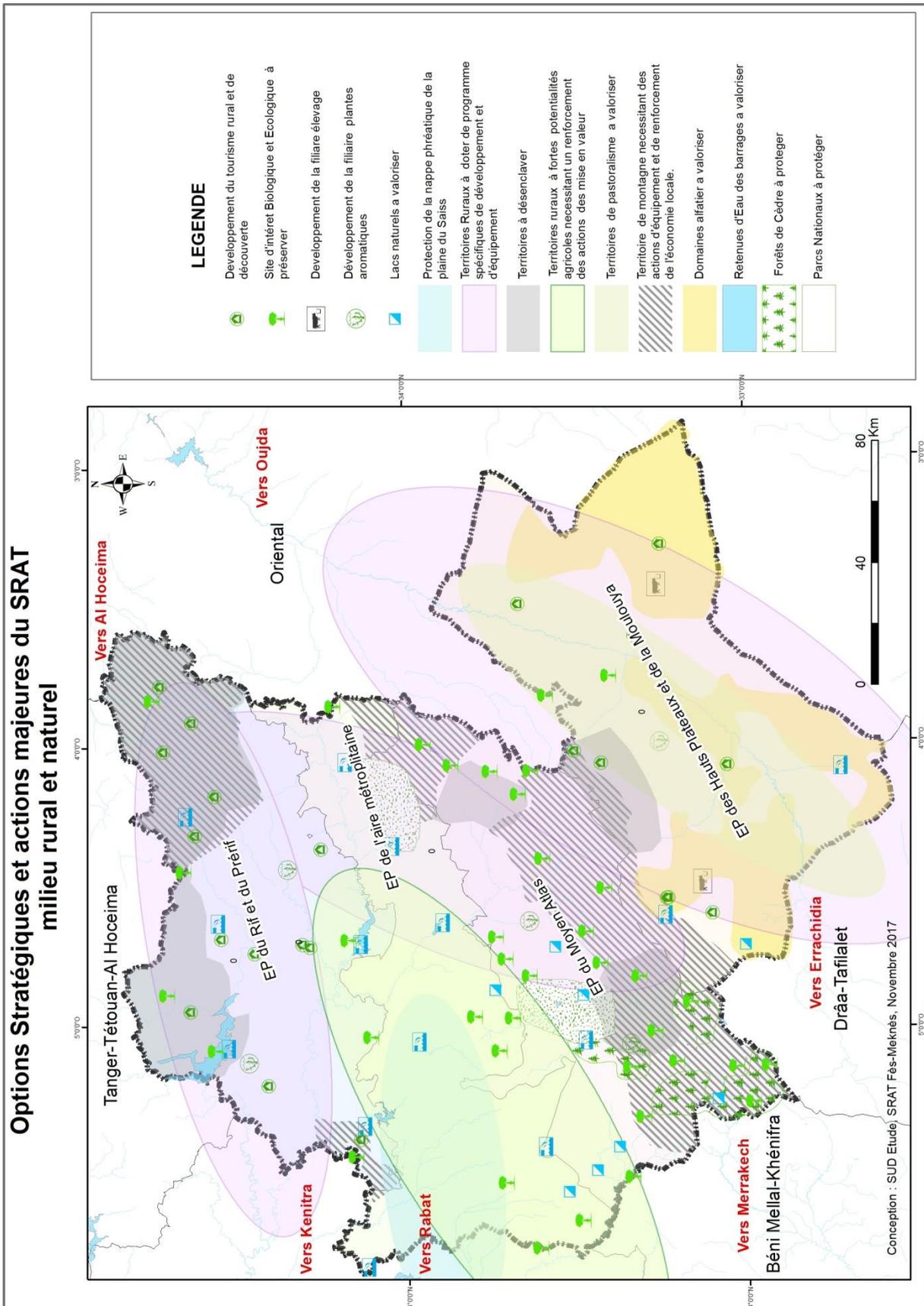
Le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 y relève une population d'environ 145 971 habitants, ou 27 490 ménages, soit 3% de la population de la région de Fès Meknès. C'est une population qui vit sous des conditions de pauvreté aigues.

Sur le plan économique, l'activité dominante est de type agricole. Le commerce existant se limite au commerce de détail majoritairement hebdomadaire dans les souks. L'espace projet de la Moulouya possède, le long de ce grand Oued, un potentiel agricole certain et des nappes alfatières qui s'étendent sur de très grandes étendues.

Vocationnellement, l'espace projet de la Moulouya se reconnaît par la prédominance du pastoralisme et l'arboriculture d'olivier. Ces deux activités doivent être soutenues, étendues et modernisées dans un contexte large de désenclavement et d'équipement du territoire de l'espace projet de la Moulouya et de valorisation de ses différentes potentialités.

#### **Synthèse :**

Sur la base des éléments analytiques ci-dessus, et dans la poursuite du processus d'accumulation des acquis vocationnels de chaque espace projet et de la région de Fès-Meknès, on peut synthétiser, comme produit ci-après, les vocations économiques actuelles des espaces projet de la Région de Fès-Meknès et leurs configurations futures.



## Vocations économiques actuelles des espaces projet de la Région de Fès-Meknès et configurations futures

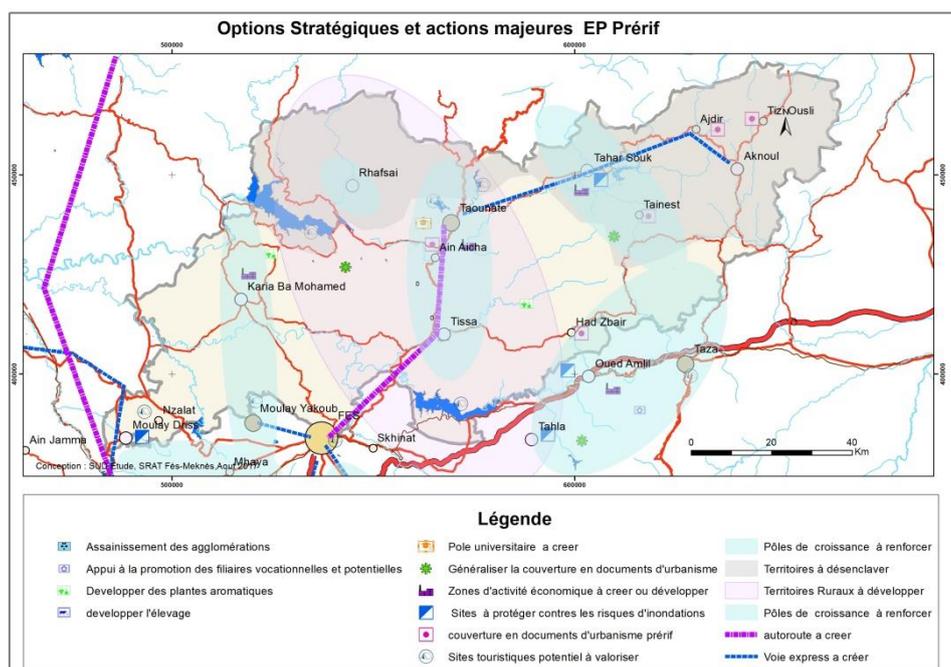
Espaces projet Domaine vocationnel	Espace projet du Prérif	Espace projet Métropolitain	Espace projet du Moyen Atlas	Espace projet de la Moulouya	Emanation régionale et configuration future
Agriculture	-Céréaliculture (32% et 27% respectivement de la superficie et de la production régionales) ; -Elevage (34,3% de l'effectif régional de bovins) ; -Arboriculture (olivier, figuier...).	.Céréaliculture (58,3%et 63% respectivement de la superficie et de la production régionales) .Elevage (55,5% de l'effectif régional de bovins, 59,7% de caprins et 50,3% d'ovins) ; -présence prometteuse de l'agro-industrie	.Céréaliculture non négligeable : 9,35% de la totalité des superficies de cultures céréalières régionales et 7,67% des productions céréalières régionales totales. .Elevage : ovins et caprins dominants : 36,7% et 32,4% des effectifs totaux régionaux respectifs.	Activités prédominantes : pastoralisme et arboriculture d'olivier	Vocation régionale principale : agricole à :Consolider, développer et étendre vers des spécialisations conduisant à la mise en place d'un pôle de l'agro-business. Actions majeures : étendre l'irrigation et l'introduction de nouvelles techniques de production.
Tourisme	Pas d'implantation significative	.88,3% des établissements et 84,2% de la capacité litière de la région	.11% des établissements et 15,4% de la capacité litière de la région	Pas d'implantation	<b>Vocation régionale secondaire : touristique à développer, promouvoir et mieux gouverner.</b>
Industrie	Pas d'implantation significative	.94, 3% du total des établissements de la région et 12% du total national.	Pas d'implantation significative	Pas d'implantation	<b>Vocation régionale secondaire : industriel-le à développer, diversifier et étendre à tous les espaces projets.</b>
Artisanat	Pas d'implantation significative	. (6,5% de la valeur nationale des exportations des produits artisanaux et 12,5% de l'emploi national dans l'artisanat).	Pas d'implantation significative	Pas d'implantation	<b>Vocation régionale secondaire : l'artisanat à encourager, promouvoir et implanter dans tous les espaces projets.</b>
Commerce et service	Implantation limitée	Dynamique croissante	Implantation limitée	Implantation limitée	Domaine d'impacts économiques et sociaux positifs à promouvoir
Mines et énergie	Activité minière limitée	Activité minière limitée	Activité minière limitée	Activité minière traditionnelle	Activité minière à promouvoir et sources énergétiques à générer.
Emanation par espace projet et configuration future	Vocation principale agricole (céréaliculture, élevage, arboriculture, plantes aromatiques...).	Vocation principale agricole générant le pôle de l'agro-business secondée par l'industrie, le tourisme et l'artisanat.	Vocation principale agricole secondée par le tourisme, à renforcer par l'industrie, le tourisme, l'artisanat et les mines.	Vocation principale agricole à renforcer par l'industrie, le tourisme, l'artisanat, les mines et l'énergie.	1er pôle de l'agro-business 1er pôle de l'artisanat 3ème pôle touristique 3ème pôle industriel

Source : Etabli dans le cadre des investigations de l'étude

## 1.22.2. Orientations stratégiques par espace projet

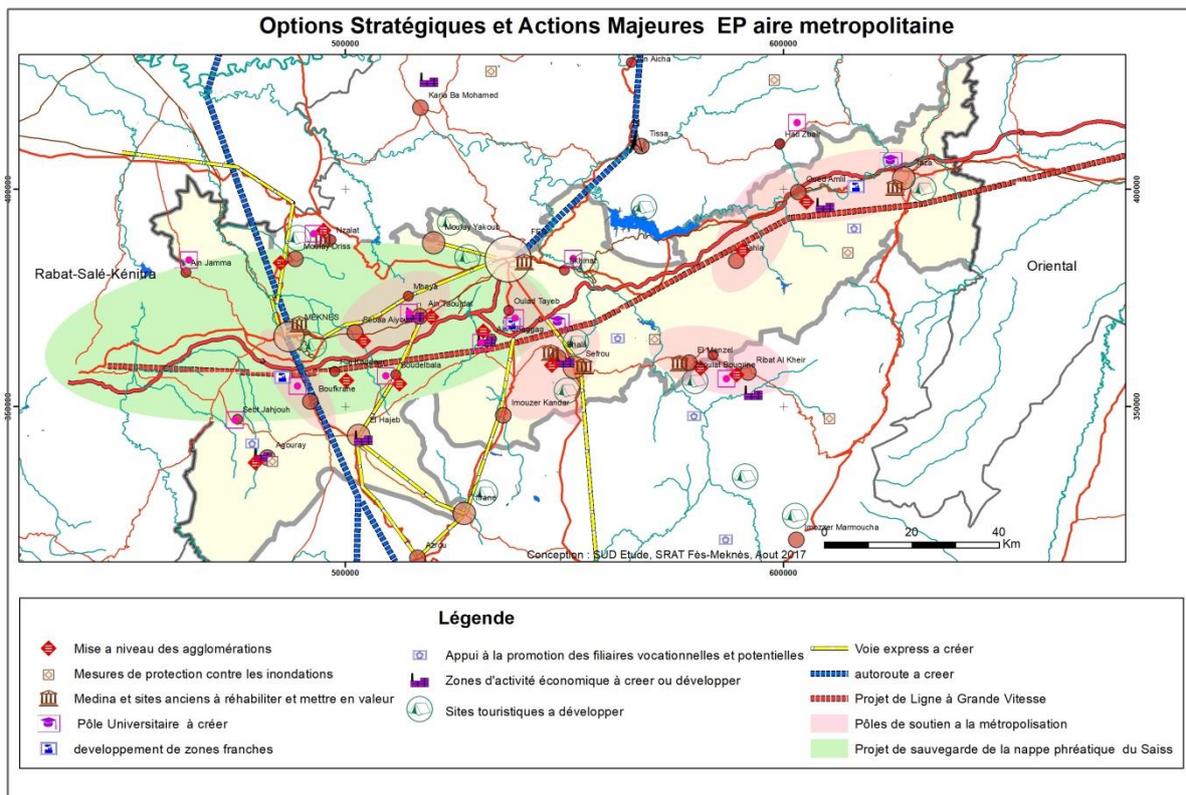
### 1.22.2.1. L'espace projet du Prérif

- Développement rural et agricole
  - Désenclaver complètement et dûment toutes les localités de l'espace projet du Prérif ;
  - Généraliser la desserte en eau et en électricité de toutes les populations avec la mise en place de modes de gestion sains et moins coûteux ;
  - Soutenir, développer et maximiser les rendements des vocations agricoles propres de l'espace projet du Prérif en matière de céréaliculture, d'élevage et d'arboriculture ;
  - Exploiter au maximum les potentialités existantes au titre de l'agriculture irriguée et des plantations fruitières ;
  - Assurer l'irrigation du maximum de terres encore exploitées en régime bour ;
  - Créer et promouvoir des zones de production, de valorisation et de commercialisation des produits de terroirs ;
- Autres secteurs économiques
  - Valoriser et promouvoir les activités touristiques de montagne et autour de sites naturels (site de Bouadel et rives des grands barrages au sein de la province de Taounate) et création d'auberges écologiques ;
  - Valoriser et promouvoir les activités de l'artisanat et de production de produits culturels.
  - Meilleure exploitation des montagnes existantes par une gestion adéquate des forêts, des boisements et reboisements intensifs, la mise en place de sites touristiques de montagne et des activités d'exploitation du bois.



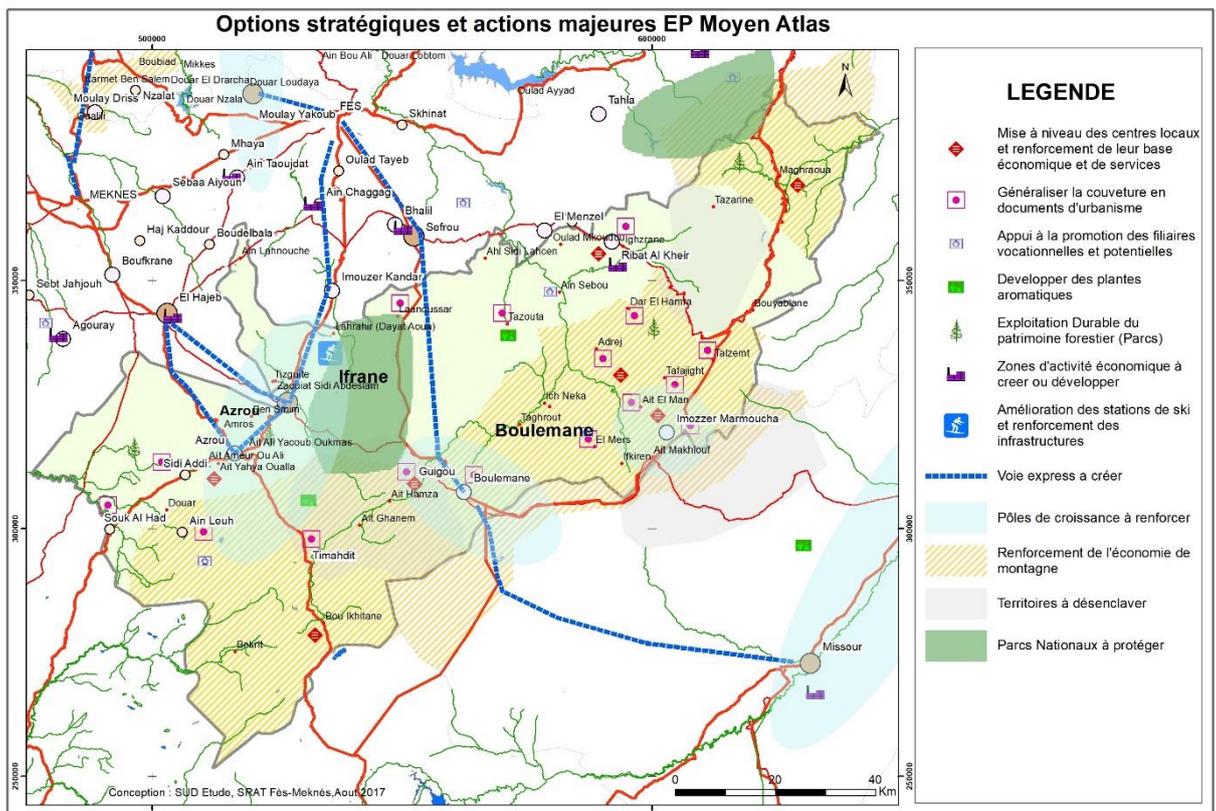
1.22.2.2. L'espace projet Métropolitain

- Développement rural et agricole
  - Etendre et moderniser l'agriculture en irrigué à fort rendement ;
  - Généraliser la desserte en eau et en électricité de toutes les populations avec la mise en place de modes de gestion sains et moins coûteux
  - Favoriser la création d'entreprises de valorisation en amont et en aval de la spécialisation agricole de l'espace métropolitain ;
  - Préserver et valoriser les grands espaces écologiques (Jbels, forêts, barrages, nappes, oueds, sols fertiles...)
- Autres secteurs économiques
  - Etendre, diversifier et renforcer les activités industrielles, artisanales et touristiques ;
  - Structurer et moderniser les activités du secteur informel ;
  - Réhabiliter et valoriser le patrimoine matériel et immatériel en milieux urbain et rural ;



1.22.2.3. L'espace projet du Moyen Atlas

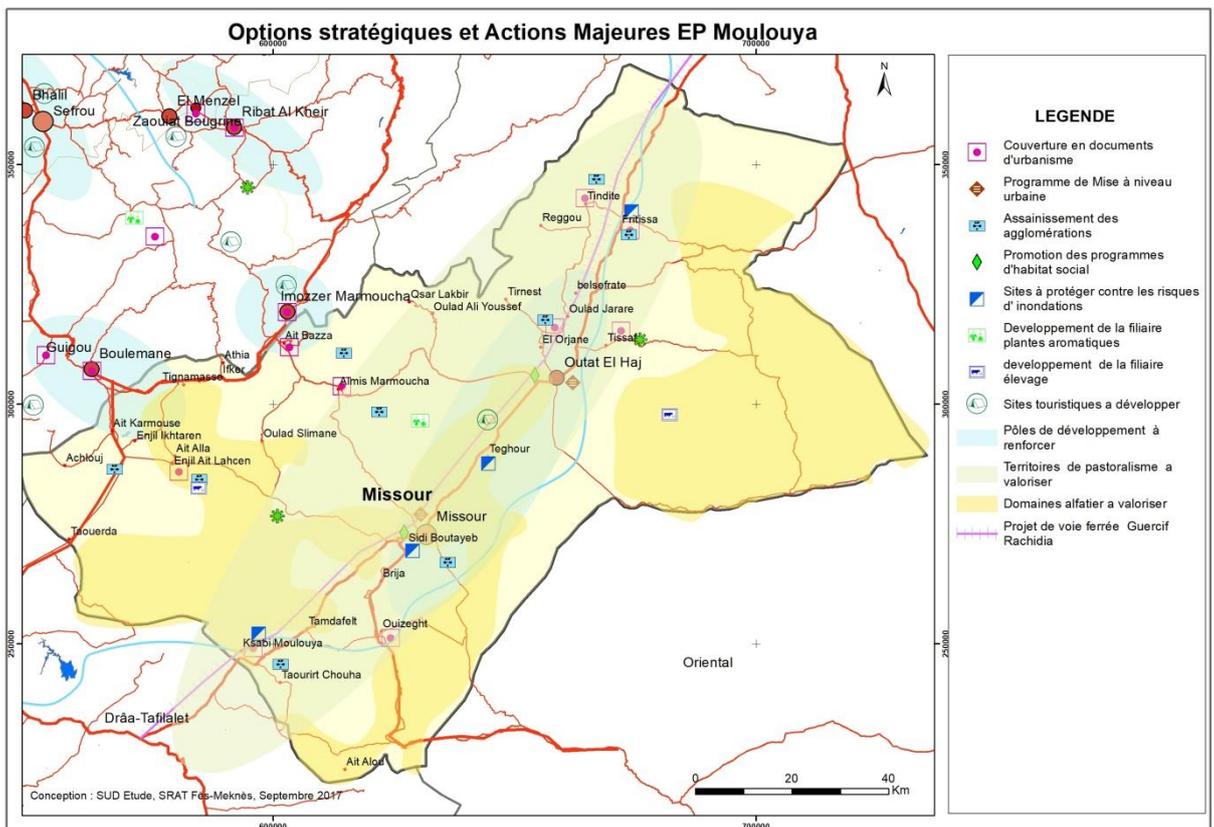
- Développement rural et agriculture
  - Généraliser la desserte en eau et en électricité de toutes les populations avec la mise en place de modes de gestion sains et moins coûteux ;
  - Renforcer et promouvoir le développement et la modernisation des vocations agricoles en matière de céréaliculture et d'élevage de l'espace projet du Moyen Atlas ;
  - Créer et promouvoir des zones de production, de valorisation et de commercialisation des produits de terroirs avec la création de coopératives agricoles ;
- Autres secteurs économiques
  - Mettre en valeur les potentialités relatives aux ressources naturelles, à la biodiversité du milieu et au tourisme de montagne de l'espace projet du Moyen Atlas en l'intégrant dans un processus de développement local et régional durable ;
  - Valoriser le patrimoine local, naturel et humain, matériel et immatériel du Moyen Atlas et en générer des forces d'attractivité, de création d'emplois et de revenus.



1.22.2.4. L'espace projet de la Moulouya

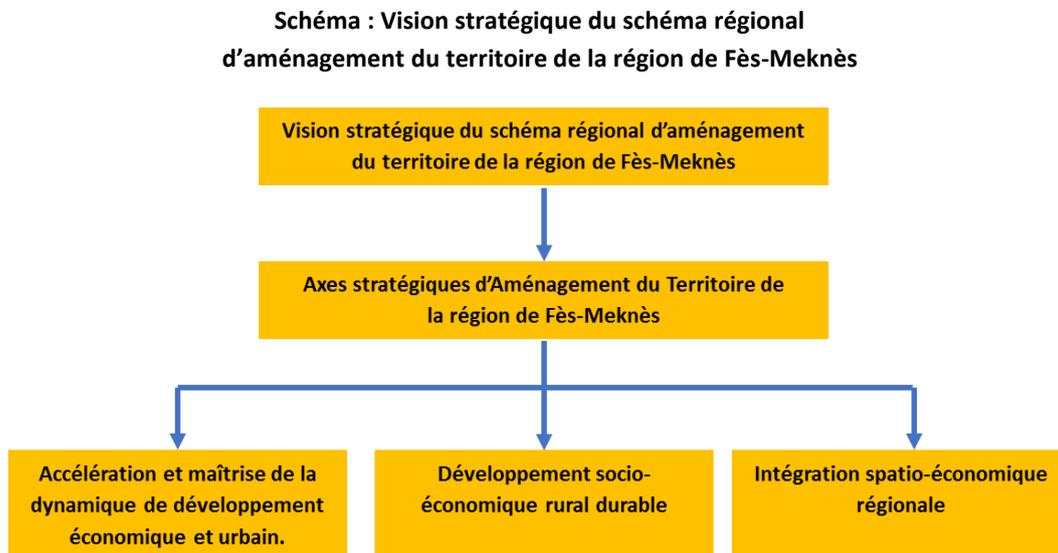
- Développement rural et agriculture

- Désenclaver et équiper le milieu rural de la Moulouya ;
  - Promouvoir et valoriser l'activité d'élevage et les activités qui en sont induites ;
  - Appui à l'élevage *nomade* et encouragement du développement des activités agropastorales ;
  - Créer et promouvoir des zones de production, de valorisation et de commercialisation des produits de terroirs avec la création de coopératives agricoles ;
- Autres secteurs économiques
- Créer des micro-entreprises autour de la filière de l'élevage (activités liées à la recherche-assistance, la transformation ou la distribution des produits issus de l'élevage...);
  - Promouvoir les activités artisanales et touristiques liées aux potentialités locales.



### 1.22.3. Les options stratégiques de développement de l'économie de la région

Les options stratégiques de développement de l'économie de la région de Fès Meknès relèvent d'une vision qui s'inscrit dans le cadre interactif de trois grands axes stratégiques schématisés comme suit :



**Le premier axe stratégique** concerne l'accélération de la dynamique de développement économique qui se rapporte à l'espace métropolitain. Il sous-tend la consolidation et le renforce de la complémentarité économique du couloir de développement Fès-Meknès, qui diffuse les effets de la croissance économique dans les villes, les centres urbains et ruraux limitrophes de l'aire métropolitaine et qui contribue à l'amélioration tangible de la qualité de vie des populations.

**Le deuxième axe stratégique** porte sur l'intégration spatio-économique régionale qui comprend toutes les options stratégiques qui intègrent sur le plan du développement économique et urbain, et d'une manière complémentaire, les espaces régionaux, urbains et ruraux, porteurs de potentiels de développement économique et social. La portée de cet axe n'est significative que lorsque l'échelle des priorités d'investissement et d'action concernant l'espace métropolitain incorpore de telles priorités pour les espaces projet du Prérif, du Moyen Atlas et de la Moulouya.

**Le troisième axe stratégique** réside dans le développement socio-économique rural durable, lequel doit se traduire par le désenclavement, l'amélioration de des équipements du milieu rural et l'ouverture aux perspectives d'accessibilité et d'échanges les plus larges de tous ses territoires, aussi loin et aussi décentrés soient-ils au sein de la région de Fès-Meknès. Cela signifie que le SRAT de la région de Fès-Meknès doit se concrétiser par la mise en place de stratégies et de politiques intégrées et complémentaires d'investissements et

d'accompagnement permettant des réalisations territoriales cumulatives procurant à l'ensemble des composantes du milieu rural régional les chances et les rudiments d'un développement territorial durable. Il s'agit de mettre en place toutes les conditions requises pour procurer au milieu rural des bases d'accessibilité meilleure et des conditions d'attractivité économique et culturelle optimale. L'objectif majeur porté par cet axe signifie l'appropriation constante d'une vision de rénovation et de mise en valeur, de mise à niveau et de renforcement de tous les sous-espaces ruraux des espaces projet de la région de Fès-Meknès en les dotant d'une capacité endogène de développement, de création de la croissance et de valorisation ascendante de leurs ressources humaines, naturelles et culturelles.

Compte tenu des résultats du diagnostic territorial stratégique de la région de Fès Meknès, et des résultats d'analyses réalisées dans le cadre des schémas régionaux d'aménagement du territoire des ex-régions de Fès-Boulemane, Taza-Al Hoceima- Taounate et Meknès-Tafilalet, et considération faite de la vision stratégique du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région de Fès-Meknès, schématisée ci-dessus, il serait édifiant de relever et de faire ressortir le contenu des axes et des options stratégiques de développement de l'économie de la région, spécifiés selon les espaces projet ci-après.

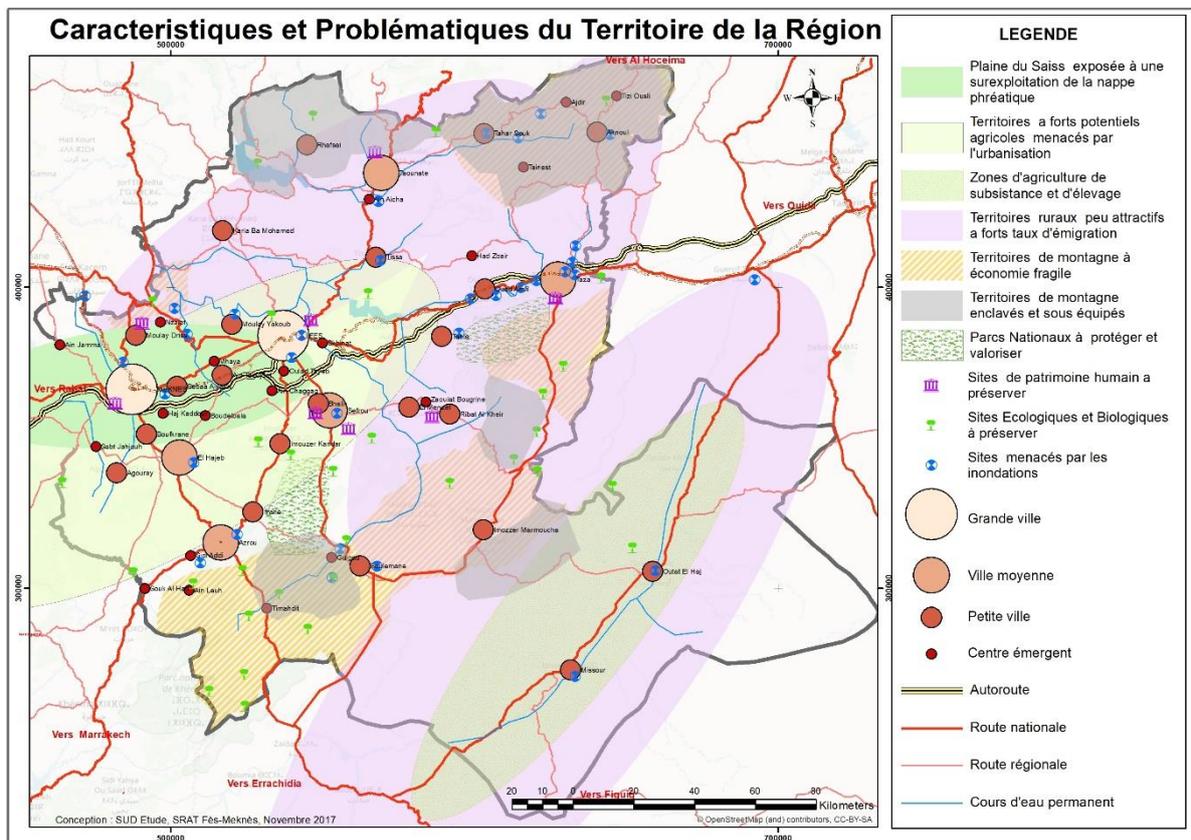
### L'espace projet du Prérif

Axes stratégiques	Options stratégiques
Développement du milieu rural	<p><b>Désenclavement spatial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement des zones d'habitat, des productions agricoles et de forêts ;</li> <li>- Réalisation de liaisons routières structurantes entre centres, provinces et régions limitrophes.</li> </ul>
	<p><b>Protection de l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement des eaux usées et traitements des problématiques de fosses sceptiques ;</li> <li>- Lutte contre les sources de pollution et les risques de dégradations des ressources naturelles ;</li> <li>- Structuration de l'habitat rural ;</li> <li>- Valorisation la plus large des potentialités agricoles.</li> </ul>
Relance économique	<p><b>Soutien au secteur agricole :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des filières vocationnelles et potentielles ;</li> <li>- Implantation d'unités agroalimentaires de valorisation et de promotion de produits agricoles locaux.</li> </ul>
	<p><b>Promotion du tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de circuits touristiques intégrant les sites naturels et patrimoniaux ;</li> <li>- Mise en place d'équipements touristiques de montagne.</li> </ul>

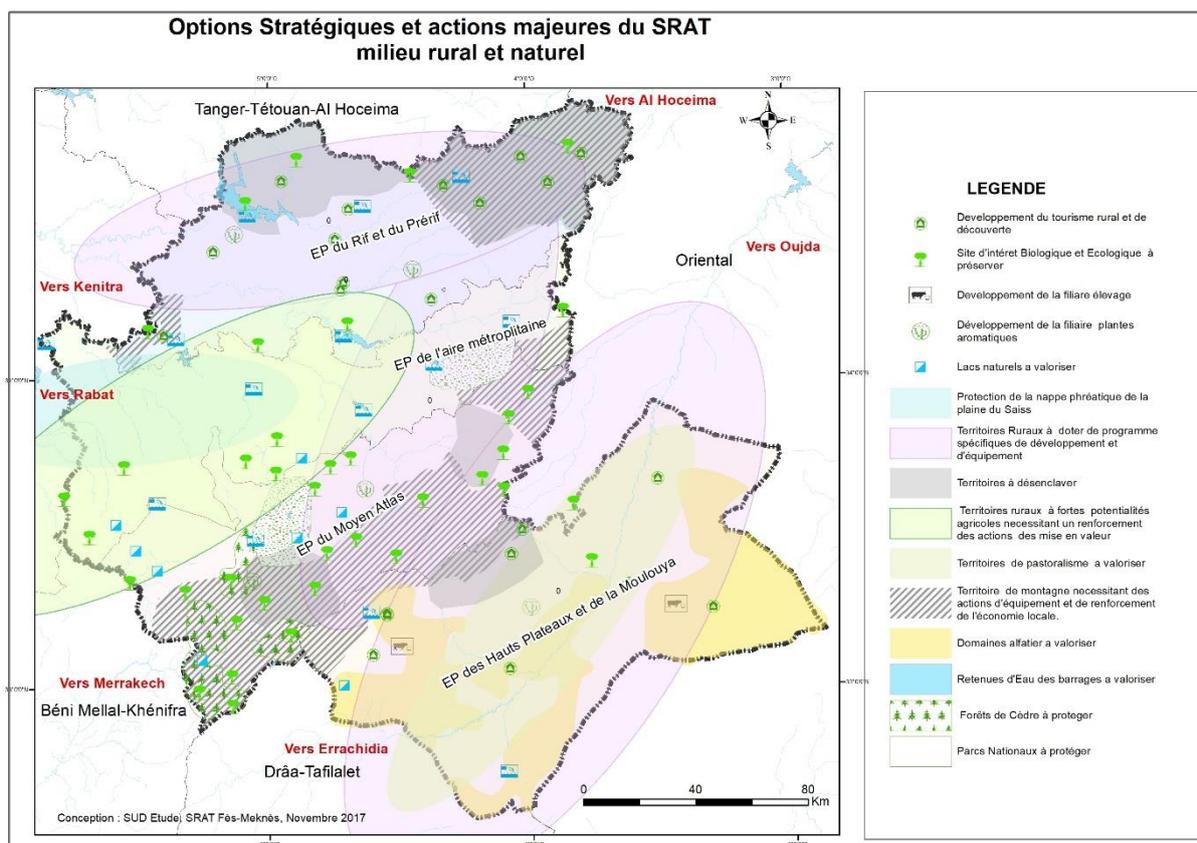
	- Encouragement et promotion du développement des activités économiques créatrices d'emploi et de ressources additionnelles dans les zones rurales.
--	---

L'espace projet du Prérif est reconnu pour ses vocations agricoles (céréaliculture, arboriculture, élevage) dans un milieu où des actions de préservation de la forêt, des eaux et des sols sont de nature à permettre aux territoires montagneux et forestiers de maintenir et de valoriser leurs richesses naturelles. Le renforcement et la modernisation de ces vocations, la promotion des activités de tourisme et d'artisanat pourront constituer des sources réelles de création d'emplois et de ressources additionnelles en faveur des populations locales.

Carte : Occupation du Sol et Caractéristiques du territoire



Carte : Actions majeurs pour le développement du milieu rural de la région FM



1.22.3.2. L'espace projet Métropolitain

Axes stratégiques	Options stratégiques
<p><b>Structuration de l'aire urbaine métropolitaine</b></p>	<p><b>Structuration des liaisons routières, autoroutières et ferroviaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de bretelles de liaison d'autoroutes avec l'axe autoroutier Rabat-Tanger et de Taza à Nador ;</li> <li>- Création d'autoroutes ou doubléments de voies entre Fès et Taounate et Fès Boulemane ;</li> <li>- Extension interurbaine et interprovinciale du réseau ferroviaire ;</li> <li>- Création de gares routières et ferroviaires répondant aux besoins de développement et d'échanges ;</li> <li>- Modernisation et développement du transport urbain en commun.</li> </ul> <p><b>Définition des zones d'accueil de grands projets structurants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délimitation et mise en place des zones d'activités industrielles, de logistique et d'offshoring et touristiques ;</li> <li>- Synchronisation des opérations de construction et d'extension des zones d'activités économiques, d'habitat et de projets socioculturels ;</li> <li>- Intégration urbaine, économique et culturelle des villes et centres urbains de l'espace métropolitain.</li> </ul>

<b>Protection et valorisation de l'environnement</b>	<p><b>Protection et valorisation des ressources environnementales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarde et valorisation des espaces naturels protégés et des sites naturels et patrimoniaux prometteurs ;</li> <li>- Protection des oueds, lacs, nappes et sources naturelles d'eau,</li> <li>- Protection des ressources forestières contre les risques d'incendies, de déboisement ...;</li> <li>- Soustraction des espaces périurbains à forts potentiels agricoles de la pression foncière et de la spéculation immobilière à des fins d'extension urbaine ;</li> <li>- Protection des ressources hydriques et rationalisation de leur utilisation.</li> </ul> <p><b>Maîtrise de la gestion des déchets solides et liquides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Canalisation et traitement normalisé des eaux usées (mise en place de STEP) ;</li> <li>- Création de décharges contrôlées dans les villes, les centres urbains et les centres ruraux ;</li> <li>- Protection des nappes phréatiques, des sources et fontaines naturelles d'infiltrations des eaux des fosses sceptiques ;</li> <li>- Interdiction stricte des rejets d'eaux usées ou de produits polluants dans les oueds.</li> </ul>
<b>Développement du milieu rural</b>	<p><b>Désenclavement spatial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement des zones d'habitat, de productions agricoles et de forêts ;</li> <li>- Réalisation de liaisons routières structurantes entre centres, provinces et régions limitrophes.</li> </ul> <p><b>Equipement rural :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralisation des dessertes en eau et en électricité ;</li> <li>- Dotation des zones d'habitat en équipements socioculturels répondant aux besoins des populations.</li> </ul> <p><b>Soutien au secteur agricole :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximisation de l'irrigation des terres irrigables ;</li> <li>- Appui à la promotion et au développement des filières agricoles vocationnelles et potentielles (céréaliculture, arboriculture, l'olivier, élevage, apiculture,...).</li> </ul> <p><b>Diversification économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encouragement et promotion du développement des activités économiques créatrices d'emploi et de ressources additionnelles dans les zones rurales ;</li> <li>- Promotion et valorisation d'activités touristiques et de l'artisanat en milieu rural ;</li> <li>- Promotion et valorisation des produits de terroirs.</li> </ul>
<b>Promotion de l'attractivité et de la compétitivité économiques</b>	<p><b>Viabilisation et crédibilisation des opportunités économiques offertes et attractives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une offre immobilière foncière et tertiaire attractive et visible pour les acteurs nationaux et internationaux ;</li> <li>- Renforcement des services et des infrastructures de transport et des équipements structurants ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réussite de la faisabilité et de la réalisabilité des zones et plateformes programmées (zones industrielles, d'offshoring, de logistique, technologiques, touristiques...);</li> <li>- Mise en place d'un marketing territorial de l'aire métropolitaine précisant son image et les mesures des politiques de stimulation et d'encouragement à la croissance économique;</li> <li>- Structuration et organisation du secteur informel;</li> <li>- Réalisation d'espaces d'expositions et de foires à caractère national et international.</li> </ul> <p><b>Promotion de l'attractivité touristique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarde, valorisation et intégration des potentialités patrimoniales et culturelles, ainsi que celles de l'artisanat dans l'offre touristique de l'espace métropolitain et des provinces avoisinantes;</li> <li>- Dotation de l'aire urbaine métropolitaine d'espaces de loisirs et d'événements artistiques et culturels.</li> </ul> <p><b>Promotion de la compétitivité économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en œuvre d'une politique de soutien et de financement des initiatives d'innovation;</li> <li>- Développement et structuration d'un système d'assistance spécifique aux porteurs de projets et aux entreprises à fort potentiel de croissance et d'emplois;</li> <li>- Encouragement des synergies entre entrepreneurs, chercheurs et enseignants-chercheurs dans un cadre collaboratif en R&amp;D;</li> <li>- Mise en place d'un système d'accompagnement des dirigeants de TPE/PME dans le développement de leurs activités et mise en œuvre d'un outil d'octroi de subventions de financement lisible et coordonné.</li> </ul>
<p><b>Promotion de la formation et de l'emploi</b></p>	<p><b>Promotion de la formation et des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effort de suivi et de Connaissance régulière et ordonnée des besoins des entreprises et de la dynamique de l'évolution du marché du travail, dans le but d'assurer une formation des jeunes pour des savoir-faire et des compétences sollicitées par les changements dans les stratégies des entreprises;</li> <li>- Formation de jeunes dans des domaines de plus en plus spécialisés répondant aux exigences en profils qualifiés du développement économique régional et national;</li> <li>- Soutien tangible et régulier aux universités, écoles et instituts dans leurs missions de génération et d'attractivité des talents et des compétences en matière de transfert de connaissances et de R&amp;D;</li> <li>- Appui à la création et la production d'un réseau de laboratoires dans le but de coopérer et d'optimiser l'utilisation équipements et des moyens dont disposent les écoles techniques et professionnelles, les facultés, les centres de recherches et d'analyses et les entreprises existants à travers le territoire régional;</li> <li>- Création d'un système de mentorat dans le but d'assurer le transfert du savoir et du savoir-faire entre les générations de jeunes, de retraités et de gens compétents en situation proche de l'âge de la retraite;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un système de communication régional et interrégional facilitant l'accès aux flux d'informations et de données pertinentes et contribuant à l'accroissement de l'intelligence collective et au partage des savoirs.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Promotion de l'emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système de communication instaurant un contact permanent et feed-back entre le système d'enseignement et de formation et le monde du travail au niveau de la région de Fès-Meknès ;</li> <li>- Adaptation, au moyen de cycles courts de formation, des connaissances des diplômés demandeurs d'emploi aux besoins en compétences exprimés par les entreprises désireuses de s'installer ou déjà installées à travers le territoire régional ;</li> <li>- Mise en place d'un organe régional spécialisé dans l'aide à l'insertion dans la vie active des demandeurs d'emploi stagiaires des formations supérieures et de la formation professionnelle et de catégories sociales en situations fragiles ;</li> <li>- Mise en place d'un organe régional de consultation et de Coordination entre les différentes administrations, les différents syndicats et les entreprises pour assurer une protection des droits et des devoirs et la complémentarité des efforts employés en matière d'attractivité économique régionale et d'intégration de flux de compétences en faveur d'un développement régional durable;</li> <li>- Valorisation de la culture du travail et de l'esprit d'entreprise au moyen d'un processus de sensibilisation durable sur la valeur sociale de l'emploi et de l'employeur.</li> </ul>
<b>Amélioration des conditions de vie</b>	<p style="text-align: center;"><b>Promotion de l'accessibilité à un logement décent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résorption des bidonvilles et des habitats insalubres ;</li> <li>- Maîtrise de la spéculation immobilière et des conditions d'accès au crédit logement ;</li> <li>- Suppression de tous les phénomènes abusifs de périurbanisation.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Amélioration des conditions de vie estudiantine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourvoi progressif et ascendant des besoins en équipements d'information et de recherche, de logement, de restauration, de sport et de loisirs au profit des étudiants des complexes universitaires métropolitains ;</li> <li>- Organisation et gestion optimales des réseaux, moyens et conditions du transport offert aux étudiants au sein de l'espace métropolitain ;</li> <li>- Décentralisation de complexes universitaires surchargés vers des provinces limitrophes viables et justifiées : allègement de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah par la création d'un noyau universitaire à Taounate.</li> </ul>

	<p><b><i>Lutte contre les phénomènes de pauvreté, d'exclusion et d'insécurité :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotation de l'espace Métropolitain de centres ou de complexes d'accueil et d'assistance de groupes sociaux en pauvreté absolue, en situation d'handicaps aigus, ou en situation de sans abri ;</li> <li>- Dotation des villes et des centres urbains de structures et de moyens suffisants selon une carte présente et prospective de maintien de la sécurité publique et de lutte contre tous les phénomènes d'insécurité.</li> </ul>
<p><b>Développement de la culture et du sport</b></p>	<p><b><i>Promotion de la culture :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et promotion d'un modèle de partenariat public-privé dans la gestion des infrastructures et des services culturels tout en sauvegardant l'originalité et l'authenticité patrimoniales ;</li> <li>- Mise en place de modes de gestion professionnelle efficace des centres culturels garantissant l'amélioration de l'efficacité et des résultats.</li> </ul>
	<p><b><i>Développement des pratiques du sport :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et désignation de réserves foncières dédiées à des espaces publics et destinées à la réalisation d'installations sportives dans différentes zones de chaque ville régionale et centres périurbains ;</li> <li>- Développement des espaces sportifs existants et création d'autres espaces nouveaux afin de renforcer les activités sportives en faveur des jeunes et groupes ayant des difficultés à exercer le sport au sein ou au voisinage de leur quartier de résidence ;</li> <li>- Promotion des pratiques sportives dans les quartiers de résidence en vue d'assurer une intégration sociale et culturelle de jeunes ou de groupes sociaux en situation d'exclusion ou de marginalisation.</li> </ul>
<p><b>Garantie de la sécurité, de l'ordre public et de la protection civile</b></p>	<p><b><i>Renforcement des Garanties de la sécurité et de l'ordre public :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des politiques de sécurité publique et de prévention des risques dans les politiques et programmes d'action de la région ;</li> <li>- Mise en œuvre de toutes les dispositions garantissant la sécurité et l'ordre public en tant que facteurs d'attraction économique et de rayonnement national et international de l'espace métropolitain de la région de Fès-Meknès ;</li> <li>- Mise en place et promotion d'un cadre urbain de vie en toute sécurité en collaboration avec les autorités compétentes en la matière, les collectivités locales, la société civile et les opérateurs économiques ;</li> <li>- Dynamisation des petites entreprises et animation d'activités commerciales et culturelles au niveau des rues de quartiers urbains en contribution à la sécurité de l'espace public et au développement de relations sociales ;</li> <li>- Maintien indéfectible de l'ordre public régional par le renforcement collaboratif des fonctions de la police locale par les autorités locales à travers des projets de conventions de partenariats et d'interventions coordonnées au niveau régional impliquant les différents acteurs opérant sur le territoire (services de police locale, les autorités locales et les forces de l'ordre).</li> </ul>
	<p><b>Confortement -modernisation de la protection civile :</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dotation du système de protection civile des capacités requises pour la prévision et la prévention des risques de toute nature (inondations, incendies, tremblements de terre, etc.) ;</li> <li>- Le renforcement de la surveillance et de l'alerte précoce de risques naturels pour assurer l'information en temps opportun de toutes les autorités territoriales impliquées dans le domaine de la sécurité ;</li> <li>- La consolidation et la coordination des relations et des rôles des structures étatiques chargées du système de protection civile et la stimulation de la participation active des associations ;</li> <li>- La préparation des réponses de plus en plus rapides et efficaces pour éviter et/ou limiter la survenance des victimes et des dommages aux structures publiques et privées, en particulier aux infrastructures essentielles.</li> </ul>
--	--

Le bipôle Fès-Meknès, noyau central de la stratégie de métropolisation entreprise dans le cadre de la région de Fès-Meknès, dispose de tous les atouts constituant les facteurs d'avant-garde permettant à cette région de se positionner, progressivement et concrètement, dans l'espace national comme un pôle dynamique majeur de développement. En effet, ce grand espace métropolitain bipolaire est habilité à jouer un rôle essentiel dans le développement économique régional et national du fait de ces vocations et potentialités patrimoniales et culturelles, économiques (artisanat, tourisme, agriculture, industrie), humaines (formations universitaires et recherches scientifiques diversifiées et de haute qualité) et de métiers internationaux (offshoring, logistique, etc.).

### *L'espace projet du Moyen Atlas*

Axes stratégiques	Options stratégiques
Développement du milieu rural	<b>Désenclavement spatial :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement des zones d'habitat, de productions agricoles et de forêts ;</li> <li>- Réalisation de liaisons routières structurantes entre centres, provinces et régions limitrophes dont la liaison avec les deux axes Meknès-Tafilalet et Taza-Al Hoceima.</li> </ul>
	<b>Promotion économique :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et structuration de centres ruraux d'émergence économique, sociale et culturelle ;</li> <li>- Création de zones et plateformes d'accueil de micro-entreprises de l'artisanat, de la transformation de produits agricoles et de commerce ;</li> <li>- Création de centres favorisant le regroupement de la population et freinant l'exode rural, dotés de structures de services, d'équipements publics, et offrant des opportunités de promotion de métiers et d'activités génératrices de revenus...</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encouragement et promotion du développement des activités économiques créatrices d'emploi et de ressources additionnelles dans les zones rurales.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Protection de l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur des potentialités en énergies renouvelables ;</li> <li>- Sauvegarde et valorisation des milieux naturels en espaces patrimoniaux, touristiques et de loisirs... ;</li> <li>- Limitation de la pression sur les ressources naturelles notamment hydriques et forestières ;</li> <li>- Protection de la biodiversité notamment en haute montagne.</li> </ul>
<p><b>Relance économique</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Soutien au secteur agricole :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximisation de l'irrigation des terres irrigables et appui aux exploitations extensives ;</li> <li>- Mise en valeur des zones bour et maîtrise de l'activité sylvo-pastorale ;</li> <li>- Promotion et valorisation des filières agricoles vocationnelles et potentielles (safran, lavande, élevage, apiculture, ...) ;</li> <li>- Valorisation et gestion optimale des espaces naturels et agricoles (production agricole et forestière, préservation de la biodiversité, loisirs, protection contre les risques nuisibles).</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Soutien aux secteurs de l'artisanat et du tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion et valorisation des potentialités locales en matière d'artisanat et produits d'art ;</li> <li>- Promotion du tourisme de montagne et mise en place de circuits touristiques équipés et sécurisés ;</li> <li>- Structuration et valorisation des activités des centres urbains et ruraux à vocations</li> <li>- éco touristiques.</li> </ul>

Il est à préciser que le Moyen Atlas bénéficie d'un grand potentiel de développement dans le domaine du tourisme. L'avenir de ce secteur se trouve réconforté par la diversité des richesses locales couvrant des ressources naturelles et humaines, patrimoniales matérielles et immatérielles (activités et produits de l'artisanat, animations culturelles, etc.). Disposant de la grande station d'Ifrane d'estivage, le Moyen Atlas constitue un écosystème unique au Maroc offrant un tourisme de villégiature et de détente.

## 1.22.3.4. L'espace projet de la Moulouya

Axes stratégiques	Options stratégiques
Développement du milieu rural	<p style="text-align: center;"><b>Désenclavement spatial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenclavement des zones d'habitat, de productions agricoles et de forêts ;</li> <li>- Réalisation de liaisons routières structurantes entre centres, provinces et régions limitrophes.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Structuration rurale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de centres équipés et renfermant des services publics et des activités économiques rentables, viables à long terme et favorisant la tendance au regroupement de la population ;</li> <li>- Dotation des centres ruraux de structures de services, d'équipements publics et de promotion de métiers et d'activités génératrices de revenus et contribuant à freiner l'exode rural ;</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Protection de l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur des potentialités en énergies renouvelables notamment l'énergie solaire ;</li> <li>- Sauvegarde et valorisation des milieux naturels en espaces patrimoniaux, touristiques et de loisirs... ;</li> <li>- Limitation de la pression sur les ressources naturelles notamment hydriques, forestières et alfatières;</li> <li>- Protection de la biodiversité notamment en haute montagne ;</li> <li>- Mise en place de stations d'épuration et de décharges contrôlées là où se manifestent des menaces de pollution.</li> </ul>
Relance économique	<p style="text-align: center;"><b>Soutien au secteur agricole :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion et valorisation de l'olivier ;</li> <li>- Valorisation des parcours et des nappes alfatières ;</li> <li>- Renforcement de l'intégration de l'activité agricole périurbaine et des activités tertiaires urbaines et rurales ;</li> <li>- Optimisation des rendements des modes d'élevage et de parcours.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Diversification économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de zones d'activités commerciales et de l'artisanat équipées et accessibles aux habitants locaux ;</li> <li>- Structuration spatiale de développement d'activités industrielles à base de transformation de produits agricoles locaux (produits de terroirs) ;</li> <li>- Encouragement et promotion du développement des activités économiques créatrices d'emploi et de ressources additionnelles dans les zones rurales ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encouragement de création de micro-entreprises d'artisanat, de commerce et de services ;</li> <li>- Structuration et valorisation des activités des centres urbains et ruraux à vocations éco touristiques ;</li> <li>- Promotion du tourisme de montagne et mise en place de circuits touristiques équipés et sécurisés.</li> </ul>
--	---

On ne peut que rappeler que la Moulouya s'érige en pôle dans la filière de l'élevage autour du centre d'Outat El Haj, un pôle qui peut être promu et valorisé en s'étendant à de nombreuses activités prometteuses (abattage, traitement et conditionnement des peaux et des viandes, stockage, logistique, etc.). A ce pôle s'ajoute celui de Missour qui peut être structuré et développé en tant que pôle de services supérieurs au profit de l'ensemble de l'espace projet de la Moulouya.

#### 1.22.4. Les actions stratégiques sectorielles

Des options stratégiques, présentées ci-dessus, doivent découler les principaux projets et actions du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région de Fès-Meknès vue à un horizon de 25ans.

L'objectif recherché est de faire de la Région Fès-Meknès une région qui soit durablement classée, des points de vue attractivité, compétitivité et niveau de développement socio-économique, au moins au troisième rang parmi les régions marocaines.

Les matrices suivantes présentent par axe stratégique et objectifs associés, les actions stratégiques selon leurs objectifs spécifiques, la localisation, les partenaires et l'échéancier de réalisation.

Volubilis



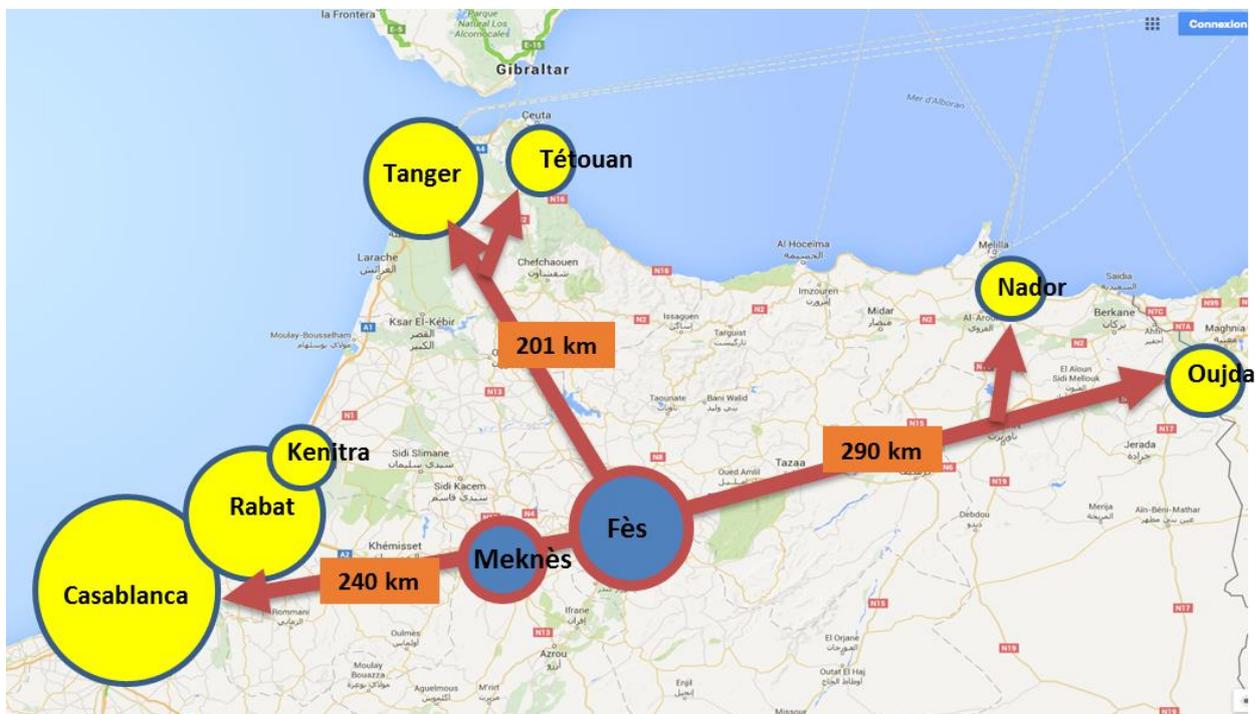
## 2.10. Transport et infrastructures

### Les enjeux d'aménagement et de développement de la région

Des enjeux peuvent être identifiés au niveau régional en termes d'infrastructures de transports et de déplacements :

#### a. Les enjeux au niveau national :

La région Fès-Meknès a une situation stratégique au centre des liaisons vers l'oriental (à 240km d'Oujda et de Nador), vers le nord (à 201 km de Tanger-Tétouan) et vers le grand pôle Casablanca-Rabat (à 240 km). Cette situation lui confère le rôle de carrefour d'échanges avec les différents espaces économiques nationaux et internationaux. Les enjeux au niveau national ont donc trait dans l'amélioration des liaisons avec le nord, l'Est et l'Ouest pour faciliter ces échanges et renforcer le rôle de la région dans l'économie nationale. Les enjeux au niveau national relèvent également des ambitions de la région dans un contexte de compétitivité territoriale.



#### b. Les enjeux au niveau des régions limitrophes

L'articulation de la région aux régions voisines et au reste du Maroc est en passe de franchir un seuil grâce à la mise en service de l'autoroute Fès-Taza-Oujda. Longtemps caractérisée par un accès difficile, l'espace régional se trouve désormais nettement plus accessible. Par ailleurs, un retard de connexion de la région vers les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la région de Marrakech-Safi, risque de limiter sinon de freiner les possibilités de développement de la région. L'enjeu est alors de renforcer les liaisons avec les régions limitrophes pour profiter des dynamiques qui y sont déclenchées.

### c. Les enjeux au niveau de la région Fès-Meknès

- La région est traversée par des infrastructures de portée nationale et internationale (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse,...). L'enjeu majeur de la région est de tirer profit, pour l'ensemble de la région, passage et de la localisation de ces importantes infrastructures,
- Le désenclavement rural, en particulier en montagne, reste une préoccupation importante avec un niveau d'accessibilité global encore inférieur au niveau national et l'existence de zones fortement enclavées. L'enjeu est d'améliorer l'état du réseau routier en général dans les zones rurales ou de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour donner à ces territoires un niveau d'accessibilité et d'équipement minimal permettant d'améliorer les conditions de vie des populations de ces zones et éviter les situations d'enclavement et de déshérence;
- Les conditions géomorphologiques et climatiques de la région constituent une contrainte importante en termes d'aménagement et d'entretien des infrastructures. L'enjeu est de considérer le développement des zones à relief difficile ou à faible densité en lien avec le coût des infrastructures qui l'irriguent;
- la région dispose de plusieurs modes de transport et des infrastructures associées. Mais, les liaisons et infrastructures dans la région sont en deçà du potentiel d'échange et manquent notamment de transport de masse. La complémentarité entre le bipôle métropolitain et le reste du territoire ne pourra être pleinement opérante qu'avec l'amélioration du système de transport régional qui devrait s'orienter vers la multi modalité pour tenir compte des besoins en déplacements, des moyens des populations et des spécificités de terrain. Pour cela, les infrastructures existantes méritent d'être mises à niveau (avec une extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région) et interconnectées dans une vision globale et au sein de plateformes logistiques ;
- La région connaît un déséquilibre en matière d'accessibilité aux services de bases et d'échanges à l'intérieur de la région. Les enjeux seraient de favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport facilitant les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région.

#### d. Positionnement et vocation de la région dans le territoire national

La région de Fès-Meknès est au cœur des grands axes de communication : Est-Ouest et Nord-Sud, lui assurant un rôle stratégique dans la partie Centre Nord du territoire national. Afin de renforcer cette connectivité et assurer la métropolisation du bipôle Fès-Meknès, il y a lieu de prévoir la réalisation de la connexion directe de ce territoire avec le nord du Royaume lui permettant une ouverture sur l'étranger via la création d'un port sec dans la région et un meilleur accès aux grandes infrastructures portuaires proches.

La région de Fès-Meknès se distingue par deux aspects :

- La prédominance de l'agriculture avec comme principal pôle autour de Meknès,
- Le domaine culturel et touristique avec comme principal pôle autour de Fès

Ces deux domaines peuvent constituer les piliers de développement de la région. Ainsi, un slogan traduisant une vision de développement de la région Fès-Meknès pourrait être : « **la Région de Fès-Meknès, un pôle de développement moderne et durable** »

#### Les choix stratégiques concernant la vision de développement

Les choix par domaine stratégique (économie/développement rural /Infrastructure/ Développement humain/ environnement/armature urbaine/ gouvernance).

Les trois ex-SRAT ont adopté les axes stratégiques suivants pour le développement de la région :

Région	Fès-Boulemane	Taza-Al Hoceima-Taounate	Meknès-Tafilalet
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axes stratégiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La métropolisation bipolaire,</li> <li>• La restructuration du milieu rural,</li> <li>• Le redéploiement de la base économique de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion en profondeur du développement par l'ouverture et le désenclavement de la région</li> <li>• Ouverture maritime de la région par la valorisation du littoral et la préservation de ses ressources</li> <li>• Renforcement d'une politique de montagne répondant aux spécificités et contraintes des massifs régionaux</li> <li>• Dynamique de développement rural adaptée aux spécificités des campagnes et montagnes régionales</li> <li>• Des villes compétitives articulées aux pôles de croissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer la région dans les grands réseaux nationaux futurs,</li> <li>• Promouvoir le développement d'un complexe urbain et d'un pôle économique fort autour de Meknès</li> <li>• Améliorer les conditions de vie et élever les revenus dans la montagne</li> <li>• Assurer la protection et l'aménagement de la zone de climat aride (Province d'Errachidia)</li> <li>• Mettre en place des mesures juridiques et institutionnelles d'ordre général pour faciliter</li> </ul>

			l'évolution des régions rurales défavorisées
--	--	--	--

Dans le domaine des infrastructures et du transport, il est proposé les options stratégiques suivantes :

- L'amélioration des liaisons avec le nord, l'Est et l'Ouest pour faciliter les échanges avec les autres régions et les pôles de croissance principaux et renforcer le rôle de la région dans l'économie nationale
- connexion de la région vers les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la région de Marrakech-Safi
- l'amélioration de l'accessibilité de **l'ensemble de la région** aux grandes infrastructures qui la traversent (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse),
- l'amélioration de l'état du réseau routier en général dans les zones rurales ou de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour éviter les situations d'enclavement,
- la mise à niveau des différents types d'infrastructures existantes (avec une extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région, l'électrification de la voie ferrée Fès-Oujda, la mise en service des anciennes liaisons ferroviaires de la région) et leur interconnexion dans une vision globale et au sein de plateformes logistiques
- favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport facilitant les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région.
- connexion directe de la région avec le nord du Royaume lui permettant une ouverture sur l'étranger via la création d'un port sec dans la région et un meilleur accès aux grandes infrastructures portuaires proches,
- amélioration du système de transport rural et du transport en commun,
- sauvegarde des ressources en eau de la région,
- développement des énergies renouvelables dans la région,
- bonne répartition des établissements d'enseignement et de santé dans la région.

Ces actions stratégiques peuvent être regroupées dans les trois axes stratégiques suivants :

- Métropolisation bipolaire,
- Restructuration du milieu rural,
- Augmenter l'attractivité et la compétitivité de la région

Axes stratégiques	Options stratégiques
• Métropolisation bipolaire	• favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport facilitant les

	échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructuration du milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'amélioration de l'état du réseau routier en général dans les zones rurales ou de montagne (pré-rif, moyen atlas) pour éviter les situations d'enclavement,</li> <li>• favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport facilitant les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région.</li> <li>• amélioration du système de transport rural et du transport en commun,</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter l'attractivité et la compétitivité de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration des liaisons avec le nord, l'Est et l'Ouest pour faciliter les échanges avec les autres régions et les pôles de croissance principaux et renforcer le rôle de la région dans l'économie nationale</li> <li>• connexion de la région vers les autres régions et les autres pôles économiques, tels que le bipôle Tanger-Tétouan, le nouveau port de Kénitra et la région de Marrakech-Safi</li> <li>• l'amélioration de l'accessibilité de l'ensemble de la région aux grandes infrastructures qui la traversent (autoroute, ligne de chemin de fer à grande vitesse),</li> <li>• la mise à niveau des différents types d'infrastructures existantes (avec une extension du réseau ferré en direction d'autres zones de la région) et leur interconnexion dans une vision globale et au sein de plateformes logistiques</li> <li>• favoriser la cohésion, l'équité et la complémentarité territoriale en améliorant les infrastructures et les services de transport facilitant les échanges entre les différents pôles économiques ou administratifs de la région.</li> <li>• sauvegarde des ressources en eau de la région,</li> <li>• développement des énergies renouvelables dans la région,</li> <li>• bonne répartition des établissements d'enseignement et de santé dans la région.</li> </ul>

### *Orientation stratégiques par espaces projets*

#### L'ESPACE PROJET METROPOLITAIN

Cet espace comprend :

- 15 communes de la province de Taza : Matmata, Ait Saghrouchen, Tahla, Bouchfaa, Bouhlou, Oued Amlil, Ouled Zbair, Béni Lent, Béni Frassen, Bab Marzouka, Meknassa Al Gharbia, Oulad Chrif, la ville de Taza, Galdamane et Meknassa Acharkia,
- 3 communes de la province de Moulay Yacoub : Moulay Yacoub, Ain Chkeff et Sebbaa Rouadi,
- 4 communes de la préfecture de Fès : Fès, Ouled Tayeb, Sidi Harazem et Ain Beida,

- 13 communes de la province de Sefrou : Ain Chegag, Ain Timeghnai, Ait sebaa Lejrouf, Bhalil, Bir tam tam, El Menzel, Kandar sidi Khiar, Immouzer Kandar, Mtarnagha, Ras Tabouda, Sefrou et Sidi Youssef Ben Ahmed,
- Toutes les communes relevant de la province d'El Hajeb,
- Toutes les communes relevant de la Préfecture de Meknès à l'exception des 5 communes qui font partie de l'espace projet du Prérif et qui constituent le massif de Zarhoun.

L'espace métropolitain peut être divisé en trois sous-espaces distincts :

- La partie centrale,
- La partie occidentale,
- La zone du Saïss et du Dir .

Cet espace a l'avantage d'être traversé par les plus importantes infrastructures de la région : l'autoroute A2, les Routes Nationales N4, N6 et N13, la voie ferrée et abrite l'aéroport international de Fès-Saïss. Ces infrastructures d'envergure nationale assurent la connexion avec Rabat et Casablanca mais les connexions avec le reste de la région et le reste du pays sont peu nombreuses et peu importantes. Malgré sa densité et sa qualité, le réseau routier de

l'aire métropolitain ne répond pas au potentiel d'échanges et aux besoins en déplacements des populations. En effet, à l'intérieur de cet espace, les infrastructures entre le bipôle Fès-Meknès et les autres villes de l'espace sont insuffisantes, il n'existe pas de liaison ferroviaire ou de transport de masse pouvant relier les deux villes de Fès et Meknès aux villes de leur zone d'influence et les liaisons entre les autres villes sont quasi inexistantes.



Le réseau routier national support un trafic important et l'on enregistre des situations de congestion dans certaines sections dont la liaison Fès-Meknès.

Par ailleurs, l'aéroport international Fès-Saïss est quasi isolé des autres centres économiques puisqu'il est mal connecté aux autres infrastructures et n'est pas desservi par la voie ferrée qui traverse les villes de Fès et Meknès.

D'autre part, la liaison ferroviaire Rabat-Meknès-Fès se poursuit vers Taza jusqu'à Oujda avec une ligne non électrifiée.

Pour combler ces insuffisances, les stratégies de développement doivent se concentrer sur :

- Les aménagements de capacité des routes fortement circulées,
- La connexion de l'aire métropolitaine au littoral, aux autres régions et aux autres pôles économiques,
- L'amélioration des routes structurantes pour améliorer la connexion intra région et développer les liaisons routières transversales

#### L'ESPACE PROJET DU PRERIF

---

L'espace de projet du Prérif correspond à la partie nord de la région Fès-Meknès. Il englobe :

- la Province de Taounate,
- la partie nord de la province de Taza avec 16 communes : Ajdir, Aknoul, Bni Ftah, Bourd, Brarha, El Gouzate, Gzenaya el Janoubia, Jbarna, Kaf El Ghar, Msila, Rbaa El Fouki, Taifa, Tainaste, Tizi Ouzli, Traiba et Sidi Ali Bourakba ;
- 7 communes de la province de Moulay Yacoub : Mikkes, Oulad Mimoun, Sebt Loudaya, Sidi Daoud ; Laajajra, Louadaine et Ain Bouali ; et
- 5 communes du massif de Zarhoun relevant de la préfecture de Meknès : Charquaoua, Karmet Ben Salem, Moulay Idriss zarhoun, Nzalat Bni Amar et Oualili.

On distingue trois sous-espaces à ce niveau :

- Le prérim de Taza :
- Le Prérif de Taounate et Moulay Yacoub
- Le massif de Zarhoun ;

Cet espace reste le moins favorisé de la région : avec son relief montagneux, des sols marneux et des talus instables, les communications y sont difficiles et le réseau y est moins développé avec des caractéristiques géométriques médiocres et un état de chaussée dégradé. L'espace du prérim comprend également les ouvrages les plus anciens et les plus dégradés de la région. Cet espace souffre de difficultés d'accès et de déficits de services publics de moyen niveau.

La province de Taounate, chef-lieu de cet espace est actuellement enclavée ; ses échanges se font principalement avec Fès via une liaison routière inadaptée au trafic qui y circule.

Pour faire face à ce contexte difficile, le SRAT doit se concentrer dans cet espace de projet sur :

- L'amélioration de l'état des routes existantes, des pistes et des ouvrages d'art,
- La mise à niveau du réseau structurant pour améliorer la connexion intra région et avec les régions voisines,
- L'aménagement de capacité des routes fortement circulées,
- Le développement des routes rurales pour désenclaver les zones de montagne,
- La construction d'un noyau universitaire,

#### L'ESPACE PROJET DU MOYEN ATLAS

---

L'espace projet du Moyen Atlas est composé de :

- la province d'Ifrane,
- 9 communes de la province de Sefrou : Adrej, Ahl Sidi Lahcen, Dar El Hamra, Ighezrane, Laanoussar, Ouled Mkoudou, Ribat el Kheir, Tafajight, et Tazouta ;
- 9 communes de la province de Boulemane : Ait Bazza, Ait El Mane, Boulemane, El Mers, Guigou, Imouzzar Marmoucha, Ouled Ali Youssef, Skoura M'Daz et Talzemt ;
- 6 communes de la province de Taza : Bab Boudir, Bouyablane, Maghraoua, Smiaa, Tazarine et Zrarda.

On distingue trois sous-espaces :

- Le Moyen Atlas Oriental :
- Le Moyen Atlas Central
- Le Moyen Atlas Occidental

L'espace du Moyen Atlas se développe dans une zone de montagne. Sa topographie en fait un espace fortement enclavé. Le réseau routier y est moins développé et les liaisons routières existantes ont des tracés sinueux. Certaines zones de cet espace sont encore enclavées ou mal desservies.

De ce fait, cet espace est mal connecté au chef-lieu de la région et aux autres parties du territoire régional.

Pour le Moyen Atlas, le SRAT doit donc adopter des mesures spécifiques, et notamment concernant :

- le désenclavement, en améliorant l'état des infrastructures et la desserte en transports,
- la mise à niveau des routes structurantes qui le desservent pour améliorer la connexion entre les différentes zones de cet espace et avec le reste de la région.

#### B.4. L'ESPACE PROJET DE LA MOULOUYA :

---

L'espace de projet de la Moulouya couvre le sud de la région, correspondant au territoire qui s'étend des contreforts sud du Moyen Atlas jusqu'à la limite sud de la région avec celle de l'Oriental. Il s'agit d'un territoire formé essentiellement par les plateaux et la vallée de la Moulouya, qui traverse la région du sud-ouest au nord-est.

Il occupe la majeure partie de la province de Boulemane et est constitué de 14 communes qui relèvent de cette province : Ait Bazza, Almiz Marmoucha, El Orjane, Enjil, Ermila, Fritissa, Ksabi, Missouri, Ouizeght, Oulad Youssef, Outat El Haj, Serghina, Sidi Boutayeb et Tissaf.

On distingue deux sous-espaces distincts :

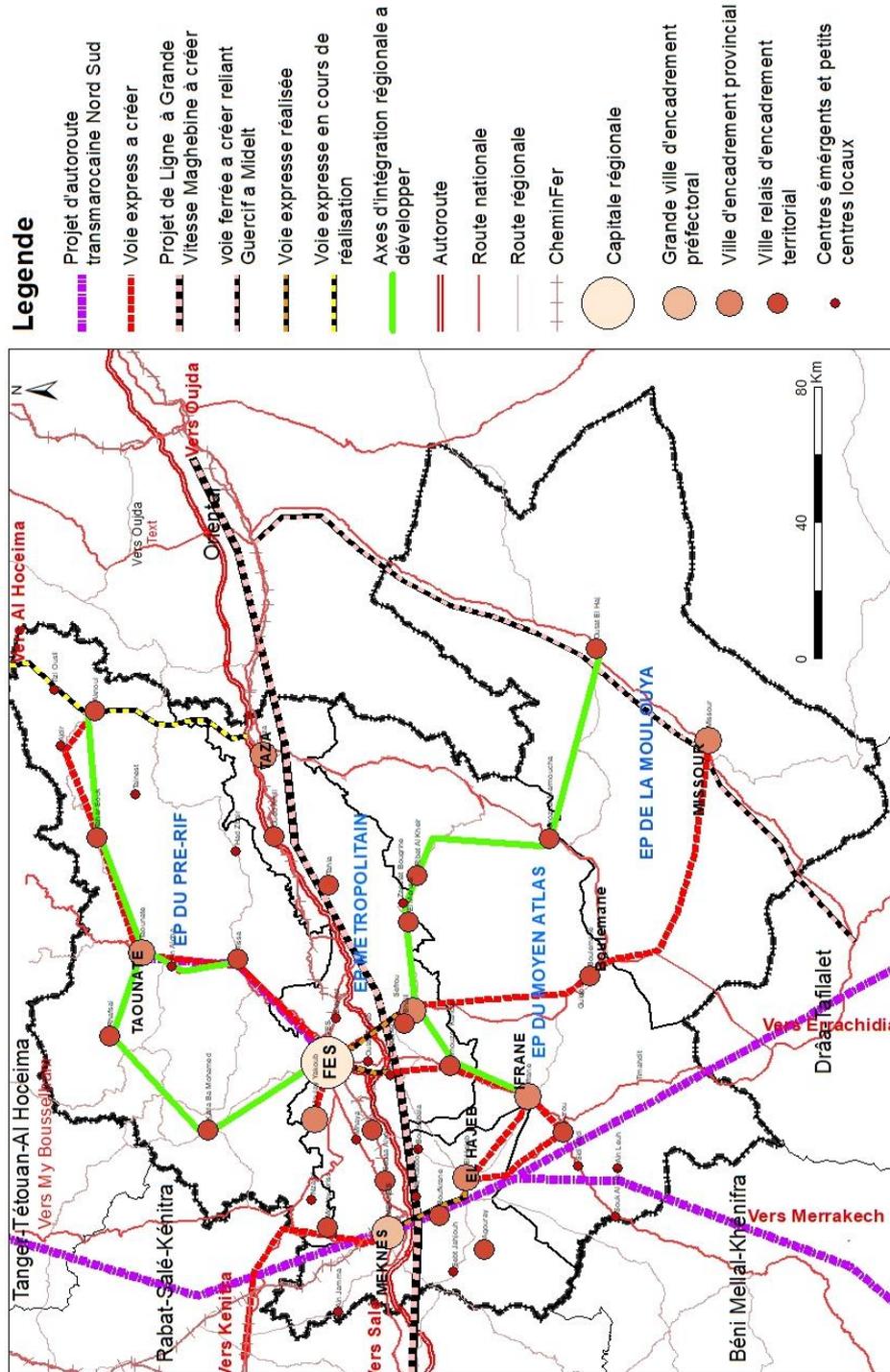
- La zone des hauts plateaux ;
- la vallée de la Moulouya.

Cet espace est marqué par de très grandes étendues où la population est exclusivement implantée le long de la Moulouya et de la RN15, autour des zones fertiles. Ce territoire est caractérisé par son enclavement puisqu'il reste déconnecté du reste de la région, ce qui entrave son développement malgré ses potentialités économiques.

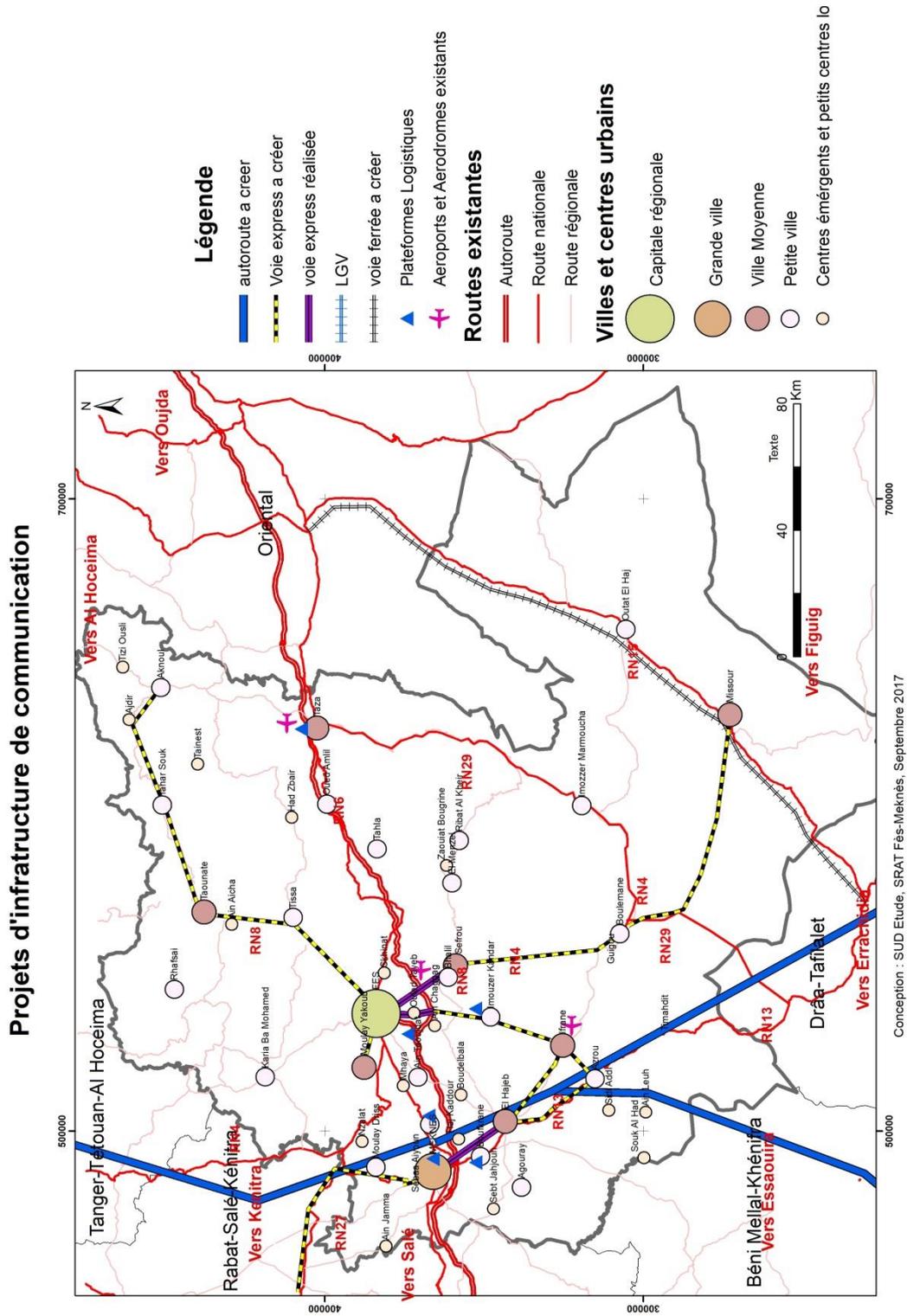
Face à ce constat, le SRAT doit se concentrer sur :

- le désenclavement du milieu rural,
- l'intégration de la sous-région par l'amélioration du réseau structurant qui assure la connexion de cet espace au reste de la région et aux régions voisines.

Carte : Axes structurants du développement Régional



Carte : Projets d'infrastructure de communication



Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknès, Septembre 2017

### *Domaines retenus des projets régionaux*

Comme indiqué ci-dessus, dans le domaine des infrastructures et transport, le développement de la région Fès Meknès est conditionné par la réalisation des infrastructures et mesures permettant de :

- Assurer l'ouverture de la région sur la façade maritime au nord, sur les autres pôles de développement économiques du pays et sur les régions voisines,
- Assurer une meilleure connexion intra région,
- Désenclaver les zones rurales,
- Améliorer le transport rural.

#### e. PROJETS PROPOSES PAR DOMAINE ET PAR ESPACES PROJETS

*Dans le domaine des infrastructures et transport, trois types de programmes participent à la réalisation des options stratégiques suscitées :*

- Le programme d'aménagement ou de création de routes à grande capacité pour répondre aux besoins des forts trafics et donc à l'ouverture de la région sur les pôles économiques nationaux et les régions voisines,
- Le programme de mise à niveau du réseau structurant permettant d'assurer la connexion inter région et avec les régions voisines. Ce réseau structurant a été identifié (nouveau réseau national) et comprend 7 routes nationales totalisant 1409 km dans la région Fès-Meknès :
  - RN 4: liaison Kénitra-Figuig qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 324 km en empruntant l'actuelle RN4 dans les provinces de Meknès et Moulay Yacoub, la RR503 dans la wilaya de Fès et les provinces de Sefrou et Boulemane, puis la RP5108, la RN15 et la RR601 dans la province de Boulemane ;
  - RN6: liaison Salé-Oujda qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 217km en empruntant l'actuelle RN6,
  - RN8: liaison Al Hoceima-Essaouira qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 224 km en empruntant l'actuelle RN8,
  - RN13: liaison Chefchaouen-Errachidia qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 160 km en empruntant l'actuelle RN13,
  - RN15: liaison Mellilia-Midelt qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 167 km en empruntant l'actuelle RN15,
  - RN27 : liaison Meknès-Moulay Bouselham qui traverse la région sur un linéaire de 24 km dans la province de Meknès,
  - RN29 : liaison Kassetta-Zhiliga qui traverse la région Fès-Meknès sur un linéaire de 303 km en empruntant les RR 505 et 507 dans la province de Taza puis la RP5115, la RR502 et la RR503 dans la province de Boulemane

- Le programme de désenclavement qui concerne l'aménagement de routes rurales permettant de relier les zones non encore accessibles.

#### f. LES PROJETS STRUCTURANTS PROPOSES DANS LA REGION FES-MEKNES :

Dans le domaine des infrastructures et transport, il est proposé les projets structurants suivants :

- construction de l'autoroute Fès-Marrakech,
- construction de l'autoroute Fès-Kénitra,
- construction de l'autoroute Fès-Tanger,
- construction d'une voie express entre Fès et Taounate,
- construction d'une voie express entre Fès et Meknès (N6)
- construction d'une voie express entre Fès et Ifrane,
- construction d'une voie express entre El Hajeb et Ifrane,
- mise à niveau du réseau structurant de la région (aménagement de la liaison Taza-Maghraoua-Boulemane par la RN29, mise à niveau de la RN4 entre Fès et Boulemane,...),
- réhabilitation des ponts de la région,
- électrification de la ligne ferroviaire entre Fès et Taza,
- relier Sefrou, Bhalil, Ain Cheggag et l'aéroport Fès-Saïss au réseau ferroviaire,
- aménagement d'un port sec à Aïn Taoujdate,
- le transfert de l'eau du barrage Mdez à Saïss,
- Dans le domaine des équipements socio-éducatifs :
  - construction d'un noyau universitaire dans la province de Taounate,
  - construction d'un hôpital dans les provinces de My Yacoub et Boulemane,
  - promotion du numérique dans la région.

#### g. PROGRAMMATION DES MESURES DE LEUR VALORISATION

Pour valoriser les projets suscités et faciliter leur réalisation, il est proposé les mesures suivantes :

- constituer une banque de projets en réalisant les études correspondantes,
- arrêter une priorisation de ces projets en concertation entre la région et les départements ministériels concernés,
- réaliser les projets dans le cadre d'un partenariat entre la région et les départements concernés,
- développer les capacités des régions par des formations idoines,
- améliorer la gouvernance.

## 2.11. Environnement

### Présentation et analyse des indicateurs de l'environnement au niveau des espaces projets

La région de Fès-Meknès recèle des potentialités naturelles extrêmement riches qui s'articulent entre des parcs naturels et nationaux, des Sites d'intérêt biologique et écologiques, des réserves naturelles, des zones humides et des ressources hydriques superficielles et souterraines. La répartition de ladite région en quatre espaces projets à savoir : Prérif, Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs, Moyen Atlas et Moulouya facilitera l'analyse réelle des indicateurs environnementaux. En effet, L'espace Projet Pré-Rifain constitué d'un système de collines peu élevées et marneuses. Le relief bas et aéré s'explique par la prédominance du matériel tendre de la nappe pré rifaine quant aux sommets, ils correspondent à des affleurements de grès ou de calcaire tertiaire plus durs. Dans ce pays déboisé, où ne subsistent plus que de maigres tapis de palmiers nains couronnant les collines, la mise en valeur, basée sur la céréaliculture et l'élevage a pratiquement détruit toute la couverture forestière. Par ailleurs, L'espace projet Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs est située entre le début des collines du Prérif et les montagnes du Moyen Atlas, elle occupe la partie centrale et Est du bassin de Saïs. Elle contient des zones basses et mal drainées, à l'origine de marécages, comme c'est le cas de l'étang de Dwiya à l'Ouest de la ville de Fès. Cette plaine est formée en profondeur par le même calcaire d'origine marine que celui des Causses du Moyen Atlas sur lequel se sont déposées des marnes bleues datées du Miocène. Ces marnes sont surmontées d'une mince couche de calcaires d'origine lacustre (le lac du Saïs n'étant plus en communication avec la mer). Une fois le lac asséché, est apparu le plateau calcaire à l'extrémité duquel est construite la ville nouvelle de Fès. Cet espace projet est caractérisé par le meilleur cadre de vie et de bien-être par rapport aux autres espaces projets identifiés au niveau de la région Fès-Meknès. Le troisième espace projet est celui afférant au Moyen Atlas, il s'agit de la zone la plus riche en ressources forestières comme le cèdre de l'Atlas qualifié d'espèce noble sans oublier les différents lacs et étangs qui constituent de bons laboratoires pour la recherche et d'excellents sites favorables à l'organisation des activités éco-touristiques sans oublier que le dit espace projet est un château d'eau recelant de potentialités hydriques importantes qu'il faut raisonnablement exploiter.

Avec une vue sur la plaine du Saïs et les plateaux de la Moulouya, le Moyen Atlas présente un groupe de reliefs formé de deux grands sous-ensembles : le Moyen Atlas tabulaire (ou Causses Moyen Atlasiques) et le Moyen Atlas plissé, séparés l'un de l'autre par l'accident nord-moyen-atlasique, lui-même composé de failles, chevauchements ou flexures. Le Moyen Atlas est un territoire à faible potentiel de développement, marqué par une topographie difficile et souffrant de gros problèmes d'enclavement, notamment dans sa partie Est. A l'Est et au Sud-Est du Moyen Atlas se situent les plateaux de la Moulouya centrale. Ce sont de grandes cuvettes allongées du SW au NE et remplies de matériaux détritiques provenant de l'érosion des massifs montagneux qui les bordent. Elles s'échelonnent à différentes altitudes, depuis 1500 m dans la partie amont de la Moulouya, 900 m environ dans la partie moyenne entre Missouri et Outat-el- Haj, jusqu'à 400-500 m dans le bassin de Taourirt-Guercif. Le sol y est faible et, s'il existe, on le trouve enveloppé d'une couche dure, sauf au fond des vallées où il y a un sol alluvial et agricole. L'espace projet de la Moulouya Forme le territoire qui enregistre les plus bas scores en termes de conditions de vie de la population. Néanmoins, le potentiel en bétail, alfa, parcours et énergies renouvelables est important.



### Projections des besoins au plan environnemental au niveau des espaces projets à l'horizon de 2040

Etant donnée la démographie galopante que connaît la région de Fès Meknès, les pressions sur les ressources naturelles seront de plus en plus élevées. En effet, la satisfaction des besoins

de la population en matière de logements nécessite le déblocage d'assiettes foncières au détriment des terrains agricoles au niveau du territoire régional notamment au niveau de l'espace projet Métropolitain : Saiss, ses bordures et les couloirs. Par ailleurs, une demande en eau sera accentuée d'ici 2040 notamment pour des fins de potabilisation et d'irrigation.

Les besoins en terrains pour la population additionnelle de la région ont été calculés à partir des ménages nouveaux créés à l'horizon 2040.

Les normes de densité brute adoptées varient selon le milieu. Ainsi, pour l'agglomération de Fès et pour les villes du couloir de métropolisation, la densité est de 50 logements à l'hectare compte tenu de la rareté des terres urbanisables et de la haute valeur agronomique des terres en zones périurbaines. Cette densité est brute au sens où elle englobe toutes les fonctions urbaines et toutes les infrastructures. Pour les autres espaces projets, cette densité est réduite à 30 logements à l'hectare alors que pour la population agglomérée du milieu rural, elle sera de 20 logements à l'hectare. Ces chiffres sont des moyennes pour la période considérée : ils sont plus faibles aujourd'hui et seront probablement plus forts en 2040. L'effort à fournir en matière de disponibilité des terrains est important et tout retard pris sera cumulé sur les années suivantes alourdissant encore plus les interventions de mobilisation foncière et de viabilisation.

**Tableau : Estimation des besoins additionnels en terrains\*  
de 2017 à 2040 selon le milieu**

Espace de projet	Milieu	Densité brute de logements/ha	Besoins 2040 (en ha)
Prérif	Urbain	30	500
	Rural	20	100
Métropolitain : Saiss, ses bordures et les couloirs	Urbain	50	8000
	Rural	20	1000
Moyen Atlas	Urbain	30	500
	Rural	20	0
Moulouya	Urbain	30	1000
	Rural	20	400

Source : BET

Pour garantir un meilleur potentiel naturel en faveur de générations futures (2040), il est nécessaire d'entreprendre des actions à vocation environnemental visant la protection et la valorisation équilibrée des atouts environnementaux caractérisant les espaces projets. Dans cette optique, le tableau suivant montre les besoins à caractère environnemental (horizon 2040).

Besoins environnementaux à l'horizon de 2040			
L'espace projet du Prérif	L'espace projet : Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs	L'espace projet du Moyen Atlas	L'espace projet : de la Moulouya
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La protection de l'environnement concerne essentiellement la ressource en eau et les sols</li> <li>- La généralisation de l'assainissement liquide et solide</li> <li>- Lancement de programmes structurants afférents à la plantation d'oliviers</li> <li>- Mise en œuvre de programmes d'aménagement antiérosif de protection des périmètres irrigués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration soutenue de la qualité de vie en milieu urbain</li> <li>- Recherche de la compacité des villes, une offre en services publics et création des espaces verts</li> <li>- La préservation de l'environnement comprenant la maîtrise de l'usage des sols et des ressources naturelles.</li> <li>- La protection des activités agricoles périurbaines : ces activités sont essentielles pour la métropole pour leurs productions et pour le paysage qu'elles procurent.</li> <li>- Réalisation d'une bonne cohabitation entre le développement urbain et les activités récréatives</li> <li>- Renforcement des attributs de la métropolisation (attractivité, paysages, équilibres des secteurs économiques...).</li> <li>- Promotion d'une agriculture de niches par une meilleure connaissance et exploitation des ressources en sols, eaux et micro climats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La sauvegarde et la valorisation de l'environnement sont le gage d'un développement durable sur un territoire aussi sensible que le Moyen Atlas.</li> <li>- Renforcement des actions visant une meilleure répartition de la population sur le territoire, une promotion de nouvelles énergies et une réhabilitation des milieux dégradés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la promotion de nouvelles énergies, la sauvegarde des ressources en eaux, forêts, sols et les nappes alfatières.</li> </ul>

En ce qui concerne, les besoins en eau potable induits par l'accroissement de la population, ils ont été calculés sur la base de taux unitaires de consommation allant de 100 l/jour/habitant en milieu rural à 150 litres/jour/habitant pour l'agglomération de Fès. Un taux intermédiaire de 120 l/jour/habitant a été pris pour les villes moyennes et petites de la région. Sur ces bases,

les besoins en eau potable pour l'année 2040 seront de 170 millions de m<sup>3</sup>. Le détail de ces besoins est récapitulé dans le tableau suivant :

**Estimation des besoins en eau potable  
en 2040 selon le milieu dans la région de Fès-Meknès**

Espace de projet	Milieu	Dotation en eau potable par habitant (litre/jour)	Besoins 2040 (millions de m3)
Prérief	Urbain	150	2,5
	Rural	100	2
Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs	Urbain	200	120
	Rural	-	-
Moyen Atlas	Urbain	150	2
	Rural	100	1,5
Moulouya	Urbain	150	4,5
	Rural	100	3,5

Source : BET

### Options stratégiques selon les quatre espaces projets

La première phase de l'étude du Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) de Fès-Meknès a donné lieu à l'établissement d'un diagnostic stratégique du territoire, mettant en exergue les principales problématiques et les grands déséquilibres du territoire de la région. Ces problématiques ont été déclinées aux trois échelles de lecture (nationale, régionale et locale), et ont mené à la formulation des véritables enjeux du SRAT de ladite région.

Sur cette base de l'analyse des fondements conceptuels de l'aménagement régional (la détermination des espaces de projet, les enjeux déclinés par espace de projet, les politiques sectorielles économiques à l'œuvre et leurs implications spatiales, ainsi que le cadrage démographique de la région), il est possible d'explicitier les options stratégiques d'aménagement du territoire de la région au niveau de quatre espaces projets :

- L'espace projet du Prérief
- L'espace projet Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs
- L'espace projet du Moyen Atlas
- L'espace projet de la Moulouya

La partie suivante relate en détail les principales options stratégiques à vocation environnementale par espace projet tout en prenant en considération leur faisabilité et leur concrétisation sur le territoire de la région de Fès-Meknès.

i. L'espace projet du Prérif

- Equiper le milieu rural appelé à se densifier et à s'organiser autour d'activités diversifiées, modernisées et s'étendant sur toute l'année, induites en amont et en aval par le développement de l'agriculture et le souci de préserver les ressources forestières
  - Protéger le potentiel en terre intensifiable et la ressource en eau des oueds
- Lutter contre les différentes formes de pollution
- Renforcer le rôle de la plaine du Sais en tant que pôle d'excellence agricole (positionnement fort)

ii. L'espace projet Métropolitain : Saïss, ses bordures et les couloirs

- Elaborer une politique énergétique volontaire (véhicules électriques ou fonctionnant au GPL) pour inciter les acteurs des activités polluantes à baisser leurs émissions en Gaza à Effet de Serre
- Faire développer l'agriculture en tant qu'outil de la qualité paysagère (développement de fermes pédagogiques développement de l'arboriculture, de l'olivier, intensification des céréales et de l'élevage, , etc.)
- Protéger les espaces périurbains à fort potentiel agricole de la montée de la pression foncière
- Structurer et valoriser un réseau naturel, écologique et fonctionnel en s'appuyant sur les grands sites protégés (Jbel Zallagh, forêt d'Ain Chkef, lac Douyet, Sidi Harazem, Sefrou, forêts et oueds) et les espaces plus modestes y compris urbains
- Surveiller régulièrement l'utilisation des intrants dans les terres agricoles et envisager des restrictions pour leur utilisation sur des pentes supérieures à un seuil fixé préalablement
- Réduire au maximum les rejets dans les oueds en adoptant des nouvelles technologies d'épuration des eaux et notamment pour atteindre les futurs objectifs de qualité des eaux des barrages et des nappes
- Régler les conflits d'usage, temporel et en volume, entre agriculture et urbanisation,
- Développer un réseau de transports public attractif et peu polluant entre les différents pôles de la métropole vu l'enjeu en termes de santé publique lié à la pollution atmosphérique
- Encourager les déplacements via les moyens de transport collectifs et faire diminuer la part des déplacements individuels motorisés de proximité (voitures et deux roues motorisés)
- Conforter la fonction agricole de la plaine du Sais
- Eviter la fragilisation de l'espace agricole dans le cadre d'une vision intégrée de la métropolisation.

iii. L'espace projet du Moyen Atlas

- Structurer et limiter la croissance des villages en zone forestière et promouvoir les constructions en zone de plaine (diversification des activités, équipements, etc.)

- Réhabiliter les milieux naturels dégradés et valoriser les carrières abandonnées par des projets touristiques et/ou espaces de loisirs.

iv. L'espace projet de la Moulouya

- Protection de la ressource hydrique déjà fragilisée contre le surpompage des nappes et la pollution des eaux de surface
- Généralisation des techniques d'irrigation économes et équipement des milieux urbains ainsi que les nouveaux villages intégrés de stations d'épuration et de décharges contrôlées
- Maitriser l'activité d'élevage (augmentation des rendements et non des effectifs) dans le cadre d'une gestion durable du potentiel naturel (parcours à mettre en défens, nappe alfatière à régénérer).

Axe stratégique	L'espace projet du Prérif	L'espace projet Métropolitain	L'espace projet du Moyen Atlas	L'espace projet de la Moulouya
<b>1. Préserver les ressources stratégiques (eau, forêt, biodiversité, paysages ...) en palliant la marginalisation économique et sociale des populations</b>	Protéger le potentiel en terre intensifiable et la ressource en eau des oueds	Eviter la fragilisation de l'espace agricole dans le cadre d'une vision intégrée de la métropolisation	Structurer et limiter la croissance des villages en zone forestière et promouvoir les constructions en zone de plaine (diversification des activités, équipements, etc.) Plantation d'arbres forestiers (pin d'Alep, caroubier, acacia cyanophylla, cyprès Arizona et eucalyptus) au niveau de l'espace Projet (Prerif) sur une superficie de 100.000 ha d'ici 2035 : Réduction de la perte en terre de 30 % et fixation du sol	Maitriser l'activité d'élevage (augmentation des rendements et non des effectifs) dans le cadre d'une gestion durable du potentiel naturel (parcours à mettre en défens, nappe alfatière à régénérer)
<b>2. Mettre en place des mécanismes pour mieux bénéficier des potentialités naturelles de la région</b>	Promouvoir le tourisme rural	Faire développer l'agriculture en tant qu'outil de la qualité paysagère (développement de fermes pédagogiques développement de l'arboriculture, de l'olivier, intensification des céréales et de l'élevage, , etc.) - Organiser et valoriser un réseau écologique et fonctionnel en s'appuyant sur les grands espaces naturels protégés (jbel zellagh, forêt d'ain chkef, lac	Réhabiliter les milieux naturels dégradés et valoriser les carrières abandonnées par des projets touristiques et/ou espaces de loisirs  - préserver et/ou restaurer les grands espaces écologiques (jbel, forêts, nappes, oueds, sols fertiles)	- Protéger les nappes alfatières et les parcours contre la surexploitation et rechercher de nouveaux débouchés et/ou de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement : recherche, aménagement, encadrement

		douyet, sidi harazem, forêts et oueds) et les espaces plus modestes y compris urbains		
Axe stratégique	L'espace projet du Prérif	L'espace projet Métropolitain	L'espace projet du Moyen Atlas	L'espace projet de la Moulouya
<b>3. Accélérer le programme de généralisation des décharges publiques organisées et les stations de traitements des rejets liquides</b>	- Protéger le potentiel en terre intensifiable, la ressource en eau des oueds et lutter contre les différentes formes de pollution	Réduire au maximum les rejets dans les oueds en adoptant des nouvelles technologies d'épuration des eaux et notamment pour atteindre les futurs objectifs de qualité des eaux des barrages et des nappes	Equiper les espaces ruraux de montagne de systèmes intelligents d'épuration des eaux	- Equipement des milieux urbains ainsi que les nouveaux villages intégrés de stations d'épuration et de décharges contrôlées - Protection de la ressource hydrique déjà fragilisée contre le surpompage des nappes et la pollution des eaux de surface
<b>4. Exploitation et valorisation du potentiel important que recèle la région de Fès-Meknès en matière des énergies solaire, éolienne, hydro-électrique et géothermique lié à la biomasse</b>	Accélérer l'implantation de projets de production d'énergie éolienne à Taza et à Taounate  Implantation de projets d'énergies propres : solaire (Taza), éolien (Taza), et Biomasse (Ifrane, Boulemane)	- Elaborer une politique énergétique volontaire (véhicules électriques ou fonctionnant au gpl) pour inciter les acteurs des activités polluantes à baisser leurs émissions - Réalisation de projets d'énergies propres Hydroélectrique (Fès et Meknès) permettra de réduire la facture énergétique de 40 % d'ici 2024 et de créer plus de	Encourager la transformation de la biomasse forestière chaleur et électricité	Mettre en place de plateformes énergétiques capables d'exploiter le potentiel solaire existant

		<p>100.000 emplois directs et indirects</p> <p>- Mise en place projets pour la valorisation énergétique des déchets agricoles et ménagers pour la production de vapeur et d'électricité permettront de limiter les émissions des gaz à effet de serre à 42 pc à l'horizon 2030</p>		
<p>5. Renforcer les programmes en cours contre les inondations, la croissance des risques et sur les territoires auprès des acteurs locaux et de la population</p>	<p>veiller à la mise en œuvre de programmes et de plans d'action de lutte contre les risques naturels (inondations, sécheresse, ...etc) en collaboration avec le secteur public et le secteur privé</p>	<p>Développer des unités et des laboratoires de recherche en collaboration avec les universités de la région pour une meilleure connaissance et maîtrise des cycles climatiques</p> <p>Mise en place d'un barrage au niveau du territoire de Fès facilitera l'alimentation en eau potable de la population de la province (plus de 1,5 millions de m<sup>3</sup> d'ici 2040), l'irrigation des périmètres agricoles et la protection contre les inondations des zones situées à l'aval</p>	<p>- Participer au financement de différents formes d'érosion en collaboration avec les départements ministériels concernés et organiser des campagnes de sensibilisation au profit de la population locale sur les menaces des risques naturels et les précautions à prendre pour faire face à ce fléau</p>	<p>- Implanter des ouvrages appropriées pour lutter contre les risques naturels ( grands barrages, barrages collinaires, banquettes agricoles...etc)</p> <p>- création d'un nouveau barrage qui facilitera le stockage d'environ 2 millions de m<sup>3</sup> d'eau issues des crues et permettra d'irriguer plus de 200.000 ha de terres et réduira les pertes en vie humaine et matérielles de plus de 70 % d'ici 2030</p>

6. Intégrer la plupart des risques dans les documents d'urbanisme et la réalisation des études intégrées du risque au niveau de la Région de Fès-Meknès	Prendre en considération la gestion des risques lors de l'élaboration des plans d'aménagement au niveau régional, provincial (notamment à taza et à taounate) et communal	Améliorer la mobilité au sein de la métropole Protéger les activités agricoles périurbaines	- Mener des études et des travaux de recherche sur les risques naturels menaçant ce territoire et les mesures anticipatives à envisager à court, moyen et à long terme	Tisser des partenariats et des conventions avec le tissu associatif pour faciliter la communication avec la population et déterminer leur besoins pour faire face aux risques naturels
---	---	--	--	--

### Actions stratégiques à mener

Une série d'actions et de programmes d'intervention sont proposées et détaillées dans le cadre des options stratégiques préalablement présentées ci-dessus et qui vise la préservation et la sauvegarde de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie au niveau de la région de Fès Meknès. Ces actions sont ventilées selon leur degré d'importance et d'urgence, la nature des acteurs concernés, les territoires cibles et les délais de leur réalisation.

### Conclusion :

L'aménagement de la région de Fès-Meknès d'ici 2040 ferait émerger un ensemble territorial intégré et dynamique. Les ressources et les potentialités naturelles de la région seraient ainsi préservées et valorisées et les territoires tireraient profit de leurs richesses, sans mettre en danger la pérennité de ces opportunités.

Dans l'espace Métropolitain (Saïss, ses bordures et les couloirs), les villes fonctionnant en réseau au sein de cette aire préserveraient/ devront préserver leur environnement (eau, sols) et des infrastructures appropriées contribueraient à réduire les risques de pollution, permettant ainsi à l'agriculture et l'urbain de cohabiter dans l'harmonie.

Au niveau du Prérif, les zones montagneuses, avec leurs superbes paysages et une biodiversité extraordinaire, notamment au sein du parc national de Tazzeka, constituent un biotope favorable à la promotion des activités éco touristiques tout en veillant au respect des intérêts et traditions de la population locale.

Sur le plan mobilisation des ressources en eau, le Prérif fait partie des espaces projets de la région de Fès-Meknès qui ne sont dotés d'aucune infrastructure de stockage pour le moment,

ce qui laisse en état de risque et de dépendance des ressources locales diverses face à des opérateurs issus d'autres territoires.

L'érosion très active et dévastatrice, en raison de la nature des sols (marnes prédominants), de la faiblesse du couvert végétal et de la brutalité des abats d'eau, fait de cet espace un pays de badlands. Une stratégie prioritaire pour le Prérif est la lutte contre la dégradation sols et la mise en œuvre de mesures urgentes et soutenues pour briser les méfaits d'écoulement et de ruissellement des eaux afin de réduire le transport des sédiments. Le reboisement et l'ensemencement de certaines zones doivent être également prévus et intensifiés pour mettre en valeur les terrains en pente.

La richesse forestière de l'espace projet du Moyen Atlas telle celle que renferme le Parc National d'Ifrane doit être maintenue car elle joue un rôle essentiel dans la protection des sols, la régulation des eaux ainsi que dans la protection de la biodiversité et de l'environnement. De plus, la forêt représente également un atout pour le développement socio-économique des populations rurales. Son exploitation raisonnée peut permettre le développement de l'industrie du bois, de l'artisanat et offrir des espaces dédiés aux loisirs et au tourisme vert.

L'espace projet de Moulouya abrite des sites naturels caractérisés par une richesse biodiversitaire inestimable comme les 3 sites d'intérêts biologiques (SIBE) à savoir Bouyblane, Bou Naceur et Guelta Tamda.

Cette zone de la Moulouya est en voie de désertification à cause d'une topographie favorisant l'érosion éolienne, d'un climat aride et d'une emprise agricole et pastorale de plus en plus contraignante. Des mesures de lutte contre la désertification doivent être prises telles que l'ensemencement et reboisement des zones exposées afin de briser l'écoulement éolien, la mise en place de systèmes de collecte d'eau pluviale, la limitation de l'utilisation d'engins agricoles puissants qui dégradent trop les sols, ou encore le contrôle des terrains de parcours pour l'élevage.

Enfin, il faut noter que le développement et le rayonnement de la région de Fès Meknès ne peut se faire sans une fédération des efforts des acteurs environnementaux au niveau des quatre espaces projets précités. Une collaboration et une solidarité environnementale doit être insaturée afin de durabilité la protection des ressources naturelles existantes, épargner et optimiser l'utilisation des ressources énergétiques et autres (eau, etc.), le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets dans un but d'adaptation aux changements climatiques de plus en plus importants sans oublier de réfléchir à l'exploitation des atouts énergétiques de la région en matière de l'éolien, du solaire et de la biomasse.

## 2.12. Patrimoine et Culture

### *Un riche potentiel qui offre d'excellentes perspectives de développement.*

La section « culture et patrimoine » a permis de dégager, lors du diagnostic territorial du SRAT, toute l'étendue, l'importance et la diversité des types de patrimoines dans la région. L'analyse de certaines stratégies et visions nationales a mis l'accent sur l'importance du secteur dans le développement territorial durable, soit en tant que levier principal, ou bien de rayonnement intégré à d'autres activités : tourisme, agriculture, loisirs, industrie, services etc. ...



Il est donc question dans ce chapitre de mettre en lumière les principales facettes de ce potentiel territorial, et sa contribution à la construction et à la mise en œuvre d'une stratégie de développement régional.

Aussi, est-il opportun de souligner que les orientations et actions qui se dégagent de cette analyse sont de nature à induire un développement basé sur une économie de patrimoine, comme elles peuvent en faire un support d'appoint à d'autres secteurs dans une démarche de développement intégré. Cette deuxième approche est du reste conforme à la démarche territoriale d'une part, et aux orientations de plusieurs visions stratégiques nationales, d'autre part (tourisme, Agriculture, PMV, économie sociale et solidaire, culture etc. ...)

La reconnaissance par les instances internationales du capital humain comme richesse nationale fondamentale et le développement humain comme principal critère d'évaluation économique nationale, conforte la place que « le patrimoine » peut et devrait occuper dans toute politique de développement territorial.

A cet effet, ce chapitre est structuré autour des trois paragraphes ci-après :

1/ enjeux stratégiques du patrimoine de développement territorial

2/ vision stratégique au niveau de la région Fès Meknès le plus grand pôle de patrimoine du Maroc

3/ Vision et actions stratégiques par espaces de projets

## 1 Enjeux et dimensions stratégiques du patrimoine dans le développement territorial :

Il est incontestablement confirmé de nos jours, que le patrimoine est reconnu comme enjeu et source de développement économique et social, dans tous les pays.

En effet, un seul monument peut drainer des millions de visiteurs. C'est le cas à titre d'exemple de la "Tour Eiffel" à Paris qui attire en moyenne neuf millions de visiteurs par an, presque autant que le chiffre escompté pour le Maroc entier à terme. Les retombées en recettes se chiffrent également en millions d'euros en fonction du mode de valorisation, de gestion et de promotion.



Au niveau national, depuis l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du

Territoire au début de la décennie 2000, le patrimoine compris dans sa définition la plus large et complète, est considéré comme un thème majeur du développement territorial.

En effet, « Il est admis aujourd'hui que le patrimoine, dans toutes ses composantes, constitue un élément majeur de l'aménagement du territoire. Il ne s'agit pas seulement des « souvenirs » que les époques précédentes nous ont légués ou des sites remarquables offerts par la nature ; il s'agit plus fondamentalement de l'ensemble de l'héritage civilisationnel que l'histoire nous a confié quelle qu'en soit la forme. On sait par exemple que les patrimoines les plus importants sont probablement les patrimoines invisibles, ceux de la culture, des savoir-faire, des savoir-vivre ». (SNAT, synthèse) p76

Le rapport de diagnostic territorial élaboré pour le SRAT de la région Fes-Meknes a confirmé la pertinence de cette définition adoptée par le SNAT.

L'approche territoriale met l'accent concernant le patrimoine, sur l'ensemble des dimensions de ce potentiel pour le développement d'un territoire, quelle que soit l'échelle d'approche (nationale, régionale, locale...)

**a/ Les principaux enjeux de la valorisation** et mobilisation, patrimoine et de la culture dans la dynamique et développement, des territoires peuvent être résumés comme suit :

- Un facteur d'ancrage historique et territorial et du renforcement identitaire. Il donne du sens au territoire, pour sa renommée et sa symbolique d'attractivité ;
- Un important levier de développement social par la transmission des savoir-faire et la création d'emplois.
- Un moyen d'adaptation à la mondialisation, par le biais de la fructification des valeurs de la culture et patrimoine. En effet, face aux défis de la mondialisation, on assiste de par le monde, à un mouvement de retour au local, c'est-à-dire d'un renforcement du caractère identitaire comme base de ressourcement ;
- L'intérêt grandissant porté au patrimoine est ainsi perçu par les sociétés comme un essai de puiser dans les racines (histoire, culture, identité) les éléments de force pour s'adapter à la mondialisation ;
- « L'ouverture à la mondialisation se fait d'autant mieux qu'elle prend appui sur de profondes racines et sur une force identité. S'insérer dans la mondialisation ce n'est donc pas perdre sa différence, mais la cultiver » (Michel Godet)
- Le retour au local est aussi l'expression d'une volonté d'utilisation accrue des potentialités endogènes.

Il s'agit en somme d'un mouvement d'insertion dans une dialectique marchandisation/territorialisation que sous-tendent les mécanismes d'articulation entre mondialisation et développement local. Et c'est dans ce sens que L'économie des patrimoines et de la culture devient facteur de renforcement de l'attractivité de la région. Le label patrimonial peut être utile, voire décisif dans la promotion de l'image de marque de la région au niveau national et même international.

Le patrimoine peut également intervenir pour renforcer les capacités de compétitivité de la région et par rapport à l'international. La valorisation des ressources et potentialités spécifiques sont susceptibles de renforcer la position du territoire régional en apportant une plus-value décisive vis-à-vis des marchés et des investisseurs. En définitive les perspectives et les promesses de la valorisation du patrimoine et la promotion de la culture, en fait un levier indéniable du développement économique et social durable.

**b/ Le processus de patrimonialisation comme moyen de mobilisation des ressources territoriales**

La valeur patrimoniale n'est jamais acquise d'emblée, que ce soit pour un site, un objet, une culture, ou un savoir-faire. Parfois même il peut subir un rejet ou faire l'objet de dénigrement. Le cas de la « Tour Eiffel » précédemment citée est très révélateur à ce sujet, car son implantation a soulevé un tollé politique et intellectuel pour son démantèlement après

l'exposition universelle. Considérée comme une horreur urbaine, au début, elle a été par la suite consacrée symbole durable de Paris et de toute la France.

Il en est de même pour rester en France du centre « POMPIDOU » également objet de rejet quasi unanime lors de sa construction. Placé, en plein cœur de Paris historique, son architecture futuriste, lui a valu d'être taxé d'agression urbaine et d'anomalie d'implantation d'une sorte de « raffinerie de pétrole » ou « usine d'industrie chimique » à cause de sa conception en forme d'un enchevêtrement de grosses tuyauteries. Cet édifice est devenu depuis, un haut lieu de culture national et international, aimé et vénéré même des riverains.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que la patrimonialisation d'un élément ressource territorial passe nécessairement par un processus à plusieurs étapes, dont nous rappellerons les trois principales :

- Au préalable, il est un élément hérité (historique, culturel, savoir-faire, naturel ...); C'est donc un objet transmis et donné par héritage ;
- Ensuite il est reconnu « bien commun », donc ressource patrimoniale ;
- Puis : défini comme « bien actif » susceptible d'être modélisé comme ressource de développement.

La démarche territoriale a l'avantage de combiner ces trois étapes pour permettre une mobilisation plus aisée de toutes les ressources.

## Principales orientations stratégiques de valorisation du patrimoine dans la RFM

Il est incontestable que les ressources patrimoniales de la région constituent un levier majeur pour le développement de la région. Mais le patrimoine en tant qu'atout comporte des contraintes et des points de faiblesse, qu'il importe de prendre en compte dans toute stratégie de développement basée sur ce secteur :

- Secteur fragile qui fait face à divers risques et menaces en fonction du milieu et du type,
- Les tissus historiques subissant diverses contraintes (pression démographique, précarité du bâti avec menace de ruines, pression des activités polluantes, précarité sociale...), qui menacent leur intégrité physique, économique et sociale.
- Les ressources naturelles font face également à des menaces de pollution, surexploitation et diverses sources de dégradation (sécheresse, surpâturage...) en plus de l'enclavement des territoires ;
- Les savoirs faire et traditions culturelles subissent les effets de la marginalisation et la tendance à la perte de l'authenticité.

Autant d'aspects contraignants qu'il importe de prendre en compte dans la stratégie de valorisation, qui peut être synthétisée en trois actions majeures : mobilisations, valorisation, gestion et promotion.

➤ La mobilisation du patrimoine au service du développement :

Cette action est primordiale dans le processus de développement. Elle se fait en premier lieu par l'identification des secteurs concernés. Ensuite par une action de sensibilisation à la valeur des ressources dont ils disposent, ou dont ils ont la charge ; ainsi qu'aux dangers et limites qui imposent une gestion et exploitation durables et rationnelles. Ce qui implique plusieurs actions :

- Une vision claire et partagée sur l'ensemble des composantes patrimoniales, mettant en valeur leur interdépendance dans leur diversité ;
- Une action de protection et d'entretien permanents (restauration, réhabilitation).
- La sauvegarde de l'authenticité avec l'ouverture sur les innovations positives et valorisantes.
- Une recherche de synergie et complémentarité avec des partenaires prêts à valoriser les ressources patrimoniales.
- Une régénération de l'objet patrimonial ;

➤ La valorisation du patrimoine :

Elle constitue le stade ultime du processus de la patrimonialisation. Cette orientation induit plusieurs actions, dont notamment :

- Une action de réhabilitation qui permet de donner de la valeur à la ressource patrimoniale. Il s'agit du passage à l'état d'objet public et bien commun, donc une valeur économique.
- Attribuer au bien patrimonial une valeur d'usage, une affectation, une fonction, ou une nouvelle destination, une place dans un stade de production, d'échange ou de services (une maison de médina en restaurant, ou Riad, une habitation rurale en Auberge ou gîte, une place ancienne en scène de spectacle..., et également des produits pour le marché, des plantes fourragères et aromatiques en produits destinés à l'industrie pharmaceutique ou parfum etc...)
- Mobilisation par la création d'activités génératrices de revenus. C'est une action qui concerne l'économie sociale et solidaire essentiellement organisée dans des coopérations. Ici le rôle des institutions de l'Etat et des collectivités territoriales et déterminant, pour l'encadrement, l'accompagnement et la formation.
- La gouvernance et la gestion du patrimoine.
- Les pouvoirs publics ont un grand rôle à jouer pour mieux coordonner les initiatives, tracer les visions stratégiques, créer les synergies et veiller à la convergence des actions et des programmes.
- La promotion du patrimoine de la région devrait constituer le stade ultime de la stratégie de développement territorial.
- C'est essentiellement le rôle de l'Etat, de la région et des chambres professionnelles.
- La réussite de cette action stratégique devrait contribuer à l'attractivité du territoire régional.

- Le conseil de la région doit jouer un rôle central dans cette stratégie à travers divers moyens permis par les moyens modernes : medias audio-visuelles, dépliants, foires thématiques, musées (y compris dans les petits centres) festivals etc...

En définitive, il s'agit d'adopter une vision intégrée de l'économie de patrimoine ou le SNAT constituerait le cadre de référence et la région l'acteur de mise en cohérence.

Aussi, et afin de mieux formuler la vision stratégique de la région, par rapport au volet culture et patrimoine, il a été jugé utile de mener l'analyse à deux niveaux :

- Niveau du territoire de la région.
- Niveau des espaces de projet identifiés

## 2 Vision stratégique « patrimoniale » au niveau de la région : le plus grand pôle de patrimoine du Maroc.

### *Un haut lieu de patrimoine et de la culture :*

En effet les ressources patrimoniales de la région peuvent être résumées par : l'envergure, la richesse et la diversité. Peu de région du pays sont en mesure d'étaler autant de richesses.

La nouvelle région Fès-Meknès constitue un haut lieu d'envergure national voire international, de patrimoine historique, culturel et spirituel et de bien-être. Elle regorge de tissus historiques et merveilles de la nature.

- En matière de tissus et sites historiques : La région dispose d'un patrimoine de grande envergure. Sept villes disposent de tissus anciens qui renferment des trésors d'architecture, dont, des édifices à usages variés : culturel, habilitation, services... . Il s'agit en plus du site antique et archéologique de Volubilis, de Fès, Meknès, Moulay Driss Zerhoun, Taza, Séfrou, Bhalil et El Menzel. Sans compter divers sites à dimension historique (Kasbahs, Ksour ...)

En matière de tissus historiques la région dispose d'un patrimoine à valeur universelle, avec trois sites classés patrimoine mondial : Fès (1981), Meknès (1996), et Volubilis (1997).

Les médinas constituent en elles-mêmes des espaces à valeur symbolique et patrimoniale. Les bâtiments de divers usages et époques qu'elles renferment sont d'une dimension impressionnante. Même les espaces à faible urbanisation disposent de monuments et bâtis d'une grande valeur historique (à titre d'exemple non exhaustif ; la mosquée Moulay Hachem (17 siècle) au centre de Ksabi et la mosquée Al moranide (11ème siècle) dans la commune Ermila, dont le minaret est construit en agglos de terre, toutes deux dans la province de Boulemane).

En plus de villages et douars de montagnes et de la Moulouya construits dans des matériaux locaux et pierres qui présentent un patrimoine vernaculaire d'une grande valeur.

Il serait hors de propos de passer en revue chaque médina et ses trésors, tant la quantité des constructions de valeurs et usages divers est impressionnante.

D'ailleurs, la médina de Fès, bâtie sur plus de 300 ha (y compris Fès-Jdid), donc la plus importante du monde, constitue dans sa globalité, une parfaite illustration de l'importance de la question du patrimoine, en liaison étroite avec le développement économique, l'industrie, l'artisanat, et la création d'emplois. Elle constitue à elle seule un potentiel remarquable de développement et bien plus qu'un lieu de visites pour les touristes.

Dans les médinas de la région (grandes et petites, les siècles d'histoire ont sédimenté une culture, des savoir-faire, et un rayonnement culturel grâce à leurs mausolées et mosquées et des lieux publics hautement symboliques qui demandent à être réhabilités.

- En matière de patrimoine naturel : le potentiel est également aussi diversifié qu'impressionnant : sources thermales, forêts, paysages, le château d'eau, lacs (barrages et dayas), grottes, cascades etc...
- Les thermes de Moulay Yacoub et Sidi Hrazem sont les plus importantes au niveau national. En plus d'Ain Allah et Moulay Yacoub Ben Sehil (près de Missouri). Une fois dotées d'équipements appropriés ils sont susceptibles de drainer une clientèle nationale et internationale et accroître l'attractivité.
- Le courant forestier : un grand potentiel.
- La région dispose d'une richesse forestière d'importance, nationale (cédraie du Moyen Atlas, chênes vert du Moyen Atlas et partie nord de la province de Taounate), en plus des nappes alfatières des zones steppiques du domaine de la Moulouya et hauts plateaux.
- La forêt est protégée par deux parcs nationaux : le parc de Tazekkal (province de Taza) et le parc d'Ifrane
- Ressources aquatiques paysages naturels : une extrême diversité dans tous les territoires. Les zones de montagnes en particulier regorgent de sites naturels d'une grande attractivité. Les cascades (dont les principales sont à Sefrou-ville, cascade Tadoute près de Skoura, cascade Imouzzer Marmoucha...)
- Les lacs de retenue de barrages, dont les principaux sont situés dans la province de Taounate (Idriss 1er, Asfalou, Tahla, Bouhouda, AlWahda, Allal Al Fassi, Sidi Chahed...)
- De nombreux lacs ponctuent l'espace montagnard (tels que Dayet Aoua, Dayat ifrah, Essaf, Jorf El Gharb...)
- Une quantité innombrable de sources dont les plus réputés (Source du Sebou, Vittel, Ras El Ma à Ifrane et Taza, Ain Assoltane à Imouzzer Kandar, Ain Bouadel à Taounate...)
- En matière d'hydraulique la zone renferme la plus grande partie du château d'eau du Maroc (le château central).
- C'est le véritable trésor du Maroc qu'il importe de gérer avec le maximum de rationalité pour les générations futures, d'autant plus qu'il alimente la nappe de l'espace métropolitain (Sais).
- Le tourisme de montagne culture et écologique peut s'appuyer en plus sur une infinité de grottes et cavernes présentes particulièrement dans le Moyen Atlas oriental (province de

Taza) , ou près de 360 grottes ont été repérer , mais aussi aussi dans les provinces de Taounate et Boulemane.

- Bien plus la générosité de la nature permet à la région d'étaler d'autres opportunités telles que : zones de la neige (stations de Michlifen et Habri, à Ifrane à attraction nationale) et aussi Bouyeblane à grande potentialités non encore mises en valeur.
- Une infinité de paysages d'une rare beauté jalonnent les territoires de la région : paysage d »ITTO « entre Azrou et El Hajeb, les gorges de TISIWANT au MoyenAtlas oriental (commune de O Ali ou Youssef), vallée et douar Taferdoust (Skoura M'doz), les oasis de Missouri, ou encore la zone d'oudka à Ghafsai ; vallée d'Ait Bazza, les paysages du Zerhoun ; et la liste est infinie.

➤ Les savoir-faire ancestraux arts et métiers :

Dans ce domaine également la région figure parmi les plus riches en expertise héritées du passé, qu'il importe de préserver et développer.

Aussi bien en milieu urbain que rural de nombreux métiers ont su traversé les époques et braver les conjonctures difficiles. Certaines ont pu même évoluer et se développer, mais d'autres ont disparu à cause de la concurrence rude des produits manufacturés écoulés à grande échelle.

Pourtant de nombreuses activités et métiers continuent à dynamiser la vie économique et sociale des territoires. Ils relèvent en général de l'économie sociale et solidaire et constituent un grand potentiel, pour le développement.

Ils animent toutes les étapes du processus de valorisation de la préparation de la matière première à la production et au produit fini, avec des inters connections à d'autres secteurs (systèmes et filières).

Ces métiers concernent le textile, étoffes, tapis, le cuir, les métaux, le bois et la vannerie etc.

Ces divers métiers permettent d'alimenter et animer un commerce urbain et rural qui cible diverses couches de clients nationaux et étrangers. Ils permettent également la dynamisation du secteur de l'économie le sociale et le solidaire, soit en coopératives ou en TPE et l'auto-emploi.

Certains parmi ces attractivités sont également étroitement liés à des patrimoines culturels immatériels.

➤ Patrimoine immatériels : une richesse culturelle et une charge spirituelle.

Témoins des traditions culturelles et cultuelles de la société marocaine, y compris de nos jours dans divers territoires, ces patrimoines immatériels contribuent au renforcement de l'authenticité et à l'identité territoriale.

Même s'ils se prêtent peu à l'évaluation statistique et chiffrée, leur empreinte sur la vie sociale et culturelle est incontestable

Ici, l'éventail des types de patrimoine est large : des musiques andalouses au Malhoun, aux musiques sacrées, jusqu'aux chants et danses ruraux et urbains la charge culturelle et artistique est indéniable et contribue à renforcer certains savoir-

faire et animer des activités régénératrices de revenus : moussems annuels, cérémonies, festivals, foire etc...

Les éléments patrimoniaux relatifs au sacré et culte portent une charge symbolique forte et constituent des hauts lieux culturels à grand rayonnement.

C'est le cas à titre d'exemple des tombeaux et mausolées d'Idriss (Zerhoun) et Idriss 2 à Fès. La Zaouïa Tijania draine des adeptes jusqu'aux pays de l'Afrique sub-Saharienne (particulièrement du Sénégal) et d'Afrique du nord.

Les diverses formes de chants et de danses représentatifs de tous les territoires (ruraux et urbains), une fois libérés du stade de « folklores » constituent des leviers d'animation touristique, des pourvoyeurs d'emplois et renforcent l'ouvrage des territoires.

Ce rappel synthétique de patrimoines de la région montre l'importance du potentiel de ce secteur, les perspectives qu'il permet et prélude aux actions stratégiques à entreprendre pour en faire un véritable pilier de développement territorial.

## Vision stratégique pour le développement intégré et durable du secteur de patrimoine dans la région

Après une brève analyse des potentialités, contraintes et perspectives du développement du secteur de la culture et patrimoine, il est possible de proposer une vision stratégique construite autour des principaux enjeux, objectifs et axes présentés ci-après.

- Enjeux de l'économie de patrimoine et culture :  
Compte tenu des grandes potentialités culturelles, culturelles et patrimoniales dont dispose la région, il est légitime et même dans le domaine du possible de relever les principaux enjeux ci-après :
  - Consacrer et positionner la RFM, comme le plus grand pôle de patrimoine et culture du Maroc, à moyen terme. Le SNAT en analysant les régions de patrimoine lui a déjà reconnu cette position. (SNAT, rapport de synthèse-2003) ;
  - Renforcer le patrimoine et culture, comme l'un des piliers majeurs du développement économique et social de la région. Pour y parvenir il est impératif d'élaborer un programme d'action intégré spécifique en convergence avec diverses stratégies et actions sectorielles engagées ;
  - Faire des patrimoines le principal atout de la région pour faire face à la mondialisation, grâce à sa capacité à renforcer l'ancrage territorial et l'identité nationale. Cette force éminemment culturelle et civilisationnelle émane de la profondeur de l'héritage historique qui a permis d'en faire une zone de patrimoine de l'humanité.
  - Promouvoir la culture et patrimoine en tant que principal moyen de rayonnement de la région, au niveau national et international, ce qui est de nature à renforcer son attractivité et sa compétitivité.

Il s'agit de capitaliser sur les actions en cours, pour les intégrer dans une vision cohérente pour des programmes convergents à impact important et certain.

➤ Principaux objectifs de la vision stratégique :

Les principaux objectifs escomptés pour le développement d'une économie de patrimoine peuvent être résumés comme suit :

- Développer une meilleure connaissance et visibilité sur le secteur de l'économie de culture et patrimoine, susceptible d'améliorer sa mobilisation et valorisation,
- Réhabiliter et consolider le patrimoine comme source et ressource de développement territorial durable, au niveau régional et local,
- Promouvoir le patrimoine comme secteur productif, pourvoyeur de savoir-faire et générateur d'emplois et de revenus
- Favoriser l'émergence d'une économie de patrimoine susceptible de contribuer à réduire la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale,
- Consolider le patrimoine comme le facteur de préservation de l'authenticité et l'identité à l'échelon régional et local.

➤ Principales actions :

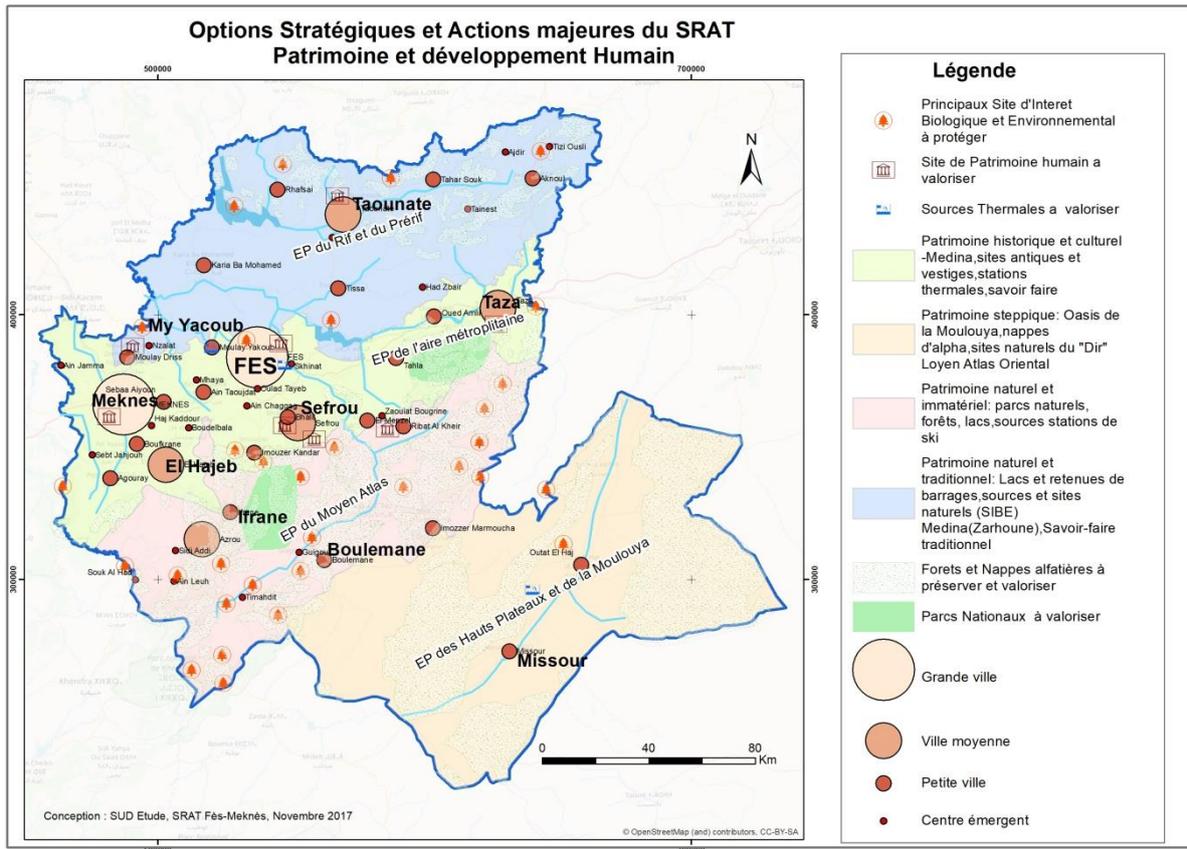
Afin de permettre de mieux répondre aux attentes et enjeux d'une part, et atteindre les objectifs escomptés d'autre part, le développement de l'économie de patrimoine doit : s'appuyer sur des actions majeures formulées ci-après :

- Connectivité de la région aux territoires limitrophes et au reste du territoire, qui permet une articulation au national et à l'international. (Nord sud et Est Ouest)
- Désenclavement et connectivité intra régionale, entre les territoires en difficulté de montagnes de Moyen Atlas et de Périf, domaine des steppes de la Moulouya et plateaux) et l'espace métropolitain (sais, bordures et couloirs).
- Mise à niveau des territoires de la région :
- Il s'agit de réduire les disparités entre grandes villes et centres locaux émergents d'une part, et d'autre part entre l'espace métropolitain et les territoires marginaux. Ceux-ci étant par ailleurs des zones où le patrimoine peut constituer le levier de développement.
- Il s'agit donc de désenclaver l'ensemble des espaces et d'y introduire les équipements de base : électricité, eau potable, équipements de santé, téléphone, éducation, services de base etc...
- Mise à niveau des patrimoines de tissus historiques.
- Il s'agit d'une réhabilitation et réanimation des médinas essentiellement. Cette action doit prendre en compte les opérations engagées et prévoir un programme global pour toutes les médinas quelle que soit leur taille. Elle doit cibler également des Kasbahs et douars à caractère patrimonial vernaculaire dans les zones rurales (montagnes et zone de la Moulouya)
- Renforcement de l'authenticité par la mise à la mise à niveau et promotion des savoirs faire traditionnels, y compris ceux qui font partie de l'économie sociale et solidaire

- Sauvegarde, réhabilitation et promotion des patrimoines culturels immatériels, visant à les faire évoluer de la situation de folklore à l'art populaire. Constituer une troupe régionale des arts populaires, formée de jeunes ayant un certain niveau de scolarisation. Cette troupe dont e éléments doivent être issus du territoire de la région, devront être formés professionnellement de telle sorte à bien représenter ces patrimoines de façon moderne (le look et l'art).
- Des troupes provinciales d'arts populaires seraient également les biens venues pour assurer le maximum de rayonnement de la région.
- Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'un « institut de formation aux arts populaire » au niveau de la région.
- Equipement, qualification et protection des sites naturels et paysagers, ainsi que l'équipement de circuits et intermédiaires, y affèrent.
- Mener une stratégie de commercialisation appropriée pour les produits patrimoniaux.
- Mener une stratégie de patrimonialisation, par une action intégrée
- Action de mise en œuvre :

Toute stratégie, programme ou action ne peut produire les effets escomptés que si elle est accompagnée d'une stratégie et de moyens de mise en œuvre. Aussi le patrimoine et culture étant un secteur transversal ne peut être développé sans un certain nombre de conditions dont :

- Le partenariat et actions intégrée ;
- La gouvernance par l'encadrement, la structuration et le renforcement des capacités ;
- La promotion : par des supports médiatiques, des espaces d'exposition, des manifestations etc...
- La formation est la formation continue des acteurs concernés individuels ou organisés (amicales, coopératives...)
- La recherche scientifique liée aux patrimoines.



Carte : Patrimoine actions majeures

### 3 Vision et actions stratégiques dans les espaces de projets

Les analyses faites dans les paragraphes précédents servent de cadre à la formulation d'actions spécifique à chaque espace de projet, tels que délimités et définis dans le cadre de cette dernière phase. C'est ainsi que certainement des actions transversales seront reprises et confrontées aux spécificités territoriales (ressources, niveau de qualification type et degré de valorisation des patrimoines etc...)

D'ailleurs au niveau de l'approche régionale, les exemples cités pour étayer l'analyse renvoient forcément aux grands espaces et territoires qui composent la région et parfois même au niveau local.

Les deux niveaux d'analyse sont de ce fait complémentaires. Il aurait été souhaitable même de disposer d'une vision stratégique et intégré au national sur le patrimoine. Le thème n'étant abordé que par secteur et beaucoup plus dans une optique de protection ou de sauvegarde. La seule approche ayant abordé le patrimoine dans sa globalité en tant que thème et système spécifique est le SNAT, qui lui a réservé une place parmi les grands leviers de développement régional et local. Le SRAT devrait aller dans le même sens ce qui justifie la démarche qui a été adoptée depuis le début du chapitre.

Le paragraphe sera ainsi structuré en fonction de quatre espaces projets identifiés dans le cadre de cette étude :

- L'espace du Périphérie,
- L'espace métropolitain (sais, couloirs et bordures),
- L'espace du Moyen Atlas,
- L'espace Moulouya et hauts plateaux.

#### *L'espace de projet du Périphérie :*

- Cet espace qui s'étend du pays Gzennaya à l'Est, au massif du Zerhoun à l'Ouest, où le peuplement est ancien, avec les plus fortes densités rurales de la région, possède des traits communs malgré des nuances spécifiques dans quelques sous-espaces (Zerhoun, Ghafsai, Taounat, pays d'Aknoul).

En matière de patrimoine historique bâti et en dehors de Moulay Driss du Zerhoun, la zone n'a pas produit de centres urbains anciens (médiéves). Les seuls vestiges concernent d'anciens édifices à caractère militaire (forteresses), telles que Amergou (Moulay Bouchta), Raoui Slass (Ghafsai) Meziate (Taounate) ou Ouled Ahmed (Tissa).

Toutefois, cet espace dispose d'atouts patrimoniaux de savoir-faire de produits agricoles ancestraux et de sites naturels d'une grande beauté.

Ici l'olivier, à l'instar du pourtour méditerranéen est un véritable patrimoine du terroir, aussi bien pour le fruit que pour ses dérivés qui figurent parmi les meilleurs du pays (olives, huiles vierges ...).

Le figuier est également un arbre ancestral qui a développé un art de la conservation par séchage, aujourd'hui pourvoyeur d'une grande valeur ajoutée.

Cet espace concentre la majorité des superficies étudiées à cet arbre séculaire. La seule province de Taounate occupe en figuiers près de 22.000 ha sur 28.000 de toute la région.

Le câprier forme dans cette zone le plus important terroir de ce produit au niveau national (Périphérie de la province de Moulay Yacoub particulièrement), avec des possibilités d'approvisionnement des conserveries et de grandes occasions d'exportation.

Cette vaste zone dispose également d'atouts naturels d'une extrême richesse mobilisables pour une activité d'éco-tourisme d'envergure. C'est le cas des lacs de retenue de barrages, où cet espace concentre la majorité dont dispose la région (Idriss 1er, Bouhouda, Sahla, Asfalou, Al wahda, Sidi chahed...)

D'innombrables sites et paysages naturels jalonnent ce territoire à l'instar du site de Oudka à Ghafsai, la source à grand débit de Bouadel, les cavernes de spéléologie etc.

La zone est le terreau d'une grande richesse en savoir-faire ancestral, dont les secteurs les plus importants sont : la vannerie (Moulay Bouchta, Zerhoun), le tissage et couture traditionnels (Ouled Azam et Zerhoun), la poterie traditionnelle et la maroquinerie.

L'activité culturelle est représentée par des traditions et chants variés en fonction des sous espaces, mais qui gardent certains traits communs, dont l'ancrage territorial.

L'animation s'exprime particulièrement à travers quelques moussems dont les plus connus sont : Moulay Driss Zerhoun ou le festival du cheval de Tissa.

Il y a lieu de souligner que le massif du Zerhoun peut être considéré à lui seul et dans sa globalité comme un sous-espace de patrimoine, grâce à des atouts naturels et historiques riches (Zerhoun, Volubilis, proximité de Meknès, mousses reconnus au niveau national tels que Moulay Driss, Sidi Ali et le festival de Volubilis etc...)

Mais l'ensemble de ces atouts et potentiels se heurtent à des handicaps liés aux facteurs physiques et humains : enclavement, faiblesse des structures d'accueil, d'animation et de valorisation, ce qui justifie la nécessité de mener des actions appropriées pour valoriser ces divers atouts dans un cadre cohérent et intégré.

➤ Actions proposées pour l'espace projet du Prérif :

- Désenclavement de territoires : pour améliorer les relations et communication, surtout Est-ouest, mais également Nord-Sud (routes, piste rurales, ponts ...)
- Equipement de base des territoires : par la généralisation des branchements à l'eau électricité éducation santé formation...
- Réalisation des infrastructures d'accueil approprié (hôtels, gâtes, auberges ...)
- Organisation des métiers et amélioration des structures de transformation des produits du terroir
- Mettre en place des structures de commercialisation appropriées pour mieux valoriser les produits patrimoniaux en élargissant l'intervention de la stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'INDH.
- Equipement des sites à grands potentiel touristique par des structures d'accueil, de services et d'animation,
- Mise en place des structures de formation, formation continue et d'encadrement des métiers traditionnels et notamment chez les jeunes,
- Planter dans chaque chef-lieu de commune un centre polyvalent de formation, information, pour les jeunes et femmes notamment ceux qui sont impliqués dans des activités liées au patrimoine, particulièrement en milieu rural.
- Dynamiser l'Agence de valorisation des plantes aromatiques et médicinales, dans le cadre de la recherche-développement et d'incubateur des TPE opérant dans le domaine,
- Mettre en place une stratégie de labellisation des produits de patrimoine spécifiques à cette zone et éventuellement aux sous-espaces (tissages, vannerie, huile d'olive, figes...)

En définitive, il s'agit de mettre en place une vision et programme permettant de valoriser les potentialités patrimoniales dans le cadre intégré de nature à rattraper les retards et dynamiser les initiatives publiques et privées.

### *Espace de projet métropolitain : Sais, ses bordures et couloirs (Rdom et Innaouen)*

Tel que défini et délimité, cet espace concentre la majorité des potentialités patrimoniales polarisantes porteuses du rayonnement national et international de la région.

➤ Un potentiel « métropolitain » :

- Il y a lieu de signaler tout d'abord que les ressources patrimoniales de cet espace disposent pour leur développement des équipements et infrastructures de haut niveau : marché local important (2 grandes métropoles), densité des centres urbains, tous types de moyens de communications et transports qui facilitent la connectivité aux niveaux interrégionale, national et international, infrastructures d'accueil, de production, de transformation, d'encadrement et de commercialisation, grandes structure de formation et de recherche etc. Autant d'atouts qui bénéficient à un potentiel patrimonial d'émergence nationale et internationale.
- Un potentiel d'une grande richesse : En la matière, cet espace projet dispose d'un potentiel important et varié englobant les tissus historiques, les savoir-faire, les patrimoines, culturels, culturels et immatériels, dont il importe d'évoquer les grandes lignes.

En matière de tissus historiques cet espace renferme six médinas parmi les 7 localisées dans la région.

Si on considère que la ville de Moulay Idriss Zerhoun et Volubilis, sont plus valorisées par Meknès que par le massif. La totalité des richesses historiques se trouvent concentrées dans cet espace métropolitain. Comme les médinas ne sont pas que des monuments bâtis, mais également et avant tout une civilisation séculaire, basée sur une richesse impressionnante de savoir-faire, de compétences, de culture variée d'une symbolique culturelle et spirituelle, à rayonnement universel (2 médinas et un site antique classée, un festival inscrit au patrimoine mondial, organisé chaque année à Sefrou).

En effet l'artisanat des médinas de cet espace (qui représente une grande partie du potentiel urbain de la région), offre une variété de compétence de métiers courant tous les secteurs et employant des milliers de personnes, directement (production) et indirectement (commercialisation, services..). Entre art, industrie et traditions le secteur de l'artisanat dans toutes ses composantes relève du patrimoine et contribue à renforcer l'authenticité et marocaines, d'une part et le rayonnement de la région et du Maroc d'autre part.

Cet espace est également un haut lieu des patrimoines immatériels : musiques et chants traditionnels d'importance nationale (musique andalouse, malhoun, ahidous du Dir du Moyen Atlas...), la mosquée Qaraouine dont le rayonnement symbolique (spirituel et scientifique) dépasse les frontières nationales, le tombeau de Moulay Idriss 2 empreint de spiritualité et également la « zaouïa tijania » qui attire des adeptes de Maghreb et surtout de l'Afrique subsaharienne (Mali, Niger, Sénégal) qui considèrent pour la plupart le pèlerinage à Fès (ZIARA DE LA ZAOUIA) comme un devoir religieux qui complète le pèlerinage à la Mecque.

Ces deux lieux symboliques de la science religieuse et la spiritualité peuvent constituer une sorte d'Omra marocaine » génératrice d'attractivité et de revenus.

En plus de ces trésors patrimoniaux, l'espace du saïs renferme les plus importantes stations thermales (Moulay Yacoub, Sidi Hrazem et Ain Allah). Patrimoine naturel, le thermalisme allie la cure à la spiritualité, et devrait générer des activités et des revenus importants s'il disposait d'une stratégie intégrée de valorisation, hissant ces stations à un niveau

international, ce qui amène à poser la question des actions requises pour un meilleur développement de ces grands potentiels.

➤ Quelles actions pour le développement des patrimoines de l'espace de projet métropolitain ?

L'espace métropolitain est certes le territoire le mieux équipé au niveau des territoires de la région. Mais est-ce suffisant pour autant ? Même ici, les pouvoirs publics en charge des patrimoines doivent faire face à de nombreuses contraintes :

- Les patrimoines sont fragiles et soumis à des aléas : dégradation des tissus anciens (structures de base et menace ruines des bâtisses ...), précarité des métiers de l'artisanat face à la concurrence manufacturière, faiblesse des moyens financiers, fluctuation de la demande, risque de dénaturation et perte de l'authenticité, changement des mode de consommation des ménages etc. ...
- Tous les patrimoines ne bénéficient pas d'équipements adéquats et nécessaires. Les stations thermales sont peu équipées en infrastructures d'accueil et d'animation, ainsi que la faiblesse d'accessibilité (sauf pour Ain Allah). La station de Moulay Yacoub fait l'objet de grands efforts d'équipement et modernisation, engageant actuellement une enveloppe de près de 65 millions de DH. La nouvelle station dont une partie a été inauguré en 2016 s'étend sur plus de 4600 m<sup>2</sup> avec cabines bassins et piscine premium.
- Mais un engagement général de toute l'agglomération reste nécessaire pour en faire une destination mondiale du thermalisme et de cure.

Aussi est-il nécessaire de prévoir des actions appropriées dont :

- Equiper les stations thermales par des équipements de qualité en matière d'installations, de capacités d'accueil, des services, d'animation etc...
- Prévoir une double voie entre Fès et Moulay Yacoub, et Fès et Ain Allah. Egalement entre Fès et Sidi Hrazem, une double voie périphérique par le complexe sportif vers la station et Skhinate.
- Appuyer et généraliser les actions de réhabilitation des médinas à toutes les agglomérations, dans le cadre d'actions intégrées et plurisectorielles.
- Promouvoir les produits des métiers artisanaux par le biais d'espaces spécifiques suffisamment équipés et attrayants. Prévoir dans ce cadre l'organisation d'une foire annuelle internationale pour les produits d'artisanat à l'instar du SIAM à Meknès, à installer près de Fès éventuellement.
- Renforcer d'avantage les équipements en musées de qualité et professionnels, y compris dans des villes autres que Fès et Meknès.
- Réaliser des palais de congrès à la mesure de la notoriété et rayonnement des deux capitales impériales et de la région
- Mettre au point un schéma Directeur des patrimoines dans l'espace métropolitain, intégrant l'ensemble des activités, services et équipements concernés, dans une vision intégrée.

- Renforcer les moyens de soutien, d'encadrement et d'accompagnement organisationnel des TPE et individuels
- Mettre au point une stratégie intégrée d'information, de médiatisation et de promotion des patrimoines par des supports modernes et à grande échelle de diffusion.

### *Espace de projet du MOYEN ATLAS :*

Cet espace recouvre des territoires qui relèvent de quatre provinces. (Une partie des provinces de Sefrou, Taza, Boulemane, toute la province d'Ifrane).

C'est un territoire de montagne et de ce fait, il présente les caractéristiques générales liées à ce type d'espace. « Le Maroc existe grâce à ses montagnes ; elles sont les sources de la vie, les châteaux d'eau qui nourrissent les plaines en contrebas. Elles ont été au cours de l'histoire le refuge ultime, les forteresses de la résistance aux invasions extérieures, les gardiennes de la flamme nationale.

Elles sont aujourd'hui la principale victime de la dégradation des milieux en particulier par la déforestation. Leur rôle de château d'eau est remis en cause ; ce qui constitue une menace majeure pour le pays tout entier. Les problèmes de sécheresse ne peuvent que s'aggraver.

La montagne cumule aujourd'hui tous les handicaps de délaissement : surcharge démographique, enclavement, sous-équipement, inconsistance économique et misère sociale »

#### ➤ Les ressources patrimoniales :

Il faut souligner que la montagne est dans sa globalité un patrimoine. Aussi, et compte tenu des caractéristiques générales, (activités pastorale, dominante, cultures d'appoint dans les vallées, faibles urbanisation importance des couverts forestiers.) , les patrimoines les importants relèvent des ressources naturelles (eau et paysages), et des savoir-faire et culture orale.

- Les principales ressources sont de deux sortes :
  - ❖ Naturelles : le Moyen Atlas regorge de paysages d'une grande beauté (lacs naturels, retenues, vallées magnifiques, forêts dont l'étendue la plus importante de cèdre au niveau national).  
Des exemples précis de paysages ont été cités dans la première partie de ce chapitre (niveau de la région).  
Des lacs naturels : Dayet Aoua, Dayet Ifrah etc... Des paysages naturels de vallées telles que la plaine de Guigou, les environs d'Azrou, la vallée d'Ait Bazza, la cascade de Tadoute à Skoura.  
Le patrimoine naturel le plus important de la zone est incontestablement les forêts de cèdre et chêne vert  
Deux parcs nationaux protégés figurent parmi les plus importants du pays : Tazekka (province de Taza) et le parc d'Ifrane.

Au moyen atlas de Taza existe également une infinité de caverne et de grottes (un peu plus de 360 recensées) dont la plus importante est Friouate, qui peuvent animer des activités de spéléologie et éco-tourisme.

La zone dispose également de site de neige dont les plus fonctionnels sont près d'Ifrane (Michlifen, Habri et Hibri), et Bouyblan non exploités à ce jour.

Ces patrimoines dans leur richesse et diversité peuvent animer un tourisme de montagne (éco tourisme) , une activité de chasse et de pêche et de sport.

Le château d'eau qui fait tant la renommée territoriale du Moyen Atlas est une richesse nationale, certes, mais ne profite que peu directement à ce territoire .

- Les patrimoines et ressources culturelles et immatérielles :

Si la zone ne peut présenter de patrimoine bâti à cause de l'absence de centres urbains anciens, elle offre par contre un patrimoine culturel spécifique important lié aux savoir-faire, notamment en matière de construction en pierre, le bois, tapis, mais surtout en patrimoine culturel oral (chants et danse Ahidous aux principes généraux semblables, mais avec des variantes en sous-espaces). Autant de richesse qui consacrent et renforcent l'authenticité.

- Actions proposées pour l'espace Moyen Atlas :

La particularité et la nature du territoire induit des actions spécifiques :

- Une action de protection, visant à préserver la biodiversité et les écosystèmes de la dégradation préjudiciable aux paysages et aux ressources naturelles ;
- La mise à niveau des territoires par des équipements de base, notamment dans les petits centres locaux à renforcer pour la faire de véritable pôle de développement local (service publics, service commerciaux, activités de réparation...);
- Le désenclavement des territoires, condition principale pour un développement humain, social et durable (pistes rurales, routes, ponts, et ouvrages d'art qui garantissent la connectivité surtout en période d'hiver (réduire au maximum les passages en radiers) ;
- Equipements socio-culturels adaptés au monde de la montagne (regroupement, plurisectoriels, notamment pour l'accompagnement des femmes et des jeunes) ;
- Promotion des produits du terroir liés aux plantes fines, et aux métiers à caractère local, par la création de conditions de collecte et d'écoulement des produits ;
- Créer un centre de formation des guides de montagne, ouvert en priorité aux jeunes issus de ce territoire en vue de mieux gérer les circuits de randonnées et d'éco-tourisme ;
- Soutenir et encourager la création et l'aménagement de gîtes et auberges, afin d'augmenter la capacité de services et d'accueil ;
- Organiser les actifs qui opèrent dans le domaine des activités de l'économie sociale et solidaire, avec l'appui des programmes de l'INDH ;
- Développer les énergies renouvelables afin de permettre d'atténuer la pression sur la forêt, véritable patrimoine structurant de l'économie de montagne ;

- Développer les activités non agricoles des jeunes ruraux en les accompagnants financièrement et administrativement (gestion, pour encourager à un développement durable).

### *Espace de projet des hauts plateaux et de la MOULOUYA :*

C'est incontestablement l'espace le plus défavorisé par les conditions naturelles et géographiques (éloignement de l'espace métropolitain, et enclavement relatif par rapport au reste de la région).

C'est un domaine de steppes ouvert d'avantage sur l'oriental.

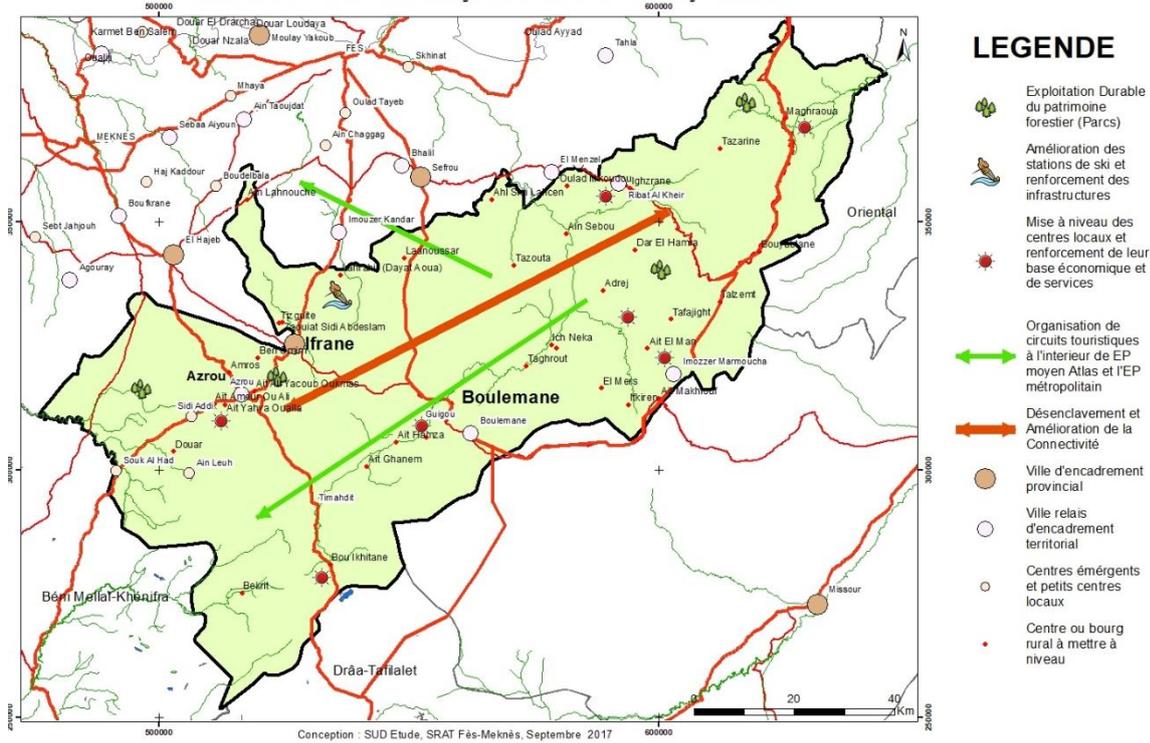
- Les ressources patrimoniales sont dans l'ensemble faibles et assez limitées, mais dignes d'intérêts économique et social.
- Le foncier collectif : un patrimoine mobilisable pour des opérations d'intérêt commun.
- C'est en effet le territoire de projet ou fonds foncier est le plus étendu, aussi bien celui couvert d'Alfa que les espaces nus.
- La valorisation et mobilisation de ce patrimoine peut être salubre pour des projets d'intérêt général de développement : habitat social, équipements publics, équipements de production de l'énergie renouvelable...
- Ce fonds peut également faciliter la réalisation de grands programmes agricoles adaptés aux zones steppiques, étendues tels que : plantations de cactus, euphorbes, fourrages steppiques, rosiers (à l'instar de ce qui fait l'essor de la zone de Megounna etc...)
- Les nappes alfatières : constituent également une ressources naturelle adaptée aux conditions du milieu et qui contribuent à alimenter l'élevage et des activités artisanales diverses.
- Les plantes aromatiques et médicinales, faisant partie de l'écosystème steppique, fournissent la matière première pour des activités de secteur social et solidaire, qui vient en appoint aux ressources limitées de la zone.
- Les oasis de la Moulouya sont également un patrimoine en soit, à la fois par le mode de valorisation, que par l'organisation de l'espace le long de l'oued.
- De nombreux anciens douars témoignent des techniques de construction en terre des oasis du ziz ou du Draa. C'est le cas à titre d'exemples de Ksabi Moulay Hachem), Rmila (mosquée Al moranide en terre), Fritissa etc...
- D'ailleurs le « Dir » sud du moyen atlas s'ouvre largement sur la Moulouya et produit pratiquement les mêmes formes les mêmes formes architecturales de la plaine dans les communes d'El Mers et Fritissa par exemple.
- A El Mers, au douar Taghzoute on peut trouver même une mosquée en « tente traditionnelle » qui aurait été dédiée au culte et apprentissage du coran depuis bien longtemps (héritée du 17<sup>e</sup> siècle) et qui constitue l'unique en son genre.
- Les patrimoines donc, ne manquent pas dans ce territoire steppique, ou les traditions orales et les savoir-faire puisent à la fois des influences des nomades des plateaux, des

sédentaires de la vallée (Moulouya) et de héritages de zones montagneuses du Moyen atlas (versant Sud-Est)

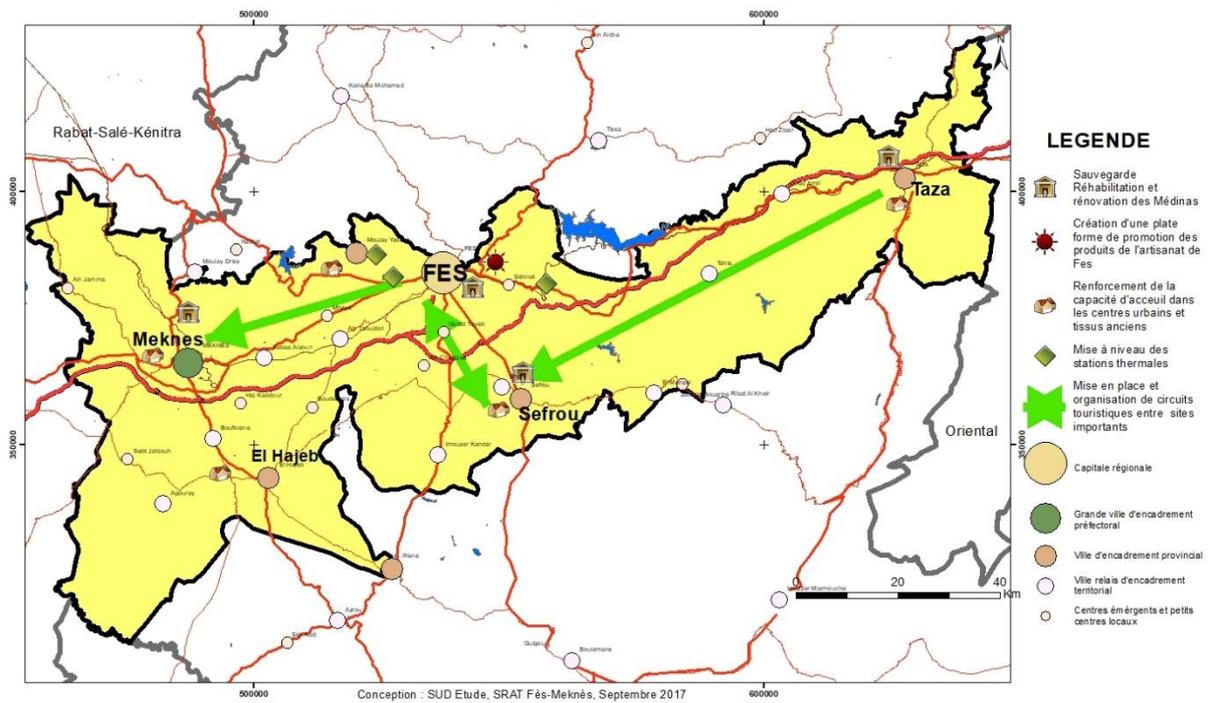
➤ Actions proposées pour le patrimoine :

- Protéger et valoriser les nappes alfatières, à la fois comme fourrage et comme matière premier pour les métiers artisanaux ;
- Prévoir un tourisme de découverte et de randonnées dans les oasis et les confins des hauts plateaux ;
- Développer des activités de chasse adaptées aux gibiers de moyen atlas oriental (DIR) et son versant sud-est ;
- Equiper et promouvoir le site de Moulay Yacoub Ben Sahil ;
- Exploitez le patrimoine foncier collectif dans des programmes d'intérêt général et actions d'intérêt commun, et également pour des lotissements d'habitat social et zones d'activités ;
- Encourager et accompagner les initiatives relatives aux activités liées aux savoir-faire ancestraux dans le cadre de l'économie sociale et solidaire d'une part et de l'INDH d'autre part ;
- Mettre en place des structures de promotions et commercialisation des produits du terroir (plante aromatique, miel, plantes médicinales, produits artisanaux) ;
- Créer un centre de formation aux métiers d'artisanat local, destiné en premier lieu aux jeunes et aux femmes ;
- Créer un musée à Missour, destiné à exposer des produits et objets de zones steppiques de la Moulouya et l'oriental, y compris celles liées à la vie semi-nomade.

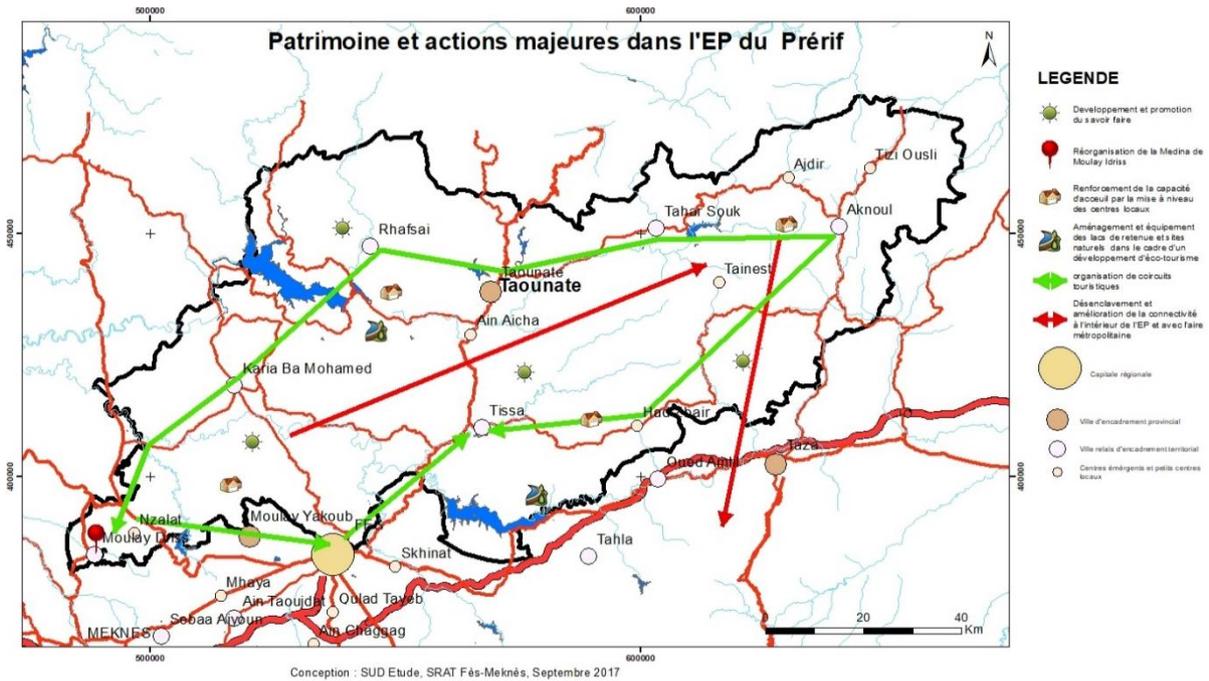
Carte : Patrimoine actions majeures de l'EP du Moyen atlas



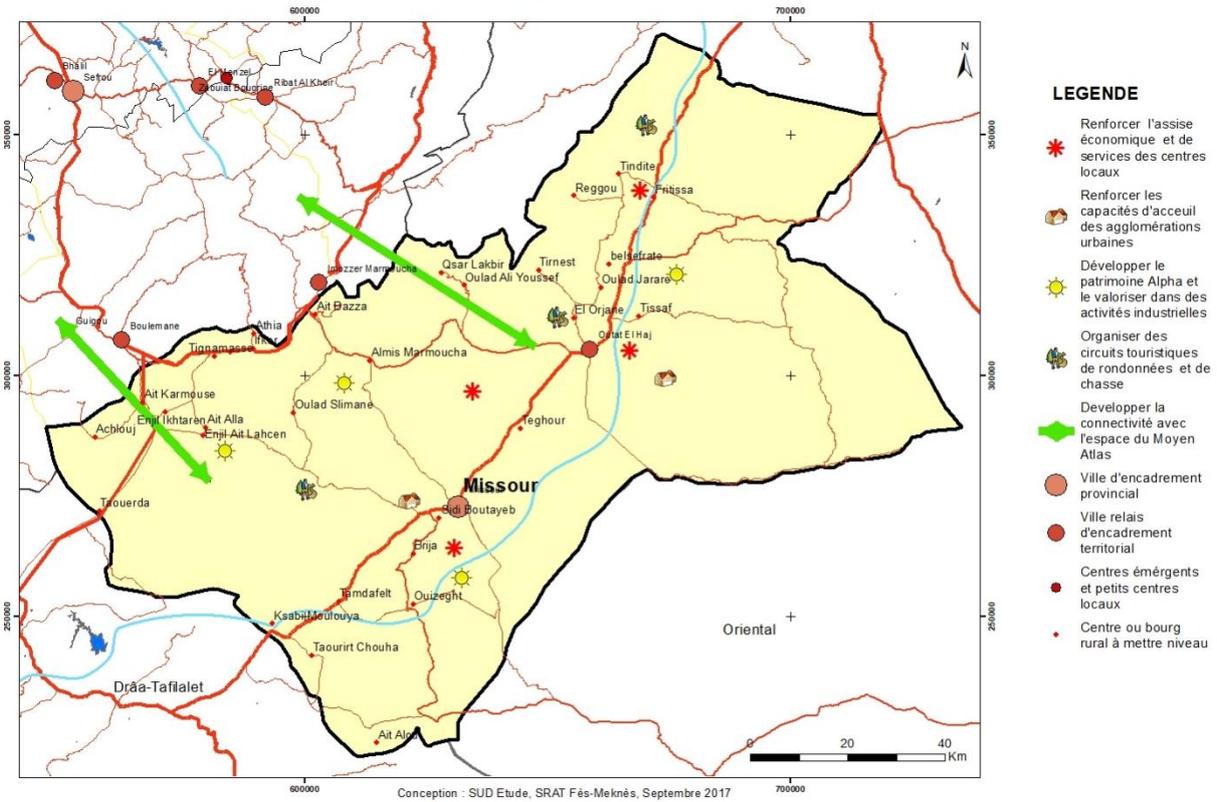
Carte : Patrimoine actions majeures de l'EP Metropolitain



Carte : Patrimoine et actions majeures de l'EP Prérif



Carte : Patrimoine et Actions majeures de l'EP Moulouya1



## Conclusion :

Le patrimoine dans sa conception globale est désormais confirmé comme thème et instrument ou canal de l'aménagement du territoire. Thème transversal, le patrimoine se prête volontiers à la construction d'une vision intégrée et intersectorielle.

Le diagnostic élaboré pour ce volet dans le cadre de l'élaboration de SRAT de la région, Fes-Meknès montre que la région constitue un territoire modèle pour l'examen de la place du patrimoine et la culture dans le développement économique et social.

L'analyse effectuée au niveau de la région et par espaces de projets met en évidence des caractéristiques générales et permet de dégager les enjeux majeurs et les axes principaux de développement de ce secteur stratégique.

En effet quatre caractéristiques principales du patrimoine dans la région sont à relever : une grande diversité des types de patrimoines (tous les types sont présentes dans le territoire), un grand potentiel partiellement valorisé et exploité, une répartition sur tous les territoires (à degrés divers) et enfin une certaine fragilité et précarité qui nécessite protection et réhabilitation.

Les enjeux à relever semblent s'articuler autour des dimensions suivantes :

- Consacrer la RFM, comme le plus grand pôle de culture et patrimoine du Maroc
- Renforcer la place du patrimoine comme un des piliers majeurs du développement économique et social, de la région.
- Faire des patrimoines de la région le principal atout, face à la mondialisation grâce à sa capacité à affirmer l'authenticité, l'ancrage territorial et l'identité nationale
- Promouvoir la culture et patrimoine en tant que principal moyen de rayonnement de la région à l'échelle nationale et internationale et renforcer son attractivité et compétitivité.

Les objectifs principaux à atteindre doivent s'articuler autour du développement d'une meilleure connaissance du secteur en tant que ressource territoriale, et l'émergence d'une économie patrimoine comme secteur productif (savoir-faire, emplois, revenus).

Afin de permettre d'atteindre les objectifs attendus et répondre aux enjeux majeurs, quelques actions ont été proposées dont :

- Renforcement de la connectivité de la région par de nouveaux axes rapides (Fès-Tanger, Fès Marrakech, Fès Errachidia, Fès Taounate Al Hoceima, Taza Nador),
- Désenclavement des territoires de projets (montagnes et hauts plateaux de la Moulouya)
- Mise à niveau des territoires, par la réduction des disparités, et rattrapage des retards (urbain-rural, grandes villes villes-petits centres locaux)

- Mise à niveau des tissus historiques (médiinas) : réhabilitation, sauvegarde...
- Développement et renforcement des savoir-faire traditionnels (authenticité)
- Sauvegarde et réhabilitation des patrimoines culturels immatériels
- Equipement et qualification des sites et paysages naturels
- Adoption d'une stratégie appropriée pour la promotion et commercialisation des produits des patrimoines (médiatisation, équipements. Une action pertinente de gouvernance et mise en œuvre par : le partenariat et actions intégrées, l'encadrement, structuration et renforcement des capacités de promotion à travers des supports et espaces dédiés, formation et formation continue et la recherche scientifique.
- Etant un thème multisectoriel, les programmes liés à ce secteur doivent faire l'objet de coordination et suivi par un comité régional de pilotage et de veille, dont la présidence ou coordination redeviendrait à la région.

### 2.13. Gouvernance et organisation de la région

La récente réforme du cadre institutionnel des régions constitue l'aboutissement de la mise en application des dispositions de la nouvelle constitution concernant l'organisation des activités publiques au niveau local. Le choix de créer et de faire évoluer l'échelon régional constitue en effet une innovation dans la mesure où, contrairement à la commune et à la province, la région est une instance de confrontation et d'échange susceptible d'assurer la participation de l'ensemble des catégories dirigeantes locales (politiques, économiques, syndicales, universitaires) à la réalisation d'initiatives et de projets propres de développement territorial en symbiose avec les orientations nationales.

La région est donc à construire d'abord comme réalité institutionnelle pour constituer un cadre d'action collective, La région de Fès-Meknès, collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale, de l'autonomie administrative et de l'autonomie financière, doit procéder à la mise en place du support administratif et technique du Conseil Régional.

Emanant d'une fusion de territoires ayant été organisés dans d'anciennes régions, la mise en place de services technico-administratifs aptes à encadrer les initiatives d'ingénierie du développement territorial fait partie des tâches urgentes mais sans précipitation préjudiciable aux normes stipulées par la loi. L'organigramme est appelé à évoluer avec le développement de l'action régionale, ce qui signifie que le montage des services ne doit pas être trop étalé dans le temps.

En application des dispositions relatives à la formation continue considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences, il importe de planifier la formation afin de disposer d'outils pour encadrer, suivre et contrôler les chantiers du développement régional. A ce volet technique de la formation s'ajoute un volet non moins important qui consiste à acquérir au sein de l'administration régionale les dextérités indispensables pour

pouvoir travailler ensemble et mieux comprendre les élus, leurs réactions, leur mode de fonctionnement et leurs attentes.

Afin de disposer d'outils et de substrats objectifs nécessaires à l'éclairage des prises de décision, il importe de lancer dès maintenant le chantier de constitution d'une Banque de Données et d'un observatoire régional, avec pour tâche première l'Informatisation, l'archivage et le traitement systématique de l'information disponible et qui va s'accumuler avec les chantiers et programmes de la région.

En plus des outils de travail, une attention particulière doit être au volet "public relations" de la région et à travers lequel les grands messages de la gouvernance vont être lus et décortiqués. Il s'agit de se préparer et de s'organiser efficacement pour séduire et mettre de son côté la société civile, clef de mobilisation autour des programmes et projets de la région et de leur taux de réussite. Une attention toute aussi soutenue doit être accordée aux modalités de prise de contact et de coordination avec les intervenants et acteurs professionnels régionaux d'une part, et à l'effort qui doit être déployé pour gagner la bataille de la mobilisation autour des priorités régionales, d e l'autre.

#### **Orientations stratégiques en matière de gouvernance :**

La région est un acteur de développement très important. Le rôle de la région sera renforcé davantage dans les prochaines années et cela suite aux attributions qui seront transférées par l'Etat aux régions. Dans cette perspective la région doit se préparer pour assurer pleinement ces rôles actuels et ceux qui lui seront délégués et ce à travers les huit actions stratégiques ci-après :

1. Construire une administration forte et efficace avec un organigramme dynamique autour des pôles fonctionnels et recruter les profils pointus ;
2. Assurer la représentativité de l'administration de la région à l'échelle de l'ensemble des grandes villes de la région ;
3. Adopter un plan de formation continue au profit des ressources humaines et les élus de la région ;
4. Administration numérique : dématérialisation de l'ensemble des services de la région ;
5. Développer et diversifier les ressources financières de la région ;
6. Développer les partenariats stratégiques avec l'Etat afin de bénéficier de plus de prérogatives et plus de ressources financières ;
7. Développer un système statistique propre à la région pour améliorer la prise des décisions et pour mieux comprendre la région.
8. Promouvoir la Coopération nationale et internationale pour assurer le transfert de savoir-faire en matière de la gouvernance et le développement régional ;



## Conclusion

---

Le contexte de l'édification d'une économie marocaine moderne, mue par un nouveau modèle de croissance à l'heure des nouveaux tournants de la mondialisation et des impératifs de l'évolution institutionnelle interne, contribue à imposer une transformation radicale des modes de gouvernance du pays et à tous les niveaux. Cette transformation s'opère, nous semble-t-il, sous l'impulsion de trois processus parallèles :

- Une assez forte croissance et évolution de la structure démographique accentuant les besoins en matière de postes d'emploi et de meilleures conditions de vie, de logement, d'infrastructures et de services sociaux de base et de droits de l'homme de 3ème génération;
- une remise en cause du mode d'égide et de gestion de l'État centralisateur vers la recherche de modalités plus souples d'accompagnement et de réponse des pouvoirs publics aux problèmes que soulèvent les différents intérêts et les diverses sensibilités qui traversent la société marocaine du troisième millénaire ;
- la nécessaire mise en place progressive d'une administration territoriale plus tournée vers les missions de développement sociétal et mieux outillée pour suivre et traiter les questions de planification urbaine, de développement rural, de transition écologique et énergétique, de prise en charge des complexités sociales de la vie moderne.

Le chantier de la régionalisation avancée consacre l'approche en termes d'espaces projet. C'est là une transformation qui traduit la volonté de "désectoriser" l'action des pouvoirs publics, en intégrant les différents pôles d'intervention dans une perspective horizontale. Chaque espace est regardé en tant que potentiel mobilisable en faveur du développement régional et celui-ci est conçu et conduit comme un objectif qui concerne toutes les composantes du territoire régional. D'où l'importance des enjeux qui renvoient par conséquent à la question de la responsabilité politique face au travail de définition d'un projet de territoire, enjeux dont le SRAT ici tente de rendre compte à partir d'une lecture des

transformations de chaque portion du territoire régional et du recours à des idées et propositions des acteurs

## Conclusion générale



Le présent rapport final relatif au du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région de Fès Meknès trace le cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux de cette nouvelle région. Partant de l'approfondissement des enseignements tirés du diagnostic stratégique territorial dans une optique prospective, de long terme (2018-2042), il formule une proposition de perspectives meilleures pour l'avenir de cette région. Il s'agit d'une circonscription de nouveaux projets structurants qui représentent des priorités du premier ordre de la région FM, en conformité avec les grands choix nationaux d'une part, et compte tenu des visions fondées et des stratégies objectives des régions voisines, d'autre part. Les analyses, les projections raisonnées et les opérations de réadaptation et d'articulation des résultats des diagnostics et des stratégies de développement des régions ou portions de région en fusion, ont présidé aux développements à caractères théoriques et pratiques qui forme le contenu de ce rapport.

### Un positionnement complexe, mais prometteur de la Région de Fès Meknès

Au titre du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population de la région de Fès-Meknès s'élève à 4.236.892 (12,5%). Elle se trouve à la quatrième position précédée par les régions du Casablanca-Settat, région la plus peuplée, avec 6.9 millions, la région de Rabat-Salé-Kénitra avec une population de 4.6 millions (13,5%) et celle de Marrakech-Safi avec 4.5 millions-personne (13,4%). Comme l'a montré le diagnostic stratégique territorial, Fès- Meknès fait partie des régions dont la population est en nette croissance, mais elle n'est pas parmi celles où la croissance économique est la plus forte. Elle est aussi une région caractérisée d'une forte hétérogénéité interne inhérente à l'assemblage hétéroclite de neuf provinces dont elle est constituée : Fès, Meknès, Moulay Yacoub, Taza, Taounate, Boulmane, El Hajeb, Sefrou et Ifrane. Mais il est à retenir que l'extrême diversité et hétérogénéité géographique des composantes de la nouvelle région de Fès Meknès est édulcorée aux profondeurs d'une riche histoire susceptible de constituer des actifs d'un type nouveau et de faire de son avenir un cadre prospectif prometteur.

Sur le plan économique, la région de Fès-Meknès se situe à la quatrième position en termes de création des valeurs ajoutées, et se trouve à la neuvième place en termes de PIB par habitant. C'est dire ici que le poids démographique de la région surpasse son poids économique. La raison tient ici à la position géographique de toute cette région carrefour qui en fait une région réceptacle pour une bonne proportion des mouvements migratoires de l'est et du sud-est du pays, entre autres zones.

Les analyses conduites en ce qui concerne les contraintes, les atouts et les opportunités offertes à la région de Fès- Meknès, concluent à un principe directeur de base devant présider

à toute réflexion de stratégie de développement de la région et consistant à assurer la cohérence de son territoire et considérer désormais ses grandes agglomérations comme des pôles d'innovations économiques, ceux sur lesquels s'appuyer pour structurer le territoire régional dans sa totalité. Autrement dit, les décideurs, les acteurs et opérateurs, publics et privés, de la région sont appelés, tour d'abord, à tirer le maximum des économies d'agglomération tout en évitant les réflexes et blocages d'une compétition territoriale subjective paralysante entre grands centres urbains et/ou entre provinces.

Une telle orientation de base est réconfortée par les constats résultant des analyses opérées à l'aide des chiffres les plus récents, montrant que la région de Fès- Meknès est une région économique susceptible d'être viable parce que mieux dotée en ressources à l'échelle du Maroc. Elle dispose de superficies cultivables hautement fertiles et abrite des unités de transformation de toutes tailles, de grands équipements et infrastructures de premier rang, des pôles universitaires et grandes écoles d'enseignement et de recherche, d'une panoplie diversifiée de centres de formation professionnelle ou encore des sites culturels et touristiques mondialement connus.

### Des défis majeurs à surmonter

Toutefois, ces constats ont montré que cette région qui affiche un taux d'activité de 44% de la population âgée de 15 ans et plus du total national est appelée à créer et conserver davantage d'emplois. Elle est aussi appelée à :

- Améliorer son attractivité notamment au niveau des investissements étrangers, des flux de tourisme d'affaires et de loisirs et les arrivées de jeunes actifs ou d'étudiants ;
- Résister à une conjoncture économique instable ;
- Améliorer le rapport entre création de richesse et création d'emplois ;
- Réduire les taux de chômage et de pauvreté ;
- Contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales ;
- Proposer une meilleure qualité de vie (logement, aménités du quotidien ordinaire, santé, mobilité) ;
- Faire baisser la dépendance aux énergies fossiles et aux ressources non renouvelables ;
- Comprimer la production de déchets.

A l'échelle nationale et internationale, le défi d'attractivité est majeur. Il apparaît nécessaire d'affirmer le positionnement économique de la région de Fès- Meknès pour répondre aux initiatives lancées par les régions marocaines existantes mieux loties comme Casablanca-Settat ou Rabat-Salé-Kenitra, mais aussi de nouveaux prétendants comme la région de l'Oriental. Il importe aussi de se préparer pour rattraper les régions des pays voisins qui investissent largement le champ de l'innovation et menacent également directement les positions établies dans de nombreux domaines plus traditionnels comme le tourisme de loisirs et d'affaires, l'offshoring et le textile.

## Un Benchmarking témoignant d'opportunités exploitables au profit de la région

Vu que l'analyse comparative régionale est d'une grande aide pour comprendre les itinéraires de développement régional d'un côté et éclairer les prises de décisions stratégiques dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de stratégies régionales de développement, de l'autre. Et vu qu'elle peut aider à positionner une région par rapport à d'autres régions et faciliter l'apprentissage des politiques en fonction du transfert de bonnes pratiques à travers les frontières, il a été procédé à la réalisation d'un Benchmarking sur les expériences d'Ile de France, de la communauté de Madrid et de la Lombardie. Ce Benchmarking a privilégié la lecture de chaque expérience de développement régional en faisant ressortir les facteurs qui ont fait que de grandes régions progressent et gagnent dans ce contexte fort perturbé par les mutations incessantes de la globalisation des économies.

Les grands enseignements qui en sont tirés insistent sur :

- L'action de longue haleine sur les structures économiques ;
- Le caractère coordonné et consistant sur le support du développement régional escompté en infrastructures ;
- La recherche constante de mécanismes garantissant l'amélioration de la gouvernance territoriale vers toujours plus d'efficacité ;
- Le souci d'amélioration du financement de la collectivité territoriale, etc. ;

Une des leçons les plus utiles de ce Benchmarking est la confirmation de la tendance de fonctionnement des grandes régions métropolitaines comme des unités économiques déterminantes à l'ère de la globalisation. Cette tendance s'affirme et se consolide par la nécessité de construction de potentiels et de réseaux divers au sein de ces régions pour réussir à l'échelle économique mondiale.

Bien entendu, ces enseignements, qui méritent de faire l'objet de méditations plus approfondies, ont été présents à l'esprit au moment de réflexion et de formulation de propositions relatives aux orientations, objectifs et projets.

Tout cela, a été considéré après avoir mené une analyse propre à la décomposition du territoire régional en sous territoires de vocations et de perspective spécifiques et à la formulation des objectifs et des orientations stratégiques de développement de la région de Fès Meknès.

## Promotion des vocations et des fonctions de développement Selon une décomposition de la région en quatre espaces projet

Ainsi, les résultats du diagnostic territorial stratégique ont conduit à la décomposition vocationnelle et fonctionnelle de la région de Fès Meknès en quatre espaces projet. Ce sont au fait des territoires plus homogènes en termes d'un certain nombre de critères objectifs définis préalablement. Cers espaces projet sont :

- L'espace projet du Prérif qui englobe la totalité des communes de la Province de Taounate et la partie nord de la province de Taza. Cet espace se caractérise par une forte densité d'occupation humaine c'est un également un foyer d'émigration important vers les grandes métropoles nationales et internationales. Il dispose cependant d'importantes réserves hydrologiques mobilisables pour le développement d'une agriculture moderne intensive. Son étendue et ses particularités locales font ressortir à l'intérieur 3 sous-espaces distincts : Le Prérif de Taza, le Prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha et les territoires de Moulay Yacoub et le massif de Zerhoun.
- L'espace projet Métropolitain qui s'étend du couloir de Taza ou pays de l'Innaouen jusqu'aux grands espaces de la plaine du Saiss en intégrant le couloir du R'dom au Nord qui assure la connexion avec les pays du Gharb et la zone du Dir au Sud qui fait la transition avec le Moyen Atlas. Il est constitué de:13communes de la province de Taza (Galdamane, Meknassa Al Gharbia, Bab Marzouka, Oulad Chrif, Ghiata Al Gharbia, Oued Amlil, Bouhlou, Bouchfaa, Matmata, Tahla, Ait Saghrouchen ,la ville de Taza et Meknassa Acharkia), 3 communes de la province de Moulay Yacoub (Moulay Yacoub, Ain Chkef et Sebaa Rouadi),4 communes de la préfecture de Fès (Fès, Ouled Tayeb, Sidi Harazem et Ain Beida), 13 communes de la province de Sefrou (Bhalil, Sefrou, El Menzel, Imouzzer Kandar, Ain Timeghnai, Bir Tam Tam , Mtarnagha, Ras Tabouda, Ain Cheggag, Ait Sebaâ Lajrouf, Kandar sidi Khiaf et Sidi Youssef Ben Ahmed, toutes les communes relevant de la province d'El Hajeb et toutes les communes relevant de la Préfecture de Meknès à l'exception des 5 communes qui font partie de l'espace projet du Prérif et qui constituent le massif de Zerhoun ;
- L'espace projet du Moyen Atlas qui est composé de tout le territoire de la province d'Ifrane, de 9 communes de la province de Sefrou ( Ribat el Kheir, El Adrej, Dar el Hamra, Ighezrane, Ouled Mkoudou, Tafajight, Ahi Sidi Lahcen, Laanoussar et Tazouta), de 9 communes de la province de Boulemane (Boulemane, Imouzzer Marmoucha, Ait Bazza, Ait El Mane, El Mers, Guigou, Skoura M'Daz, Talzemt et Ouled Ali Youssef )et de 6 communes de la province de Taza (Smiaa, Zrarda, Tazrine, Maghraoua, Bab Boudir et Bouyablane) ;
- L'espace projet de la Moulouya qui est constitué de 14 communes qui relèvent de la province de Boulemane (Ouizeght, Oulad Youssef, Serghina, Ksabi Moulouya, Tissaf, Sidi Boutayeb, Ait Bazza, Almis Marmoucha, El Orjane, Enjil, Ermila, Fritissa, Missouri et Outat El Hajj). C'est le territoire le plus septentrional de la région, composé des hauts plateaux et la vallée de la Moulouya. C'est une zone de transition des montagnes du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes.

Ensuite, il a été procédé à l'identification et la définition des vocations économiques et des potentialités de développement de chacun de ces espaces projet aboutissant à celles de la région de Fès Meknès dans son ensemble, et à la formulation des objectifs et des orientations stratégiques pour y assurer un développement plus accéléré tout en y rattrapant les déficits sociaux cumulés, pour y créer un climat favorable aux affaires et à l'attractivité de plus d'investissements, et enfin pour y garantir les conditions d'un mieux-être social. Le grand objectif principal s'est attaché à doter la région d'un ensemble d'orientations pour pouvoir y impulser une nouvelle dynamique dans tous ses champs de compétences : renforcement de la base économique régionale, mise en œuvre de grands chantiers d'infrastructures publics, de déplacement et transport, de recherche et innovation, de transition énergétique, de santé et protection civile et sociale....

Ce faisant, les espaces projet définis ont fait l'objet d'orientations stratégiques plus adaptées afin de les mettre sur la voie d'un développement économique et social adapté à leurs atouts et ressources, mais aussi à leurs contraintes. Vu sous cet angle, cette démarche est largement compatible avec le chantier de la régionalisation avancée qui consacre l'approche en termes d'espaces projet. C'est là une transformation qui traduit la volonté de "désectoriser" l'action des pouvoirs publics, en intégrant les différents pôles d'intervention dans une perspective horizontale. Chaque espace est regardé en tant que potentiel mobilisable en faveur du développement régional et celui-ci est conçu et conduit comme un objectif qui concerne toutes les composantes du territoire de la région de Fès Meknès.

### **Des objectifs ambitieux, mais réalisables, pour un positionnement fort**

Les orientations et les objectifs retenus conduisent à un positionnement stratégique à l'horizon 2042 de la région Fès Meknès se résumant en termes de performances à atteindre comme suit :

- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'agro business ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle agricole, trifonctionnel : céréales-arboriculture-maraichère-élevage (export et marché local);
- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'artisanat à forte valeur ajoutée ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'économie du savoir ;
- Le 2<sup>e</sup> pôle de l'informatique et l'outsourcing ;
- Le 3<sup>e</sup> pôle touristique et 1<sup>er</sup> pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;
- Le 3<sup>e</sup> pôle industriel, hors de l'agro business (textile, cuire, l'électronique, la mécanique et pharmaceutique, voiture, aéronautique, chimique, ...) ;
- 3<sup>e</sup> exportateur régional.

Ce positionnement stratégique devrait se traduire en objectifs quantifiés susceptibles d'encadrer et d'orienter en permanence l'action de développement sur le long terme. Ces objectifs stratégiques expressément quantifiés de présentent comme suit :

- Se positionner au 2<sup>e</sup> rang en termes de création de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 230 milliards de DH à l'horizon de 2030 et de 370 milliards de DH à l'horizon de 2042 ;
- Drainer des investissements à hauteur de 70 milliards de DH comme moyenne pour la période 2018-2030 et 110 milliards de DH comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Créer au moins 35 000 emplois par an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 55 000 emplois comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 3500 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 8000 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2042 ;
- Augmenter la capacité d'export de la région en mettant en place un plan ambitieux pour atteindre 40 milliards de DH d'exportations<sup>7</sup> et 102 milliards de DH à l'horizon de 2042 ;
- Faire baisser le taux de pauvreté à 2.5% et 5% pour le milieu rural, à l'horizon de 2030;
- Faire passer le taux de chômage à moins de 6% à l'horizon de 2030 ;
- Faire passer le taux d'analphabétisme à moins de 15% à l'horizon de 2030 et moins de 5% à l'horizon de 2042.

### **Une mobilisation des acteurs et une gouvernance à la hauteur des défis régionaux et nationaux de développement global et durable**

Les réflexions menées ont mis l'accent sur l'importance des enjeux en relation avec la question de la responsabilité politique face au travail de définition d'un projet de territoire, enjeux dont le présent SRAT tente de rendre compte à partir d'une lecture des transformations de chaque portion du territoire régional et du recours à des idées et propositions des acteurs impliqués à tous niveaux de décision et d'action. L'enjeu majeur réside constamment dans la mobilisation d'acteurs d'horizons divers et dans la création d'actifs matériels et immatériels nouveaux, produits séparément et/ou conjointement par différents acteurs, publics et privés. Le développement de la région est une affaire de conscience régionale et d'efforts collectifs de rattrapage, de modernisation de la base économique régionale et de substrat infrastructurel au diapason des exigences de la compétitivité et de la solidarité territoriale.

En effet, le développement et le rayonnement de la région de Fès Meknès ne peuvent se faire sans une fédération des efforts de ces acteurs pour la prise en charge, de prime à bord, des aspects environnementaux au niveau des quatre espaces projets précités. Une collaboration et une solidarité environnementales doivent être insaturées afin de maintenir une durabilité de la protection des ressources naturelles existantes, d'épargner et d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques et autres (eau, etc.), le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets dans un but d'adaptation aux changements climatiques de plus en

---

<sup>7</sup> Il s'agit des exportations des produits industriels finis et semi-finis, y compris les produits de l'artisanat, et des produits agricoles brutes.

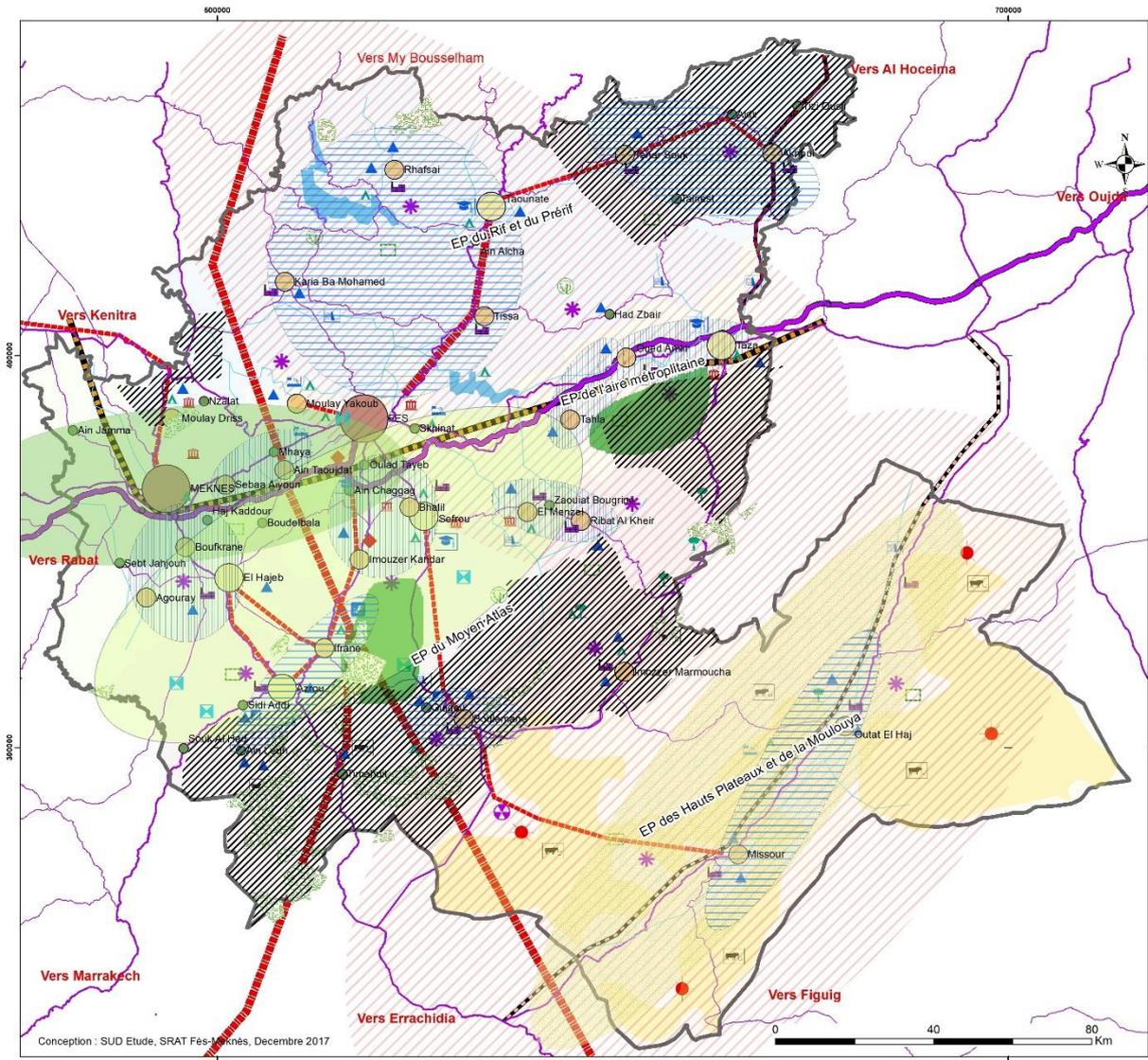
plus importants. L'œuvre collective doit aussi porter sur les possibilités et les perspectives d'exploitation des atouts énergiques de la région en matière de l'éolien, du solaire et de la biomasse.

Pour la région Fès-Meknès, les orientations présentées et argumentées par le SRAT partent du fait qu'au niveau régional, le développement n'est pas de la même nature qu'au niveau national. Il implique des dimensions supplémentaires : la répartition et la solidarité effective, l'entretien de ressources spécifiques. Au niveau des composantes territoriales de Fès-Meknès, le développement économique prend un sens différent qui implique non seulement la création de valeur, mais aussi une adéquation entre les objectifs économiques des entreprises et des acteurs économiques et les besoins du territoire entendu comme une communauté d'individus établi sur un espace géographique et doté de nombreuses institutions chargées d'organiser en pratique tous les aspects de la vie courante.

Sur le plan de la gouvernance du développement global et durable de la région de Fès Meknès, tel qu'il ressort des orientations et objectifs stratégiques définis dans le SRAT ainsi que les projets et les actions de développement, il est rappelé l'imposition d'une transformation radicale des modes de gouvernance du pays à tous les niveaux dont notamment ceux régionaux et locaux. Cette transformation doit s'opérer, au moins, sous deux processus :

- Une remise en cause du mode d'égide et de gestion de l'État centralisateur par la mise en place de modalités plus souples d'accompagnement et de réponse des pouvoirs publics aux problèmes que soulèvent les différents intérêts et les diverses sensibilités qui traversent la société marocaine du troisième millénaire ;
- Une transformation inéluctable de l'administration territoriale paralysante en une administration territoriale plus tournée vers les missions de développement sociétal et mieux outillée pour suivre et traiter les questions de planification urbaine, de développement rural, de transition écologique et énergétique, de prise en charge des complexités sociales de la vie moderne.

Carte de synthèse du schéma régional d'aménagement du territoire région Fès Meknès



Conception : SUD Etude, SRAT Fès-Meknes, Decembre 2017

LEGENDE

<p><b>Actions de développement rural et agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de sauvegarde de la plaine du Saïs. Transfert de l'eau du barrage Mdez vers la plaine du Saïs; intensification de la mise en valeur agricole, amélioration des revenus des agriculteurs</li> <li>Territoires ruraux de fort potentiel agricole nécessitant le renforcement de l'infrastructure et la protection contre l'urbanisation des terres agricoles</li> <li>Territoire à dominance agropastorale à développer et équiper en infrastructure de base</li> <li>Valorisation des nappes alluviales avec l'implantation d'unités d'exploitation et transformation dans la zone</li> <li>Territoires ruraux déficitaires nécessitant des programmes d'équipement et de restructuration avec mise à niveau des agglomérations rurales</li> <li>Territoires de montagne nécessitant des programmes de renforcement de l'économie locale avec opérations de désenclavement</li> </ul>	<p><b>Actions de développement du milieu urbain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pôles de soutien à la métropolisation</li> <li>Système urbain à renforcer pour améliorer l'attractivité</li> <li>Mise à niveau des agglomérations urbaines et rurales</li> <li>Généralisation de la couverture en documents d'urbanisme</li> </ul> <p><b>Actions de protection du patrimoine et des sites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Medina et sites anciens à sauvegarder et valoriser</li> <li>Sources Thermales à valoriser ou réhabiliter</li> <li>Sites à protéger contre les inondations</li> </ul> <p><b>Actions de protection du patrimoine naturel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Forêt à essence rare à protéger</li> <li>Parcs Nationaux à protéger et valoriser</li> <li>sites d'Intérêt Biologique et Ecologique à valoriser</li> </ul>	<p><b>Actions de développement Economique et Social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Zones d'activité économique à créer ou développer</li> <li>Projet de plateformes logistiques</li> <li>Développement de l'industrie cinématographique</li> <li>Valorisation de la filière élevage</li> <li>Développement de la filière plantes aromatiques</li> <li>Sites touristiques à développer</li> <li>Développement de l'énergie solaire</li> <li>Renforcement de la base économique et de services des centres émergents</li> <li>Pole universitaire à créer</li> </ul> <p><b>Armature urbaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Grande ville</li> <li>Ville moyenne</li> <li>Petite ville</li> <li>Centre émergent</li> </ul>	<p><b>Grands projets d'infrastructure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Barrage à programmer</li> <li>Lacs naturels à protéger et valoriser</li> <li>Amélioration des stations de ski et renforcement des infrastructures de montagne</li> <li>Projet d'autoroute</li> <li>Voie express à créer</li> <li>Voie expresse en cours de réalisation</li> <li>Projet de ligne à grande vitesse</li> <li>Projet de voie ferrée de la vallée de la Moulouya</li> </ul> <p><b>Reseau routier existant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autoroute A2</li> <li>Route nationale</li> <li>Route régionale</li> </ul>
---	---	---	--

# Annexes

---



## Acronymes

ABHM : Agence du bassin Hydraulique de Moulouya  
 ABHS : Agence du bassin Hydraulique de Sebou  
 ADA : Agence pour le développement agricole  
 ADS : Agence de développement social  
 AEP : Alimentation en Eau Potable  
 AEP : Alimentation en Eau Potable  
 AGR : Activité génératrice de revenus  
 ANOC : Association nationale ovine et caprine  
 AUEA : Association d'usagers d'eau d'irrigation  
 B. M. : Banque mondiale  
 C. P. R. : Contrat programme régional (conventions du tourisme)  
 CA : chiffre d'affaires  
 Cap. ad : Capacité additionnelle  
 CES : Conservation des eaux et des sols  
 CNHP : Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture  
 CR : Commune rurale  
 CRDA : Centre régional de développement agricole  
 CRI : Centre régional d'investissement  
 DAS : Division de l'action sociale  
 DCFM : dépenses de consommation finale des ménages  
 DCL : Division des collectivités locales  
 DH : Dirham  
 DHS : Programme Mondial sur la Démographie et la Santé  
 DMN : Direction de la Météorologie Nationale  
 DPA : Direction provinciale de l'agriculture  
 DRA : Direction régionale de l'agriculture  
 DRA : Direction Régionale d'Agriculture  
 DREF : Direction Régionale des Eaux et Forêts  
 DRI : Développement rural intégré  
 ENCDM : Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages  
 ENNVM : Enquête Nationale des Niveaux de Vie des Ménages  
 ENPS : Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé

EPPS : Enquête Panel sur la Population et la Santé

FAO : United Nations Food and Alimentation Organisation : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDA : Fonds de développement agricole

FIDA : Fonds international de développement agricole

FM : Fès-Meknès

GIEC : Groupement Intergouvernemental des Experts sur le Climat

Ha : Hectare

Hab/km<sup>2</sup> : Nombre d'Habitants par Kilomètre carré

HCEFLCD : Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

HCP : Haut-Commissariat au Plan

HCP : Haut-Commissariat au Plan

IDH : Indice de développement humain

INDH : Initiative Nationale de Développement Humain

ISF : Indice Synthétique de Fécondité

MAPM : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

MCA : Millenium Challenge Account

ODCO : Office de développement de la coopération

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation non gouvernementale

P. E. P. : Pole d'économie de patrimoine

P. N. U. D. : Programme des nations unies pour le développement

P2I : Plateforme industrielle intégrée

PAGER : Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable Rurale

PAR : Plan agricole régional

PDAIRE : Plans Directeurs d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau

PDFAZMT : Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de Taza

PDI : Projets de développement intégré

PDR : Plan de développement régional

PDRMO : Projet de développement rural du Moyen Atlas

PDRZMS : Projet de Développement Rural des Zones Montagneuses de Sefrou

PIB : Produit intérieur brut

PIB : Produit intérieur brut

PM : Pauvreté Multidimensionnelle

PME : Petite et moyenne entreprise

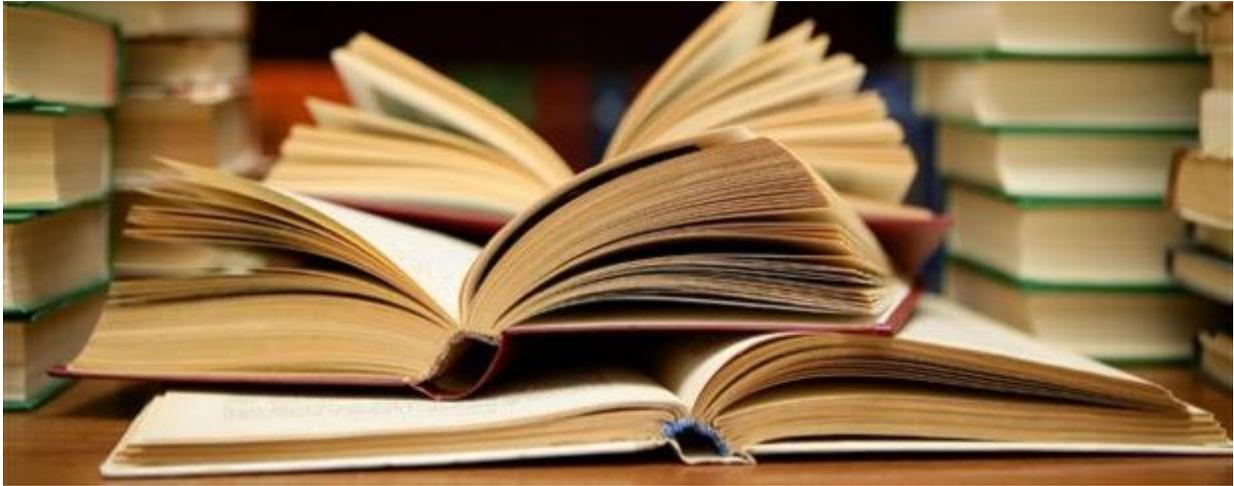
PMH : Petite et moyenne hydraulique  
 PMV : Plan Maroc Vert  
 PNRR Programme National des Routes Rurales  
 PNUD, : Programme des Nations Unies pour le Développement  
 PPA : Parité Pouvoir d'Achat  
 Rég/Nat : Régional / National  
 RFM : Région de Fès- Meknès  
 RGA : Recensement Général de l'Agriculture  
 RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat  
 S. D. A. U. : Schéma directeur d'aménagement urbain  
 S. D. U. F. : Schéma directeur d'urbanisme de Fès  
 S. N. A. T. : Schéma national d'aménagement du territoire  
 S. R. A. T. : Schéma régional d'aménagement du territoire  
 SAU : Superficie agricole utile  
 SIBE : Site d'Intérêt Biologique et Écologique  
 SNDR : Stratégie nationale de développement rural  
 SRAT : Schéma Régional d'Aménagement Territorial  
 SRAT F M : Schéma régional d'aménagement du territoire de la région de Fès-Meknès  
 Sup : Superficie  
 TAA : Taux d'accroissement annuel  
 TAAM Taux d'Accroissement Annuel Moyen  
 TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen  
 TAG : Taux d'accroissement global  
 UNESCO : Organisation des nations unies pour les sciences et la culture  
 VA : Valeur ajoutée

#### Liste des concepts clés

- Environnement : milieu qui conditionne le mode de vie de la société et qui englobe les valeurs naturelles, sociales et culturelles qui existent dans un lieu et à un moment donné. Développement Durable : notion qui définit besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.
- Risques naturels : un phénomène naturel potentiellement destructeur
- Énergies renouvelables : sont une source d'énergie qui se constitue ou se reconstitue plus rapidement qu'elle n'est utilisée.
- Changement climatique : variation de l'état du climat que l'on peut déceler par les modifications de la moyenne et/ou les variations de ses propriétés et qui persiste pendant de longues périodes

- Biodiversité : formes de vie sur Terre, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux depuis l'origine commune de la vie.
- Aire protégée : tout espace naturel identifié, circonscrit et géré comme tel, dans le respect d'une certaine diversité biologique
- Site d'Intérêt Biologique et Écologique : espace rassemblant des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation
- Nappe souterraine : une masse d'eau contenue dans les interstices ou fissures du sous-sol.
- Invasions acridiennes : attaques provoquées par une famille d'insectes de la sauterelle ou criquets

## Références bibliographiques



- Administration des Eaux et Forêts et Conservation des Sols, 1996. Étude des aires protégées du Maroc.
- Agence du Bassin Hydraulique de Moulouya, 2008. Étude du plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau du bassin hydraulique de la Moulouya (PDAIRE). Mission 3.
- Agence du Bassin Hydraulique de Sebou, 2007. Étude d'actualisation du plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau du bassin hydraulique de Sebou. Mission 1, 2 et 3.
- Agence du Bassin Hydraulique de Sebou, 2007. Les bassins hydrauliques du Maroc, bassin de Sebou
- Agence du Bassin Hydraulique de Sebou, 2009. Étude des crues au niveau du bassin de Sebou
- Agence du Bassin Hydraulique de Sebou, 2011. Étude du Schéma Directeur d'Assainissement Rural de la région de Fès-Boulemane
- Agence urbaine de Meknes ; SDAU du Grand Meknès et plan d'aménagement de l'agglomération de Meknes 2013
- Agence Urbaine de Taza, « Etude d'identification et de développement des centres urbains émergents dans les provinces de Taza et Taounate », 2010
- Agence Urbaine de Taza, « Etude sur les architectures régionales des provinces de Taza-Taounate », décembre 2007
- Agence Urbaine et de sauvegarde de Fes : Cabinet Pinseau SDAU du Grand Fès 1995
- Agence urbaine et de Sauvegarde de Fes : PA et PDAR couvrant la région de Fès Boulemane. 1997-2015
- AKESBI M. (2007) : "les portes anciennes de Fès ", cahiers géographiques n°3 2007,pp. 73-79
- Annie-Helene-Dufour, in "ville et patrimoine" p. 7, Actes du Séminaire, organisé en septembre 1996 - Marseille
- Annuaire Statistique de la région Fès Meknès. Direction Régionale du HCP à Fès.

- ANTIDA GAZZOLA "la définition du patrimoine" et les problèmes sociaux liés à la réhabilitation urbaine in, "ville et patrimoine" p. 14
- AUSF – 2005 : Habitat menaçant ruine : problématique et perspectives urbanistiques à Fès. Rapport inédit, décembre 2005, 19 p., Fès.
- Banque Mondiale, 2003. Évaluation du coût de la dégradation de l'environnement
- BENADID Adbelmalek, « Le rif et le Moyen Atlas : Biodiversité, menaces, préservation »
- BENHALIMA H. (1987) : "Petites villes traditionnelles et mutations socio-économiques au Maroc : le cas de Séfrou" p. 31
- BOUDERBALA Negib, « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc », 1999
- BOUJROUF Saïd, « La montagne dans la politique d'aménagement du territoire du Maroc », Revue de géographie alpine, Tome 84 N°4, 1996
- Conseil National de l'habitat "projet de stratégie nationale d'intervention dans les tissus anciens", Ministère de l'habitat (MHUAE), Rabat
- D. A. T., SNAT "synthèse" p. 76, Ed. OKAD, 2003
- DECOVILLE A., 2008. Métropolisation et résistance des territoires : l'exemple luxembourgeois. L'espace politique, n° 4. Centre d'Etudes des Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques du Luxembourg.
- DIRASSET International : Etude du SDAU du grand Meknès et PA d'aménagement de l'agglomération de Meknès : mission I Aout 2014
- Direction de l'Aménagement du Territoire, « Etude sur les projets de territoire », Rapport introductif du diagnostic de la région Taza-Taounate-Al Hoceima, 2007
- Direction de l'Aménagement du Territoire, « Le territoire marocain : Etat des lieux », 2000
- Direction de l'Aménagement du Territoire, « Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Littoral Méditerranéen Central », 2007
- Direction de l'aménagement du Territoire, « Schéma directeur de l'aménagement urbain du littoral méditerranéen central », Note de présentation, 2007
- Direction de l'Aménagement du Territoire, « Territoire, services publics de base et service d'intérêt économique général : accessibilité et maillage des territoires ruraux », Synthèse générale phase I, 2004
- Direction de l'Aménagement du Territoire, « Territoire, services publics de base et service d'intérêt économique général : accessibilité et maillage des territoires ruraux », Préconisations stratégiques phase II, 2005
- Direction de la surveillance et de la prévention des risques, « Rapport national sur la prévention des désastres »
- Direction des Etudes et des Prévisions Financières, « Régions du Maroc : Contribution sectorielles à la création de la richesse nationale », janvier 2010
- Direction Régionale de l'Agriculture Fès – Boulemane, 2013. Monographie agricole de la région de Fès
- Direction régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Fès-Boulemane, 2008. Monographie du secteur forestier

- El Ouali Alami A., Merzouki M., El hillali O., Maniar S., Ibsouda koraichi S., 2011. Pollution des eaux de surface de la ville de Fès au Maroc : typologie, origine et conséquences. Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n ° 09, Décembre 2011, pp. 55-72.
- Enquêtes Nationales sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et 2014.
- Enquêtes Nationales sur la Population et la Santé de 1987, 1992, 1995 et 2010-2011.
- Enquêtes Nationales sur les niveaux de vie de 1998-1999 et de 2007.
- Entretiens et interviews avec quelques responsables locaux et régionaux ;
- Étude de l'aire métropolitaine du binôme Fès-Meknès. URBAPLAN, 2001,
- Etude du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de l'ex région Fès- Boulmane, Volet secteurs productifs, Juin 2013, Conseil Régional de l'ex région Fès- Boulmane.
- EZAIDI (A. ), MOUDOUD (B) et KABBACHI (B) : "le patrimoine géologique au Maroc : atout pour le développement d'un tourisme de santé et facteur de lutte contre la pauvreté" in, Cahiers géographiques n° 3-4, PP. 29. 35
- Fennane Mohamed, « La flore rare des hautes montagnes marocaines », 1994
- GARTET (A. ) – 2007 : Risques naturels, anthropiques et technologiques dans l'agglomération de Fès et son arrière-pays : aménagement, gestion et prévention. Thèse Doctorat d'État en Géographie, FLSH Saïs-Fès, 454 p.
- GARTET (A. ), GARTET (J. ) & AKDIM (B. ) – 2005 : Problématique d'aménagement dans les zones d'ombre : cas des carrières de Zliligh à Ras El Ma. Actes du Colloque "Aménagement du territoire et risques environnementaux". En Hommage à H. Benhalima, FLSH Saïs-Fès.
- GUIRI (Ali) : "le tourisme de montagne, un levier de développement durable - cas de bouyblane et Taffert (Moyen Atlas oriental), in cahiers géographiques n° 2, 2005, pp33-41
- Haut Commissariat au Plan, « Aspects démographiques et socio-économiques de la région Taza-Al Hoceima-Taounate », 2004
- Haut Commissariat au plan, 2006. Prospective « Maroc 2030. gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc
- HCP (2007 perspective Maroc 2030- quelle démographie ?
- HCP (Haut commissariat au plan), 2003. Prospective Maroc 2030. Permanences, changements et enjeux de l'avenir. Rabat.
- HCP (Haut-commissariat au plan) : RGPH : 1994, 2004, 2014
- I. A. V. Hassan II, Rabat : "étude de la filière des plantes aromatiques et médicinales dans la province de Boulemane, Juillet - 2010, inédit.
- Inspection régionale de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la région de Fès- Boulemane, 2006. Monographie de la région de Fès – Boulemane, éléments introductifs.
- Inspection Régionale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire Fes –Boulemane, « Etude relative aux perspectives du secteur de l'immobilier résidentiel à l'horizon 2020», 2009
- Inspection Régionale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire Taza-Taounate Al Hoceima, « Etude relative aux perspectives du secteur de l'immobilier résidentiel à l'horizon 2020», 2009
- Inspection Régionale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire Meknes Tafilalet, « Etude relative aux perspectives du secteur de l'immobilier résidentiel à l'horizon 2020», 2009

- Inspection régionale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Fes-Boulemane ; SRAT de la région de Fes Boulemane 2014
- JANIN (C) et P. A. LANDEL : "Diagnostic territorial : le patrimoine passage obligé" in, cahiers géographiques n° 3-4 (2007)
- JENNAN (L.) : "sur oued Agay", XIIIe colloque de Séfrou : "la ville et la rivière"
- L'Enquête Mondiale sur la Fécondité de 1980.
- L'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 2009-2010.
- L'Enquête PAPCHILD 2003-2004.
- L'étude du bipôle Fès-Meknès 2002
- La monographie régionale de l'Habitat et de la politique de la ville région Fès Boulemane 2015
- Laurence Marfaing, "le Maroc un tremplin pour les sénégalais vers la mondialisation", in "l'héritage colonial du Maroc "pp. 321-328, Rabat 2013
- Le plan de développement régional du tourisme Région Fès Boulemane. PDRT 2004
- Le plan urbain du grand Fès : AUSF : 2002
- Le projet touristique colonial de Séfrou, ses atouts, ses limites" in, cahiers géographiques n°2, P. 44, M. ZERHOUNI.
- Le rapport justificatif du Plan d'aménagement de Fès et des communes périphériques
- Le Schéma de Développement et d'Aménagement régional Région du Centre-Nord (SDAR) 1987
- Le Schéma National d'Aménagement du Territoire ; SNAT 2001
- Le SDAU de Fès 1995
- LE TOURNEAU. (R) : " Fès avant le protectorat : étude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman" Publication de l'IHEM, tome XLV, casa, 1949.
- Les annuaires statistiques du Maroc 2010 à 2015, Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan.
- Les estimations réalisées par l'UNICEF publiées en septembre 2012.
- Les PCD des communes de l'aire d'étude
- Les rapports des débats sur l'aménagement du territoire : région Fès Boulemane : 2001
- Les rapports justificatifs des PA des centres et villes de l'Aire d'étude
- Les SRAT des Ex. Régions de Fès Boulemane, Meknès Tafilalet, Taza Al Hoceima Taounate.
- LYAUTEY (H.) : "Lyautey l'africain" volume I, 1912-1913, cité par Sandra Petermann, in "l'héritage colonial du Maroc" p. 158
- MATEUH, (Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement (Direction de l'aménagement du territoire), 2003. « Etude sur la compétitivité territoriale ». Rapport de synthèse, 94p.
- Ministère chargé de l'Environnement, 2011. Monographie Régionale de l'Environnement : Région Centre Nord - Rapport de Synthèse
- Ministère Chargé des Eaux et Forêts 2001 : L'aménagement des bassins versants une composante incontournable de la gestion durable des ressources en eau, 23p.

- Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Eau et de l'Environnement, 2006. Étude sur la stratégie d'aménagement et de développement du Moyen Atlas.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement Département de l'Environnement, 2005. le rapport national sur les désastres
- Ministère de l'Intérieur : "étude sur la sauvegarde de la ville de Fès", réalisée avec le concours du P. N. U. D., 1992.
- Ministère de l'Intérieur, 2010. Schéma Régional d'Aménagement Territorial Taza-Taouante-Hoceima
- Ministère de l'Intérieur, 2013. Schéma Régional d'Aménagement Territorial de Fès-Boulemane
- Ministère de l'Intérieur, 2013. Schéma Régional d'Aménagement Territorial Meknès-Tafilalet
- Monographie de l'état de l'environnement dans la région de Fès Boulemane. 2002
- Monographie de la Région Fès Meknès ;
- Monographie générale de la Région de Fès-Meknès, 2015, Ministère de l'intérieur, Direction Générale des Collectivités Locales.
- Monographies de la région de Fès-Meknès 2015. Direction Générale des Collectivités locales. Ministère de l'Intérieur.
- Monographies des provinces de la région de Fès-Meknès : 2010-2014
- CHAFAI El Alaoui. Naissance et développement d'une municipalité marocaine sous le protectorat français : Séfrou (1912-1956). Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne, 1983).
- Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2014, Haut Commissariat au Plan.
- Pacte National pour l'Emergence Industrielle, Secteur de l'Offshoring, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique.
- Panorama de l'artisanat, 9<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire National de l'Artisanat, Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, 2015.
- Plan Local d'Habitat région Fès Boulemane : 2001
- Rapport bipôle Fès-Meknès Juin 2003, URBAPLAN :
- Rapports des conseils d'Administration de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès des années 2014 et 2015 ;
- Rapports des conseils d'Administration de l'Agence Urbaine Meknès des années 2014 et 2015 ;
- Rapports des conseils d'Administration de l'Agence Urbaine Taza des années 2014 et 2015 ;
- Recensement Général de la population et de l'habitat RGPH 2004
- Recensement Général de la population et de l'habitat RGPH 2014
- Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat de 1982, 1994
- Région Fès – Boulemane, 2000. le plan de développement économique et social 2000- 2004
- Rochefort (2002) Les notions de réseau et d'armature urbaine, in STRATE, landyss, numéro hors-série pp 127-136

- S. D. U. F (schéma directeur d'urbanisme de Fès "1980, volume 2 et 5
- Sandra Petermann : position de Lyautey sur les médinas, dans : " l'impact du protectorat sur la sauvegarde et la valorisation touristique des médinas du Maroc" in : "l'héritage colonial au Maroc", Rabat 2013
- Santé en chiffres, édition de 2015, Ministère de la Santé.
- SCET-SCOM : SRAT de Taza-Al Hoceima-Taounate : Diagnostic territorial 2010
- Schéma régional d'aménagement du territoire de l'ex région de Meknès- Tafilalet, 2007, Conseil Régional de l'ex région de Meknès- Tafilalet.
- Schéma régional d'aménagement du territoire de l'ex région Taza- Al Hoceima-Taounate, 2008, Conseil Régional de l'ex région Taza- Al Hoceima-Taounate.
- Secrétariat Chargé de l'Eau, 2010. Étude nationale sur la biodiversité
- Secrétariat d'État à l'Eau et à l'Environnement. 2012. Évaluation intégrée de l'environnement de la région de Fès-Boulemane
- Sites des Ministères et organismes nationaux : HCP, Santé, ONDH, Enseignement, etc.
- Sophie WAGENHOFER : "les musées du Maroc : reflet et instrument de la politique historique avant et après l'indépendance" du Maroc" in : "l'héritage colonial du Maroc" pp. 67-80
- SRAT de Fes-Boulemane 2013 ; URAM International :
- SRAT Meknès Tafilalet : rapport de synthèse 2013 ; URBAPLAN :
- Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique, Synthèse de la stratégie et du Contrat-Programme 2010 – 2015, Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- Tables de Coale-Demeny, United Nations (1982). Model Life Tables for Developing Countries (United Nations, publication, Sales No. E. 81. XIII. 7).

---

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE FES MEKNES